DOLOPATHOS,
OU LE ROI ET LES SEPT SAGES

Imprimé de Genève, 1498 (Bibliothèque publique et universitaire de Genève), page de titre du *Roman des Sept sages* en prose.

MIROIR DU MOYEN ÂGE

JEAN DE HAUTE-SEILLE

DOLOPATHOS, OU LE ROI ET LES SEPT SAGES

Traduction et présentation
de Yasmina Foehr-Janssens et Emmanuelle Métry
d'après le texte latin édité par Alfons Hilka

BREPOLS

MIROIR DU MOYEN ÂGE
Collection dirigée par Patrick Gautier Dalché

Déjà parus:

Le rire du prédicateur. Récits facétieux du moyen âge.
Textes traduits par A. Lecoy de la Marche. Présentation, notes et annexes de Jacques Berlioz.

Paul Diacre, *Histoire des Lombards.*
Texte traduit et présenté par François Bougard.

Raoul Glaber, *Histoires.*
Texte traduit et présenté par Mathieu Arnoux.

Thomas de Cantimpré, *Les exemples du livre des abeilles*
Présentation, traduction et commentaire par Henri Platelle.

Guibert de Nogent, *Geste de Dieu par les Francs.*
Histoire de la première croisade.
Introduction, traduction et notes par Monique-Cécile Garand.

© 2000, Brepols Publishers n.v., Turnhout, Belgium

All rights reserved. No part of this publication may be reproduced, stored in a retrieval system or transmitted, in any form or by any means, electronic, mechanical, photocopying, recording, or otherwise, without the prior permission of the publisher.

D/2000/0095/13
ISBN 2-503-50950-9

INTRODUCTION

Une tradition méconnue

L'histoire du roi et des sept sages occupe dans le panorama de la littérature médiévale une place similaire à celle que l'on peut attribuer aujourd'hui au célèbre recueil des *Mille et une nuits*. Elle tire son origine d'un recueil de contes largement répandu dans les littératures arabe, grecque, syriaque et perse, le *Livre de Sindibad*. Selon la mode orientale, elle propose, sous le titre générique de *Roman des Sept Sages de Rome*, une intrigue romanesque dont le principal intérêt réside dans la présence de récits enchâssés.

L'empereur de Rome n'a qu'un fils unique et porte le deuil d'une épouse longuement aimée. Il confie l'éducation du jeune prince à sept sages dont le savoir est universellement reconnu. Lorsque le jeune homme atteint l'âge de la puberté, son père se remarie et rappelle son fils auprès de lui. Le prince et ses précepteurs, astronomes habiles, perçoivent à la lecture des astres que ce retour ne va pas sans périls. Le prince risque de prononcer, durant la première semaine de sa présence à la cour, une parole qui causera sa perte et celle de ses maîtres. Le jeune homme prend alors la résolution de se taire jusqu'au moment où tout danger sera écarté. Il tiendra scrupuleusement sa promesse, mais ce remède paraît, dans un premier temps, pire que le mal. Le mutisme du prince héritier provoque en effet le désespoir du roi et des courtisans. La jeune reine propose de prendre soin de son beau-fils afin de s'attirer la sympathie de son royal mari, mais aussi pour le plaisir de s'attacher le séduisant héritier du royaume. Elle se prend elle-même au jeu de la séduction, tombe amoureuse du jeune homme et lui fait des avances. Devant la résistance de son amant, de dépit, elle simule un viol, déchire sa robe, égratigne son visage et accuse son beau-fils d'avoir voulu abuser d'elle. Irrité au plus haut point, le roi con-

damne son fils au bûcher. C'est alors que s'ouvre une sorte de duel judiciaire entre les précepteurs et la reine. Afin d'assurer la défense de leur pupille que son vœu empêche de se défendre, les sages viennent à tour de rôle raconter une histoire au roi. Par un exemple bien senti, ils cherchent à incliner le roi à la bienveillance et obtiennent ainsi un répit d'un jour avant l'exécution de la sentence. Mais, le soir venu, la reine rétorque en racontant une histoire de son crû, grâce à laquelle elle réussit à enflammer à nouveau la colère de son mari. Cet affrontement dure sept jours. La semaine passée, le fils peut enfin reprendre la parole, il se justifie en s'aidant d'un ultime exemple et la reine est jetée dans le feu préparé pour son adversaire.

L'influence de ce type de traditions narratives s'est fait sentir en Occident dès le début du douzième siècle. Les échanges culturels entre milieux juifs, musulmans et chrétiens en Espagne, les Croisades ainsi que l'essor du commerce ont contribué à la circulation et à la propagation de contes et d'apologues dont on retrouve parfois la trace jusqu'en Inde. C'est ainsi que l'un des récits canoniques de la tradition des *Sept Sages*, l'histoire du lévrier fidèle (Canis)[1], figure dans un célèbre recueil de fables en sanscrit, le *Pañcatantra*[2].

Au début du douzième siècle déjà, un médecin juif d'Espagne converti au christianisme rédige en latin un « petit livre confectionné à partir des proverbes et des enseignements des philosophes, des proverbes et enseignements des arabes et de leurs fables et récits en vers, ainsi que des apologues sur les oiseaux et les animaux »[3]. Ce recueil, intitulé *Disciplina clericalis,* a connu un vif succès et une diffusion importante. Il peut être regardé comme une source importante des recueils d'*exempla*, ces anecdotes édifiantes et amusantes dont les prédicateurs ont fait grand usage

[1] Les récits secondaires de la tradition des *Sept Sages* sont identifiés par un nom latin depuis les travaux de K. GOEDEKE, « Liber de septem sapientibus », *Orient und Occident* 3, 1866, pp. 385-423. Nous indiquons cette dénomination entre parenthèses, après le titre français que nous attribuons par commodité à chaque narration. Pour une orientation bibliographique, voir *The Seven Sages of Rome and the Book of Sindbad: an analytical bibliography*, H. R. RUNTE, J. K. WIKELEY, A. J. FARRELL, with the collab. of the Society of the Seven Sages, New York, Garland, 1984 (Garland reference Library of the humanities, 384).

[2] L'ouvrage de Victor CHAUVIN, *Bibliographie des ouvrages arabes ou relatifs aux arabes publiés dans l'Europe chrétienne de 1810 à 1885*, (Liège et Leipzig, 1892-1909) reste la principale source bibliographique en ce domaine.

[3] Pierre ALPHONSE, *Disciplina clericalis*, éd. A. HILKA und W. SÖDERHJELM, Helsingfors, 1911, p. 2, l. 3-5. La traduction est la nôtre.

jusqu'à la fin du Moyen Age et même au-delà[4]. Les thèmes favoris de Pierre Alphonse recoupent ceux qui donnent son intérêt intellectuel à la tradition du *Roman des Sept Sages*. Ces œuvres valent par la haute idée qu'elles se font de la sagesse. Elles tentent de promouvoir un usage éclairé du savoir. La philosophie - ou *clergie* - à laquelle elles convient leur lecteur repose sur une solide formation scolaire, mais elle n'a de sens que si elle contribue à l'édification de ce que l'on a pris l'habitude aujourd'hui d'appeler la « société civile ». La pratique de l'amitié, ciment de la solidarité humaine, qualifie la sagesse aussi bien que la méditation sur les mystères de la création. A ce titre, la relation entre le maître et l'élève, fortement chargée d'affectivité, tient une place déterminante dans les dispositifs narratifs de ces recueils.

La *Disciplina clericalis* et le *Roman des Sept Sages* laissent trop de place à l'enseignement pour passer pour des romans au sens classique du terme. Mais par contre ils accordent une place trop importante à la fiction et à ses vertus pour être assimilés à des compilations d'exemples rhétoriques ou homilétiques. Sans doute doivent-ils leur originalité à leur ascendance exotique. Pourtant l'idée de concevoir un ouvrage à partir d'une collection de récits épars n'est pas tout à fait inédite dans la littérature classique. Apulée et Pétrone, s'inspirant tous deux de la tradition des fables milésiennes, ont fourni, avec l'*Ane d'or* et le *Satiricon*, des modèles de romans ouvrant sur des narrations secondes. Durant le Moyen Age, la pénétration des recueils orientaux en Occident semble coïncider avec un regain d'intérêt pour ce type d'expérience littéraire. Vers 1180-1190, un clerc anglais de la cour d'Henri II Plantagenêt, Walter Map, rassemble une foule d'anecdotes de toutes origines dans son *De Nugiis curialium*[5]. Les

[4] Les recueils d'*exempla* ont joué, à partir de la fin du douzième siècle, un rôle important dans la diffusion des contes et récits de toutes sortes. Voir les ouvrages de J.-Th. WELTER, *L'Exemplum dans la littérature religieuse et didactique du Moyen Age*, Paris, Toulouse, 1927 et de Fr. TUBACH, *Index exemplorum*, Helsinki, 1969 dont la consultation est facilitée depuis la parution du manuel de J. BERLIOZ et M. A. POLO DE BEAULIEU, *Les exempla médiévaux. Introduction à la recherche*, Carcassone, 1992. L'étude des *exempla* a connu un vaste développement sous l'influence des travaux de Jacques LE GOFF et Jean-Claude SCHMITT. On consultera avec profit le fascicule de la *Typologie des sources de l'Occident médiéval* qui leur est consacré (fasc. 40, «L'*Exemplum*», par C. BRÉMOND, J. LE GOFF et J. C. SCHMITT, Turnhout, 1982).

[5] Voir Walter MAP, *De Nugiis Curialium*, ed. and transl. by M. R. JAMES revised by C. N. L. BROOKE and R. A. B. MYNORS, Oxford, 1983 (l'édition de M. R. James date de 1914). Traduction française : Gautier MAP, *Contes pour les gens de cour*, trad. avec une introd. par Alan Keith BATE, Turnhout, Brepols, 1993.

essais d'acclimatation du roman à tiroir ne resteront d'ailleurs pas sans écho prestigieux dans la littérature occidentale, puisque, à la fin du Moyen Age, Boccace et Chaucer renouvelleront la technique de l'enchâssement narratif. La renommée du *Décaméron* et des *Canterbury Tales*, de même que celle d'Apulée ou de Pétrone, a longtemps porté ombrage au *Roman des Sept Sages*. Pourtant cet ensemble narratif, qui ne peut faire valoir en sa faveur ni le prestige de la latinité ni celui de l'humanisme renaissant, mérite mieux que l'oubli dans lequel il est tenu de la part du grand public. Il se distingue en particulier par l'équilibre presque parfait qui s'y élabore entre les enjeux de l'histoire enchâssante et l'intérêt des récits secondaires.

Du roman oriental à la fable romaine

La plus ancienne version occidentale est sans doute le *Roman des Sept Sages* en vers, rédigé en ancien français dans la seconde moitié du douzième siècle[6]. Ce texte sera adapté en prose dès le début du treizième siècle et jouira d'une faveur ininterrompue jusqu'au XVIe siècle au moins, comme en témoignent de nombreuses éditions anciennes. Dès qu'elle est apparue dans le domaine littéraire européen, l'histoire orientale s'est transformée en une fable relevant de l'antiquité romaine. L'action se déroule sous l'empire, à Rome, à Constantinople ou en Sicile, dans un décor dominé par les merveilles du monde antique. Ce cadre temporel et géographique répond parfaitement à la définition de ce qu'un écrivain français, Jean Bodel, appelle à la fin du douzième siècle la « matière de Rome »[7]. La version occidentale du *Livre de Sindibad* est reçue, selon les termes de l'un des auteurs français qui entreprennent de la raconter, comme une *histoire assez ancienne, qui est extraite de gent païenne*[8]. Une telle désignation conviendrait tout aussi bien aux romans de *Thèbes*, de *Troie* ou d'*Eneas*, qui entre 1155 et 1165, inaugurent le genre romanesque en langue française. Le souvenir des grandes traditions

[6] Voir *Le Roman des Sept Sages de Rome: a critical ed. of the two verse redactions of a twelfth-century romance*, Mary B. SPEER éd., Lexington, Kentucky, French Forum, 1989 (The Edward C. Armstrong monographs on medieval literature, 4).

[7] Le célèbre prologue de la *Chanson des Saisnes* propose une répartition des genres narratifs de son temps en trois grandes classes. La « matière de Rome » rassemble les récits pseudo-historiques relevant de l'Antiquité.

[8] HERBERT, *Le Roman de Dolopathos*, éd. J.-L. LECLANCHE, Paris, 1997, v. 13-14.

narratives antiques liées à la chute de Troie, au désastre thébain et au destin d'Enée détermine la vocation du roman à sa naissance. Ce genre inédit se doit de conjuguer fable et histoire. Il prétend se faire l'écho de l'histoire des cités antiques, tout en réactualisant les grands mythes grecs et latins. Les noms de Virgile, Cicéron, Homère et Platon apparaissent dans les prologues des premiers romans comme autant de cautions d'un projet de renaissance littéraire. En s'emparant de sujets antiques ou supposés tels, les premiers romanciers cherchent à conférer au français le statut d'une langue de culture comparable au latin. Mais ils proposent aussi des intrigues qui, bien plus que celle des chansons de geste, se structurent autour de l'accomplissement d'un destin individuel et laissent place au développement d'un discours amoureux.

Le cadre narratif du *Roman des Sept Sages* offre bien des éléments susceptibles de servir une ambition analogue. Le récit enchâssant retrace les étapes d'une éducation princière. Il s'organise autour d'une intrigue classique du folklore universel, que l'on retrouve dans l'histoire de Phèdre comme dans celle de Joseph et de la femme de Putiphar. Rien de plus facile que de lui donner une coloration romaine. La confrontation de la sagesse et de l'exercice de la royauté fournit les éléments d'une réflexion sur les dangers et les séductions du pouvoir. L'enjeu de cette semaine tragique est aussi l'accession du fils au trône de son père, comme le rappelle souvent le roi qui se désole d'avoir un héritier muet. Ce silence énigmatique, interprété comme une offense à la puissance paternelle, contribue à donner à ce drame l'allure d'un roman familial. D'ailleurs la fable mensongère de la reine pointe, elle aussi, la rivalité entre père et fils, dans sa composante amoureuse cette fois, puisque la femme y devient l'enjeu d'un affrontement œdipien. En accusant son beau-fils de la désirer, la reine produit en fait une version noire de l'histoire de Tristan et Iseut. La passion des amants de Cornouailles, qui constitue une offense à la puissance du roi Marc, époux d'Iseut et oncle de Tristan, repose sur une semblable configuration incestueuse.

Fonction du récit enchâssé : exemple et parabole

Dans le roman français, le combat entre la femme et les sages occupe une place prépondérante. La scène romaine du procès inscrit les récits enchâssés dans une vaste diatribe riche en

invectives qui repose sur une structure rhétorique et utilise avec bonheur les procédés de l'éloquence judiciaire. Certains manuscrits illustrés du *Roman des Sept Sages* en prose font de cette controverse par fables interposées le principe directeur de leur programme iconographique[9]. Chaque récit secondaire est introduit par une miniature qui présente à la fois le narrateur et son récit. Tantôt l'un des sages, tantôt la reine apparaît aux côtés de l'empereur et désigne, sur le second plan de l'image, une petite scène qui résume le conte. Le manuscrit 11190-91 de la Bibliothèque royale de Bruxelles fait alterner les représentations de ces dialogues en insistant sur l'opposition entre les deux séries. Alors que les sages s'adressent au souverain assis sur son trône, la femme parle à son mari dans le secret d'une alcôve (voir planches 2 et 3).

Chaque récit fait pièce à un autre. Les exemples sont efficaces, mais ils sont aussi toujours susceptibles d'être pris en défaut. Les sages ne se privent pas, pour discréditer la reine aux yeux de son mari, de mettre en avant des récits classiques sur les ruses des femmes. L'histoire du puits (Puteus), qui sert encore de toile de fond au *Georges Dandin* de Molière, et celle de la veuve (Vidua), que connaissait déjà Pétrone[10], sont autant de machines de guerre du discours misogyne. Les sages épinglent avec bonheur tout ce qui, dans le comportement des femmes mariées, relève de la ruse ou de l'inconstance. Mais la reine a, quant à elle, de sérieux arguments à faire valoir lorsqu'elle s'efforce de mettre en évidence tout ce que l'attachement à la *clergie* peut receler de vénalité, d'orgueil ou de cupidité. Ses récits produisent des figures de savants, de clercs ou de médecins forts doctes, mais qui détournent à leur profit le fruit de leurs études. Elle raconte ainsi, dans le conte du médecin (Medicus) comment la jalousie d'Hippocrate à l'égard d'un neveu trop brillant a pu conduire le savant au meurtre. Dans un conte où elle fait le portrait des sept sages (Sapientes), elle critique vertement une pratique occulte du savoir qui vise à l'enrichissement personnel des clercs plutôt qu'à l'édification du bien commun.

[9] Le *Roman des Sept Sages* en prose a donné lieu, au cours du XIIIe s., à toute une série de continuations romanesques qui ont été rassemblées, au XIVe et au XVe s., dans de riches manuscrits illustrés. Hans R. RUNTE a consacré une étude aux enluminures de ces beaux volumes («The scribe and miniaturist as reader», dans: *Essays in early French literature presented to Barbara M. Craig*, ed. N. J. LACY and J. C. NASH, York, South Carolina: French Literature publ. Co., 1982, pp. 53-64).

A première vue, le *Roman des Sept Sages* reproduit fidèlement une situation d'énonciation propre à l'éloquence judiciaire. En confiant à des récits exemplaires le soin de corroborer leurs thèses, les sages et la reine se conforment à une pratique fermement établie par les rhéteurs. Dans sa *Rhétorique*, Aristote assigne aux exemples narratifs une fonction argumentative, à titre de preuves inductives[11]. Pourtant la rhétorique exemplaire paraît tourner à vide. La confrontation des adversaires se résume jour après jour à une sorte de match nul. Si l'un des récits se révèle capable de sauver la mise au prince, ce résultat est aussitôt annulé par le conte proposé par la partie adverse et ainsi de suite. Au lieu d'exalter les pouvoirs de la parole persuasive, la scène du procès souligne, par son statisme, la faillite de l'exemple. Le dénouement de la crise ne dépend que fort peu de la qualité démonstrative des récits enchâssés. En réalité, le véritable enjeu du débat n'est pas la culpabilité du prince, mais sa capacité à prendre la parole. C'est seulement lorsque le prince rompt le silence que le récit parvient à son achèvement. La cause instruite par les deux parties est en réalité à double fond. Tout l'intérêt et la saveur, proprement littéraire, de cette situation complexe tient dans le fait que les narrations enchâssées peuvent s'offrir comme l'illustration narrative d'une problématique qui n'est pas celle explicitement désignée par le narrateur. On peut se demander en effet si, tout en interrogeant la prétendue culpabilité du prince, les fables enchâssées ne visent pas à éclairer les causes de son mutisme. La présence, au cœur du procès, d'un motif qui reste mystérieux change toute la portée du débat entre les sages et la reine. Au-delà de la rhétorique de persuasion qui semble en régir l'usage, les récits secondaires visent une situation complexe qu'ils tentent de décrire par les moyens toujours allusifs de l'analogie. Dans la mesure où leur propos intègrent une valeur métaphorique, on peut considérer que les sages et la reine

[10] Il s'agit de l'histoire de la matrone d'Ephèse, que l'on trouve dans le *Satiricon* CXI. De nombreuses versions circulent au Moyen Age, parmi lesquelles on peut citer une fable tirée du recueil de Marie de France et le récit rapporté par Jean de Salisbury, *Policraticus* VIII, 11.

[11] ARISTOTE, *Rhétorique*, 1393. Pour une mise au point sur la valeur rhétorique des *exempla* médiévaux, voir Jean-Yves TILLIETTE, « L'*exemplum* rhétorique : questions de définition », in : *Les Exempla médiévaux : nouvelles perspectives*, sous la dir. de J. BERLIOZ et M.-A. POLO DE BEAULIEU, Paris, Champion, 1998, (Nouvelle Bibliothèque du Moyen Age, 47), pp. 43-65.

recourent au modèle évangélique de la parabole[12]. Les apologues du Christ cherchent à donner une idée d'une réalité, le Royaume de Dieu, qui, par définition, échappe au pouvoir de la représentation. La parabole se structure autour d'une énigme, ce qui est aussi le cas de la fable dans le *Roman des Sept Sages*. Ce type de récit programme le ratage de sa réception aussi bien que sa réussite, ce qui ne saurait évidemment être le cas de l'exemple. L'empereur de Rome, incapable de percer le secret du silence de son fils, se tient dans la position du mauvais entendeur de l'évangile, qui a des oreilles pour entendre, mais ne comprend pas[13]. Du coup, la stratégie narrative du *Roman des Sept Sages* se révèle infiniment plus complexe que celle des recueils d'exempla avec lesquels il partage pourtant bien des récits. Ces vastes compilations qui rassemblent des anecdotes à l'intention des prédicateurs n'attribuent jamais une valeur problématique au sens des récits. Tout l'intérêt des œuvres qui s'inspirent de la tradition des *Sept Sages* est justement de proposer un usage du récit secondaire qui dépasse la simple utilisation pédagogique ou persuasive de l'exemple et contient déjà en germe toute la complexité de la nouvelle[14].

Un roman « grec et latin »

L'exemple du *Roman des Sept Sages* montre que, contrairement à ce que l'on pourrait penser, le latin n'est pas toujours le canal principal par lequel des matières nouvelles pénètrent dans la littérature de l'Occident médiéval. Il n'en reste pas moins que

[12] Nous reprenons ici certaines conclusions présentées dans notre *Temps des fables, le Roman des Sept Sages, ou l'autre voie du roman*, Paris, Champion, 1994 (Nouvelle Bibliothèque du Moyen Age ; 27).

[13] On se reportera, dans les Evangiles synoptiques (Mt 13, 10-16 ; Mc 4, 10-12 ; Lc 8, 9-10), aux raisons que donne Jésus pour expliquer son recours aux paraboles : « Voici pourquoi je leur parle en paraboles : parce qu'ils regardent sans regarder et qu'ils entendent sans entendre ni comprendre ».

[14] Sur la valeur littéraire des recueils d'*exempla* ainsi que les rapports entre *exemplum* et nouvelle voir H.-R. JAUSS, « Une approche médiévale : les petits genres de l'exemplaire comme système littéraire de communication », dans : *La Notion de genre à la Renaissance*, sous la dir. de G. Demerson, Genève, 1984, pp. 35-57; Walter HAUG, « Exempelsammlungen im narrativen Rahmen : vom «Pancatantra» zum «Dekameron»», dans : *Exempel und Exempelsammlungen*, hrsg. Von W. HAUG und Burghart WACHINGER, Tübingen, 1991, pp. 264-287 ; Claude BRÉMOND et Claude CAZALÉ-BÉRARD, «L'*exemplum* médiéval est-il un genre littéraire?», dans: *Les Exempla médiévaux : nouvelles perspectives*, *op. cit.*, pp. 21-42.

l'œuvre dont nous proposons ici la lecture est, quant à elle, bel et bien inscrite dans la latinité. Elle présente d'ailleurs la plus ancienne élaboration de la tradition des sept sages dans cette langue. Il est impossible de savoir par quelles voies un moine de l'abbaye cistercienne de Haute-Seille en Lorraine a pu, dans les dernières années du douzième siècle, avoir accès à l'histoire des sept sages[15]. Réélabore-t-il de son propre chef une version romane ? A-t-il eu accès à la version hébraïque qui présente quelques traits communs avec la sienne ?[16]

Ce texte nous est parvenu grâce à un ensemble de six manuscrits, parmi lesquels le plus ancien, le manuscrit L, conservé à Luxembourg, mérite plus particulièrement notre attention. Daté du XIIIe siècle, ce témoin important a été retrouvé par le premier éditeur du *Dolopathos*, H. Oesterley. Il provient de l'abbaye d'Orval, fort proche de celle de Haute-Seille. Contrairement aux cinq autres manuscrits, plus tardifs et originaires d'Europe centrale, il contient la lettre-dédicace de Jean à Bertrand, évêque de Metz ainsi que le prologue.

Le *Dolopathos* de Jean de Haute-Seille n'était connu, avant 1864, que sur la foi des indications fournies par Herbert, l'auteur français qui, au début du treizième siècle, en a donné une vaste traduction romanesque, le *Roman de Dolopathos*. Dans le prologue de ce texte, publié en 1856 par Charles Brunet et Anatole de Montaiglon, on peut lire que l'histoire de Dolopathos a été composée en latin par un « blanc moine de bonne vie, de Haute-Seille l'abbaye »[17]. Il fallut attendre la contribution d'A. Mussafia[18] pour que le texte latin soit dûment repéré. L'auteur fait part de sa découverte, dans un manuscrit de Vienne (Hofbibl. 4739, XV^{e}s.), d'un récit latin en tout point semblable au roman de Herbert. Cette rédaction ne présente ni la lettre-dédicace du moine Jean à l'évêque Bertrand, ni le prologue. Il n'est

[15] La lettre dédicace de Jean de Haute-Seille, adressée à l'évêque Bertrand de Metz a permis de proposer une datation du texte qui se situerait entre 1184 et 1212.

[16] Voir J. CROSLAND, «*Dolopathos* and the Seven Sages of Rome», *Medium Aevum* 25, 1956, pp. 1-12. Quoi qu'en ait cet auteur, qui postule que Jean de Haute-Seille a pu avoir accès à la version hébraïque, il nous semble que l'intérêt de notre texte réside avant tout dans les écarts qu'il présente par rapport à la vulgate du *Roman des Sept Sages*. C'est cette conviction qui oriente ici l'essentiel de notre commentaire.

[17] L'édition de Charles Brunet et Anatole de Montaiglon a paru dans la « Bibliothèque Elzévirienne ».

[18] « Über die Quelle des altfranzösischen *Dolopathos* », *Sitzungsberichte der Akademie der Wissenschaften in Wien, Philosophische-Historische Klasse, 48,* 1864, pp. 246-267.

donc pas encore possible d'établir la relation qui existe entre ce texte et les indications données par Herbert. Trois ans plus tard, A. Mussafia revient à la charge en annonçant qu'il a repéré deux nouveaux manuscrits, conservés à Prague[19]. Enfin, le premier éditeur de Jean de Haute Seille, H. Oesterley, retrouve le manuscrit ayant appartenu à l'abbaye d'Orval, pillée en 1793, sur la base duquel il établit son édition[20]. Dans la deuxième livraison de la *Romania*, en 1873, Gaston Paris a donné un important compte-rendu de cette édition, au début duquel il reprend le récit de ces découvertes successives. En 1913, Alfons Hilka publie une nouvelle édition du *Dolopathos*, basée sur l'ensemble de la tradition manuscrite. La traduction que nous présentons ici a été élaborée à partir du texte préparé par Alfons Hilka.

Avec son *Dolopathos*, Jean de Haute-Seille propose une lecture cohérente, profondément remaniée en vertu d'un projet littéraire aux contours bien dessinés, de la fable orientale du roi et des sages. Dans sa préface, savamment articulée sur la distinction classique entre récits fabuleux, historiques et vraisemblables, Jean refuse les excès d'une littérature partisane et déplore que l'esprit de flatterie ou l'ardeur polémique emportent certains écrivains au point de leur faire mépriser le conseil d'Horace, qui recommande de « garder un juste milieu ». Cette condamnation véhémente a, bien sûr, pour fonction première d'assurer à Jean une réputation d'impartialité. Mais il n'est sans doute pas indifférent qu'elle apparaisse à l'orée d'un récit qui, dans sa version primitive, tire d'une querelle l'essentiel de son intérêt narratif. En refusant les excès de langage des narrateurs partisans, Jean impose à son œuvre un idéal de bienséance et de cohérence qui préside sans doute aux remaniements importants introduits dans son *Dolopathos*.

La scène se déplace en Sicile, où règne, souverain exemplaire, le roi Dolopathos. La fable enchâssante gagne en ampleur. Le récit s'ouvre sur la jeunesse du monarque et prend le temps de détailler les vertus du prince et les bienfaits de son règne. D'autre

[19] « Beiträge zur Litteratur der *Sieben weisen Meister*. A. Zum lateinischen *Dolopathos* », *Sitzungsberichte der Akademie der Wissenschaften in Wien, Philosophisch-Historische Klasse* 57, 1867, pp. 37-118.

[20] En 1724 déjà, E. Martène avait publié la lettre-dédicace de Jean (*Amplissima Collectio* t. I, 1724, col. 949). A. de Montaiglon connaissait l'existence de ce document, mais ne savait pas s'il servait ou non d'introduction à un récit apparenté au *Sept Sages*. Grâce à la découverte d'Oesterley, la véracité des dires d'Herbert a pu être établie.

part, aux sept sages traditionnels, Jean substitue l'éminente figure de Virgile. Le *Dolopathos* figure parmi les textes phares de la légende du poète latin au Moyen Age. L'auteur de la quatrième églogue, à laquelle on conférait des accents prophétiques, est investi d'un prestige sans égal. La vulgate du *Roman des Sept Sages* s'en fait également l'écho dans la mesure où elle consacre un récit au fameux « miroir de Virgile », construction fabuleuse qui rappelle le phare d'Alexandrie et qui, édifiée par le grand poète pourvu pour la circonstance de compétences architecturales, assure à la ville de Rome une protection magique en signalant toute velléité de fraude publique et privée[21]. Astronome distingué, grammairien hors pair et poète de génie, le Virgile de Jean de Haute-Seille est le maître par excellence, prototype du personnage forgé par Dante[22]. Il initie Lucinien, fils du roi Dolopathos à la pratique des arts libéraux. Virgile se fait le porte-parole d'une tradition humaniste et éclairée qui domine la pensée politique du douzième siècle : le métier de roi s'apprend dans les arcanes de la science. L'apprentissage scolaire de l'élève est longuement décrit. La maîtrise du savoir passe explicitement par l'apprentissage des langues anciennes, le latin, mais aussi le grec, dont l'auteur possède au moins quelques bribes, puisqu'il fait l'exégèse du nom de son héros en précisant : « Ce nom, composé d'un mot grec et d'un latin, signifie *celui qui subit la ruse ou la douleur* ». En insistant ainsi sur le prestige du savoir, Jean de Haute-Seille traduit sur le mode narratif les préceptes des « miroirs du prince », ces traités d'éducation à l'usage des grands de ce monde. Il véhicule l'héritage des grands penseurs qui l'ont précédé, au nombre desquels on retiendra Jean de Salisbury, l'ami de Thomas Becket, évêque de Chartres et auteur du *Policraticus* et du *Metalogicon*.

Le développement et l'amplification de la fable enchâssante permet de dépeindre dans ses moindres détails l'éducation romaine de Lucinien et de décrire la vive affection qui lie le maître et l'élève. En insistant sur l'attachement mutuel de Virgile et de Lucinien, Jean donne une dimension toute nouvelle au thème du silence, dont il déploie toute la charge pathétique. Il fait du mutisme du prince une preuve d'amour et d'obéissance. Lorsque le fils de Dolopathos est rappelé en Sicile par son père,

[21] Il s'agit du récit intitulé « Virgilius » par la critique.
[22] Domenico COMPARETTI, *Virgilio nel medio evo*, Livorno, 1872, 2 vol.

Virgile demande à son élève de rester muet jusqu'au moment où il reverra son maître. En gardant ainsi le silence, l'élève fait la preuve de sa parfaite maîtrise de soi. Le mutisme est une performance ascétique, mais dans le même temps, il devient également une manifestation de deuil. Séparé de Virgile, le jeune homme présente les symptômes de la dépression mélancolique. La justification que Lucinien donne à son refus de prendre la parole corrobore cette interprétation, puisque le prince, dans un message qu'il rédige pour apaiser le courroux de son père, affirme que son mal est dû au chagrin que lui procure la mort récente de sa mère. Alors que la plupart des versions du *Roman des Sept Sages* renoncent à donner au silence une cause vraisemblable, le *Dolopathos* s'attache à conférer une forte valeur affective aux symptômes morbides qui frappent Lucinien. De plus, en motivant le mutisme à la fois par le deuil de la mère et par la séparation d'avec le maître, Jean de Haute-Seille travaille à mettre en évidence le caractère problématique de l'attitude de son héros. L'héritier du roi de Sicile est à la fois un champion de l'endurance et la victime d'une crise psychique. C'est pourquoi le procès du prince peut être lu tout aussi bien comme la mise à l'épreuve des vertus d'un sage que comme la description d'une thérapie.

En regard de la forte présence de Virgile, les sept sages ne sont plus que des émanations anonymes du savoir romain. Ils prennent la relève du maître exemplaire afin d'assurer la défense de Lucinien lorsque celui-ci est injustement accusé par sa belle-mère. Chaque jour, l'un d'entre eux se présente à la cour et négocie avec le roi un répit pour Lucinien en échange d'un récit exemplaire. Leur apparition à la cour de Dolopathos est motivée par leur appartenance à une classe de clercs vagants. Ils voyagent de royaumes en royaumes et collectent des faits divers qu'ils transforment en *exempla*. En explorant le monde dans sa diversité, ils dispensent aussi, comme en retour, un enseignement qu'ils illustrent par le recours à ce trésor narratif accumulé. « Toujours apprenant, toujours enseignant », ils mènent leur quête afin de contribuer au bien de l'humanité et à la paix des royaumes. Ils incarnent ainsi le projet littéraire du moine cistercien. Les contes ne sont plus, comme dans la version romane, les éléments d'un débat entre les précepteurs du prince et la reine, ils ont perdu leur valeur polémique. Ils deviennent l'expression d'une démarche de savoir. Le *Dolopathos* refuse en effet à la reine son

statut de narratrice. Il ne donne plus à entendre les fables enchâssées que comme les effets d'un savoir masculin délivré avec sagesse et générosité par des intervenants neutres et impartiaux. Le trésor de la clergie, inlassablement amassé par des hommes tout dévoués à la science, ne saurait être pris en défaut par les attaques absurdes d'une femme vindicative.

Tout se passe comme si, sous la plume de Jean, le récit subissait une reprise en main cléricale[23]. Là où la vulgate du *Roman des Sept Sages* propose quinze contes répartis en deux séries antagonistes, le *Dolopathos* n'en compte plus que huit, nombre évidemment symbolique qui introduit dans la trame narrative la thématique chrétienne de la résurrection. La guérison du fils devient une genèse du sens. La septuple arrivée des sages, qui donne lieu à une scène sans cesse renouvelée, presque rituelle, prépare l'entrée en scène de Virgile. Le maître vient délivrer son élève, le libère du bûcher et, le revêtant d'habits royaux, l'institue comme successeur de son père. La délivrance du fils scelle la victoire de la science incarnée par le représentant d'une sagesse antique. Mais ce couronnement participe aussi d'une symbolique du salut, car, si Virgile relève son élève condamné à une mort certaine, il opère également sa guérison en permettant, par sa présence, que celui-ci retrouve l'usage de la parole. La signification religieuse de ce scénario est confirmée par le dénouement chrétien du récit. En s'inspirant d'un autre roman à fables enchâssées, l'*Histoire de Barlaam et Josaphat*, Jean de Haute-Seille raconte comment, après la mort de Virgile et du roi Dolopathos, Lucinien est conduit à la conversion par une ultime figure de la sapience, un apôtre chrétien venu prêcher la bonne nouvelle en Sicile. Entre les deux hommes s'engage un dialogue à prétention philosophique, qui reproduit en réalité les lieux communs de l'apologétique chrétienne. Cet ultime enseignement, qui se présente sous un jour semblable à celui des sages et de Virgile, jette à profusion la lumière de la Révélation dans l'esprit de Lucinien.

[23] Mary B. SPEER, « Translatio as *Inventio* : Gaston Paris and « The treasure of Rhampsinitus » (Gaza) in the *Dolopathos* romances », *Transtextualities : of cycles and cyclicity in Medieval French literature*, ed. D. MADDOX and S. STURM-MADDOX, Binghamton, NY, 1996, pp. 14-54.

Le *Dolopathos* propose ainsi une interprétation originale de la fable des sept sages. Le texte de Jean de Haute-Seille gomme les aspérités de la version romane et prive, au nom de la précellence de la clergie, la fable de sa polyphonie en lui assignant une origine énonciative unique. Le cadre romain et antique de la narration reflète plus que jamais une vision idéalisante des pouvoirs de la science et de la philosophie. Pour Jean de Haute-Seille, qui jouit d'une culture latine respectable, le cloître représente manifestement un lieu de culture et d'érudition. Il aspire sans doute à voir les écoles monastiques prendre la relève des établissements scolaires antiques, qu'il imagine dominés par la haute stature d'un philosophe de grande envergure.

Dans les premières années du treizième siècle, l'histoire du roi Dolopathos et des sept sages sera traduite en ancien français pour donner lieu à un roman que l'on peut sans peine qualifier de courtois. Le *Roman de Dolopathos*, dont l'auteur dit se nommer Herbert, reprend le texte de Jean de Haute-Seille et le traduit scrupuleusement pour en faire une œuvre monumentale, longue de près de douze mille vers, dans laquelle se distingue clairement l'inspiration de Chrétien de Troyes. Il apparaît clairement, à la lecture de ce roman, que la série unique des exemples présente aux yeux du traducteur la possibilité de construire une œuvre qui respecte les principes d'une esthétique de l'unité. Dans le *Dolopathos*, les récits enchâssés surgissent tous du même point d'énonciation. Ils s'organisent en une structure cohérente qui leur permet d'entrer en résonance les uns avec les autres. La profusion des contes travaille au dévoilement d'une vérité complexe. Chacun d'entre eux éclaire les enjeux de la fable enchâssante d'un jour qui lui est propre. Les intrigues secondaires travaillent ainsi à donner les clés d'un roman familial.

L'art salvateur de la ruse

Mais quel est donc le contenu de cette sagesse que dispensent les clercs ? Lorsque le hasard de leur pérégrination en fait les témoins du conflit qui oppose Dolopathos à son fils, les sages prêchent la clémence. En racontant l'histoire du lévrier fidèle (Canis), ils dénoncent l'élan aveugle de la colère qui conduit un père malheureux à trucider son chien, qu'il accuse à tort d'avoir dévoré un enfant nouveau-né. Par contre, dans le conte du fils de la veuve (Viduae filius), ils louent la justice d'un souverain

capable de faire droit à une veuve qui vient de perdre son fils sans pourtant faire couler le sang de l'héritier du royaume, coupable du meurtre. Ils se réjouissent de la miséricorde paternelle, mais aussi de la piété filiale, comme dans le cas du jeune homme qui refuse de tuer son père malgré la sévérité d'un édit royal condamnant à mort tous les vieillards (Senex). Enfin, ils prônent en toute chose le recours à la raison contre la soumission aux passions. A la morale éclairée des clercs séculiers, ils mêlent aussi des accents de méditation monastique sur les vertus du silence, par exemple.

Mais ils font également, comme autant d'attributs de la sagesse, la part belle à la ruse, à l'astuce créatrice de sens, capables de tirer d'un mauvais pas les héros des anecdotes. La pointe d'un esprit acéré qui permet d'éviter *in extremis* le glaive du bourreau suscitent leur enthousiasme. Ainsi en va-t-il dans le conte du trésor (Gaza) où l'on voit un voleur tromper à trois reprises son juge, jusqu'à le faire désespérer de sa sagacité. Dans le conte du créancier (Creditor), bâti sur une intrigue comparable à celle du *Marchand de Venise* de Shakespeare, un chevalier imprudent doit à l'intelligence de sa femme d'avoir la vie sauve. La sagacité de l'épouse prend le pas sur la rancune de l'usurier. L'esprit vainc la lettre, comme aussi dans l'histoire du vieillard (Senex) qui permet à son fils, grâce au pouvoir de la métaphore, d'affronter sans mentir ni se déjuger les exigences de son souverain. C'est encore un voleur qui joue un rôle prépondérant dans le sixième récit. Un larron repenti est prié par sa souveraine de raconter les épisodes les plus marquants de sa vie aventureuse. Ce faisant, il pourra préserver la vie de ses fils, coupables d'avoir voulu dérober un cheval de prix. Là encore, l'habileté d'un esprit plein de cautèle fait merveille. Nouvel Ulysse, le brigand peut se targuer d'avoir tenu en échec un cyclope mangeur d'hommes. Il a même réussi à tirer une femme et son enfant des griffes des striges, sorte de sorcières cannibales. En marge des propos volontiers moralisateurs du narrateur, une leçon cohérente semble se dégager de la collection des contes rassemblés par le moine Jean : l'art est salvateur. Lorsqu'elle s'applique à déjouer les pièges tendus par des adversaires animés par l'esprit de vengeance, la ruse ingénieuse écarte tout danger de mort

L'importance donnée à ce thème explique sans doute la présence du conte du trésor parmi les récits des sages. Cette histoire figure également dans le *Roman des Sept Sages*, mais on la

trouve dans la bouche de la reine qui se sert de la figure du voleur impénitent pour dénoncer l'avidité des jeunes gens et leur empressement à vouloir s'emparer des biens de leurs aînés. Autant dire que pour servir les arguments des protecteurs de Lucinien, l'interprétation de ce récit devra subir une véritable mutation. Un tel revirement a de quoi surprendre et mérite que l'on s'y attarde.

Cette histoire, dont on peut lire une version dans l'œuvre d'Hérodote, a été longuement étudiée par Gaston Paris[24]. Elle peut donner lieu à de nombreuses variantes, mais se résume toujours à une lutte acharnée qui oppose un couple de larrons, père et fils, à un roi puissant et bien conseillé. Les malfaiteurs ont dérobé son trésor au souverain, qui tente sans succès d'établir la preuve de leur culpabilité. En qualifiant ce conte d'« épopée de la ruse », Gaston Paris dit assez combien il est difficile de soumettre ce récit à une exégèse morale. Nous sommes en présence d'un type de héros ambigu dans ses rapports aux normes éthiques. Le larron se rapproche du goupil : trompeur universel assimilable au « trickster » ou bouffon divin étudié par les anthropologues, il échappe aux catégories apparemment stables du bien et du mal. Jean insiste sur le fait que les dangers que courent les voleurs aiguisent leur entendement. Les exploits de ces derniers ne se laissent pas qualifier selon des principes de mérite ou de démérite. Aux yeux du roi, leur victime, leur action ne saurait être que criminelle. Mais l'attitude des larrons peut s'appréhender aussi de leur propre point de vue. Dans ce cas, on pourra admirer les sacrifices auxquels consentent le père et le fils pour garder intact leur honneur. Lorsqu'il est pris au piège, le père préfère mourir plutôt que de voir son identité révélée. Il demande à son fils de le décapiter. Au moment où il lui faut à son tour affronter les soupçons royaux, le plus jeune des deux voleurs n'hésite pas à se mutiler puis à tuer son enfant afin de se montrer digne du courage paternel. Le récit s'achève au moment où le fils réussit à offrir une sépulture à son père et où le roi renonce à savoir qui est son voleur. Le récit s'apparente à une enquête, mais, contrairement à la règle imposée par le roman policier moderne, celle-ci n'aboutit pas. Le conte présente une fin ouverte.

[24] Gaston PARIS, «Le Conte du trésor du roi Rhampsinite, étude de mythographie comparée», *Revue de l'histoire des religions*, 55, 1907, pp. 151-187 et 267-316.

Comment cette apologie de la tromperie sera-t-elle mise au service de la défense de Lucinien ? Le second sage s'explique sur le sens qu'il donne à son récit : « Considère, ô roi, combien de fois et de quelle manière ce roi a été trompé. Notre monde est plongé dans des ténèbres d'ignorance si profondes que souvent les choses les plus injustes et les plus fausses semblent aux hommes les plus justes et les plus vraies. » Le conte du trésor sert essentiellement à établir l'absence de lisibilité du monde. Il fait écho au conte du lévrier fidèle qui le précède. L'erreur est de règle ici-bas. Le chevalier qui tue son chien est, comme le roi dépossédé de son trésor, victime des apparences trompeuses. Mais dans la mesure où, dans le second récit, le coupable reste introuvable, le doute devient plus radical encore. C'est la possibilité même de prononcer de manière définitive un verdict de culpabilité qui se trouve mise en question.

Une chape d'obscurité pèse sur chaque événement; rien, en ce bas monde, ne saurait être tenu pour certain, de sorte que, pour ce qui est de l'exercice de la justice, l'esprit doit, en toute chose, prendre le pas sur la lettre. Telle est le sens de la leçon que Virgile prodigue au huitième jour pour justifier la libération de son élève. Les sages n'avaient cessé d'indiquer à Dolopathos que, malgré l'apparente sévérité de la loi qui condamne au bûcher le prince accusé d'un crime de lèse-majesté, c'était encore dans les termes de la loi qu'était inscrit le salut du prévenu. Ils invitaient régulièrement le roi à relire les textes législatifs afin d'y trouver une sentence de clémence. C'est ainsi que le second sage faisait suivre son commentaire du conte du trésor de ce conseil : « Quant à toi, ne te hâte pas trop de décider la perte de ton fils, parce qu'il y a peut-être quelque vérité cachée qui pourra te libérer de la honte et sauver sa vie. » Virgile dévoile le sens de cette injonction répétée. Il rappelle que le sourd et le muet ne sauraient être condamnés à mort faute de pouvoir présenter leur défense. L'action du *Dolopathos* s'apparente donc à une quête de vérité, mais qui ne se fait pas selon les codes d'une lecture fondamentaliste des textes. Les sages et Virgile opposent à une logique de la condamnation leur foi en la capacité salvatrice de l'intelligence perspicace. Ils se font les porte-parole d'un manifeste humaniste éclairé par la révélation chrétienne. Lorsqu'ils plaident en faveur du pardon accordé au fils, ils réclament justice pour un innocent, mais ils s'engagent aussi en faveur d'un jugement libérateur. Leur prise de position se double d'une

profession de foi. Loin de borner leurs ambitions à la défense de Lucinien, ils proclament la victoire du salut sur la damnation. Le procès de Lucinien donne à la parole des sages un accent prophétique. Les adages de la philosophie antique dont ils se réclament en apparence frayent la voie à une prédication de la grâce.

Le plaisir des contes et le cauchemar du démembrement

En témoin avisé des modes de son temps, Jean de Haute-Seille insère dans son roman des histoires dont le scénario plonge dans la tradition des récits fantastiques ou féeriques. La vogue des récits d'origine celtiques, qui font une large place au surnaturel ne se limite pas aux créations littéraires en langue vernaculaire. Certes, les lais bretons et les romans arthuriens sont les principaux véhicules de cette riche matière narrative. Mais les auteurs en langue latine ne sont pas en reste. C'est ainsi que Walter Map s'est emparé de plusieurs contes merveilleux ou terrifiants pour les faire figurer dans son *De Nugiis curialium*. Quant à Jean de Haute-Seille, nous lui devons une intéressante version de l'histoire du géant Polyphème et la première attestation d'une légende lorraine sur les enfances du chevalier au cygne.

Le récit du sixième sage, l'histoire des fils du voleur (Latronis filii) nous entraîne dans un monde peuplé de cyclopes, de géants sanguinaires et de striges, sorte d'ogresses à profil de sorcières[25]. L'itinéraire du larron s'apparente à un cauchemar. Le décor a perdu toute trace d'urbanité, laissant le héros en proie à une terreur primitive[26]. Prisonnier du cyclope qui cherche à le dévorer, le voleur gagne sa liberté en mutilant sa main pour en arracher un anneau magique qui le retient auprès de son persécuteur. Le recours au fantastique permet que s'expriment la peur de la mort et la hantise du démembrement qui traversent les autres récits ainsi que la fable enchâssante. Mais la comparaison du héros rusé au bouffon divin trouve aussi en ce point sa limite.

[25] La strige, créature ailée, passait dans l'Antiquité pour une sorte de vampire (*cf.* Pline, 11, 232, Ovide, *Fastes*, 6, 131-140, Stace, *Thébaïde*, 3, 511, Pétrone, *Satiricon*, 63, Isidore de Séville, *Etymologies* XII, 7, 42).

[26] Les récits du larron s'apparentent, par leur noirceur, aux rencontres infernales, métamorphoses terrifiantes et apparitions surnaturelles dont Apulée et Pétrone farcissent leurs romans. Le conte de loup-garou rapporté par Nicéros dans le *Satiricon* (LXI-LXII) ainsi que les aventures de Lucius chez les brigands ont pour fonction de confronter les héros avec les puissances de la mort.

La ruse n'est pas, pour Jean de Haute-Seille, l'occasion d'une jouissance gratuite. Les fables enchâssées ont beau reprendre à leur compte les innombrables subterfuges des fabliaux, les trompeurs ont beau faire montre d'une roublardise digne de Renart, dans le *Dolopathos* le bon tour a un prix, celui du sang. Dans le second épisode du septième récit, la portée de ce sacrifice devient plus patente encore. Lorsque le malheureux va jusqu'à subir en silence l'ablation d'un morceau de sa cuisse, il se fait le sauveur de son prochain, lui qui préserve la vie d'un jeune enfant et de sa mère au prix de sa propre chair. Le larron devient une figure christique.

Avec le huitième récit par contre, nous entrons dans un univers féerique, dans lequel les images sanglantes s'atténuent. Une fée y offre sa virginité à un jeune chevalier. Des enfants cygnes, issus de cette union, mènent une vie sauvage, mais paisible. La métamorphose a pris le pas sur la mise à mort brutale.

Le conte des cygnes (Cygni) ne relève pas du même type de récits que les autres fables enchâssées dans le *Dolopathos*. Il ne s'agit plus ici d'un apologue savant, mais d'un conte folklorique. Cette histoire apparaît dans la légende du « Chevalier au Cygne » (Lohengrin) pour expliquer le compagnonnage du héros avec le cygne, qui n'est autre que le seul de ses frères à n'avoir pu être délivré de son apparence animale. En ce qui concerne le *Dolopathos*, notre surprise est grande de découvrir le conte des enfants cygnes dans une position symboliquement valorisée, à la fin d'une semaine tragique, venant comme couronner un itinéraire d'éducation et de guérison à la fois. Pour quelle raison puiser dans le fond des contes de bonnes femmes pour clore la série des fables des sept sages ?

Cette histoire semble s'intéresser avant tout aux rapports entre nature et culture, dans des termes tout à fait hétérogènes aux histoires de ruse qui la précèdent[27]. Cette orientation originale permet de mettre au jour une thématique que la focalisation sur la problématique du savoir avait voilée. En fait, le conte des sept cygnes entretient surtout des rapports très clairs avec l'histoire cadre. Les aventures des enfants cygnes reprennent, sur un mode fabuleux, l'itinéraire de Lucinien. Arrachés dès le berceau à l'univers maternel, ils vivent leur enfance sous l'égide d'un bon

[27] Voir Claude ROUSSEL, «Le conte et le mythe: histoire des enfants-cygnes», *Frontières du Conte*, éd. Marotin, Paris, CNRS, 1982, pp. 15-24.

ermite, philosophe et nourricier; transformés en cygnes par la mauvaise femme, ils reviennent, muets, vivre dans la proximité de leur père. Il faudra une enquête de leur père et le récit de leur sœur pour leur rendre leur identité humaine et sociale. Le conte retrace l'accession des jeunes enfants au monde des adultes, qu'il symbolise par une métamorphose : de bêtes, ils deviennent hommes et d'animaux muets, sujets parlants. En rupture avec le propos des autres contes, le conte des cygnes présente une sorte de mise en abyme de l'histoire enchâssante. Celle-ci peut être lue, nous le découvrons grâce au septième récit, comme l'accomplissement d'un passage à l'âge d'homme. Les contes ne s'adressent pas seulement à Dolopathos pour le convaincre de renoncer à une morale vengeresse, ils constituent aussi un appel à Lucinien, en vue de le sortir de son silence. Rappelons à ce propos que l'épisode final proposé par Jean, récit de conversion inspiré du *Roman de Barlaam et Josaphat*, introduit dans le roman une dimension spirituelle et fait de l'histoire du fils muet un récit de structure initiatique, comparable, dans un contexte chrétien, à l'initiation du héros des *Métamorphoses* d'Apulée, Lucius (on pourrait rêver sur la proximité de ce nom avec celui de Lucinius), aux mystères isiaques.

La misogynie, une problématique protéiforme

La veine du *Roman des Sept Sages* se caractérise, c'est un fait indéniable, par une foncière misogynie. L'origine orientale du récit y est pour beaucoup, évidemment, mais les auteurs médiévaux issus de la chrétienté latine ne sont pas en reste lorsqu'ils s'emparent de ce schéma narratif. Pourtant la question de la dénonciation du caractère pervers des femmes reste éminemment labile. Elle peut se greffer, au gré des convictions de celui qui l'énonce, sur des arguments d'orientation fort divergente. La vocation monastique de Jean de Haute-Seille le conduit à condamner avant tout la femme comme tentatrice. Son personnage de fils muet et chaste incarne un idéal d'ascétisme monastique. La reine, dont le rôle est considérablement réduit par rapport à la vulgate du *Roman des Sept Sages*, n'agit que de manière très discrète dans le champ du savoir ou de la politique. Sa condamnation ne repose donc pas sur la dénonciation de ses talents d'intrigante. Lorsque Lucinien est confié à sa belle-mère, la jeune patricienne récemment épousée par Dolopathos ne paraît pas

obéir à des motifs hostiles. Son portrait, tout en étant greffé sur un fond d'irrépressible méfiance à l'égard des femmes, trahit une fascination pour la beauté féminine en tant qu'elle participe à une esthétique de la splendeur.

Contrairement à Walter Map, Jean de Haute-Seille ne traite pas l'univers curial par l'ironie. Ses tableaux de Palerme et de la Sicile ont pour fonction de faire l'éloge de la magnificence du roi Dolopathos et de l'opulence de son règne. La splendeur des palais et l'éclat des vêtements d'apparat sont décrits avec délectation lors de la grande scène du retour de Lucinien à Palerme. La cour sicilienne apparaît comme un lieu d'exercice du pouvoir digne de toutes les louanges et un modèle d'harmonie esthétique. Il ne s'agit pas pour le moine de présenter une satire de la vie politique. Bien au contraire, tout, dans son style, relève de la tradition encomiastique.

Pourtant le silence de Lucinien introduit un élément de discordance dans ce tableau idéal. Le chagrin, la solitude, le désarroi, mais l'ascétisme aussi, viennent prendre pied dans cet univers de la dépense et de la joie, de l'harmonie. A la débauche musicale du cortège du père répond l'allure silencieuse de la troupe du fils. La rencontre avec la reine est traitée dans cette veine. La cause du mutisme de Lucinien est vite repérée par les amis du roi. La dépression du fils endeuillé doit recevoir un traitement adéquat. Les caresses des femmes, la musique, les jeux et les divertissements devront tirer le malade de son abattement. Dans la tradition médicale, les plaisirs de Vénus sont réputés capables de vaincre le plus noir chagrin. Les desseins de la reine, au moment où elle prend son beau-fils en charge, ne vont pas au-delà de ce projet thérapeutique. La femme de Dolopathos n'a pas le cynisme de la reine du *Roman des Sept Sages* qui affirme froidement que le fils, plus jeune, plus séduisant que son père, lui plaît infiniment. C'est malgré elle, échauffée par le climat érotique qu'elle entretient autour du prince en l'incitant à goûter l'amour avec les plus belles filles du royaume, et aiguillonnée par la chasteté étonnante de Lucinien, qu'elle en viendra à s'offrir elle-même. Elle succombe alors à l'amour. Le désir la presse et les résistances du jeune homme poussent sa patience à bout. La peinture du désarroi de la belle amoureuse est haut en couleurs et renvoie sans nul doute aux descriptions, inspirées d'Ovide, que les auteurs des romans contemporains donnent des tourments de l'amour. La reine a recours aux philtres et aux

enchantements pour arriver à ses fins, mais en vain. L'ombre d'Iseut plane fugitivement sur cette femme entraînée malgré elle dans une passion incestueuse, mais c'est la fureur de Médée qui s'avère être le modèle explicite de ce criminel dépit amoureux. Ce n'est donc pas tant le délabrement des mœurs d'une cour pervertie qui est en cause dans les épreuves que doit affronter Lucinien que l'engrenage pervers des passions humaines et surtout la faiblesse du tempérament féminin incapable de résister aux attraits de la chair. Si le personnage de la jeune reine victime de Vénus est moins noir que celui de la reine velléitaire du *Roman des Sept Sages*, la misogynie du moine n'en est pas moins radicale. Le statut de son personnage est amoindri par le fait que son rôle est considérablement réduit. Dans la vulgate, la reine accède par instant à une véritable dimension tragique. Certains de ses récits laissent entrevoir le point de vue désabusé d'une jeune épouse affligée d'un vieux barbon de mari[28]. La femme de Dolopathos, par contre, est une victime de la luxure. Sa rage destructrice paraît d'autant plus nocive que la malheureuse créature se condamne elle-même à cause de son lâche entraînement au péché. Les diatribes de Jean contre les femmes sont d'une extrême violence. Elles sont investies d'une autorité d'autant plus grande qu'elles sont placées dans la bouche des sages. Les propos de Virgile rassemblent nombre de poncifs du discours misogyne. Le récit qu'il choisit de proposer à la cour au moment de délivrer son élève, le conte du puits (Puteus), figure parmi les classiques du registre antiféministe.

Pourtant c'est justement cette version-là qu'Herbert choisit de traduire en français pour en faire un roman fort proche de l'esthétique courtoise. L'auteur français a certainement été séduit par l'univocité de l'œuvre de Jean par contraste avec les effets de discordance produits par le *Roman des Sept Sages*. La louange de l'espace curial et la fascination pour la sagesse romaine se prêtent également à un projet romanesque qui s'inscrit très clairement dans le prolongement des œuvres de Chrétien de Troyes. La légende de Virgile n'est sans doute pas le moindre intérêt que l'on pouvait trouver à ce récit. Herbert entreprend néanmoins

[28] Voir Yasmina FOEHR-JANSSENS, « Une recluse fort (peu) courtoise, destin d'une anecdote dans le *Roman des Sept Sages* », dans *The Court and cultural diversity*, selected papers from the eighth triennal Congress of the ICLS, ed. by E. MULLALLY and J. THOMPSON, Cambridge, Brewer, 1997, pp. 385-394.

de donner une nouvelle dimension au discours amoureux dans son œuvre. Cette modification ne touche pas l'histoire enchâssante, quoique le portrait de la jeune reine fasse écho à ceux des héroïnes des romans arthuriens. Mais sur le plan des fables enchâssées, Herbert saisit toutes les occasions qui lui sont données pour introduire des scènes d'amour. Il complète le conte du trésor (Gaza) pour le faire se clore sur le mariage du voleur avec la fille du roi. Il transforme l'intervention finale de Virgile en greffant sur le conte du puits l'histoire d'une belle recluse mal mariée (Inclusa).

Curieusement, ces interventions, qui peuvent paraître massives, ne défigurent pas totalement le roman original. C'est que, par place, le texte de Jean fournissait déjà le portrait d'une douceur, d'une intelligence féminine et parfois même laissait entendre les plaintes d'une femme injustement traitée. Dans le conte du créancier, l'épouse dévouée qui préfigure la Portia de Shakespeare et certaines héroïnes de Boccace, se distingue par un esprit délié et une ferme volonté de voler au secours de son mari. La fée du conte des cygnes est une victime innocente et sa fille, gardienne de ses frères changés en cygnes, fait montre d'une sainte innocence et d'une touchante compassion.

En outre, on peut percevoir dans cette série un sème récurrent qui porte sur la sollicitude d'une femme pour ses proches. Quelque chose de l'amour d'une mère pour ses enfants peut se lire dans l'action salvatrice de l'héroïne de conte du créancier à l'égard de son mari ainsi que dans la fidélité de la sœur vis-à-vis de ses frères métamorphosés en cygnes à qui elle apporte chaque jour la nourriture dont ils ont besoin. C'est encore à la tendresse maternelle que le nourrisson du conte du lévrier doit d'être retrouvé sain et sauf. Jean fournit de ce récit une version particulièrement favorable au personnage féminin[29]. C'est elle qui, de retour à la maison et découvrant le spectacle lamentable de son mari, l'épée sanglante à la main, devant le cadavre de son lévrier décapité, s'approche du berceau renversé par la lutte, le retourne et s'empare de l'enfant sain et sauf pour le porter à son

[29] Voir Yasmina FOEHR-JANSSENS, « Le chien, la femme et le petit enfant », *Vox romanica* 52, 1993, pp. 147-163 et Mary B. SPEER, « The prodigal knight, the hungry mother, and the triple murder : mirrors and marvels in the *Dolopathos* dog story», *The Court and cultural diversity*, selected papers from the eighth triennal Congress of the ICLS, ed. by E. MULLALLY and J. THOMPSON, Cambridge, Brewer, 1997, pp. 375-383.

sein. Ce geste découvre du même coup le corps du serpent, et dénonce l'injustice du père, commise dans un accès de folle colère. Enfin, le conte du fils de la veuve vient compléter ce tableau. Une pauvre femme éplorée crie vengeance pour le meurtre de son fils, mais se voit gratifiée, en lieu et place du prix du sang, de l'attachement filial du prince héritier. Tout se passe comme si, à l'insu même des intentions manifestes d'un moine imbu de ses préjugés antiféministes, l'orientation générale du récit, la quête d'une justice bienveillante, venait miner les bases du discours misogyne. Comme si on ne pouvait à la fois prôner la clémence, le pardon, louer le dénuement et maintenir sans faille une logique de condamnation unilatérale de la gent féminine. La polyphonie des contes a peut-être raison, en cette matière, des présupposés du discours clérical.

NOTE SUR LE TEXTE LATIN

Nous reproduisons sans modification l'édition qu'Alfons Hilka a publiée en 1913 à Heidelberg pour la « Sammlung mittellateinischer Texte ». Les chiffres qui apparaissent entre crochets dans le texte renvoient à la pagination de l'ouvrage original.

BIBLIOGRAPHIE

ÉDITIONS :

JOHANNIS DE ALTA SILVA, *Dolopathos sive de rege et septem sapientibus*, hrsg. von H. Oesterley, Strasbourg, 1873 (Réimpr. Genève, Slatkine, 1978)

JOHANNIS DE ALTA SILVA, *Dolopathos sive de rege et septem sapientibus*, hrsg. und erklärt von A. Hilka, Heidelberg, 1913 (Historia septem sapientum, II) (Sammlung mittellateinischer Texte).

TRADUCTIONS :

JOHANNES DE ALTA SILVA, *Dolopathos or the King and the Seven Wise Men*, translated by B. B. Gilleland, Binghamton, New York, 1981

« LES ENFANTS-CYGNES » dans : *Formes médiévales du conte merveilleux*, textes traduits et présentés sous le dir. de Jacques Berlioz, Claude Brémond et Catherine Velay-Vallantini, Paris, Stock, 1989, pp.141-154.

TEXTES :

APULÉE, *Les Métamorphoses*, texte établi par D. S. Robertson et trad. par P. Vallette, 4e tirage, Paris, Belles Lettres, 1972, 3 vol. [première éd. 1940].

ÉTIENNE DE BOURBON, *Anecdotes historiques, légendes et apologues tirés du recueil inédit d'Etienne de Bourbon*, publ. par A. Lecoy de la Marche, Paris, 1877.

HERBERT, *Le Roman de Dolopathos*, édition publiée par Jean-Luc Leclanche, Paris, Champion, 1997, 3 vol.

HÉRODOTE, *Herodoti Historiae* recognovit brevique adnotatione critica instruxit C. Hude, editio tertia, Oxonii, e typographeo

Clarendoniano, 1975 (Scriptorum classicorum Bibliotheca Oxoniensis) 2 vol. [première publ. 1927].

JEAN DE SALISBURY, *Ioannis saresberiensis episcopi carnotensis Metalogicon* libri III, recognovit et prolegomenis, apparatu critico, commentario, indicibus instruxit C. Webb, Oxonii, 1929.

JEAN DE SALISBURY, *Ioannis saresberiensis episcopi carnotensis Policratici sive De nugis curialium et vestigiis philosophorum* libri VIII, recognovit et prolegomenis, apparatu critico, commentario, indicibus instruxit C. Webb, Oxonii, 1909, 2 vol.

Le Roman des Sept Sages de Rome: a critical ed. of the two verse redactions of a twelfth-century romance, Mary B. Speer éd., Lexington, Kentucky, French Forum, 1989 (The Edward C. Armstrong monographs on medieval literature; 4).

PIERRE ALPHONSE, *Disciplina clericalis*, éd. A. Hilka und W. Söderhjelm, Helsingfors, 1911.

PÉTRONE, *Le Satiricon*, texte établi et trad. par A. Ernout, 6e tirage, Paris, Les Belles Lettres, 1967 [première éd. 1923].

MAP, Gautier, *De Nugiis Curialium*, ed. and transl. by M. R. James revised by C. N. L. Brooke and R. A. B. Mynors, Oxford, 1983.

MAP, Gautier, *Contes pour les gens de cour*, trad. avec une introd. par Alan Keith Bate, Turnhout, Brepols, 1993.

ÉTUDES:

BERLIOZ, Jacques « Virgile dans la littérature des *exempla* », dans: *Lectures médiévales de Virgile*: actes du Colloque organisé par l'Ecole française de Rome (Rome, 25-8 octobre 1982), Rome, 1985, pp. 65-120.

BERLIOZ, Jacques et POLO DE BEAULIEU, Marie-Anne, *Les exempla médiévaux. Introduction à la recherche*, Carcassone, 1992.

BRÉMOND, Claude, LE GOFF, Jacques et SCHMITT, Jean-Claude, *L'Exemplum*, Turnhout, 1982, (Typologie *des sources de l'Occident médiéval*; fasc. 40).

BRÉMOND, Claude et CAZALÉ-BÉRARD, Claude, « L'*exemplum* médiéval est-il un genre littéraire ? », dans : *Les Exempla médiévaux : nouvelles perspectives*, *op. cit.*, pp. 21-42.

CHAUVIN, Victor, *Bibliographie des ouvrages arabes ou relatifs aux arabes publiés dans l'Europe chrétienne de 1810 à 1885*, 1892-1909, 11 fascicules.

COMPARETTI, Domenico, *Richerche interno al Libro di Sindibad*, Milan, 1869.

COMPARETTI, Domenico *Virgilio nel medio evo*, Livorno, 1872, 2 vol.

CROSLAND, Jessie, «*Dolopathos* and the Seven Sages of Rome», *Medium Aevum* 25, 1956, pp. 1-12.

FOEHR-JANSSENS, Yasmina, « Le chien, la femme et le petit enfant », *Vox romanica* 52, 1993, pp. 147-163.

FOEHR-JANSSENS, Yasmina, *Le Temps des fables, le Roman des Sept Sages, ou l'autre voie du roman*, Paris, Champion, 1994 (Nouvelle Bibliothèque du Moyen Age ; 27).

FOEHR-JANSSENS, Yasmina, « Une recluse fort (peu) courtoise, destin d'une anecdote dans le *Roman des Sept Sages* », dans *The Court and cultural diversity*, selected papers from the eighth triennal Congress of the ICLS, ed. by E. Mullally and J. Thompson, Cambridge, Brewer, 1997, pp. 385-394.

GILLELAND, B. Bradely « The *Dolopathos* of Johannes de Alta Silva: a new evaluation », dans *Studies on the Seven Sages of Rome, op. cit.*, pp. 32-42.

GOEDEKE, Karl, « Liber de septem sapientibus », *Orient und Occident* 3, 1866, pp. 385-423.

GRIMM, Wilhelm, « Die Sage von Polyphem », *Abhandlungen der konig. Akademie der Wissenschaften zu Berlin*, 1857, pp. 1-30.

HAUG, Walter, « Exempelsammlungen im narrativen Rahmen : vom « Pancatantra » zum « Dekameron » », dans : *Exempel und Exempelsammlungen*, hrsg. Von W. HAUG und Burghart WACHINGER, Tübingen, 1991, pp. 264-287

JAUSS, Hans-Robert, « Une approche médiévale : les petits genres de l'exemplaire comme système littéraire de communication », dans : *La Notion de genre à la Renaissance*, sous la dir. de G. Demerson, Genève, 1984, pp. 35-57

KRAPPE, Alexander H., « Studies in the *Seven Sages of Rome* », *Archivum Romanicum* 8, 1924, pp. 386-407; 9, 1925, pp. 345-365; 11, 1927, pp. 163-176; 16, 1932, pp. 271-282; 19, 1935, pp. 213-226.

LOISELEUR-DESLONGCHAMPS, Auguste, *Essai sur les Fables indiennes et sur leur introduction en Europe*, Paris, Techener, 1838.

MUSSAFIA, Adolf, « Über die Quelle des altfranzösischen Dolopathos », *Sitzungsberichte der Akademie der Wissenschaften in Wien, Philosophische-Historische Klasse* 48, 1864, pp. 246-267.

PARIS, Gaston, Compte-rendu de H. Oesterley, *Dolopathos sive de Rege et Septem Sapientibus*, *Romania* 2, 1873, pp. 481-503.

PARIS, Gaston, *Les Contes orientaux dans la littérature française du Moyen Age*, Paris, A. Franck, 1875.

PARIS, Gaston, « La légende de Trajan », *Bibliothèque de l'École des Hautes Etudes. Sciences philologiques et historiques*, 1878, pp. 261-298.

PARIS, Gaston, « Le Conte du trésor du roi Rhampsinite, étude de mythographie comparée », *Revue de l'histoire des religions*, 55, 1907, pp. 151-187 et 267-316.

RÖHRICH, Lutz, « Die mittelalterlichen Redaktionen des Polyphem-Märchens », dans: *Sage und Märchen*, Freiburg, Bâle, Vienne, 1976 [première publ. *Fabula* 5, 1969, pp. 48-71].

ROUSSEL, Claude, « Le conte et le mythe: histoire des enfants-cygnes », dans: *Frontières du Conte*, éd. Marotin, Paris, CNRS, 1982, pp. 15-24.

RUNTE, Hans R., « The scribe and miniaturist as reader », dans: *Essays in early French literature presented to Barbara M. Craig*, ed. N. J. Lacy and J. C. Nash, York, South Carolina: French Literature publ. Co., 1982, pp. 53-64.

SCHMITT, Jean-Claude, *Le Saint Lévrier: Guinefort, guérisseur d'enfants depuis le 13e siècle*, Paris, 1979.

The Seven Sages of Rome and the Book of Sindbad: an analytical bibliography, H. R. Runte, J. K. Wikeley, A. J. Farrell, with the collab. of the Society of the Seven Sages, New York, Garland, 1984, (Garland reference Library of the humanities; 384).

SPEER Mary B., « The prodigal knight, the hungry mother, and the triple murder : mirrors and marvels in the *Dolopathos* dog story», dans: *The Court and cultural diversity*, selected papers from the eighth triennal Congress of the ICLS, ed. by E. Mullally and J. Thompson, Cambridge, Brewer, 1997, pp. 375-383.

SPEER Mary B., « Specularity in a formulaic frame romance : the Faithful Greyhound and the *Roman des Sept Sages* », dans: *Literary Aspects of courtly culture*, ed. D. Maddox and S. Sturm-Maddox, Cambridge, 1994, pp. 231-240.

SPEER Mary B., « Translatio as *Inventio : Gaston Paris and «*The treasure of Rhampsinitus» (Gaza) in the *Dolopathos* romances», dans: *Transtextualities : of cycles and cyclicity in Medieval French literature*, ed. D. Maddox and S. Sturm-Maddox, Binghamton, NY, 1996, pp. 14-54.

Studies on the Seven Sages of Rome and other essays in medieval literature dedicated to the memory of Jean Misrahi, ed. by H. Niedzielski, H. R. Runte, W. L. Hendrickson, Honolulu, Educational Research Associates, 1978

STUDEMUND, Wilhelm, « Zu Johannes de Alta Silva *De rege et septem sapientibus*, zweiter Artikel », *Ztschr. f. deutsches Alterthum* 18, 1875, pp. 221-249.

TILLIETTE, Jean-Yves, « L'*exemplum* rhétorique : questions de définition », dans : *Les Exempla médiévaux : nouvelles perspectives*, sous la dir. de J. BERLIOZ et M.-A. POLO DE BEAULIEU, Paris, Champion, 1998, (Nouvelle Bibliothèque de Moyen Age ; 47), pp. 43-65.

TUBACH, Frédéric, *Index exemplorum*, Helsinki, 1969.

WELTER, J.-Th., *L'Exemplum dans la littérature religieuse et didactique du Moyen Age*, Paris, Toulouse, 1927.

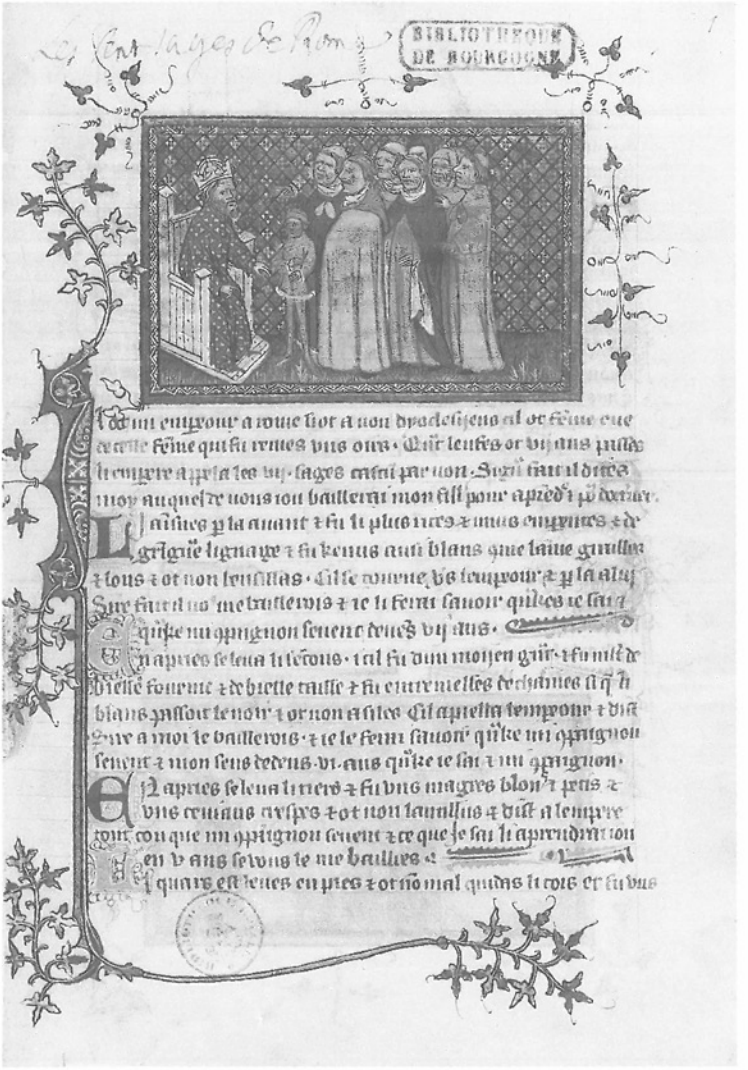

Planche 1
Bruxelles, Bibliothèque royale 11190-91, fol. 1r:
Le roi confie son fils aux sept sages.

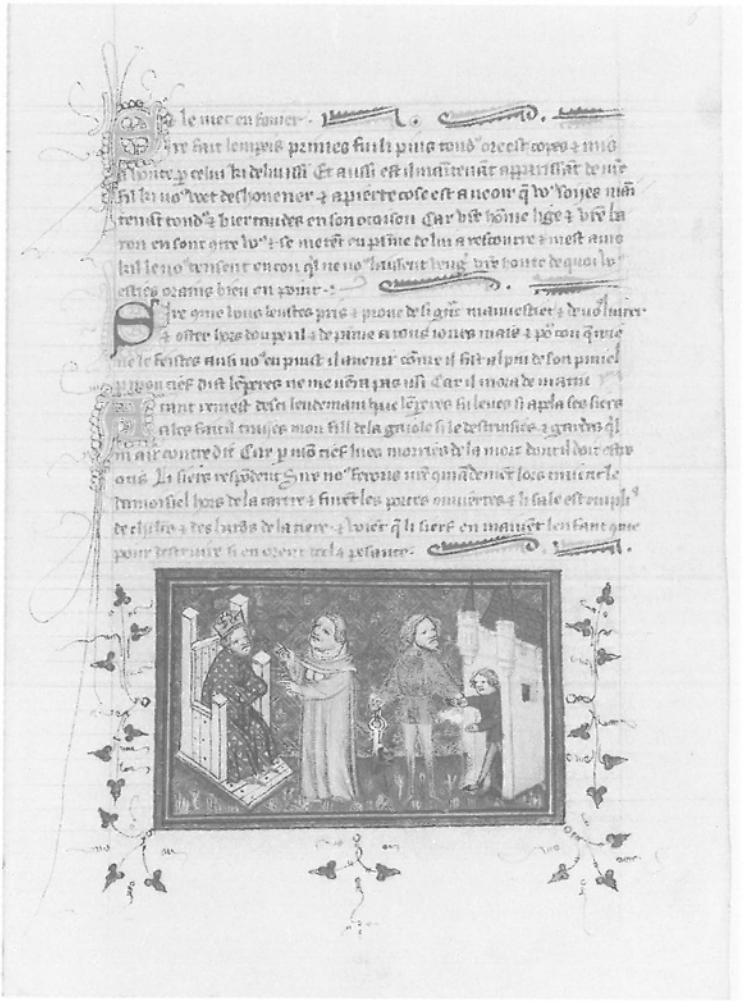

Planche 2
Bruxelles, Bibliothèque royale 11190-91, fol. 6r :
Entretien du roi et d'un sage.

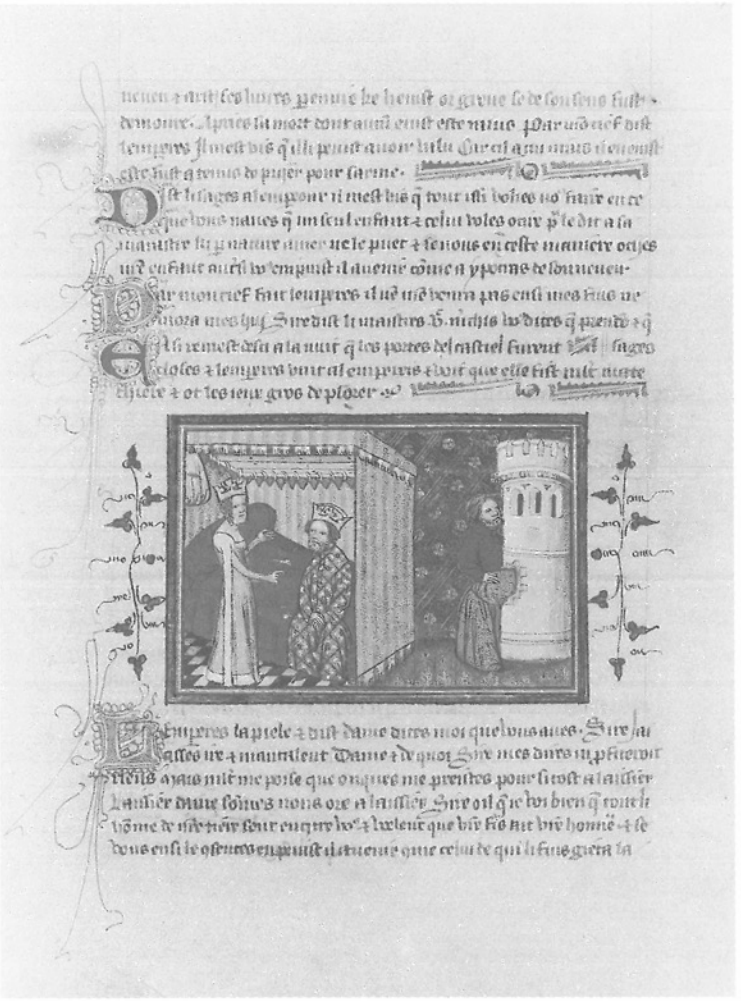

Planche 3
Bruxelles, Bibliothèque royale 11190-91, fol. 11r:
La reine raconte le conte du trésor (Gaza).

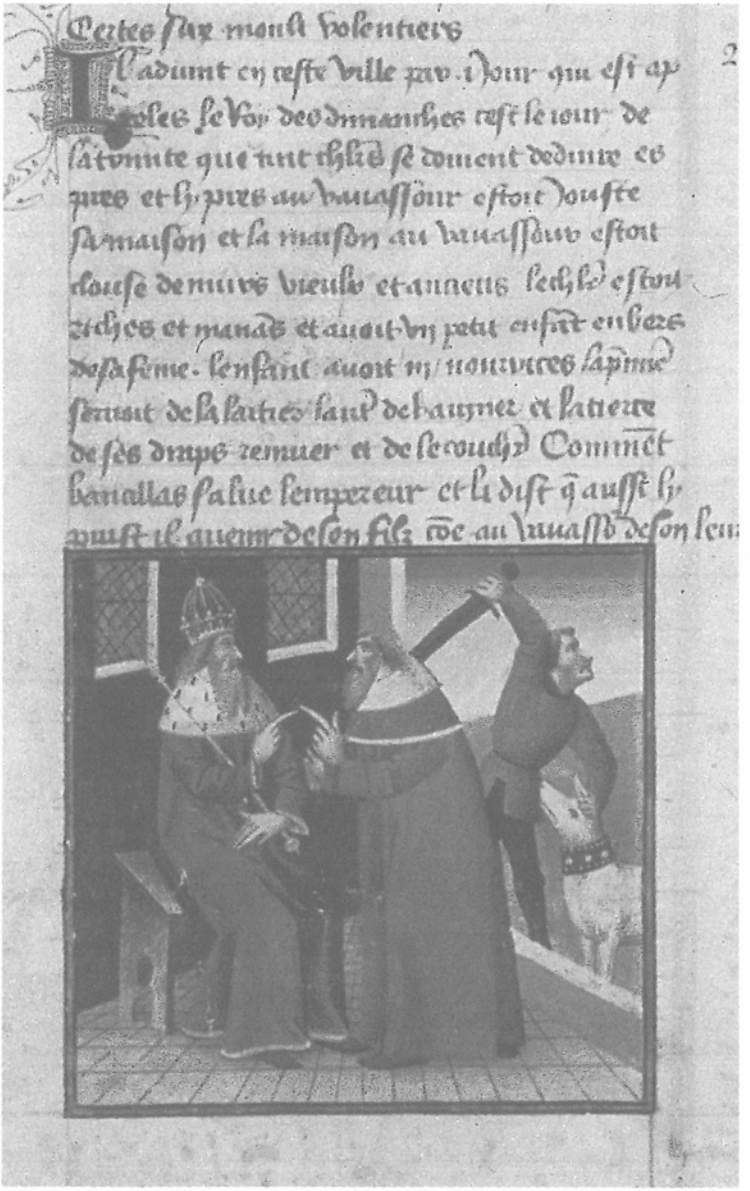

Planche 4
Paris, Bibliothèque nationale, fr. 93,
Roman des sept Sages en prose, fol. IV r. : Le conte du lévrier (Canis).

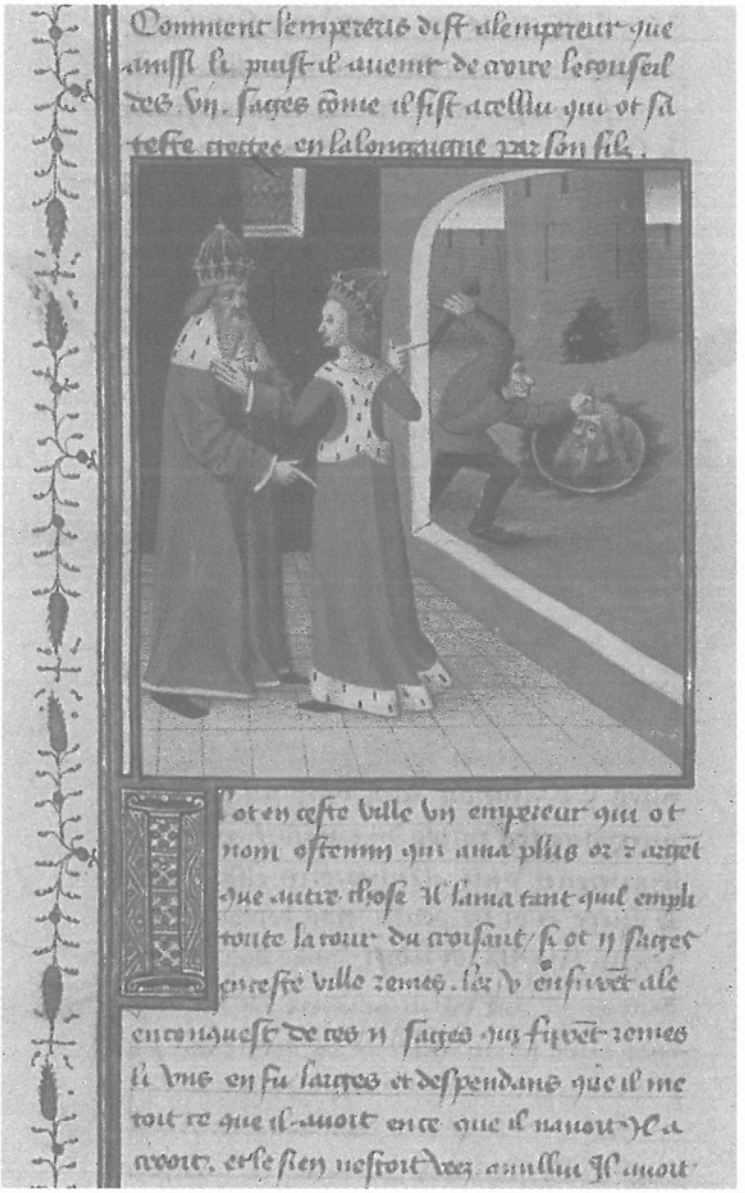

Planche 5
Paris, Bibliothèque nationale, fr. 93, *Roman des sept Sages* en prose, fol. VI v. : Le conte du trésor (Gaza).

Planche 6
Paris, Bibliothèque nationale, fr. 93,
Roman des sept Sages en prose, fol. XI v. : Débat des sages et de la reine.

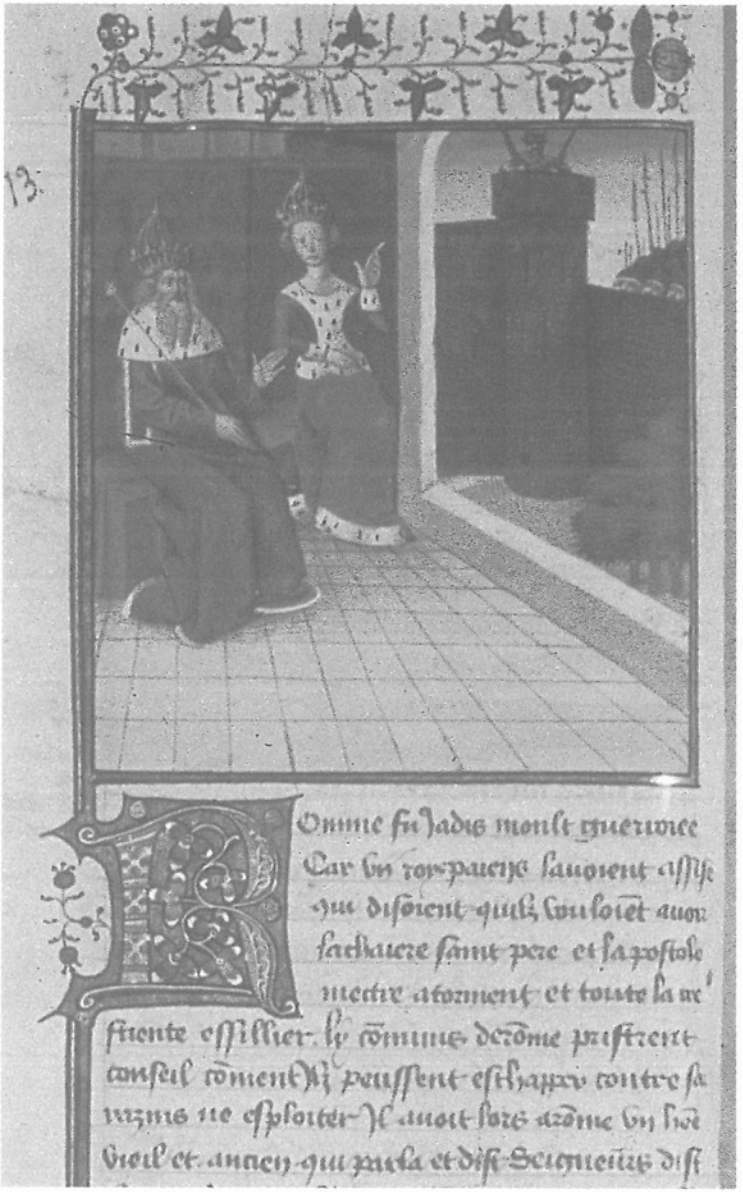
13.
Omme fu adis moult grieruice
Car vn roy paens sauoient assis
que disoient quil vouloit auoir
sachacre sainct pere et sa papaste
mectre a torment et toute la re
stiente essillier. le comme derome prisirent
conseil coment il peussent estrapper contre sa
vzuns ne esploiter. Il auoit lors a rome vn hoe
vieul et antien qui parla et dist Seigneurs dist

Planche 7
Paris, Bibliothèque nationale, fr. 93, *Roman des sept Sages* en prose, fol. XIIII v.: Le conte de la belle recluse (Inclusa).

Cy cõmence lhystoire des sept sages de rõme

Cõme Dyoclecian filz de poncianus lẽpereur fut cõmis aux sept maistres et sages de rõme pour estre instruit en sciẽce apẽs la mort de sa mere. Le pmier.c.

Oncianus lẽpereur regna en la cite de rõme grãdemẽt sage lequel print a fẽme la fille dũg roy belle et treſgracieuſe. laq̃l le il ayma fort. et de laq̃lle il eut vng treſ beau filz au q̃l il mist nom Dyoclecian. Cestuy enfant croissoit fort et estoit de chascun ayme. Et q̃t il fut en leage de sept ãs la royne ſa mere fut malade mul/ques a la mort laq̃lle ꝑsiderãt q̃ nullemẽt ne pouoit guarir trãsmist a lẽpeur vng messager hastiuemẽt pour la venir veoir. Lempereur vint a elle icõtinẽt. puis luy dist la royne. Mon treſſouuerain et treſredoubte seigneur et mari ie suis fort malade et oppreſſee de maladie de laq̃lle nullemẽt ne puys guarir. pour quoy. treſhũblemẽt ie vous fais vne petite demãde laq̃lle vo⁹ me ottroperes sil vo⁹ plaist auãt ma mort. Lẽpereur reſpõdit. Demãde ce q̃ tu vouldras car rien ne te diray le cõtraire. La royne dist. Sire ẽpereur ie scay bien quapres ma mort vous prẽdres vne aultre fẽme cõme il sera bien expedient pour quoy ie vo⁹ de mãde et pye q̃lle nait aulcune puiſſãce sur mõ enfant et le voſtre. mais faites quil soit nourri loing delle affin quil puiſſe acquerir sciẽce et sapiẽce pour luy

Planche 8

Genève, Bibliothèque publique et universitaire, Imprimé de Genève, 1498, fol. a 1r: La mort de la première épouse de l'empereur.

Lempereur eut grãt desir de sauoir lexẽple de celuy cheualier ⁊ de son leurier ⁊ dist au maistre tay vng tresgrãt desir de sauoir cestuy exemple.dys le moy. Sire empereur dit le sage ie ne le puys dire maintenãt.car durant le tẽps q̃ ie parleroye a vous lenfant pourroit estre pendu ⁊ mis a execution et a lors pour neant ie le racõpteroye.Mais sil vous plaist oyr cestuy exẽple mandes querre vostre filz iusques a demain.⁊ quant tauray dite ma raison faites de lẽfãt a vostre bonne volẽte. Incõtinẽt lẽpereur fist retourner lẽfãt ⁊ mettre en prison.iusques le sage eut dit son exẽple lequel dist en ceste maniere.

Il fut vne fops vng noble cheualier qui nauoit quiñ filz cõe vous aues mais il estoit petit.⁊ layma tant q̃l luy ordonna trops nourrices pour le garder.La ꝑmiere pour le nourrir.la secõde pour le tenir net.⁊ la tierce pour le deduire a dompt. Cestuy cheualier aps sõ ẽfãt auoit deux choses quil aymoit fort.cestassauoir vng faulcõ ⁊ vng leurier Cestuy leurier estoit de telle vertu que q̃t il prenoit la sauuagine il la tenoit fermement iusques son maistre fust venu. Et oultre plus q̃t le cheualier se mettoit en battaille ⁊ en fait de guerre ⁊ quãt leure nestoit pas bõne pour le cheualier de ꝑbatre ledit leurier p̃noit le cheual p la queue auec les dens ⁊ vlloit moult fort.⁊ ainsi p telz signes le cheualier cognoissoit q̃t il estoit tẽps de beloigner ou de se retraire. Sẽblablemẽt il aymoit fort le faucõ car iamais ne voloit q̃l ne print quelque ꝓpye. Cestuy cheualier aimoit fort

Planche 9

Genève, Bibliothèque publique et universitaire, Imprimé de Genève, 1498, fol. b 3v: Le conte du lévrier (Canis).

Dant lẽtulus le second ſage ⁊ maiſtre de lenfant opt le bruit q̃ ſe faiſoit pour mener pendre le filz de lẽperent:moult haſtiuemẽt alla ſaluer lẽpereur ⁊ diſt en ceſte maniere.O empereur ſe vo⁹ faites mourir voſtre filz pour la parolle de voſtre fẽme ilvous aduiendra pis quil nadiunt a vng cheualier qui fut mis au pplorp iniuſtemẽt.Lẽpereur eut grant deſir de ſauoir que ce vouloit dire.Pour quoy il reſpondit au dit ſage.O bõ hõme ⁊ ſage dymoy cõme la choſe fut faite.Sire diſt le maiſtre ie ne le vo⁹diray poĩt ſevous ne relachesvoſtre filz q̃l ne meure poĩt maitenãt iuſq̃s a tout le moins q̃ mõ exẽple vo⁹ ſoit expoſe.Et ſe vo⁹ neſtes bien content a loꝛs voſtre volẽte ſoit faite.Lempereur fut otent q̃ lẽfant fut ramene.et puis le dit maiſtre racompta en ceſte maniere.En vne cite auoit vng cheualier qui auoit eſpouſe vne ieune damoiſelle cõme vous.laquelle il aymoit biẽ tellemẽt q̃ toutes les nuitz luy meſmes ſerroit les portes ⁊ metoit les clefz ſoubz ſon cheueilz.En celle cite eſtoit vne cloche ſonnee de nuyt Et ſe aps ceſtuy ſon aucun le trouuoit il eſtoit mis en priſõ toute celle nuyt ⁊ le iour publiquemẽt ſe mettoit au pplorp en ſigne debituperatiõ.Aduint q̃ pour accõplir la volẽte de la ieune dame pour ce q̃ le cheualier eſtoit viel elle fit dũg ieune hõme ſon amy par amour.⁊ toutes les nuitz quãt le cheualier dormoit elle p̃noit les clefz ⁊ alloit vers ſon amy puis doulcemẽt retournoit

Planche 10

Genève, Bibliothèque publique et universitaire, Imprimé de Genève, 1498, fol. b 5v: Le conte du puits (Puteus).

salut de ton ame affin que par bõne patiẽce tu endures penitãce. Ceey dilãs les gardes la citeprindrẽt & trouuerẽt le cheualier deuãt sa maison attẽdãt ql peult entrer & luy dirent. Bel amy ce nest pas bon signe q̃ tu sopes icy maite nãt a ceste heure. Aulli tost q̃ la dame opt les gardes: elle cõmẽca a dire en ceste maniere. Mes amys ie vous prie & requier q̃ ie sope vẽgee de ceslup viel lart mauldit. vous saues de qui ie suis fille & mõ estat. vous deues sauoir que toutes les nuitz ceslup mauldit ribault laisse mon lit & va a ses ribaudes. ie attẽdope qui samẽdast & ne le voulope pas reueler a nul de mes amys: mais il ne ma rie valu. par quop ie demãde ql soit pugny cõe celup q̃ est incorrigible Alors les gardes selon les estatus & coustumes de la cite le prirent & le menerent en prison ou il fut discipline treslameremẽt. & puis p̃t il fut iour pour pl⁹ grãt vitupere on le myst au pyloty. Ceslup second maistre & sage mist fin en ceste hystoire. & dist a lẽpereur. Aues vo⁹ entendu ce q̃ iay dit. Dy dist il verita blemẽt. Respont le sage. Je vous prues q̃ se pour la parolle de vostre femme vous faites mourir vostre filz il vous aduiẽdra pis ql naduint a celup cheualier q̃ pour le crime de sa fẽme fut mal traite & diffame. En verite dist lẽpeur celle tẽme fut fort desloyalle & faulse laq̃lle faulsemẽt fist souffrir a tõ mary. par quop ie te dis q̃ pour la raison de ceslup exẽple mõ filz ne mourra poĩt de ceslup iour. Adonc le maistre remercya lẽpereur de ce ql auoit patiẽment op lexemple et de ce qui auoit pardonne a son filz pour celup iour a sa requeste. Par ceslup exẽple on peult entẽdre la malice de la fẽme laq̃lle prẽt vengeãce sans misericorde. en mettant sur aultrup le peche dõt elle est coulpable.

La tierce narration de la royne pour faire mourir lenfant fut lexemple du pere qui fut larron pour maintenir ses enfans. pupys pour les sauuer il se fist coupper la teste. Le.v.ch.

c

Planche 11
Genève, Bibliothèque publique et universitaire, Imprimé de Genève, 1498, fol. c 1r: Le conte du trésor (Gaza).

aultremẽt ie te feray pſſir le ſang de ton cueur. Cecy fait le cheualier guerdõ
na le barbier ⁊ puis ſen alla. La dame fut puſe par la chãberiere pour la me⸗
ner tout doulcemẽt par ſoubz le bras iuſqs a ſon lit. mais ce fut a grãt peine
car a peu de fait q̃lle ne mourut. Quant elle fut au lit fort debilitee diſt a ſa
chãberiere. Da icõtinẽt a ma mere ⁊ luy dys q̃lle viẽgne a moy auãt q̃ ie meu
re. Quãt la mere le ſceut elle vint icõtinẽt a la fille laq̃lle diſt a ſa mere. Ma
treſdoulce et chere mere ie ſuis quaſi morte. car iay tant perdu de mon ſang
q̃ ie crops quil men faudra mourir. Lors la mere luy reſpõt. ſe te dys ie pas
q̃ les hõmes vielz ſont fort cruelz ⁊ fort ſoubtilz pour ſe vẽger des maulx ⁊ in
iures quon leur fait. mais dys moy maitenãt ſe tuveulx eſtre amoureuſe du
preſtre. La fille queſtoit de ſon pmier ppos biẽ refroidee diſt a ſa mere. Le dy
able puiſſe cõfondre le preſtre ne mẽ parles plus car iamais aultre nameray
q̃ mõ mary. Ainſi le maiſtre miſt fin en ſon exẽple ⁊ diſt a lẽpereur. Sire aues
vous entẽdu ce q̃ iay dit. Dy certes diſt il. Et entre toutes les aultres narra
tions iay trouuee ceſte cy treſutille. ⁊ aduiſe bien q̃ ceſte ieune fille fiſt trops
grãs maulx a ſon mary ⁊ ne doubte point q̃ ſil euſt attẽdu le quart il euſt eſte
mal venu ⁊ plus. Je vous pleille diſt le maiſtre q̃ dycy en auãt vo⁹ vo⁹ gardes
de vrẽ fẽme. affin q̃ p elle icõueniẽt ne vo⁹ en aduiẽgne. car ie vo⁹ affiẽ q̃ ſe p el
le vo⁹ faites mourir vrẽ filz: vo⁹ cognoiſtres aps le barat de la matiere dõt vo⁹
vo⁹ repẽtires tãt q̃ vo⁹ viures. En verite diſt lẽpereur mõ filz ne prẽdra poit
mort pour ceſtuy tour. Graces ⁊ mercys diſt le maiſtre quãt il vo⁹ a pleu par⸗
dõner ⁊ reuocquer vrẽ ſentence ptre vrẽ filz pour lexẽple q̃ iay racomptee.

La. v. narration de la royne pour faire mourir lẽfãt a lexẽple de la tour de
rõme ou eſtoiẽt les ymages dõnãs ſignes des puices q̃ ſe rebelloiẽt ptre les
rõmais. laq̃lle tõba p la pcupiſcẽce de lẽpereur leq̃l mourut en beuãt lor fõdu.

d iii

Planche 12
Genève, Bibliothèque publique et universitaire, Imprimé de Genève, 1498, fol. d 3r: Le conte du miroir de Virgile (Virgilius).

Le lendemain lempereur ꝓmanda q̄ ſō filz fuſt mene au gibet. ⁊ ainſi q̄ grant bruit ſen faiſoit p la cite. le cinqieſme maiſtre nōme ioſephus vint au ſecours. ⁊ ainſi q̄ lenfant par ſigne ſe recōmāda a luy. il vit a lēpereur ⁊ le ſalua. Lempereur le meſpriſa fort ⁊ le menaſſa d faire mourir. Le maiſtre diſt. Sire ie nay pas merite la mort ⁊ neſt pas hōneur a vo⁹ de meſpriſer ma ſalutation. Et ſe vous voules dire q̄ voſtre filz ait eſte mal enſeigne par no⁹ en brief temps vous cognoiſtres tout le cōtraire. Et tant quil touche quil ne parle poit pour le preſent ceſt par ſa grande ſagelſſe. mais ie ſcay que quant il ſera tēps il parlera. car il neſt poit muet q̄ ſe ſait bien taire iuſques q̄l ſoit lheure ⁊ vous le cgnoiſtres en brief tēps. Et en tant q̄ vous dites quil a voulu opprimer voſtre fēme: iamais ie ne le croiray ne q̄ enfant ſi bien mongine q̄ luy oſaſt attenter a vng ſi grief ⁊ deſhonneſte vitupere. mais ſe a la parolle de voſtre fēme vous le faites mourir dieu et le monde ſen vengeront. Et ne pourres euiter que mal ne vous en aduiēgne. Ainſi cōe il aduint a ypocras qui tua gallien. duq̄l la mort fut biē vēgee. En verite diſt lēpereur ie ſcay trope bolētiers lhiſtoire de quoy tu ples. ie nen feray rien diſt le maiſtre. car ma narration ne vauldroit rien q̄t vous auries fait mourir voſtre filz: mais mandes querre lenfant et quil ne meure point pour ceſtuy iour. ⁊ quant iauray dit: apres faites a voſtre plaiſir. Lempereur fiſt retourner lenfant en priſon. puis le maiſtre diſt en ceſte maniere.

Planche 13

Genève, Bibliothèque publique et universitaire, Imprimé de Genève, 1498, fol. d 5v: Le conte du médecin (Medicus).

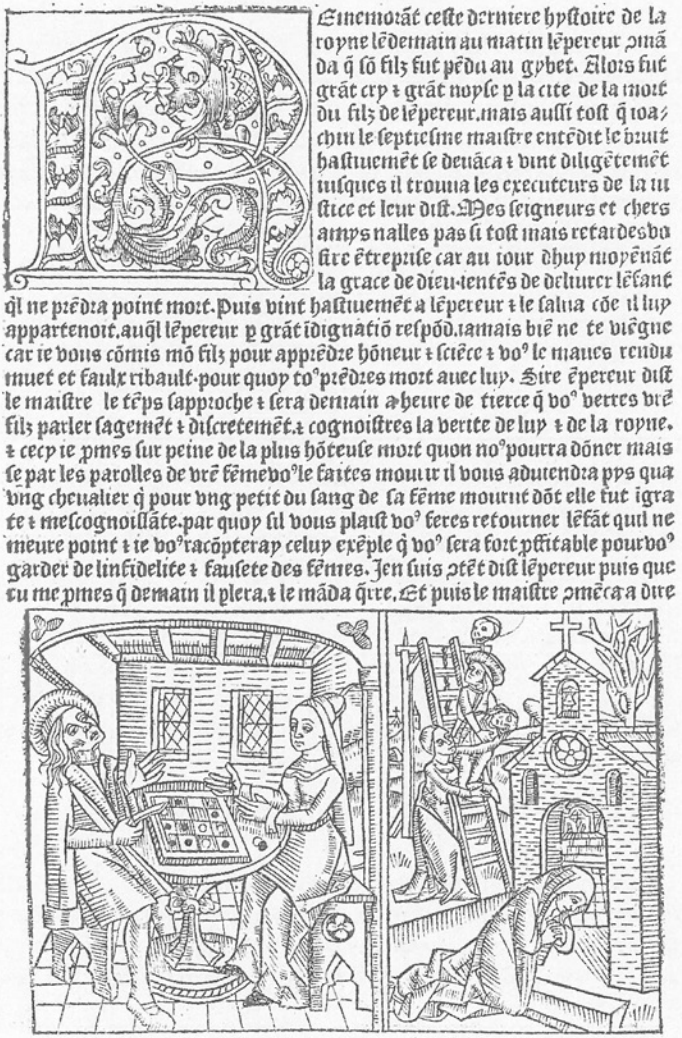

Planche 14
Genève, Bibliothèque publique et universitaire, Imprimé de Genève, 1498, fol. f 2v: Le conte de la matrone d'Ephèse (Vidua).

[Praefatiuncula.]

Reuerendo patri ac domino Bertrando, dei ordinatione Metensi episcopo, frater Johannes, qualiscumque in Alta Silva monachus, beate uiuere et beatius uite curriculum terminare. Olim dudum intra claustralium latebras pontificumque infulas uirum quesieram, in quo sibi cor meum complaceret, uirum dico uirtutis, sanctum, iustum et perfectum, tam diuinis quam humanis legibus eruditum. Quesieram et defeceram in querendo, de inueniendo utique desperatus. Dolebam ergo et quod operam perdidissem et quod ut credebam in ecclesiis Cristi circa me positis omnino defecisset, qui pastoris uel saltem mercennarii[1] officio digne ac legittime fungeretur. Vnde etiam pre habundantiori tristicia deducebant oculi mei lacrimas, et aquis palpebre mee iugiter defluebant, donec tandem michi in merore posito uestra quamuis sero luce clarior resplendiuit sanctitudo. Respirans igitur a dolore tanto lecior de inuento quod tam auide quesieram effectus sum, quanto antea grauius de non inuento fueram contristatus. Visaque est michi uestra sanctitas eo preciosior et excellentior, quo nunc his diebus nostris qui mali sunt, rarior quis similis uobis et difficilius inuenitur. Nam hoc maxime tempore secundum domini dictum uix inuenitur locus, ubi digne possit caput suum filius hominis reclinare[2], quia iam defecit sanctus, iam non est propheta, iamque sicut populus, sic sacerdos. Rara etenim securis aurea

«Raraque auis in terris nigroque simillima cigno[3].»

Verum non mirandum quod uirtutem sua preciosiorem dixerim raritate, quamquam philosophorum quidam affirment ipsam nullo modo posse minui uel augeri. Si enim omne rarum ideo preciosum quia rarum, quanto magis uir uirtute

[1] Allusion à la parabole du bon berger, Jean 10, 12: «Je suis le bon berger. Le bon berger donne sa vie pour ses brebis. Mais le mercenaire, qui n'est pas le berger, et à qui n'appartiennent pas les brebis, voit venir le loup, abandonne les brebis, et prend la fuite.»

[2] Matthieu 8, 20.

[3] Juvénal, *Satires* 6, 165.

Au révérend père et seigneur Bertrand, ordonné par Dieu évêque de Metz, le frère Jean, l'un des moines de Haute Seille, souhaite une vie bienheureuse et une issue encore plus heureuse à sa vie. Pendant longtemps, j'ai cherché, autrefois, dans les recoins des cloîtres et sous les ornements des prêtres, un homme dans lequel mon cœur puisse se complaire, je veux dire un homme de vertu, sain, juste et parfait, instruit des lois, aussi bien divines que profanes. J'avais cherché et j'avais échoué dans ma quête, et je désespérais de jamais le trouver. Je souffrais donc et du fait d'avoir perdu mon temps et du fait que faisait défaut – c'était alors mon opinion – dans l'église du Christ et parmi mes proches un homme capable de s'acquitter dignement et en toute légitimité de cette tâche de pasteur ou au moins de mercenaire. C'est pourquoi, en raison de mon immense tristesse, des larmes coulaient de mes yeux et l'eau ruisselait continuellement de mes paupières, jusqu'au moment où votre sainteté resplendit enfin pour moi, pauvre affligé, avec un éclat lumineux bien que tardif. C'est pourquoi, délivré de ma douleur, je repris haleine et ma joie d'avoir trouvé ce que j'avais cherché avec tant d'avidité fut à la mesure de la tristesse profonde que j'avais ressentie à ne pas le trouver. Votre sainteté m'apparut d'autant plus précieuse et remarquable qu'en des temps si malheureux que les nôtres, il se trouve si rarement et si difficilement quelqu'un de semblable à vous. Car en cette époque particulièrement, c'est à peine, selon la parole du Seigneur, si l'on trouve un lieu où le fils de l'homme puisse poser sa tête en toute dignité, car désormais il n'y a plus de saint, plus de prophète, désormais le clergé ne vaut guère mieux que le peuple. Elle est rare en effet, la hache d'or

Et il est bien rare sur la terre, l'oiseau semblable au cygne noir.

Mais il ne faut pas s'étonner de ce que je prétende que la vertu est rendue plus précieuse par sa rareté, bien que certains philosophes affirment qu'elle ne peut être en aucune manière ni augmentée ni diminuée. Si en effet tout ce qui est rare est précieux parce que rare, à quel prix

et sciencia preditus preciosior est omni precio estimandus, qui uix in mille hominum millibus, uix in tocius orbis circulo inuenitur. Ego autem ad columpnam firmam lucernamque ardentem ac lucentem in caliginoso loco[4], [2] uestram dico sanctitatem, me totum conferens non quidem ut uos per me firmior aut clarior reddamini, sed ut ego per uos et clarior et melior efficiar, presens opusculum de rege et septem sapientibus editum, primicias scilicet ingenioli mei, uestre paternitati transmisi, et ut a uestre Minerue regula corrigatur et a uobis auctoritatem mutuet et patrocinium. Accipiat itaque uestra dignacio libellum uestro nomini consecratum, accipiat inquam primos fructus plante, quam plantauit amicus uester, dominus Henricus, monasterii mei uenerabilis dispensator, utque uobis de cetero si quid contigerit me scribere reuerenter assurgam, huic libello uos patronum, non iudicem prebeatis. Ceterum rogo uos obnixius ut super hoc michi rescribere dignemini, quatinus uestra rescriptio inserta opusculo eidem auctoritatem prebeat et tutelam. Bene ualete, sanctissime pater.

Veterum philosophorum studium hoc totum fuit rerum ueritatem proprietatemque multiplici uarioque sermone disquirere, regum bella et illustrium gesta uirorum, prout temporum decursus declarabant, proprie et nude describere, rerum gestarum fidem et temporum noticiam in exemplum et in admiracionem posteris relinquentes. Vnde non modicum sui laboris precium consecuti ad tanti honoris fastigium attigerunt, ut supra iura concessa mortalibus ritu deorum statuis aureis cultuque diuino meruerint uenerari. Horum autem exemplo modernorum quidam incitati, sed eorum dicendi modum nequaquam sequentes animum et studium ad mendatia conuerterunt malueruntque falsas laudes uel uituperia commentari quam puram in propatulo positam dicere ueritatem, conati insuper fermento mendatii meram ac simplicem ipsam corrumpere ueritatem et ueritatis pallio mendatium obumbrare, siquidem propriis uoluntatibus tracti, prout libido, non ratio animo suggerebat, alios aliis non tam ueris quam

[4] Deuxième Epître de Pierre 1, 19.

d'autant plus inestimable un homme pétri de vertu et de science doit-il être considéré, alors qu'il s'en trouve à peine un seul parmi mille milliers d'hommes, à peine un seul sur toute la surface du globe! Quant à moi, je compare votre sainteté à une colonne solide, à une lampe brûlant et éclairant un lieu obscur, tout à fait assuré que certes ce ne sera pas vous qui, par mon intermédiaire, serez rendu plus solide et illustre, mais moi qui, par votre intermédiaire, deviendrai plus illustre et meilleur. Je livre à votre paternité le présent volume, écrit au sujet du roi et des sept sages, les prémisses de mon pauvre génie, afin qu'il soit corrigé sous la férule de votre Minerve et qu'il reçoive de vous autorité et patronage. Veuillez considérer ce petit ouvrage dédié à votre nom, veuillez considérer, dis-je, ces premiers fruits d'un plant que votre ami a planté, le seigneur Henri, vénérable intendant de mon monastère. Montrez-vous envers cet ouvrage patron plutôt que juge afin que je puisse m'adresser à vous avec révérence s'il m'arrive d'écrire sur un autre sujet. Je ne demande instamment qu'une seule autre chose. Daignez me répondre à ce sujet afin que votre réponse, insérée dans cet ouvrage, lui fournisse autorité et protection. Portez-vous bien, père très saint.

Parmi les anciens, les philosophes s'appliquaient tout entiers avec zèle à s'enquérir de la vérité et de la définition des choses par des discours différents et variés. Ils mettaient leur effort à décrire avec exactitude et simplicité, en déroulant le cours du temps, les guerres des rois et les hauts faits des hommes illustres pour servir de modèle et nourrir l'admiration de la postérité.

Ils ne retirèrent pas peu de prix de leur labeur et atteignirent de tels sommets qu'ils méritèrent d'être révérés par un culte divin, au-dessus des droits concédés aux mortels. On les célébrait au moyen de statues en or.

Quelques-uns parmi les modernes, stimulés par leur exemple, ne suivirent pourtant en rien leur manière de s'exprimer. Ils tournèrent leur esprit et leur attention vers le mensonge et préférèrent composer des louanges ou des blâmes fallacieux plutôt que d'exposer la pure vérité, offerte aux yeux de tous. De plus, ils entreprirent de corrompre la vérité elle-même, simple et sans mélange, par le ferment du mensonge et de cacher leurs tromperies sous le manteau du vrai. Emportés par leur propre volonté, selon ce que la convoitise, et non la raison, suggérait à leur esprit, ils marquaient leur préférence pour telles personnes, plutôt que pour telles autres, par des éloges plus flatteurs que véridiques. Ils portaient

adulatoriis laudibus preferentes indignos et immeritos usque ad celi culmina extulerunt, alios itidem eodem irrationabili mentis impetu rabido ore carpentes frustatim ad Tartara direxerunt, per omnia inequales, dum hos uel illos supra modum laude uel vituperio deprimunt uel extollunt. Illud etenim laudabile Oratii «medium tenere[5]» nescientes in duo collacteralia uicia dextra leuaque medii posita sibique contraria corruerunt, dum aut nimium immundi et sordidi more reptilium serpentiumque humi serpunt et ut porci, immo spurci, paludes amant et sordibus delectantur, [3] aut dum nimium inflati et turgidi uento potius quam sciencia instar uesice crepitum dantis nichil aliud quam uerba uentosa boatu maximo proferunt et tam diu sicut stipula uel nebula estiua uento rapta hac illacque per inane aeris feruntur, donec penitus euanescant. Fuerunt eciam alii philosophantes, quos melius dixerim delirantes, qui nec uerum nec uerisimile quid dicentes ad tantam eciam stulticiam deuenerunt ut quibusdam monstruosarum fabularum laruis repertis diuersas partes sibique repugnantes coniungere niterentur monstrisque libros suos replentes monstruosam larualemque paginam hominibus traderent. Horum tamen omnium studia diuersa magnam utilitatem sequentibus attulerunt, quia, dum regionum ciuitatumque leges et iura commemorant, dum prauorum bonorumque mores et actus describunt hominum, dum his ridiculosis fabulis detinentur, et uice ioculatorum humane miserie solatium prebuerunt et, quid eligendum quidue respuendum foret, posterorum iudicio reliquerunt. Ego autem dum ueterum recolo studium, dum eorum ammiror ingenia, cuiusdam regis gesta, sub quo et cui mira contigerunt, subito in memoriam deuenerunt. Que quia adhuc scriptoribus intacta uel forsitan incognita permanebant, timens ne tanta tanti regis opera paulatim successu temporis a memoria hominum omni cum tempore laberentur, presumpsi ea quamquam elinguis et ydiota, quamquam nullius discipline scienciam assecutus, saltem qualicumque stillo describere, non tam materiam phaleratis uerborum pompis cupiens colorare uel ut

[5] *Cf.* Horace, *Epîtres* 1, 18, 9.

aux nues des êtres indignes qui ne le méritaient pas. Avec le même élan irrationnel, ils en déchiraient d'autres d'une bouche rageuse et les précipitaient aux Enfers. Ils étaient injustes en tout, élevant outre mesure ceux-ci par la flatterie ou abaissant ceux-là par leurs invectives.

Ignorant ce précepte bien connu d'Horace «garde le juste milieu», ils se précipitèrent dans deux vices parallèles, opposés l'un à l'autre, l'un à droite, l'autre à gauche du juste milieu. Tantôt ils rampaient à terre, impurs et ignobles, à la manière des serpents et des reptiles, ou mieux, comme des porcs pleins d'ordure, ils chérissaient les eaux stagnantes et trouvaient du charme aux immondices. Tantôt, comparables à des baudruches dilatées, enflés de vanité plutôt que de science, ils ne proféraient que des paroles verbeuses, en un grand mugissement. De sorte qu'ils étaient ballottés de çà de là dans les airs comme des brins de paille ou comme des nuages d'été emportés par le vent, jusqu'à ce qu'ils disparaissent tout à fait.

Il en est d'autres qui, tout en philosophant, ou pour mieux dire en délirant, ne racontaient rien de vrai ou de vraisemblable. Ils en vinrent à un tel degré d'absurdité qu'ils cherchèrent à unir les morceaux contradictoires de fables monstrueuses par des inventions fantomatiques. Ils emplirent leurs livres de monstres et transmirent aux hommes des pages chargées de fantastique.

Leurs divers travaux eurent pourtant une grande utilité pour ceux qui vinrent après eux. En effet, lorsqu'ils gardent la mémoire des lois et du droit des régions et des cités, lorsqu'ils décrivent les moeurs et les actions vertueuses ou dissolues, lorsque leur esprit s'arrête à ces fables ridicules, ils fournissent une consolation à la misère humaine en la divertissant et ils laissent au jugement de la postérité un exemple de ce qu'il faut choisir ou rejeter.

Quant à moi, lorsque je passai en revue la littérature des anciens, lorsque j'admirai leur génie, me revinrent soudain en mémoire les exploits de tel roi, sous le règne duquel et à qui certains faits merveilleux advinrent. Puisque cette matière n'avait jamais été traitée par aucun écrivain ou, peut-être même, était restée inconnue, je m'en suis emparée, craignant que, avec le temps, les grandes œuvres d'un si grand roi ne sortent peu à peu complètement de la mémoire des hommes. Bien que je sois sans éloquence ni instruction, bien que je n'aie suivi aucun enseignement, je décidai pourtant d'en faire le récit du mieux que je le pouvais. Mon projet n'était pas tant de colorer cette matière – je devrais plu-

uerius decolorare dicam, quam materie ueritatem, prout res geste sunt, simplici pedestrique calamo satagens declarare. Nec tamen idcirco presumptionis seu temeritatis argui me dignum iudico, si opus supra uires meas conatus sum aggredi, cum non ostentationis uel inanis glorie causa hoc attemptauerim, sed solius exercicii gracia et amore gestorum. Ceterum rogo te, o lector, si quid incultum uel minus apte positum reppereris, dones ueniam sciasque me non multum in Prisciani regulis desudasse, necdum me in florigeros Quintilliani Tulliique ortulos recubasse. Verum de his hactenus satis dictis ianuam feliciter narrationis nostre capiamus. [4]

[Historia.]

Cum igitur sub diuo Augusto Romanorum fortuna Hitalie finibus non contenta latius se per quadrifaria mundi climata porrexisset eorumque imperio reges ac principes cum totius orbis latitudine tam feliciter quam fideliter subiacerent, fuit rex quidam ex nobilium Troianorum sanguine deriuatus, qui quodam fatali presagio ex rerum futurarum euentibus nomen Dolopathos, id est dolum uel dolorem patiens, ex greco latinoque sermone compositum sortitus est. Hic itaque patre rege defuncto regnum illud diues Sicilie iure hereditario ab Augusto Cesare adhuc in annis puerilibus recipiens cepit ilico regni negotia satis pro etate et uiribus strenue ac fortiter amministrare. Etenim sapientum ac seniorum regni sui se totum tradens consiliis omnibus tam bellis emergentibus quam ciuilibus causis obuiabat consilio et auxilio premunitus. Sicque crescente etate et uiribus corporis simulque uirtute animi ac sapiencia de puericia in adolescentie transiuit decorem ac deinde paulatim succrescendo proficiendoque de uirtute in uirtutem, ad iuuentutis robur euadens, fama probitatis eius circumquaque discurrente, regnis maximis circa se prope et longe positis terror maximus effectus est in tantum ut eciam ipsi reges de se suisque regnis solliciti amiciciam eius magnorum munerum precio mercarentur nec se aliquis in regno posse permanere fateretur, si regem Dolopathos in ali-

tôt dire lui faire perdre sa couleur – par un vocabulaire pompeux et fleuri, mais de révéler sa vérité, selon le déroulement des événements, me contentant d'une plume simple et pédestre. Pourtant, je n'estime pas qu'on puisse me taxer de présomption ou d'audace pour avoir commencé une œuvre au-dessus de mes forces, car je me suis lancé dans cette entreprise non pas par affectation ou vaine gloire, mais seulement pour m'exercer et par amour des faits.

Du reste je te le demande, lecteur, si tu trouves quelque passage maladroit ou peu réussi, accorde-moi ton pardon et sache que je n'ai pas beaucoup sué sous les règles de Priscien[1] et que je ne me suis pas longuement reposé dans les jardins fleuris de Quintilien et de Cicéron. J'en ai dit assez, entrons d'un pas allègre dans notre histoire.

Sous le divin Auguste, la prospérité des romains, ne se contentant plus de ses frontières italiennes, s'était étendue plus largement à travers le monde, dans les quatre directions; sous toutes les latitudes, les rois et les princes se soumettaient à l'empire avec autant de félicité que de fidélité. Il y eut un roi, issu du noble sang troyen à qui le sort avait attribué le nom de Dolopathos à cause d'un présage fatal à propos des événements futurs. Ce nom, composé d'un mot grec et d'un latin, signifie «celui qui subit la ruse ou la douleur». Ce prince, à la mort du roi son père, reçut en héritage, alors qu'il était encore un enfant, le riche royaume de Sicile des mains du césar[2] Auguste. Il se mit d'emblée à administrer les affaires du royaume avec un zèle et un courage remarquables pour ses forces et son âge. Il se remettait tout entier aux conseils des sages et des anciens de son royaume et, prémuni de leur conseil et de leur aide, il s'opposait aussi bien aux guerres menaçantes qu'aux conflits intérieurs. Croissant en âge et en force aussi bien qu'en vertu et en sagesse, il quitta l'enfance pour la gloire de l'adolescence. Passant d'une excellence à l'autre, il acquit, en prospérant, la force de la jeunesse; le renom de son intégrité s'était partout répandu. Dans les royaumes importants, proches et lointains, la peur qu'il inspirait était si grande que les rois en personne requéraient son amitié et cherchaient à se concilier ses faveurs et celles de son royaume au prix de somptueux présents. Personne, s'il avait offensé si peu que ce soit le roi Dolopathos, ne pouvait prétendre demeurer dans le royaume.

[1] Priscien, grammairien latin de la fin du 5e/début du 6e siècle, auteur d'un monumental traité, *Institutio de arte grammatica*, pilier de l'enseignement grammatical au Moyen Âge.

[2] Nous avons choisi de conserver à certains termes, du lexique politique notamment, leur coloration latine, conformément à l'esthétique des romans «à l'antique». Il en va ainsi de la dénomination *césar, auguste, sénat*, etc.

quo uel modicum offendisset. Nec mirum erat enim in bellis peragendis acerrimus, in muneribus dandis largissimus, in sermonum eloquentia facundissimus, et alios armis, alios donis, alios uerborum dulcedine capiebat. Circa uero minores et subditos ita se mitem et clementem exhibebat, ut hunc patrem non regem, illos filios non seruos estimares. Causam pupilli et uidue defendebat et pauperum inopiam sua munificentia subleuabat, iniuriam pauperi irrogatam sibi deputans penam in auctorem iniurie quanto cicius et acrius potuisset retorquebat. Porro cum ita misericorditer tutelam prestaret minoribus, contra superbos et maleficos ita furere uidebatur, ut hunc dicere posses ferocitatem [5] bestiarum imitari et magis tigridum mores factis exprimere quam humanos. Non enim redimebat aurum uel argentum in scelere deprehensum, non amicorum turba, non sanguinis nobilitas illum absoluebat, licet eciam de regali semine ortus esset, quin statim dignum factis suis supplicium sortiretur. Neque iam tutum erat latroni uel malefico in uastitate solitudinis habitare, non cauerna, non fissura petre illum, securum reddebat, dum sicut columba accipitrem, ita regem licet in extrema parte regni sui positum sue neci semper suspicaretur imminere. Cessabant ergo latrocinia, maleficia sopiebantur, conuersisque ad meliora studiis, qui de rapina pauperum antea uiuere solebat ingratus, iam mente hilari de lucro proprio pauperem sustentabat. Erat enim necesse cuilibet malefico unum ex tribus eligere, quod euitare non poterat: aut mores uidelicet prauos mutare in melius, aut regem patriamque uelut immanem fugere beluam, aut mortis subire supplicium. Excolebat ergo agros suos letus agricola et uiator securus iter suum peragebat. Iam non erat opus uallo uel munitione, cum nullus esset in totius regni latitudine depredator. Juga montium uelleratis ouibus aliisque diuersi generis animalibus operiebantur et ualles frugibus habundabant. Omnis generis lignum fructu quem pepererat onustum, et uitis in sustentandis quos produxerat botrionibus laborabat. Replebantur horrea frumento, uino et oleo torcularia redundabant, lacte et melle manabat regio, et singulorum domus argento et auro diuersarumque rerum copiis

Rien d'étonnant à cela; il était en effet des plus ardents au combat, des plus empressés à faire montre de largesse, des plus éloquents dans les discours et il s'alliait les uns par les armes, les autres par les dons, d'autres encore par la douceur de son verbe. Envers les petits et les humbles, il se montrait doux et clément si bien qu'on les aurait pris, lui pour un père plutôt qu'un roi, et eux pour des fils plutôt que pour des sujets. Il défendait la cause de la veuve et de l'orphelin et allégeait la misère des pauvres par ses bienfaits. Considérant qu'une injustice faite à un pauvre lui était un affront personnel, il se retournait contre l'auteur du méfait avec toute la célérité et l'énergie dont il était capable. S'il offrait sa protection miséricordieuse aux plus humbles, on le voyait se déchaîner contre les orgueilleux et les méchants de sorte qu'il semblait égaler en sauvagerie les bêtes fauves. Son comportement alors relevait des moeurs du tigre plutôt que de celles de l'homme. Des amis en grand nombre ne pouvaient racheter l'or ou l'argent mal acquis, pas plus que la noblesse du sang ne pouvait empêcher un scélérat, fût-il de souche royale, d'échapper aux supplices que lui avaient valus ses méfaits. Même la solitude du désert n'offrait désormais plus de refuge au larron ou au malfaiteur et aucune caverne, aucun creux de rocher ne pouvait lui procurer un abri sûr. De même que la colombe redoute le faucon, les bandits savaient bien que le roi était à l'affût de leur méfait, même s'il résidait à l'autre bout du royaume. Les crimes cessèrent, les forfaits disparurent, et, se tournant vers le bien, celui qui auparavant vivait en rançonnant les pauvres sans vergogne employait désormais sa fortune, de gaieté de cœur, à pourvoir à leurs besoins. Il ne restait au malfaiteur qu'à choisir entre trois issues inévitables: il pouvait évidemment s'amender, sinon il lui fallait fuir comme une bête traquée sa patrie et son roi ou subir la peine de mort. Le paysan cultivait donc joyeusement son champ et le voyageur en toute sécurité poursuivait son chemin; remparts et fortifications étaient devenus inutiles puisque le royaume ne comptait plus aucun bandit. Les collines étaient couvertes de moutons à l'abondante toison et de bétail, et les vallées donnaient d'abondantes récoltes[3]. Les arbres de tout genre ployaient sous le poids des fruits qu'ils donnaient et la vigne avait peine à soutenir les grappes qu'elle produisait. Les greniers étaient pleins de grain, les pressoirs abondaient de vin et d'huile[4], le pays ruisselait de lait et de miel[5], et toutes les maisons regorgeaient d'or, d'argent et de tous

[3] Psaume 64, 14: Les pâturages se couvrent de brebis, / Et les vallées se revêtent de récoltes.

[4] Joël 2, 24: Les aires se rempliront de blé, / Et les cuves regorgeront de moût et d'huile.

[5] Nombres 16,13: N'est-ce pas assez que tu nous aies fait sortir d'un pays où coulent le lait et le miel (...)?

affluebant. Ipsa quoque elementa regis uoluntati quodammodo parencia, ita temporum uicissitudines temperabant, ut semper estate uel hyeme ueris temperiem exhiberent; quorum beneficio salute continua, uita diuturna et fecunditate filiorum homines fruebantur. Quid plura? Tantorum bonorum rerumque affluentiam luxus et uite superbia secuta sunt. Nam cum quiescerent Martis arma, tela Cupidinis et castra Veneris uiriles animos eneruabant. Nec iam erat in armis querere gloriam, quia omnes ad delicias et molles attactus amplexusque mulierum studia conuertebant. Ludebat iuuenis cum adolescuntula, puer cum puero iocabatur, [6] senex cum uetula sola fortes garrulitate ueteres actus suos recensentes uino mero sitim ydropicam temperabant, et certamen erat euacuare cyphos.

Rex autem Dolopathos cum iugi pace frueretur et diuiciis habundaret subiectasque haberet circa se positas nationes uideretque ad pacis beneficium et deliciarum oblectamenta animos bellatorum suorum desides effici et uirile robur in muliebrem resolui molliciem, uolens huic morbo consulere diuersa exercicia militibus instituit, quintanas uidelicet et lapidum iactus cursusque equorum et hastiludia, magna dona proponens eis qui in exerciciis legittime decertarent. Deinde uero per singulas regni sui ciuitates uice duodecim senatorum eiusdem numeri constituit seniores, qui ciuitatis totiusque regni utilitati prouidentes ciuiles quoque causas et populum subiectum sibi iusto iudicio componerent; promouit eciam emeritorum filios ad decora militaria largitusque est singulis secundum generis dignitatem et uite meritum dignitates. Adhuc ampliori gloria et religione regnum suum cupiens exaltare cepit per diuersas regni ciuitates diis templa magnis sumptibus a fundamentis erigere, pontifices in eis collocans, qui diis per singulos dies offerrent libamina et pro sua salute et regni statu numinibus supplicarent. Erat enim rex deorum sedulus cultor, eis deuote exhibens pietatem, cum hoc tamen sit impietas apud deum; sed nondum ei uel partibus illis de summo ueroque deo quicquam fuerat nunciatum, quia nondum ueritas illa, illa pietas de celis ad terras descenderat que doctura erat homines unum deum in spiritu adorare. Omnis igitur etas

les biens. Les éléments eux-mêmes obéissaient pour ainsi dire à la volonté du roi et tempéraient leurs excès de sorte que, été comme hiver, il régnait une tiédeur printanière. Les hommes jouissaient de tous ces avantages, d'une santé inaltérable, d'une grande longévité et d'une nombreuse descendance.

Que dire de plus? Une telle abondance de biens et de richesses eut pour conséquence une vie d'orgueil et d'excès. Tandis que se taisaient les armes de Mars, les flèches de Cupidon et le camp de Vénus épuisaient les âmes des hommes. Ceux-ci ne recherchaient plus la gloire par les armes car ils avaient tourné leurs désirs vers tous les attraits de la volupté, les molles étreintes et les caresses des femmes. Le jeune homme avec la jeune fille folâtrait, l'enfant avec l'enfant s'amusait. Le vieillard, de concert avec la vieille femme, ressassait ses exploits passés et le vin apaisait leur soif inextinguible d'hydropiques; leur seul combat était de vider les coupes.

Le roi Dolopathos jouissait de cette paix perpétuelle et de l'abondance de ses richesses et tenait les nations voisines sous son joug. Il constata que le courage des guerriers, tout entier tourné vers la jouissance de la paix et les agréments du plaisir, s'émoussait et que leur force virile se dissolvait en une mollesse toute féminine. Désireux de remédier à cette maladie, il institua une série d'exercices militaires: la quintaine[6], le lancer de la pierre, la course de chevaux et le lancer du javelot. Il promit de belles récompenses à ceux qui participeraient loyalement à ces exercices. Ensuite, dans chacune des cités de son royaume, il établit un sénat de douze anciens pour veiller aux intérêts de leur ville et du royaume tout entier et pour régler, par une pratique droite de la justice, les procès civils qui opposaient leurs sujets. Il éleva également les fils de ces dignitaires aux honneurs militaires et distribua à chacun des distinctions selon la hauteur de son rang et le mérite de sa vie. Il voulut rehausser l'éclat de son royaume par une gloire et une piété plus grande; dans toutes les cités de son royaume il érigea à grands frais de nouveaux temples aux dieux et y plaça des prêtres chargés d'offrir à chacun des libations au jour qui lui était consacré et de prier les puissances supérieures pour son salut et la stabilité du royaume. Ce roi était en effet un ardent adorateur des dieux et leur manifestait sa piété avec dévotion. De fait, en cela, il était impie envers Dieu. Mais la bonne nouvelle du Dieu véritable et tout-puissant ne lui était pas encore parvenue, car cette vérité, cette révélation n'était pas encore descendue du ciel sur terre, qui

[6] La quintaine est un poteau mobile ou un mannequin contre lequel on s'exerce à la lance.

uel sexus, iuuenes et uirgines, senes cum iunioribus regi, tantorum beneficiorum auctori, gracias red[7]dere satagentes in commune deos precibus et hostiis exorabant, quatinus regi semper propicii salutem ei et uitam diuturnam largirentur.

Interea autem diuus Augustus totius orbis monarchiam magnifice et feliciter gubernans audiebat sepe preclaras regis Dolopathos probitates, non quidem ut inuidus, sed qui eius uirtutibus maxime delectaretur. Verum cum semper uirtus emulum et pie uiuens habeat detractorem, quidam pestilentissimi patrie proditores, osores pacis et quietis salutique hominum inuidentes regis felicibus actibus derogabant. Hi ergo illius stimulati inuidia, illius pestifero ueneno potati qui primo necauerat prothoplastum, pares in nequitia, equales in scelere, concordes in proditione, uno animo, uno studio, uno ore loquentes ineunt consilium, armant sua contra regem ingenia, collocuntur quomodo eum dolo teneant et occidant, quatinus eo uite subtracto liberam deinceps facultatem habeant malignandi. Sed hoc Martiali gladio effici non sine discrimine suorum corporum arbitrantur. Ad alia igitur uertentes consilia atque alia machinantes querunt qua arte, quo ingenio quoue pacto nefandissimum scelus perducere ualeant ad effectum, nichilque securius inueniunt quam ut, quod palam ferro non audent, hoc saltem in occulto linguis efficiant uenenosis. Exacuunt ergo in gladios linguas suas, intendunt arcum, parant sagittas in pharetra, ut sagittent in occulto et perimant innocentem. Neque moram nequicie sue patientes diutius, ut oportunum tempus nacti sunt, curiam adeunt, ut coram Cesare sacroque senatu trisulcis linguis euomant uenenum. Qui tamen, ne sollercia prudentum uirorum mendaces esse deprehendantur et dolosi, machinationi et amaritudini mentis sue mel apponunt, quedam uerba quasi pietatem habentia mendaciter pretendentes, dicentes se esse tales qui sue patrieque saluti uelint consulere et rei publice prouidere, et idcirco sub magno discrimine tanti itineris assumpsisse laborem, ac sic pietate pretensa primo ore [8] ut scorpius blandiuntur, ut postmodum securius et cautius pungant cauda. Consedenti-

devait enseigner aux hommes à adorer en esprit un Dieu unique. Tous, quel que soit leur âge ou leur sexe, jeunes hommes et jeunes filles, les vieillards et leurs fils, heureux de rendre grâce à leur roi, source de bienfaits si considérables, demandaient à l'unisson aux dieux, par des prières et des offrandes, d'accorder à leur bienfaiteur un salut durable et une longue vie.

Cependant le divin Auguste gouvernait le monde entier en monarque magnifique et prospère. Il entendit parler à plusieurs reprises des qualités exceptionnelles de Dolopathos. Il n'en conçut aucune jalousie, mais se réjouit des mérites de ce dernier. Mais la vertu toujours fait des jaloux et l'homme pieux suscite l'envie. Il se trouva quelques traîtres à la patrie des plus pernicieux, quelques ennemis de la paix, hostiles au repos et au bonheur des hommes, pour faire obstacle aux grandes oeuvres de Dolopathos. Ces brigands, poussés par la jalousie, s'étaient abreuvé du poison diabolique de celui qui causa la mort du premier homme. Égaux dans la malfaisance, unis dans le crime, confondus dans la trahison, ils tiennent conseil, d'une seule âme, d'un seul cœur, d'une seule voix et aiguisent leur esprit contre le roi. Ils délibèrent pour savoir comment l'attraper et le tuer par ruse afin de laisser, après sa mort, le champ libre à leur méchanceté. Mais ils jugent que ce projet ne peut être mené à bien par le glaive de Mars sans danger pour leur personne. Ils cherchent alors d'autres expédients et machinent d'autres plans: par quel artifice, par quelle ruse et quelle combinaison pourront-ils accomplir leur abominable crime? Ils ne trouvent rien de plus sûr que d'obtenir en cachette par le venin de leur langue ce qu'ils n'osent perpétrer ouvertement par le fer. Ils aiguisent leur langue comme des glaives, ils tendent leur arc, ils préparent leurs flèches dans leur carquois afin de décocher leurs traits en cachette et de toucher l'innocent. Leur méchanceté ne souffrant aucun retard, dès qu'ils en ont l'occasion, ils se rendent à la cour[7] afin de vomir le venin de leurs langues trifides en présence du césar et du noble sénat. Pour que leurs mensonges ne soient pas décelés par la perspicacité des sénateurs, ces fourbes enrobent de miel les machinations de leur esprit plein d'amertume. Par un mensonge qui feint la piété, ils se présentent comme les défenseurs du salut de leur patrie et les gardiens du bien commun et prétendent avoir entrepris un long et pénible voyage à cause d'une grande injustice. Semblables au scorpion, ils prodiguent

[7] A l'inverse du principe formulé dans notre note n°4, nous avons décidé d'actualiser, c'est-à-dire d'adapter à l'usage médiéval, la traduction des termes latins qui désignent une réalité antique ayant trouvé son équivalent dans le monde médiéval. Il en va ainsi de mots comme *cour, baron, serf, jongleur, chevalier.*

bus itaque Cesari consulibus senatoribusque ac Romanorum nobilibus cum iussisset Cesar ut causam aduentus sui ediceret summumque silentium ab omnibus teneretur, in hec tandem uerba prorumpunt pessimi delatores: Cum, inquiunt, totius orbis circulus uestre, o Cesar uosque, reuerendi patres, pareat dicioni omniumque tam pauperum quam diuitum paci et utilitati teneamini prouidere, cumque regum tyrannides uestre uirga equitatis corrigantur nec maiestatem uestram latere quicquam, quamquam occulte longeque factum sit, credamus, miramur utrumne ad aures uestre clementie peruenerit regni Sicilie desolatio, regis crudelitas et circumiacentium uastatio regionum. Ecce enim rex Dolopathos, cui adhuc puerulo sub tutoribus existenti regnum Sicilie concessistis, tantorum beneficiorum immemor, Augusti consulumque atque senatorum decreta Romanorumque leges omnino paruipendens noua et inaudita tyrannide in subiectos regionesque finitimas debaccatur. Captiuat reges ab eis tributa exigens, resistentes uero bellis assiduis inquietat, nobiles regni sui patriis priuat honoribus, in quos degeneres introducit, scelerosos et mortis reos purgat a crimine, illos asserit uita dignos, illis suam exhibet graciam, innocentes uero omnium generum suppliciis perimit eos maxime qui Romano fauent imperio. Quid plura? Non sufficit regis libidini Sicilia auro et argento rebusque omnibus dicior cunctis regnis, sed nec sufficiunt quas inuasit et subtraxit Romano imperio regiones, quin immo elatus in superbiam nouarumque rerum auctor effectus ab imperio iam defecit congregataque armorum infinita copia et militum innumera multitudine eciam contra rem publicam coniurauit. Nos autem timentes ne, dum istud maiestati uestre cognitum foret, ob unius [9] insolentiam uniuersa patria deperiret, simulque nobis et rei publice consulentes necessarium duximus licet sub periculo capitis nostri ad uos deferre querelam. Ceterum uestra interest tantis criminibus responderi. Tu ergo, o Cesar, propera nec tantum malum uenturas differ in horas, ne dilatio tibi et rei publice dampnum inferat.

tout d'abord des flatteries inspirées par une pitié prétendue pour ensuite infliger les piqûres de leur queue en toute impunité. Comme le césar leur a ordonné de plaider leur cause devant l'assemblée des consuls, des sénateurs et des nobles de Rome, il se fait unanimement un grand silence. Nos traîtres malfaisants s'expriment enfin en ces termes: «Puisque, dans l'orbe de votre empire, tout obéit à votre autorité, ô césar, et à la vôtre, pères vénérables, et que vous vous efforcez de veiller à l'harmonie et au bénéfice de tous, pauvres et riches; puisque la verge de votre équité corrige la tyrannie des rois et que, nous le savons, aucun événement, si occulte, si éloigné fût-il, n'échappe à votre majesté, nous nous demandons avec étonnement s'il est possible que la désolation du royaume de Sicile, la cruauté de son roi et la ruine des régions alentour ne soient pas parvenues aux oreilles de votre clémence. Voici en effet que le roi Dolopathos, à qui vous avez confié le royaume de Sicile alors qu'il était encore enfant et sous tutelle, oublieux de si grands bienfaits, et faisant peu de cas des décrets d'Auguste, des consuls, des sénateurs et des lois de Rome s'est livré à la frénésie d'une tyrannie d'un genre nouveau envers les régions et les contrées assujetties à son pouvoir. Il réduit les rois à la captivité en exigeant d'eux des tributs et il harcèle ceux qui résistent par des guerres incessantes; il écarte les nobles de son royaume des charges honorifiques héréditaires pour y placer des individus de basse extraction; il disculpe les malfaiteurs et les condamnés à mort, les juge dignes de vivre, leur accorde sa grâce, tandis qu'il fait périr des innocents en les soumettant à des supplices de toutes sortes, en particulier ceux qui restent fidèles au pouvoir romain. Que dire de plus? La Sicile, pourtant plus riche que tous les autres royaumes, en or, en argent et en ressources diverses, ne suffit plus à l'appétit de ce roi, ni même les régions qu'il a envahies et soustraites au pouvoir romain. Parvenu au sommet de l'arrogance, il se fait le garant d'entreprises inouïes et s'apprête à faire sécession; il va jusqu'à réunir une abondante réserve d'armes et à rassembler une immense armée pour conspirer contre la république. En ce qui nous concerne, craignant qu'au moment où ces événements seraient portés à la connaissance de votre majesté, la patrie tout entière ne soit perdue par la folie d'un seul, et soucieux du bien public, nous jugeons nécessaire d'exposer publiquement nos griefs, au péril de notre vie. Toi, donc, ô césar, hâte-toi, n'attends pas une heure de plus pour prendre un tel méfait en considération, de peur que ton indécision ne soit cause de dommage pour toi et pour l'état:

« Opprime, dum noua sunt, subiti mala semina morbi.
Principiis obsta, sero medicina paratur,
Cum mala per longas conualuere moras[6]. »

Cesar uero quamquam subtilis esset ingenii nec certum haberet, utrum ex odio inuidiaque an ex ueritate uerba procederent, blande tamen ex consilio senatorum eos allocutus iubet in urbe manere et a se fidei sue condignos sperare honores. Qui rati sue machinamenta nequitie ad effectum prospere perduxisse securi cum magno desiderio promissa Cesaris prestolantur.

Interim Cesar plenius uolens cognoscere ueritatem missis sine salutatione litteris regem iubet uenire ad curiam, sibi et senatui super quibusdam criminationibus responsurum. Rex autem Dolopathos lectis imperialibus epistolis conuocat omnes seniores et principes regni sui, querit consilium utrum iussa Cesaris exequi debeat necne. Illi uero communiter respondentes aiunt non esse tutum tanti principis contempnere mandata nec dandum esse locum occasionem querenti, presertim cum se sciat nichil sinistri aduersus Cesarem seu rem publicam machinatum. Qui principum suorum consiliis acquiescens parat itineri necessaria, associatis sibi amicis et principibus regni quam cicius potest Cesari se presentat spondetque se secundum ius curie ad obiecta quelibet responsurum. Prefigitur dies a Cesare quo rex suique aduersarii audiantur. Postquam autem ad statutum diem uentum est, uocantur consules, congregatur senatus, conueniunt quique nobiles Romanorum, uocatisque utrisque partibus datur a Cesare licencia accusandi et accusationibus [10] respondendi; fabricatores uero mendatii predicta replicant, timidius tamen, et hiis noua quedam alia superaddunt. Rex autem Dolopathos paulisper subticens atque hac illacque quasi qui rei cuiuspiam nouitatem miratur oculos circumducens tandem in hunc modum exorsus est loqui: Cum, inquit, o Cesar, decennale tempus transierit ex quo regnum Sicilie a tua recepi clementia, mirum est quod in tanto temporis spatio nullus regum uel eorum quos criminatores mei obiciunt me inquietasse bellis, tributis honerasse, coram maiestate tua querelam deposuit, cum eadem ipsi qua et ego utantur libertate eundemque quem et ego te scilicet habeant defensorem. Neque enim uerisimi-

[6] Ovide, *Remèdes à l'amour* 5, 91-92.

«Arrache tant qu'ils sont jeunes encore les germes pernicieux d'une maladie foudroyante. Traite le mal par la racine, les remèdes suivront, car la maladie profite des hésitations.»

Le césar, quoique fort subtil, et ne sachant pas si ce discours est motivé par la haine et l'envie ou par la vérité, s'adresse cependant à eux fort civilement sur le conseil de son sénat ; il leur ordonne de rester en ville et leur laisse espérer une récompense à la mesure de leur loyauté. Les délateurs, persuadés que leurs sournoises machinations sont sur le point d'aboutir, attendent, pleins de confiance et de désirs, l'accomplissement des promesses du césar.

Sur ces entrefaites, le césar, désireux de connaître l'entière vérité, envoie au roi une lettre sans salutations qui lui ordonne de se rendre à la cour pour y répondre, devant lui-même et le sénat, de certaines accusations. De son côté, le roi Dolopathos, après avoir lu l'épître impériale, convoque les anciens et les princes du royaume en conseil pour leur demander s'il doit suivre les ordres du césar ou non. Ceux-ci, d'un commun accord, lui répondent qu'il n'est pas prudent de mépriser les ordres d'un si grand monarque et qu'il ne faut pas fournir des prétextes à une possible querelle, d'autant qu'il sait n'avoir pas intrigué contre le césar ou la république. Suivant le conseil de ses barons, il prépare son voyage, se présente le plus rapidement possible devant le césar, accompagné de ses amis et des nobles du royaume et s'engage, selon le droit de la cour, à répondre à toutes les accusations. Le césar fixe le jour de l'audience du roi et de ses détracteurs. Le jour venu, il convoque les consuls, réunit le sénat, rassemble les nobles romains et accorde à l'un et l'autre parti la faculté d'accuser et de répondre aux accusations. Les artisans du mensonge réitèrent leur grief, avec moins d'assurance, cependant, sans manquer d'y ajouter quelque nouveauté. Le roi Dolopathos se tait quelques instants puis, jetant autour de lui les regards d'un homme surpris par une situation inattendue, il prend la parole en ces termes : «Dix ans se sont écoulés, dit-il, depuis que ta bienveillance m'a accordé le royaume de Sicile. C'est pourquoi je m'étonne que dans un tel laps de temps personne, parmi les rois ou parmi ceux dont mes accusateurs prétendent que je les ai harcelés par des actions belliqueuses, que je les ai accablés d'impôts, n'a déposé une plainte devant ta majesté, quand bien même nous jouissons, moi et eux, de la même liberté et nous trouvons en toi un même protecteur. Il n'est pas vraisemblable que j'ai pu imposer contre

le est me regibus preter uoluntatem tuam imposuisse tributa, qui tibi ea sicut et illi per annos singulos soluere conpellebar. Quodsi et istud aliquotiens temptassem, ipsi utique sub protectione et auctoritate tua se suaque fortiter defendissent. Cum hoc itaque stare non possit, restat consequenter ut et in aliis mei accusatores excesserint ueritatem. Verum cum tota nouerit Sicilia nec uicina lateat regna hos semper sanguinarios et patrie fuisse proditores, indignarer utique nisi ob reuerentiam tui tibique assidentium me eis hactenus respondisse. Quos tamen ut cercius noueris tales esse et me ab hiis que obiciunt alienum, mitte uirum cui credas, qui mea et eorum facta sollercius a cunctis Sicilie habitatoribus inuestiget. Placuit hoc Cesari, placuit Romane curie principibus, mittiturque legatus et diligenter inquirit per singulos publice et priuatim, qualis rex qualesue illi, si hoc uel illud de rege eiusque aduersariis unquam auditum sit. Omnes autem nobiles et ignobiles, simul in unum diues et pauper, quasi iam regem suum amisissent, dolentes uno ore cum lacrimis clamabant patrem se habuisse Dolopathos, non regem sed nutricium, non dominum sed patrie saluatorem et rei publice defensorem; illos econtra patrie proditores humanique sanguinis effusores testantur totamque uitam suam diuersis criminibus maculasse. [11]

Regressus legatus Cesari ac senatui cuncta que de rege suisque aduersariis audierat manifestat. Vocatis itaque Cesar furciferis: Quoniam, inquit, promiseram uobis digna uestre fidei premia me daturum, ecce iam reor esse oportunum quo meritorum uestrorum iustus inueniar retributor. Iubeo itaque uos secundum Romanorum leges senatorumque ac consulum decreta equis indomitis pedibus alligatos ad exemplum terroremque omnium resupinos trahi per cunctos uicos et plateas ciuitatis, precone clamante quod sanguinarii dominorumque suorum detractores a Romane curie iudicibus talia mereantur. Sicque indigni uita digna morte perempti cadauera uolatilibus celi et bestiis terre et animas Plutonis satellitibus tradiderunt. Rex autem Dolopathos ad tantam postea Cesaris peruenit gratiam, ut ei Cesar in amiciciam recepto ex consilio senatorum tributa Sicilie perpetuo relaxaret eique sororem sue uxoris uidelicet Agrippe filiam cum tributis regio-

ta volonté des tributs à ces rois, moi qui suis, aussi bien qu'eux, astreint à m'en acquitter envers toi. Même si je m'y étais risqué, ne serait-ce qu'une fois, ceux-ci auraient assuré avec véhémence la défense de leur personne et de leurs biens en se plaçant sous ta protection et ton autorité. Puisque cette accusation ne tient pas debout, il en résulte que mes accusateurs sur d'autres points également ont dû forcer la vérité. Mais toute la Sicile le sait, et c'est une chose connue dans les royaumes environnants : ces hommes ont toujours été des sanguinaires et des traîtres à la patrie. Sauf le respect que je vous dois, à toi et à ton conseil, j'aurais dédaigné jusqu'ici de leur répondre. Afin d'être assuré qu'ils sont bien ce que je dis et que moi je ne suis pas celui qu'ils prétendent, envoie un homme sûr pour enquêter avec habileté sur mes agissements et les leurs auprès de tous les habitants de la Sicile.»

La proposition plut au césar, elle plut aux barons de la cour romaine et un légat fut mandé, qui s'enquit avec soin auprès de chacun, en public et en privé, des actions du roi et de celle de ses détracteurs. Il cherchait à savoir si tel ou tel bruit n'avait jamais couru à propos du roi ou de ses adversaires. Tous en chœur, nobles et humbles, riches et pauvres, comme s'ils avaient déjà perdu leur roi se lamentaient et proclamaient d'une seule voix en pleurant qu'ils avaient trouvé en Dolopathos un protecteur, non un roi mais un père nourricier, non un seigneur mais un bienfaiteur de la patrie et un défenseur de l'état. Par contre, ils reconnaissaient dans les autres des traîtres à la patrie et des hommes assoiffés de sang qui avaient souillé leur réputation par de nombreux forfaits.

Au retour de sa mission, le légat rend compte au césar et au sénat de tout ce qu'il a entendu à propos du roi et de ses adversaires. Le césar mande ce gibier de potence et dit : «J'ai promis de vous donner une récompense digne de votre loyauté. Je pense qu'il est aujourd'hui nécessaire que vous trouviez en moi un juste rémunérateur de vos mérites. Suivant les lois romaines et les décrets du sénat et des consuls, j'ordonne, afin d'offrir à tous un exemple terrifiant, que vous soyez liés par les pieds à des chevaux sauvages et traînés sur le dos à travers tous les quartiers et les places de la cité. Un héraut proclamera que les sanguinaires et ceux qui trahissent leur seigneur méritent, selon le jugement de la cour romaine, de tels supplices.» Ne méritant pas de vivre, ils périrent d'une mort méritée. On livra leurs cadavres aux oiseaux du ciel et aux bêtes de la terre et leurs âmes aux ministres de Pluton.

Quant au roi Dolopathos, il gagna tellement l'estime du césar que, celui-ci, par amitié, le libéra à jamais, sur le conseil de son sénat, du tribut de la Sicile. Il lui accorda la main de la sœur de sa femme, à savoir

num ac prouinciarum que Sicilie finitime sunt, coniugio copularet, ea tamen conditione quod in omnibus faueret curie et rem publicam armis et consilio tutaretur. Post paululum uero temporis licentia repatriandi a Cesare impetrata cum coniuge sua letus remeauit ad propria. Ad cuius aduentum resultat patria que dudum fleuerat eius absentiam: letantur omnes, exultant singuli et pro regis sui uictoria uel gloria diem ludis musicisque instrumentis festum ducunt. Salutant regem, salutant reginam, optantes eos diu et feliciter conregnare. Euocatis deinde ad se Dolopathos regibus et principibus prouinciarum de reddendis sibi tributis Cesaris dat mandata. Qui absque ulla cunctatione precepta Cesaris exequentes regi fidelitatem et homagium faciunt spondentque se ei tamquam Cesari per omnia bono animo seruituros. [12]

Rex igitur Dolopathos exaltatus gloria diuiciisque augmentatus, uolens sibi perpetuare nomen, palacium mire structure et inaudite magnitudinis in quadam regni sui ciuitate uirgultis, pratis et aquis dulcibus amena fertilisque glebe edificauit, quod usque in presens permanens Palernum uocatur. In hoc, ut cetera mira et fere incredibilia pretermittam, tot sunt hostia quot in anno dies computantur. In hoc eciam palatio uel civitate sedem regni sui collocans rex sollempniores dies peragebat maioresque causas uel negotia pertractabat. Qui tamen quamquam ita rerum copiis, que terra marique uehuntur, pre cunctis regibus habundaret nec esset aliquid quod sue deesset glorie, in hoc tamen eius felicitas minui uidebatur quod uidelicet careret liberis, regina sterili permanente. Vnde cotidie anxius tabescebat, metuens ne post mortem eius regnum et thesauri sui alienorum libidini subiacerent. Exorabat deos suos cotidie, placabat hostiis, muneribus honorabat, petens cum lacrimis quatinus ei ex regina concederent successorem. Post multorum autem annorum curricula cum iam rex penitus de prole desperaret, non quidem deorum suorum beneficio uel uirtute, cum nichil sint, sed solius dei uiui et ueri bonitate sterilis concepit regina peruenitque ad tempora pariendi. Que cum iam paritura esset, conuocat rex diuinos et mathematicos, sciscitatur ab eis cui uel quali fato puer qui nascebatur subiaceret. Illi autem circumspectis regulis suis consideratisque stellarum motibus aiunt partum quidem esse masculini sexus, uitalem fore, philosophum magnum, insidias

la fille d'Agrippa[8], avec le tribut des régions et des provinces voisines de la Sicile, à cette condition cependant qu'en toutes choses il prête son secours à la cour et qu'il soutienne l'état par les armes et par son conseil. Peu de temps après, le césar l'autorisa à rentrer chez lui avec son épouse. Tout joyeux, il regagna sa patrie qui, après avoir pleuré son absence, exulta à sa venue. Tous se réjouissent, chacun laisse libre cours à sa joie et, pour glorifier la victoire du roi, on marque ce jour par une fête, des jeux et de la musique. On salue le roi, on salue la reine, leur souhaitant à tous deux un règne long et prospère. Ensuite Dolopathos convoque les rois et les princes des provinces voisines et leur donne l'ordre de lui ramener le tribut dû au césar. Sans retard, ces derniers exécutent ces ordres, rendent au roi l'hommage de fidélité et s'engagent à le servir comme leur monarque partout, avec bonne volonté.

Le roi Dolopathos comblé de gloire et de richesses, et désireux de perpétuer son nom, édifia un palais d'une étonnante disposition et d'une grandeur inouïe dans une cité de son royaume, agrémenté de verdure, de prés, de ruisseaux et de champs fertiles. Son nom perdure jusqu'à nos jours: on l'appelle Palerme. Dans ce palais, parmi de nombreuses autres merveilles, il y a, chose incroyable, autant de portes que l'année compte de jours. C'est là que le roi établit le siège de son gouvernement. Du palais ou de la cité, il menait les fêtes solennelles, instruisait les grands procès et réglait les affaires de son royaume. Mais, lui qui semblait jouir, plus que tout autre, des richesses qui lui parvenaient par terre et par mer, et à qui aucun sujet de gloire ne semblait manquer, voyait cependant son bonheur diminuer de ce qu'il n'avait pas d'enfant: la reine demeurait stérile. C'est pourquoi il était rongé, jour après jour, par l'angoisse et la crainte qu'à sa mort son royaume et ses trésors ne soient la proie d'une convoitise étrangère. Chaque jour il priait les dieux, se les conciliait par des sacrifices, les honorait par des présents, demandant avec des larmes que lui soit accordé un héritier né de la reine. Après bien des années, alors que désormais le roi désespérait d'avoir une descendance, la reine stérile conçut et parvint au terme de sa grossesse. Ce n'était certes pas l'effet de la bienveillance ou la puissance de ses dieux, puisqu'ils n'existent pas, mais bien de la bonté du seul Dieu vivant et vrai. Lorsque la reine se trouve sur le point d'accoucher, le roi convoque les mages et les astronomes pour apprendre d'eux ce que sera le destin de l'enfant à naître. Ces derniers consultent leurs tablettes et examinent les mouve-

[8] Sur ce point, Herbert, l'auteur du *Roman de Dolopathos* en ancien français, choisit de resserrer les liens entre Auguste et Lucinien. Il fait de la reine de Sicile la nièce de l'empereur romain. Une relation avunculaire directe entre le héros et le souverain est récurrente dans la tradition romanesque française.

multas passurum, regnaturum quidem in domo patris cultoremque dei summi futurum. Hec illi quamquam ita futura essent, non ex artis sue sciencia cognouerunt, sed ille qui olim os asine aperuit et per os Balaam arioli Israelitico populo benedixit, istis uero secretorum suorum aperiens uenam, que predestinata erant regis filio reuelauit. Interim [13] nascitur regi filius, quem ipse a luce denominauit Lucinium, eo uidelicet quod in ortu filii quedam lux serena, quedam dies leticie patris animo refulsisset. Cuius eciam natiuitatis diem pater extunc ac deinceps in omni loco dominationis sue precepit sollempniter celebrari. Puer uero traditus est nutricibus ad alendum nutriebaturque cum magna diligentia per septem annos continuos, usque ad tempus uidelicet quod statutum fuerat nobilium filiis ab antiquis. Hic siquidem mos erat regum aut nobilium filios non antea conuiuiis patrum interesse quam infantiam que septennio terminatur, exiuissent.

Porro Dolopathos cunctis sibi ex sententia procedentibus iam de successore securus reliquum, uite in deliciis peragebat, nec ulla cura eius animum occupabat nisi tantum de Lucinio nutriendo. Sed postquam anni circulus septies est reuolutus, nutrices puerum ablactatum, rudi iam infancia deposita, ipso natalitii sui die patris conuiuio, quod tunc forte regibus et principibus congregatis sollemniter agebatur, presentant. Gaudet pater in aspectu filii, congaudent patri conuiue miranturque in puero corporis pulchritudinem, menbrorum elegantiam, uultus simplicitatem uenustatemque et in eo patris ymaginem uenerantur. Inter conuiuantes autem dum mutuo de puero loquerentur, quibus uidelicet magistris et tutoribus deberet committi instruendus, ad memoriam regis reuocata est quedam Platonis sententia, qua ait felicem fore rem publicam, si philosophi regnarent uel reges philosopharentur. Ex cuius occasione sententie bonum uisum est regi et omnibus ut philosopho traderetur erudiendus artibus quas liberales uocant, ut videlicet per artes documentaque uirorum prudentium, per regum et nobilium gesta, que in libris conscripta sunt, et se et subditos facilius regere posset et inimicorum suorum, insidias precauere. [14]

Florebat per idem tempus Rome ille famosissimus poeta Virgilius, qui de Manthua, Sicilie ciuitate, oriundus optime notus erat regi, quia et sepe fuerat ab eo muneribus honora-

ments stellaires. Ils affirment que le nouveau-né sera un garçon, qu'il sera en bonne santé, qu'il deviendra un grand philosophe, qu'il subira de nombreuses trahisons et qu'il finira par régner dans la maison de son père en adorateur du dieu suprême. Ils n'avaient pas connaissance des événements futurs grâce à leur savoir; mais celui qui autrefois avait fait parler l'ânesse de Balaam[9] et lui avait fait bénir le peuple d'Israël, leur avait donné accès à ses secrets et dévoilé l'avenir du fils du roi. Sur ces entrefaites, l'enfant naquit. Son père l'appela Lucinien, du nom de la lumière, pour cette raison que, au moment de la naissance de l'enfant, l'âme de son père avait resplendi d'une lumière éclatante, comme le reflet de sa joie. Il décréta que le jour de l'anniversaire de l'enfant serait désormais solennellement célébré partout où s'étendait sa domination. L'enfant fut confié à des nourrices et fut élevé avec grand soin pendant sept années pleines jusqu'au terme que la tradition avait fixé pour les fils des nobles. C'était en effet la coutume chez les rois et les nobles que leurs fils ne paraissent pas à la table paternelle avant d'être sortis de l'enfance, qui s'achève la septième année.

A présent Dolopathos voyait tous ses vœux réalisés et sa succession assurée; il nageait dans le bonheur et n'avait d'autres soucis que de veiller à l'éducation de Lucinien. Au bout de sept ans ses nourrices présentèrent l'enfant le jour de son anniversaire à la table paternelle qui accueillait alors, par hasard, une assemblée solennelle de rois et de princes. Le jeune garçon était sevré, il n'avait plus les maladresses de l'enfance. Le père se réjouit de l'allure de son fils et ses convives se réjouissent avec lui. Ils admirent chez l'enfant sa beauté, son élégance, la simplicité et le charme de son expression et vénèrent en lui l'image de son père. Alors que parmi les convives la discussion portait sur le choix d'un maître à qui on pourrait confier l'éducation de l'enfant, le roi se souvint de cette sentence de Platon qui disait que pour le bonheur de l'état il fallait que les philosophes règnent ou que les rois philosophent[10]. A la réflexion, le roi et ses convives estimèrent qu'il fallait le confier à un philosophe qui l'initierait aux arts dits libéraux. Par cet enseignement et les exemples des sages, par les hauts faits des rois et des nobles qui sont consignés dans les livres, il pourrait plus facilement régner sur lui-même et sur ses sujets et se prémunir des traîtrises de ses ennemis.

En ce temps-là, à Rome, le très fameux poète Virgile excellait dans son art. Il était originaire de Mantoue, cité sicilienne[11], et était bien

[9] Allusion à l'épisode biblique de l'ânesse de Balaam, *cf.* Nombres 22, 28-30.

[10] Référence au fameux concept platonicien qui traverse toute la *République*.

[11] On peut se demander si cette fausse donnée, plutôt que d'être une erreur, ne contribue pas à rattacher la figure de Virgile au cadre sicilien du récit.

tus. Huic ergo ob noticiam sui et quia tunc temporis inter philosophos precipuus habebatur, cum muneribus magnis pater transmittit filium, obsecrans eum per deos suos quatinus puerum et sciencia sua instrueret et a malignorum insidiis diligentius custodiret. Timebat enim pater ne aliquid sinistri per inuidiam pateretur, quia hoc a diuinis et astrorum peritis acceperat. At Virgilius ob reuerenciam et amiciciam regis puerum recipiens primo quidem ei litterarum tradidit elementa ac deinde blandiendo leniendoque, ut moris est magistrorum, sillabam ex litteris conficere et ex sillabis formare dictionem et ex dictionibus uero perficere orationem, eum in angustia temporis perdocuit. Sicque paulatim proficiens puer iam per se et legere et utramque linguam, grecam uidelicet et latinam, proferre cepit. Letabatur Virgilius et tantam in puero, uelocitatem ingenii mirabatur spemque de eo concipiens meliorem ampliorem ei curam impendebat. Puer uero animum dictis magistri accomodans, qui naturaliter elegantis erat ingenii, quicquid semel audisset subtili statim ingenio intellectum uiuaci memorie commendabat, nec opus erat ei secundo super hoc requirere preceptorem. Vnde factum est, ut infra unius anni circulum consocios suos qui eum et etate precedebant iamque quinquennio uel septennio sub disciplina fuerant magistrorum, transscenderet rogaretque Virgilium quatinus eum altioribus instruere dignaretur. Ipse uero uidens in eo infanti abolitam ruditatem iamque habilem fore ad percipiendum artium disciplinam, eius libenter annuit uoluntati. Ob dilectionem igitur ipsius earumdem artium liberalium immensam prolixitatem in tantam breuitatem quadam mirabili et ineffabili subtilitate contraxit ingenii, ut eas intra libelluli manualis compendium concluderet possetque eas quiuis in tribus annis facile ad perfectum addiscere quas ipse uix cum magno eciam sudore percipere ualuisset. Hunc autem libellum nulli unquam uel [15] hora una concedere uolit, non magistro, non discipulo, sed nec ipsi principi orbis Augusto nisi tantum Lucinio cuius profectui incumbebat. Huic ad cuius utilitatem ipsum ediderat, tradidit eundem, ei in conclavi et seorsum ab aliis in eodem de artibus amicabiliter disserens.

Et primo quidem ei gramaticam que prima est et mater artium exposuit; quam ipse cum tanta uelocitate comprehendit, ut ipse eciam Virgilius miraretur. Dehinc ad dialeticam uentum est, in qua quantum acuti fuerit ingenii mirum dictu

connu du roi dont il avait souvent reçu des cadeaux. Fort de cette relation, le père lui envoya son fils avec de grands présents parce qu'on le considérait comme le philosophe le plus important de l'époque. Il lui demandait, en invoquant leurs dieux, et d'instruire son fils de toute sa science et de le préserver soigneusement des traquenards des méchants. Le père craignait en effet que la jalousie ne soit cause pour lui de quelque malheur: telle était la prédiction des devins et des astronomes. Virgile reçut l'enfant par respect et amitié pour le roi. Il lui enseigna tout d'abord les rudiments de l'alphabet puis, en peu de temps, lui apprit, par la séduction et la douceur, comme le font tous les maîtres, à former des syllabes à partir des lettres, des mots à partir des syllabes et à composer un discours à partir des mots. L'enfant progressait et bientôt il sut lire pour lui-même, et parler chacune des deux langues, à savoir le grec et le latin. Virgile se réjouissait et admirait chez l'enfant la rapidité de son esprit; il lui consacrait une attention d'autant plus fervente qu'il nourrissait de grands espoirs à son égard. De son côté l'enfant, dont l'esprit était naturellement délié, se passionnait pour les discours de son maître. Tout ce qu'il entendait, ne serait-ce qu'une seule fois, sa pensée subtile le comprenait d'emblée et sa mémoire en éveil s'en saisissait: il n'avait nul besoin d'interroger une seconde fois son précepteur. C'est pourquoi, en moins d'une année, il dépassa des camarades plus âgés que lui et qui étaient à l'école depuis cinq ou sept ans. Il demanda à Virgile s'il l'estimait apte à recevoir un enseignement supérieur. Ce dernier, voyant qu'il avait perdu sa maladresse enfantine et qu'il était désormais capable de comprendre le contenu des arts libéraux, accéda volontiers à sa demande. Par amour pour son élève, Virgile concentra l'immensité du savoir libéral grâce à la subtilité merveilleuse et ineffable de son génie en une synthèse si claire qu'elle tenait tout entière dans un résumé de la taille d'un petit volume. De sorte qu'on pouvait apprendre parfaitement et sans difficulté en trois ans ce que lui-même n'avait pu comprendre qu'à la sueur de son front. Ce petit livre, il ne voulut le confier à personne, ne serait-ce qu'une heure; ni à un maître, ni à un élève ni même à Auguste, le souverain du monde, mais seulement à Lucinien, car il était tout entier préoccupé de ses progrès. Il l'avait composé pour le profit de son élève, il le lui remit donc et, dans le secret de sa chambre, à l'écart des autres, lui fit un discours plein d'amitié sur le savoir qu'il contenait.

Il commença par lui exposer la grammaire qui est la discipline première et la mère des arts. Son élève saisit cette dernière avec une telle rapidité que Virgile lui-même en fut surpris. On en vient ensuite à la dialectique où il montra une acuité telle que c'est une merveille de le

est. Nullus enim eo exercitatorum eciam magistrorum in opponendis questionibus callidior, nullus facilior in soluendis. Inde ad florigeros rethorice campos transiuit, ex qua uenustatem eloquii integre comparauit. Hiis igitur tribus ad plenum adeptis ad reliquas quatuor, quas quadriuium uocamus, migrauit easque non cum multo labore comprehendit dicebatque harum ultimam astronomiam scilicet fore ceteris digniorem; cui eciam in tantum animum dedit, ut per quasdam regulas sibi a Virgilio traditas ex planetarum aliarumque stellarum motu et aeris facie cognosceret quicquid per mundum fieret uniuersum. Quod didicisse multum ei profuit, ut in sequentibus monstrabitur.

Postquam igitur Lucinius omnium artium ex integro consecutus est scienciam, libros quoque poetarum ac philosophorum ab eodem Virgilio non omisit audire. Extunc itaque et deinceps ad altiorem philosophiam oculum mentis dirigens nomen magnorum philosophorum sortitus est et honorem, non tamen sine multorum inuidia. Inuidebant enim ei quam plurimum qui ad summam sciencie eius perspicacitatem pertingere non ualebant dolebantque puerulo reuerentiam exhiberi, que sibi senibus negabatur. Vnde et eum ueneno uel alio aliquo modo extinguere cogitabant, sed eorum maliciam terror Virgilii et regalis prosapie auctoritas aliquantulum refrenabat. Verum cum inuidia suum semper possideat et torqueat possessorem nec eum uel mo[16]mento quiescere patiatur, non potuit illorum odium quod germinabat et stimulabat inuidia, diutius cohiberi, quin eo dolo ad conuiuium inuitato uino uenenum admiscerent. Quod tamen eum non latuit, quia iam antea hoc ipsum et eorum erga se maliuolenciam per predictas regulas cognouerat. Verumtamen hec callide ignorare se simulans aiebat inuitantibus non decere nec debere tantum tantorumque conuiuium absque Virgilio et Romanorum nobilibus celebrari; si ueniret ille, eorum quidem munificentiam gratanter reciperet, paratus eciam, cum oportunum foret, eorum uicem rependere largitati; ceterum autem sine Virgilio suo, cum fidei sue commissus esset et magisterii eius uirgam supra modum pertimesceret, se non posse sed nec audere quicquam uel modicum facere affirmabat. Hiis et huiusmodi auditis illi contenebrati in malicia sua inuitant Virgilium, uocant eciam aliquos Romanorum ciues, paruipendentes si et isti illo potu letifero deficerent, tantummodo ne Lucinius manus eorum ueneficas euaderet. Instructo

dire. Aucun maître, parmi les plus experts, n'était plus habile que lui pour poser les problèmes, nul ne les résolvait avec plus de facilité. De là, il traversa les plaines fleuries de la rhétorique, où il se familiarisa avec la beauté de l'éloquence dans un esprit irréprochable. Une fois ces trois disciplines pleinement acquises, il passa aux quatre autres, qu'on appelle le quadrivium, et les assimila sans beaucoup d'efforts. Il prétendait que, parmi celles-ci, la dernière, à savoir l'astronomie, était plus honorable que les autres et il s'y absorba tellement que, grâce à quelques règles que lui avait apprises Virgile, il était capable de distinguer tout ce qui se faisait dans le monde entier, d'après le mouvement des planètes et des autres astres et d'après l'aspect du ciel. Tout ce qu'il avait appris lui fut fort utile, comme on le verra par la suite.

Lorsque Lucinien eut parcouru le savoir contenu dans tous les arts, il ne manqua pas d'écouter de la bouche de ce même Virgile les livres des poètes aussi bien que des philosophes. Enfin, il dirigea l'œil de son esprit vers la philosophie la plus haute. Son nom, ainsi que sa réputation figuraient parmi ceux des grands philosophes, non sans provoquer cependant la jalousie de beaucoup. Le jalousaient surtout ceux qui n'étaient pas parvenu à cette grande clairvoyance dans le savoir et qui souffraient de devoir s'incliner devant un petit enfant, alors qu'on refusait cet honneur à leur vieillesse. Ils méditaient donc de le tuer par le poison ou par quelque autre moyen, mais la crainte que Virgile leur inspirait et l'autorité du lignage royal mettaient un frein à leur méchanceté. La jalousie assiège toujours et tourmente celui dont elle s'est emparé et ne lui laisse aucun moment de répit. Ainsi la haine de ces traîtres, née de la jalousie et stimulée par elle, ne pouvait être plus longtemps contenue, de sorte qu'ayant invité Lucinien par ruse à un banquet, ils mélangèrent du poison au vin. Mais cela ne lui échappa point car depuis longtemps, grâce à ce savoir dont il a été question plus haut, il connaissait leur malveillance à son égard. Mais, simulant habilement l'ignorance, il affirma à ses hôtes qu'il ne pouvait ni ne devait participer à un banquet de cette importance sans Virgile et la noblesse romaine. Il prétexta que si ce dernier venait, il serait touché par leur générosité et serait même prêt, quand l'occasion se présenterait, à répondre en retour à leur largesse. En outre, il prétendit que sans son Virgile il ne pouvait ni n'osait entreprendre quoi que ce soit car il avait été confié à sa vigilance et craignait par-dessus tout son autorité magistrale. A ces mots, aveuglés par leur méchanceté, ils invitèrent Virgile et quelques citoyens romains; il leur était indifférent de causer la mort d'autres personnes par leur breuvage empoisonné, pour-

igitur conuiuio discumbunt singuli secundum etatum uel dignitatum differentiam, Virgilio tamen utpote honorabiliori quem honorare omnibus a Cesare preceptum erat, primum locum conuiuii tenente. Ille uero qui inuitauerat quique caput malicie erat cum quibusdam aliis ministrabat. Apponuntur conuiuantibus supra numerum fercula, diuersa pigmentorum genera propinantur et cum magna leticia et habundantia conuiuium celebratur. Interim autem Lucinius regulas suas animo reuoluens expectabat, quando potus ille quem sibi miscuerant deferretur.

Dum ergo perageretur conuiuium refectique essent conuiue omnibus que ad esum humana excogitari possunt arte, ecce ille pestifer, tortuosus serpens, quem caput malicie uocaui, aureum poculum magne capacitatis attulit plenum morte posuitque ante Virgilium. Statimque nares discumbentium quadam suauitate odoris capiuntur, irritantur ad bibendum appetitus sin[17]gulorum. Iam singuli potum letiferum postulabant iamque Virgilio porrigebatur, cum Lucinius poculum rapiens manuque cunctis silencium indicens: Vereor, ait, ne ista suauitas aliquod contineat amarum, quia apis cum melle gerit aculeum, et piscator hamum in esca iacit piscibus capiendis. Illi autem quos cauteriata redarguebat consciencia, ad hec uerba rubore perfusi satis secundunum poetam

'uultu et colore actum criminis fatebantur[7]'.

Attamen dissimulare et respondere aliquid temptantes aiebant regis filium non equas sibi obsequium prestantibus referre gracias, qui tale uerbum licet ioculariter in medium protulisset. At ille: Ex hoc, inquit, probabitur uos ad hoc uerbum quod non iocans, sed iratus protuli immunes esse meque ac socios bono ac simplici animo inuitatos, si primi biberitis ex potu; alioquin per patris Cesarisque salutem uite nostre contraria machinati estis. Quid agerent, quo se uerterent, quid ad obiecta responderent? Vndique eis angustie, undique coartatio spiritus, undique desperatio salutis. Videbant enim sibi duo proposita, quorum unum uitare non poterant, mori uideficet aut bibere. Sed quid ex duobus eligerent, ignorabant; sciebant enim quia etsi biberent moriendum sibi esset, sin autem, ut malefici Cesari traderentur diuersis tormentorum generibus cruciandi.

[7] Citation non identifiée.

vu que Lucinien n'échappe pas à leurs mains criminelles. Le banquet fut organisé et chacun prit place selon son âge et son rang. Virgile en tant qu'hôte d'honneur – le césar avait ordonné que chacun l'honore – présidait à table. Celui qui les avait invités et qui était à la tête du complot, faisait le service avec quelques autres. Des plats en grand nombre furent apportés aux convives, des boissons variées furent servies et le banquet fut célébré dans l'allégresse et l'abondance. Pendant ce temps Lucinien gardait à l'esprit les leçons de son savoir astrologique, et attendait le moment où lui serait présenté le vin qu'ils avaient mélangé à son intention.

A la fin du banquet, lorsque tous les convives furent rassasiés des plaisirs inventés par la gastronomie, voici que cet assassin, ce serpent ondoyant, celui que j'ai appelé le chef du complot, apporta une profonde coupe d'or porteuse de mort et la posa devant Virgile. Aussitôt une odeur suave chatouilla les narines des convives et chacun ressentit le désir de boire. Tous étaient attirés par la boisson mortelle et on la présentait déjà à Virgile lorsque Lucinien s'empara de la coupe et imposa de la main le silence à tout le monde: «Je crains, dit-il, que cette douceur ne contienne quelque amertume, comme l'abeille avec le miel porte son dard et comme le pêcheur cache l'hameçon dans l'appât pour attraper les poissons.» A ces mots, leur mauvaise conscience trahit les coupables qui rougirent. Comme le dit le poète: «le teint de leur visage avouait leur crime.» Cependant, cherchant à dissimuler et à rétorquer, ils répliquèrent que le fils du roi ne rendait pas justice à l'honneur qu'ils lui faisaient en plaisantant ouvertement sur un tel sujet. Il leur répondit: «La preuve sera faite que vous ne méritez pas les mots que j'ai prononcés non par moquerie mais par colère, et que mes compagnons et moi avons été invités dans un esprit de simplicité et de bienveillance, si vous buvez les premiers de ce breuvage. Sinon je vous accuse, sur la vie de mon père et celle du césar, de machiner quelque attentat contre nous.» Que pouvaient-ils faire, où pouvaient-ils se tourner, que pouvaient-ils répondre à ces accusations? Tout n'était pour eux qu'embarras, angoisse et désespoir. Ils étaient pris dans une alternative qu'ils ne pouvaient esquiver, mourir ou boire. Ils ne savaient laquelle choisir de ces deux solutions; ils étaient sûrs pourtant que s'ils buvaient, ils mourraient, et que sinon, ils seraient livrés au césar comme des criminels et qu'ils subi-

Melius tamen rati propria deficere manu quam aliorum ludibrio subiacere: In hoc, inquiunt, scies, o Lucini, nos nichil tibi mali uel consedentibus fuisse machinatos, si post sumptum hoc pigmentum, tribus superuixerimus diebus. Sumptoque qui detulerat poculo bibit ac deinde participibus sceleris sui tradidit ebibendum. Qui biberunt et secundum dictum sapientis[8] in foueam quam foderant aliis incidentes statim in ipso conuiuio oculis a capite exilientibus expirarunt. Sicque illustris puer sua industria se et suos a morte liberans in emulos callide uindicauit nomenque sibi celebre apud nobiles et ignobiles acquisiuit, nec ultra ausus est quispiam contra eum sinistri aliquid machinari, sed nec cogitare quidem, omni[18]bus diuinitatem ei inesse putantibus, per quam haberet prescienciam futurorum. Ipse autem cum tantus esset tantusque estimaretur ab hominibus paremque eum sibi in omni facultate Virgilius predicaret, nunquam tamen ei consedere uoluit uel equari, sed semper sub uirga eius et disciplina mansit, ac si tunc primum elementa disceret litterarum. Vnde ex hoc maxime eius humilitas comprobatur, quia cum ipse procere stature esset, Virgilius uero pusille, ambulans uel stans cum magistro incuruato contracto corpore erat, ne altior eo uel prestantior uideretur.

Peracto itaque Lucinius sub disciplina Virgilii septennio, cum iam in artium seu philosophie sciencia nulli secundus uideretur, contigit ut quadam die Virgilio ad deducendum corpus egresso ipse solus in cubiculo remaneret seratoque ostio in libello illo conscripto de artibus legeret, astronomie regulas tenatius commendans memorie, cum subita animi mutatione turbatus ingenti clamore emisso in terram corruit resupinus. Voce ergo tanti doloris audita perterrita concurrit familia, convolant uicinarum domorum uiri ac mulieres, quid acciderit quidue tantus clamor significet queritantes moreque suo impatientes seris ostii confractis cum impetu irrumpunt cubiculum uidentque Lucinium super pauimenta iacere exanimem. Propius ergo accedentes palpant singula corporis menbra inueniuntque rigida, caloris totius ac sensibilitatis carentia, nisi quod tantum circa cor calor permodicus pulsusque tenuissimus sentiebatur. Aderat tunc forte inter alios quidam medicinalis artis peritus, qui intelligens ex tristicia defectum animi fieri suffocarique spiritum intra cor sanguine undique coagulato inclu-

[8] Proverbes 28,10.

raient des tortures de toutes sortes. Il leur sembla toutefois préférable de mourir de leur propre main plutôt que d'être soumis à l'infamie. «Tu auras la preuve, dirent-ils, ô Lucinien que nous n'avons rien machiné contre toi ou contre nos hôtes si, après avoir pris cette boisson, nous survivons trois jours.» Celui qui avait apporté la coupe la prit, en but, et la fit passer, pour qu'ils la vident, aux autres conjurés. Ils burent et suivant le proverbe du sage, tombant dans le fossé creusé pour d'autres, ils expirèrent aussitôt, au milieu du banquet, les yeux exorbités. L'illustre enfant se sauva lui-même et délivra les siens de la mort grâce à son intelligence. Il tira habilement vengeance de ses rivaux et s'acquit la célébrité auprès de tous, puissants et humbles. Personne n'osa plus conspirer contre lui, ni même en former le projet, car tous pensaient qu'il avait en lui une divinité qui lui donnait la prescience des événements futurs. Quant à lui, qui était si grand et dont la grandeur était reconnue par tous, lui que Virgile considérait comme son égal dans toutes les disciplines, il ne voulut jamais cependant s'asseoir avec lui ou être comparé à lui, mais demeura toujours sous sa férule et son autorité, quand bien même il avait alors déjà acquis les rudiments de la littérature. Il fit preuve par là d'une grande humilité et, bien qu'il soit de grande taille, au contraire de Virgile qui était petit, lorsqu'il se promenait ou se tenait avec son maître, il se courbait et ramassait son corps sur lui-même pour ne pas paraître plus grand ou plus important que lui.

Lucinien passa sept ans avec son maître Virgile et il était unanimement reconnu comme le premier dans le savoir des sept arts ou de la philosophie. Un jour, comme Virgile était sorti pour se délasser, il resta seul dans sa chambre, la porte close. Il lisait, pour les imprimer dans sa mémoire, les lois de l'astronomie consignées dans le petit livre écrit sur les arts, lorsque soudain l'âme profondément bouleversée, il tomba à la renverse à terre avec un grand cri. A ce cri de grande douleur, la maisonnée terrifiée accourut, les voisins se précipitèrent, hommes et femmes, pour savoir ce qui s'était passé et ce que signifiait une si grande clameur. Alarmés par son silence, ils brisèrent les verrous de la porte, firent brusquement irruption dans sa chambre et virent Lucinien étendu sans connaissance sur le sol. Ils s'approchèrent donc, palpèrent chaque membre de son corps, les trouvèrent raides, dépourvus de chaleur et de sensibilité. Dans la région du cœur, on pouvait pourtant percevoir un peu de chaleur et une faible pulsation. Un médecin très habile dans son art se trouvait alors par hasard dans l'assistance et il comprit que le jeune homme avait perdu connaissance à cause de la tristesse. Il étouffait car

sum iubet ut sibi celerius aqua frigida ac calida deferatur. Qua adlata extrema menbrorum perfundit frigida calidamque lane infusam in modum emplastri pectori coadaptat ut uidelicet aqualis elementi calor sanguinem [19] coagulatum paulatim dissolueret dissolutumque ad singula menbrorum loca remitteret pristina officia peracturum. Ac si spiritus ab inclusione liberatus liberum arteriarum meatum recipiens motum quoque corpori prestaret, apponit eciam naribus odoriferas species, que spiritum attraherent et confortarent. Hoc ergo facto post semis hore spacium natiuo colore ac calore motuque menbris reddito surgens Lucinius resedit stupefactus de tanta multitudine populi congregata, satis autem ex habitu uultus dolorem et tristiciam declarabat.

Interea dum hec agerentur, Virgilius rei que acciderat ignarus reuertebatur, comitatus quibusdam Romane urbis philosophis ac senioribus in ipsoque ingressu atrii domus tristem a quodam percepit nuncium quod scilicet Lucinius suus morte subitanea defecisset. Ipse uero auditis uernaculi sui uerbis expauit et consternatus est animo et quamquam magnanimus, quamquam exemplis documentisque uirorum fortium aduersa et prospera equa lance ponderare doctus esset, non omnino tamen dissimulare potuit quin conceptum dolorem singultibus verba et spiritum intercludentibus et prorumpentibus lacrimis uellet nollet manifestaret. Pugnabat tamen cum affectione uirtus et doloris magnitudinem intra pectoris angustias ut poterat comprimebat, sed dolor uehemens oculorum ymbre gutturisque spiraculo sibi negato instar ignis reclusi uicina queque depascentis loca amplius atque acrius circa precordia seuiebat. Tandem autem domum ut putabat luctus cum philosophorum seniorumque turba ingressus, cum iam magis de exequiis quam de uita Lucinii cogitaret, iniectis in cubiculum oculis, quem defunctum merebat preter spem uidet uiuum inter medios populos residere intuitusque eum melius signa quedam tristicie dolorisque ex faciei pallore deprehendit. Eiectis igitur a cubiculo cunctis exceptis quibusdam familiaribus sciscitatur ab illo doloris ac tristicie causam. Ille autem iterum longa ab imo pectore trahens suspiria in hec tandem uerba respondit: [20]

Dum, inquit, tu, o illustrium uirorum uertex, hodie hora none me relicto in cubiculo ad spaciandum exisses, forte nostrum arripueram libellum, ut regulas illas astronomie memorie firmius commendarem. Et ecce in prima facie pagine ex aeris

son souffle était retenu dans le cœur, son sang ayant cessé de circuler. Il ordonna qu'on apporte le plus vite possible de l'eau chaude et de l'eau froide. Quand cela fut fait, il trempa les extrémités des membres dans l'eau froide et ayant répandu de l'eau chaude sur un chiffon de laine, il l'appliqua, à la façon d'un emplâtre, sur sa poitrine. Ainsi la chaleur de l'élément aqueux liquéfia le sang coagulé et le fit circuler à nouveau dans chacun des membres pour qu'il retrouve sa fonction habituelle. Bien que le souffle, libéré de sa réclusion, put à nouveau parcourir librement les artères et rendit au corps sa motricité, on lui fit respirer des épices odoriférantes pour stimuler et fortifier son souffle. Ceci fait, après une demi-heure, il retrouva sa couleur, la chaleur et le mouvement de ses membres. Il se réveilla, s'assit et resta stupéfait devant le nombre des personnes rassemblées. Mais son visage trahissait assez sa douleur et sa tristesse.

Pendant ce temps, Virgile, ignorant l'accident, était sur le chemin du retour en compagnie de philosophes et de sénateurs romains. Dès qu'il entra dans la demeure, on lui annonça la triste nouvelle de la mort subite de son cher Lucinien. Le discours de son esclave l'emplit d'une grande frayeur et bouleversa son cœur et, si magnanime fût-il, si convaincu par les exemples et les écrits des héros qu'il faut peser le bonheur et le malheur sur la même balance, il ne put cependant dissimuler tout à fait sa douleur. Il la manifesta malgré lui par des hoquets qui interrompaient sa parole et sa respiration et par un flot de larmes. La force de son caractère rivalisait avec son affection et il réprimait du mieux qu'il pouvait son immense douleur dans le secret de son cœur. Mais, comme il refusait à ses yeux l'exutoire des larmes, sa violente affliction redoublait de rage dans sa poitrine, à la manière d'un feu contenu qui dévore tout autour de lui. Il finit par entrer dans la maison qu'il croyait en deuil, avec les philosophes et les sages qui l'accompagnaient. Il pensait alors déjà davantage à la mort qu'à la vie de Lucinien ; ayant jeté un œil sur la couche, il vit ce qui dépassait toutes ses espérances : Lucinien, qu'il croyait mort, vivant, assis au milieu de la foule. Il reconnut facilement, à la pâleur de son visage, les signes de la tristesse et de la douleur. Il renvoya de la chambre tout le monde excepté quelques familiers et s'enquit auprès de lui de la cause de cette douleur et de cette tristesse. Lucinien poussa un soupir du plus profond de son cœur et répondit pour finir en ces termes : «Ô toi, illustre parmi les hommes illustres, aujourd'hui, à la neuvième heure, pendant que tu te promenais, j'étais étendu sur mon lit et m'étais saisi inopinément de notre petit livre afin de graver plus profondément dans ma mémoire les règles de l'astronomie. Et voici qu'à la première

immutatione heu matrem meam, quam unice diligebam defunctam esse cognoui patremque Dolopathos aliam sibi in coniugium copulasse. Iamque eciam legatos a se dimisit, qui me reducant in patriam regni dyademate coronandum. Ego autem tum pro matris morte tum pro nostra separatione in tristiciam uersus animi eciam defectum passus sum, et nisi humana ars succursum prestasset, forsitan de me iam sentencia data foret. At Virgilius: Et ego, ait, hec iam dudum precognoueram, sed hactenus sub silentio tenueram, ne si tibi hoc propalassem, uiderer tibi doloris ac tristicie auctor existere. Gratulor autem quod hoc per te ipsum cognouisti et tue subtilitati congaudeo: uideo enim et gaudeo te omni scientia eruditum omnesque philosophie ascendisse gradus. Sed meminisse debes te artium initia a tuo Virgilio suscepisse decetque te quamquam regem, quamquam alti gloria sanguinis insignitum, quamquam eciam michi sciencia et animi acie coequeris, eum qui te ad ymaginem diuini reformauit numinis dum adhuc uixeris reuereri. Nec immerito; si enim amandus et colendus est pater a filio, quia eum carnali coitu sui ipsius inpotentem in lucem protulit, quanto magis est preceptor a discipulo diligendus, qui ei divinorum prestitit noticiam secretorum. Ego autem, quod maius inest, ipsius lucem diuinitatis tibi infudi. Scis etenim me nichil de humanis diuinisque te celasse secretis, quin ea tibi de uerbo ad uerbum ut amico, non discipulo denudauerim, et gracias ago quod ea uiuaci memorie firmiter commendasti; gracias inquam ago quod talem discipulum habere inerui, de cuius perfectione merito possum apud sum[21]mos eciam philosophos gloriari. Amor igitur qui hucusque inter nos habitus est, rogo maneat inconuulsus nec ullo temporum frangatur senio, sed de die in diem renouetur et licet multis terrarum spaciis multisque interuallis temporum corporaliter diuidatur, corde tamen et animo alternis semper amplexibus astringatur. Dum ergo a me dimissus paternum optinueris regnum, exhibeas te in rege philosophum et in philosopho regem, regiam philosophie disciplina temperans maiestatem commendansque philosophiam regie maiestati; omnibus te in quantum licet conformare studeto, omni etati, sexui uel conditioni ius suum tribuens, studeasque magis amari quam timeri. Sed de his hactenus: sufficienter enim de huiusmodi rebus ab ipsa philosophia instructus es.

page, par un changement de la configuration céleste, j'appris, hélas, que ma mère était morte, elle que je chérissais au-dessus de tout, et que mon père Dolopathos avait épousé une autre femme : déjà il m'avait envoyé ses légats pour me ramener dans ma patrie et recevoir la couronne du royaume. Et moi, en partie à cause de la mort de ma mère, en partie à cause de notre séparation prochaine, je plongeai dans la détresse et faillis rendre l'âme. Si l'art des hommes ne m'avait secouru, on aurait sans doute pu écrire mon éloge funèbre». Et Virgile de rétorquer : «Je le savais depuis longtemps déjà, mais j'ai gardé le silence jusqu'ici de peur que, si je te le révélais, je ne me voie à l'origine de ta douleur et de ta tristesse. Je te félicite de l'avoir appris par toi-même et me réjouis de ta subtilité. Je prends plaisir à voir que tu as gravi, grâce à ton savoir universel, tous les degrés de la philosophie. Souviens-toi pourtant que c'est ton Virgile qui t'a initié aux sciences. Conserve tant que tu vivras ton respect à celui qui t'a formé à l'image de la puissance divine, même si tu deviens roi, même si ta noblesse te procure la gloire, même si ton savoir et l'acuité de ton esprit fait de toi mon égal. Et cela est juste. S'il est vrai qu'un fils doit aimer et respecter son père, parce qu'il a donné le jour à un être vulnérable en s'accouplant charnellement, combien davantage encore l'élève doit chérir son maître qui lui a offert la connaissance des secrets divins. Quant à moi, ce qui est plus remarquable encore, je t'ai baigné dans la lumière de la divinité elle-même. Tu sais que je ne t'ai rien caché des secrets humains et divins ; bien plus, je te les ai découverts, mot pour mot, comme à un ami, non comme à un élève. Je rends grâce de ce que ta mémoire agile les a recueillis fidèlement. Je rends grâce, dis-je, de ce que j'ai mérité un tel élève dont la perfection est un motif de gloire pour moi auprès des plus grands philosophes. Cet amour qui a été de règle entre nous, je t'en prie, qu'il demeure intact, que jamais il ne se brise, mais que jour après jour il soit renouvelé. Même si de grandes distances et de longues durées nous séparent physiquement, que nos cœurs et nos esprits communient à jamais. Tant que, éloigné de moi, tu seras en possession du royaume paternel, montre-toi philosophe dans la royauté et royal dans la philosophie ; modère la majesté royale par la pratique philosophique et donne à la philosophie une majesté royale. Efforce-toi, dans la mesure de tes moyens, de t'adapter à toutes les situations, accorde à chacun ses droits, quels que soient son âge, son sexe et sa condition et tâche d'être davantage aimé que craint. Mais il suffit. Tu as été suffisamment instruit dans ce sens par la philosophie elle-même.

Ceterum autem quoniam necesse est et sic oportet fieri, ut me in urbe relicto in patriam repedes, antea quam id fiat unum quod postulauero uolo ut concedas. At Lucinius: Et que, ait, uel quanta potest esse peticio quam tibi possim uel audeam denegare? Eciam etsi paternum peteres regnum, ultroneus concederem. Iube ergo quodlibet et tuam edicito uoluntatem. Virgilius: Prius, inquit, certe michi iuraueris per patris Cesarisque salutem quod quicquid precepero obseruabis. Iurauit ille se obseruaturum quicquid preciperet, quamquam esset ipsum graue et difficile, si tamen ab ullo posset hominum obseruari. Virgilius: Iubeo ergo et auctoritate magistri tibi precipio, ut ex illa hora qua a me separaberis, nulli uerbum loquaris, non in uia, non in patria, non regi, non regine, non principibus regni tui, sed nulli omnino hominum, donec iterum tuum uideas preceptorem. Heu, ait Lucinius, et quis tam graue preceptum sufficiat obseruare, cum istud sit menbrum quod [22] facilius labitur ac difficilius precauetur, et quis unquam hominum linguam uel officium loquendi habens istud potuit, si non omnino mutus fuisset et elinguis? In muto eciam motum lingue licet infructuosum uidemus. Sed esto, ecce iturus in patriam, tuis ut me decet uolens obedire mandatis, frenum lingue mee ponam, ponam ori meo non solum custodiam, uerum eciam ostium uectibus ferreis obseratum. Cum igitur me post longum tempus receptum salutauerit pater, cum regina, cum principes regni nobilesque matrone me laudibus sustollent ad sydera, quomodo istud membrum inquietum et impatiens potero cohercere, quin statim ad uerba fauoris recludi contempnens ostio silentii dirupto in medium exiliat? Vt uideo impossibilia tuo Lucinio precepisti. Virgilius respondit: Tu certe, inquit, Lucini, iurasti et spopondisti te ea que preciperem seruaturum. Si me mandataque mea tanti estimas, obseruabis; sin autem, despicies. Aliam uim non inferam tibi; uerum utrum obseruaueris necne, michi citius innotescet. Ad hec Lucinius: Mei quidem propositi meeque uoluntatis est, o illustrissime preceptor, tuis semper et in omnibus obedire mandatis, sed nec in hoc uoluntatem tuam si potero preteribo.

Cum igitur hec et alia multa mutuo adhuc in cubiculo positi collocuntur, superueniunt eis legati regis sole iam ad occasum uergente Virgiliumque cum amicis et discipulo reuerenter ex parte regis Dolopathos salutant. Quibus ut decebat resalutatis Virgilio quedam regis insinuant mandata, dona offerunt cum

Par ailleurs, puisqu'il est nécessaire et inévitable que tu me laisses ici et que tu regagnes ta patrie, avant que cela ne se fasse, je veux que tu accèdes à la seule demande que je t'adresserai.» Et Lucinien répondit: «Quelle exigence pourrait être si élevée que j'aie l'audace de te la refuser? Même si tu me demandais le royaume paternel, je te l'accorderais immédiatement. Ordonne ce qu'il te plaît et exprime ton voeu.» Virgile ajouta: «Jure-moi auparavant sur la tête de ton père et du césar, que tu respecteras mon commandement.» Il jura qu'il obéirait à tout ce que son maître lui demanderait, quelle qu'en soit la difficulté, pour autant que cela ne dépasse pas la capacité d'un homme. Alors Virgile: «Je t'ordonne et t'enjoins, par l'autorité magistrale, de n'adresser la parole à personne, à partir de cette heure où nous serons séparés, ni pendant ton voyage, ni de retour dans ta patrie, pas plus au roi, à la reine, qu'aux princes de ton royaume, à personne, donc, jusqu'à ce que tu revoies ton maître». «Hélas!», s'écria Lucinien «qui donc serait capable de respecter un ordre si contraignant, alors que la langue est un organe si faillible et difficile à maîtriser? Quel être humain, doué de langage, serait capable d'un tel exploit, à moins d'être tout à fait muet? Le muet meut sa langue, même si c'est en vain. Mais, soit, quand je serai dans ma patrie, parce que je veux obéir à tes ordres, je mettrai un frein à ma langue; je ne me contenterai pas d'être le gardien de ma bouche, mais je la fermerai avec des verrous de fer. Lorsque, après une si longue absence, mon père me saluera, et la reine, et que les princes du royaume et les nobles dames me porteront aux nues et chanteront mes louanges, comment contraindre cet organe, impétueux et impatient, à rester impassible aux paroles d'affection et à ne pas bondir en brisant la porte du silence? Comme tu le vois, ce sont des ordres impossibles que tu as donnés à ton Lucinien.» Virgile rétorqua: «Mais tu as juré, Lucinien et tu t'es engagé à respecter mon commandement. Si tu accordes quelque prix à ma personne et à mes désirs, tu obéiras, sinon ce sera le signe de ton mépris. Je n'insisterai pas davantage, fais-moi connaître au plus vite ton intention.» A ces mots Lucinien: «C'est mon dessein et ma volonté, ô illustre maître, d'obtempérer toujours et en tout à tes injonctions et je n'enfreindrai pas tes lois sur ce point, si cela m'est possible.»

Ils étaient encore dans la chambre à discuter lorsque les messagers du roi survinrent au coucher du soleil. Ils saluent Virgile, ses amis et son disciple, avec révérence, de la part du roi Dolopathos. Après avoir échangé les salutations d'usage, ils font connaître les ordres du roi et, avec les

regalibus epistolis, quibus et matris obitus et patris declarabatur uoluntas. Quibus Virgilius respondit: Leue esset ut mandatis parerem regis, si michi liceret ad patriam cum Lucinio repedare; verum cum ab urbe longius procedere nequeam, Cesaris quodam negotio prepeditus, intolerabilis uidetur michi eius recessus. Tamen quamvis michi grauis separatio uideatur, uoluntati domini uestri contraire non possum, ne dum iugi [23] cupio amici contubernio frui, eius felicitatem magis uidear impedire. Verumtamen mane cum domini uestri filio cum sitis profecturi, quod diei superest cum nocte sequenti dum uacat in leticia mutuisque colloquiis pariter expendamus delicatioribus cibis ac potibus indulgentes. Sollemnes itaque epulas alternaque colloquia usque ad diei sequentis initium protraxerunt.

Cumque iam rutilans aureis aurora radiis suum terris iubar infunderet Luciferque dudum precurrens Phebum[9], Arcton proximum testaretur, surgunt legati itinerisque sui stramentis regiis sternunt vehicula, sicque ascensis equis una cum Lucinio Virgilioque urbem egrediuntur, iter suum uersus patriam dirigentes. At Virgilius eos usque ad uadum quoddam quod sexto ab urbe miliario preterfluit secutus, ibi ultimum uale dicturus figit gressum. Tunc ergo alter incumbit alteri, alternant amplexus, ingeminant oscula, singultus commutant singultibus, suspiria suspiriis, lacrimas lacrimis admiscentes, sicque alter ab altero dum deficit se reficit et refectione amici amico refectio generatur. Sed quot ibi suspiria, quot lacrime, quot ibi singultus ab imo pectoris utrimque eruperint, quis enumeret? Tandem autem post longum temporis spacium ultimum illud uale facientes Virgilius dimidium anime sue[10] commendat legatis reuertiturque ad urbem dimidiatus, cum partem anime sue Lucinium derelinquit. Lucinius uero itinere suo pergens non minus se dolere Virgilio suspiriis ac lacrimis testabatur. Sed quotiens dum paulatim ab inuicem elongarentur, uultibus retrouersis in itinere substiterunt, ut saltem mutuis se oculorum aspectibus recrearent! Tam diu enim quisque incerto pede itinereque ancipiti uectus est, quousque montis moles interposita alterum alterius aspectibus defraudaret sicque hic ad urbem, ille uero repedaret ad patriam. [24]

[9] Cette proposition temporelle en début de section rappelle les formules épiques de l'épopée latine antique (Virgile, Lucain, Stace).
[10] Horace, *Odes* 1, 3, 8; Ovide, *Tristes* 1, 2, 44 et 4, 10, 32.

lettres royales qui annonçaient la mort de la mère et la volonté du roi, ils offrent des présents. Virgile leur répondit: «Il va de soi que j'obéirais aux ordres du roi si je pouvais rentrer dans sa patrie avec Lucinien. Mais, je ne peux m'éloigner trop longtemps de la ville, en tant que responsable des affaires du césar. Je déplore son départ. Quoique notre séparation me pèse, je ne peux cependant contrarier la volonté de votre seigneur. Je ne veux pas être un obstacle à son bonheur dans mon désir de jouir de la compagnie durable d'un ami. Puisque vous devez partir demain matin avec le fils de votre seigneur, passons ce qu'il reste de jour, et la nuit qui vient, à de joyeux entretiens. Puisque nous en avons le loisir, laissons-nous aller aux plaisirs de la table.» Jusqu'au début du jour suivant, ils se livrèrent à des banquets solennels et à des débats.

Déjà l'aurore éclatante dardait ses clairs rayons d'or sur la terre et Lucifer, précédant Phébus, annonçait sa venue; les messagers se levèrent, garnirent, pour leur voyage, leurs chariots de litières royales et enfourchèrent leurs chevaux. Ils sortirent de la ville avec Lucinien et Virgile et se mirent en chemin pour regagner leur patrie. Mais Virgile, qui les avait escortés jusqu'à un gué distant de six miles de la ville, y fit halte pour un dernier adieu. Ils se penchent l'un vers l'autre, s'embrassent, échangent des baisers. Les sanglots répondent aux sanglots, les soupirs aux soupirs, les larmes se mêlent aux larmes. Ainsi l'un, lorsqu'il perd sa force, se réconforte grâce à l'autre et, par le réconfort de l'ami, l'ami trouve son réconfort. Qui pourrait dire combien leurs poitrines exhalèrent alors de soupirs, combien de larmes, combien de sanglots? Enfin, après un long moment, ils font leurs adieux; Virgile confie la moitié de son âme aux messagers et revient à la ville séparé de lui-même car il avait abandonné la moitié de son âme en Lucinien. Quant à ce dernier, continuant sa route, par ses soupirs et ses larmes, il ne témoigne pas d'une moindre douleur que celle de Virgile. Mais combien de fois, alors qu'ils s'éloignaient peu à peu l'un de l'autre, ne s'arrêtèrent-ils pas en chemin pour tourner la tête et trouver un soulagement dans l'échange de leurs regards. Chacun d'eux chemine d'un pas hésitant jusqu'au moment où la masse imposante d'une montagne les frustre de la vue l'un de l'autre. C'est ainsi que l'un rentre dans la ville et l'autre dans sa patrie.

Lucinius autem iniuncti sibi a magistro precepti non immemor os suum continuo silentio condempnabat, nulli omnino sociorum alloquentium se respondit. Illi uero putantes eum in artibus occupari aut pro magistri absentia mestum fore, illo quidem die et crastino a colloquiis temperarunt, rem quomodo ageretur penitus ignorantes. Cumque adhuc illo in silentio permanente dies tercius illuxisset iamque ad fines Sicilie propinquassent, uerentes ne diuturno silentio immoderataque tristicia usum loquendi omnino dedisceret, illum nunc seriis, nunc ludicris pulsant et nunc de patris, nunc de regine gloria, nunc de principum regni multitudine, nunc eciam de mulierum pulcritudine uerba mouent. Cum uiderent igitur quod nec sic quidem illud graue frangeretur silentium nec blandis nec tristibus moueretur, credentes ueraciter sensum animi et lingue officium amisisse, conturbati et ultra quam dici possit perterriti capillos euellere et absque misericordia unguibus lacerare uultus ceperunt, de se sibi in hec uerba conquerentes: Heu nobis, quid faciemus, quomodo seducti sumus, que nostra miseria, quod nostrum infortunium hoc malum meruit ut hac legatione fungeremur? Ve nobis, filium nostri domini sane mentis et eloquentissimum a magistro suo recepimus, et ecce inter manus nostras nescimus quomodo obmutuit! Qua igitur fronte patri filium unicum mutum reddemus, qua audatia terribili astabimus aspectui? Numquid non ilico nos ut maleficos coram amicis, uxoribus et liberis diuersis cruciatibus laniabit? Neque enim excusationem nostram audire sustinebit, putans nos filium suum instinctu alicuius inimici sui ueneno uel maleficiis perdidisse. Nonne igitur melius ac tutius uidetur ut fuge querentes presidium in hac ciuitate regis filium deseramus? Sed quo nobis fugere, quo ibimus, uel quo a facie eius fugiemus? Quis locus, quis terre angulus, que cauerna uel latebra nos celare poterit? Etiam si in extremis maris habitauerimus, si uiuentes descenderimus in infernum, inde nos manus uirtutis sue abstrahet captiuosque reducet in patriam, et ibi coram amicis, uxoribus [25] liberisque nostris ludibrium cuncto populo statuemur. Ve nobis miseris, ue nobis infortunatis, quia laqueum incidimus de quo non pos-

Lucinien, se souvenant de l'ordre que son maître lui avait donné, condamnait sa bouche à un silence obstiné et ne répondit à aucune des paroles de ses compagnons. Ceux-ci, ignorant tout à fait les causes de son comportement, pensèrent qu'il était plongé dans ses méditations ou affligé par l'absence de son maître et modérèrent leurs discours, ce jour-là et le suivant. Mais à l'aube du troisième jour, comme son silence persistait et qu'ils atteignaient les confins de la Sicile, craignant qu'il ne perde complètement l'usage de la parole à cause d'un mutisme prolongé et d'une tristesse immodérée, ils le harcèlent tantôt de propos sérieux, tantôt de plaisanteries, et lui adressent des discours sur la renommée de son père et de la reine, sur le grand nombre des princes de son royaume et même sur la beauté des femmes. Lorsqu'ils constatèrent que rien ne pouvait briser son silence profond ni l'émouvoir, pas plus les flatteries que les remontrances, ils furent persuadés qu'il a véritablement perdu le sens commun et la parole. Plus bouleversés et terrifiés qu'on ne peut le dire, ils s'arrachèrent les cheveux et sans pitié se lacérèrent le visage de leurs ongles, se plaignant de leur sort en ces termes : «Malheur à nous ! Qu'allons-nous faire ? De quel maléfice avons-nous été victimes ? Quel coup du sort, quelle infortune nous a valu ce malheur, d'être investis de cette mission ? Malheur à nous, nous avons reçu de son maître le fils de notre seigneur sain d'esprit et doué d'une belle parole et voici qu'entre nos mains, nous ne savons pourquoi, il garde le silence. Quelle contenance pourrons-nous donc prendre en rendant à son père un fils unique devenu muet ? Comment pourrons-nous affronter sa redoutable présence ? Ne va-t-il pas nous livrer sur-le-champ aux supplices comme des criminels, en présence de nos amis, de nos femmes et de nos enfants ? Il n'acceptera pas d'écouter nos justifications, persuadé que nous avons causé la perte de son fils par le poison ou la magie à l'instigation de l'un de ses ennemis. Ne semble-t-il pas préférable et plus sûr de chercher notre salut dans la fuite en abandonnant le fils du roi dans cette ville ? Mais où fuir ? où aller, où nous cacher de sa face ? Quel lieu, quel coin de terre, quelle caverne, quel abri pourrait nous dissimuler ? Même si nous allions habiter aux confins de la mer, même si nous descendions vivants aux enfers, la puissance de sa main nous en arracherait et nous ramènerait captifs dans la patrie[12] ; là, en présence de nos amis, de nos femmes et de nos enfants, nous serons condamnés à l'opprobre par le peuple tout entier. Malheur à nous, quelle infortune, nous sommes tom-

[12] On perçoit ici des échos du Psaume 138 (versets 7-10) : «Et où fuirais-je loin de ta face ? / Si je monte aux cieux, tu es là ; / Si je me couche au séjour des morts, te voilà. / Si je prends les ailes de l'aurore, / Et que j'aille habiter à l'extrémité de la mer, / Là aussi ta main me conduira, / Et ta droite me saisira.»

sumus liberari; undique tribulamur, undique angustiis coartamur! O mors que mille modis in prosperis constitutos incautos perimis, cur nos preteriis in miseriis constitutos, cur te desiderantes uideris fugere? O nos felices, o nos terque quaterque beatos, si ante hos sex annos in illo uel in illo bello in obsequio regis positi gloriose mortui fuissemus! Sed nostra miseria, nostra infelicitas nos huic obprobrio reseruauit. Sed numquid non melius est ut propriis manibus et gladiis fugientem queramus mortem, nosmetipsos perimentes quatinus per huius mortis compendium a regis crudelitate et ab eterno obprobrio liberemur? Hiis et aliis pluribus conquesti legati uerbis omnino iam de salute desperantes arreptum nudatumque gladium suum suo quisque lateri immergendum apponit. Quod cum cerneret Lucinius, festinanter eorum pedibus se prouoluens, quibus poterat nutibus et indiciis eos exorabat, ne optis flebile perpetrarent, ac singulos oculis liniens, fouens amplexibus, eorum tristiciam in quantum poterat alleuabat. Quos etiam ut securiores efficeret et de salute redderet cerciores, litteris in cedula propria manu scriptis eos ammonebat ne mortem quererent, dum possent beate uiuere, quia et ipse eos de quo uerebantur optime apud patrem Dolopathos excusaret et redderet absolutos et forsitan aliquando soluto lingue uinculo loqueretur. Recreati igitur aliquantulum legati ad regem repedare quanto cicius possunt festinant.

Interea Dolopathos cunctos reges et principes sue subditos potestati ad Palernitanum fecerat conuenire, uolens quod et filio, dum coronaretur, assisterent et suo homagio et fidelitate facta ab ipso regna reciperent et honores. Congregauerat etiam in hac eadem ciuitate frumenti et uini cunctorumque que terra marique uehuntur copias, que esui omnium aduentantium sufficere possent. Sed quis numerum eorum qui de longinquis uicinisque regnis aduenerant, comprehendere uel estimare ualeat? Tanta enim militum mimorumque ac saltatricum illic [26] aduenerat multitudo, ut nec eciam terciam partem eorum tanta ciuitas tantumque palatium capere posset, sed sparsi per camporum planiciem in circuitu ciuitatis et in tentoriis habitarent. Legati autem iam penetrati Siciliam cum ad quoddam castrum quod decem a Palerno distabat milibus peruenissent, ibi paululum quiescentes regi per nuntium mandauerunt ut stipatus regum et principum suorum multitudine filio suo occurreret aduentanti.

Cognito rex aduentu filii supra id quod dici potest exhylaratus per uniuersam ilico ciuitatem preconis uoce clamari iubet

bés dans un piège auquel nous ne pouvons échapper, de partout nous sommes assaillis, de partout nous sommes oppressés. O Mort, toi qui emportes de mille façons les imprudents qui vivent dans le bonheur, pourquoi nous épargnes-tu, nous qui sommes dans le malheur, pourquoi sembles-tu fuir ceux qui te recherchent? O combien fortunés, combien trois ou quatre fois bienheureux si, il y a six ans, nous avions trouvé une mort glorieuse au service du roi, dans telle ou telle guerre. Mais notre malheur, notre infortune nous a réservé ce déshonneur. N'est-il pas préférable que de nos propres mains et par notre glaive nous cherchions dans le suicide une mort qui nous fuit afin d'en tirer profit en échappant à la cruauté du roi et à un déshonneur éternel?» C'est en ces termes, parmi d'autres, que les messagers font entendre leur plainte. Désespérant tout à fait de leur salut, ils se saisissent de leur glaive, le dénudent et chacun le pose sur son flanc pour l'y plonger. Lorsque Lucinien vit ce spectacle, en toute hâte il se prosterna leurs pieds et les supplia du mieux qu'il pouvait par des signes et des mimiques de ne pas commettre leur dessein lamentable. Les réconfortant du regard, les apaisant par ses embrassements, il allégea du mieux qu'il pouvait leur tristesse. Afin de les rassurer sur leur sort, il traça de sa propre main sur un feuillet des mots qui les exhortaient à ne pas chercher la mort alors qu'ils pouvaient vivre heureux. Lui-même prendrait leur défense auprès du roi Dolopathos et les affranchirait de ce qu'ils craignaient. Et peut-être même prendrait-il la parole si sa langue se déliait. L'esprit un peu plus serein, les légats en toute hâte reprennent le chemin de la cour.

Pendant ce temps, Dolopathos fit venir à Palerme tous les rois et les princes qui étaient soumis à son pouvoir pour qu'ils assistent au couronnement de son fils, et que, lui prêtant hommage et fidélité, ils reçoivent de ses mains royaumes et honneurs. Il amassa dans cette même ville quantité de blé, de vin et toute sorte de marchandises en quantité suffisante pour rassasier tous les invités. Qui pourrait concevoir le nombre de ceux qui vinrent des royaumes proches et lointains? Il y vint une telle foule de soldats, mimes et jongleurs que la ville et son palais n'en pouvait même pas contenir le tiers. C'est pourquoi ils furent logés dans les plaines alentour de la ville, sous tente. Les légats, une fois parvenu en Sicile, s'arrêtèrent dans un château distant de dix miles de Palerme où il prirent quelque repos. De là, ils envoyèrent au roi un messager pour l'inviter à venir à la rencontre de son fils, entouré de son escorte de rois et de princes.

A l'annonce de l'arrivée de son fils, le roi se réjouit plus qu'on ne peut le dire et fit sur-le-champ proclamer l'ordre que le lendemain se ras-

ut omnes reges et principes et quicumque de militari ordine essent, filii quoque nobilium a quarto decimo anno et supra, sed et matrone nobiles ac uirgines decenter ornate in crastinum foris portam Romanam conuenirent, obuiam ituri filio a studiis reuertenti. Iubet etiam preconari ut quicquid in auro uel argento gemmisque ac diuersis palleis preciosum inueniri posset in ciuitate crastino in uia Romana a porta usque ad palatium in honorem Lucinii exhiberetur eademque uia palleis sericisque diuersis coloribus sterneretur, ne quid turpe uel fedum oculos offenderet intuentis. Erat tunc uidere ad uocem preconis totam resultare uocibus ciuitatem, hinc corizare uirgines, hinc adolescentes colludere, hinc mimorum saltatricumque plausus, hinc musicorum instrumentorum concrepantium melodiam in altum ferri. Preparabant igitur se cuncti in occursum Lucinii et illud crastinum cum magno desiderio expectabant, maxime uero uirguncule at adolescentuli quorum etas magis delectatur spectaculis.

Cum igitur Phebus noctis obscure depulsis tenebris letior solito aureum terris iubar spargens optatum sua presentia crastinum illustrasset, gratum cuncti sompnum propellunt ab oculis et se festinant in occursum Lucinii preparare. Hinc reges ac principes purpuras suas uestire, aureas capitibus coronas colloque torques coaptare student, inde uero matrone cum [27] uirgunculis suis fucare facies satagunt, ut colorum reddantur beneficio pulchriores, et quicquid monilium, quicquid ornamentorum muliebrium excogitari uel inueniri potest, sibi cum magna ambitione magnoque studio circumponunt suamque in speculis speciem contemplantur. Adolescentibus uero ac scutiferis summum studium fuit equos mulasque regum matronarumque frenis aureis infrenare, sternere stramentis sericis. Paratis igitur compositisque universis primi omnium reges ac principes cum omni militum iuuentute ascensis equis exeunt ciuitatem; quos matrone cum uirgunculis suis mulabus baiulis subsecuntur, congregatique in unum foris portam Romanam aduentum regis Dolopathos prestolantur.

Et ecce ipse rex stipatus militum suorum multitudine cum mimorum saltatricumque ac cytharedorum cytharisantium in cytharis suis agmine aduenit, sedens super equum dignum regie maiestatis. Et ipse quidem, speciosus forma pre cunctis qui aderant regibus, erat uestitus purpura gemmatoque diademate coronatus caput et torques aurea eius inserta collo accinctusque

semblent devant la porte romaine tous les rois et les princes, tous ceux qui appartiennent à l'ordre militaire, et aussi les fils des nobles de quatorze ans et plus et même les femmes et les vierges de la noblesse, richement parées, pour accueillir son fils de retour des études. Il ordonna également que ce qu'on pourrait trouver d'or, d'argent, de pierres précieuses et de soieries soit exposé le long de la voie romaine, de la porte jusqu'au palais, en l'honneur de Lucinien, et que sur cette même rue soient déployés des tissus précieux de différentes couleurs pour que rien de vil ou d'impur ne vienne offenser les regards. Après la proclamation du héraut, il fallait voir la cité tout entière exulter. Là des vierges chantaient en chœur, là des jeunes gens jouaient ensemble, là on applaudissait des mimes et des jongleurs, là s'élevaient à l'unisson les mélodies des instruments de musique. Chacun se préparait à la venue de Lucinien et attendait le lendemain avec grande impatience, surtout les toute jeunes filles et les jeunes garçons dont l'âge prend le plus plaisir à ces spectacles.

Comme Phébus, plus réjoui qu'à son ordinaire, avait répandu son éclat doré sur la terre, une fois chassées les ténèbres de la nuit obscure, et avait illuminé cette journée où sa présence était espérée, tous chassent de leurs yeux le doux sommeil et se préparent en toute hâte à l'arrivée de Lucinien. Voici que les rois et les princes revêtent leur pourpre et ornent leur chef de couronnes d'or et leur cou de colliers; voici que les femmes et les jeunes filles fardent leur visage afin que la couleur les embellisse et tout ce qu'elles pouvaient trouver en matière de bracelets et d'ornements féminins, elles s'en parent, avec le plus grand soin et le plus grand empressement, puis elles se contemplent dans des miroirs. Les jeunes gens et les écuyers mirent alors toute leur ardeur à munir les chevaux et les mules des rois et des femmes de freins d'or et à les équiper de couvertures de soie. Une fois que tout le monde fut prêt, les rois et les princes en tête, avec tous les jeunes soldats, montèrent à cheval et sortirent de la cité suivis des femmes et des vierges juchées sur des mules. Ils se rassemblèrent devant la porte pour attendre l'arrivée du roi Dolopathos.

Et voici le roi en personne, escorté de la foule de ses soldats avec le cortège des mimes, des jongleurs et des citharèdes citharizant sur leur cithare[13], assis sur un cheval, digne dans sa royale majesté. Sa beauté l'emportait sur tous ceux qui l'accompagnaient: il était vêtu de pourpre, la tête couronnée d'un diadème gemmé, le cou entouré d'un collier incrusté

[13] Jeu étymologique rendu tant bien que mal. Bien qu'il se défende d'avoir «sué sous les règles de Priscien», Jean de Haute-Seille affectionne, selon l'usage médiéval, les procédés rhétoriques tels que paronomases, allitérations, anaphores, recommandés par les arts poétiques pour l'ornement du style.

gladio super femur. Regina uero a dextris eius in uestitu deaurato circumdata uarietate mula candida uehebatur; quam filie regum in fimbreis aureis circumamicte uarietatibus cum exultatione et gloria sequebantur. Congregatis igitur cunctis qui regis occursuri erant filio, in trinum se diuidunt agmen. Rex enim cum regibus principibusque suis, militum quoque et iuuenum decor in unum agmen collecti reginam cum matronarum et uirguncularum turma lento precedunt gressu, omne uero illud mimorum genus in aliud agmen collecti regem precedunt multiphariis musicorum uocibus concrepantes, absunt uero a se inuicem agmina spacio stadii unius. Sed quis tanti apparatus gloriam, quis tantas diuicias possit describere, quis regum principumque ornatum, quis regine, quis matronarum, quis maxime adolescentularum lasciuientium fastum, quis saltem [28] equorum stramenta sufficiat enarrare? Certe non hoc arbitror posse facundiam Tullianam, sed nec Homerum nouem comitatum Musis. Nam ut de regum principumque ac mulierum gloria taceam, quicquid in equis superlectilis erat, aut aurum aut argentum aut gemme aut sericum erat. Regina, matrone ac uirguncule uix uestium cultum moniliumque pondus sustentabant, quoniam tunc ibi iuxta poete dictum

« minima pars erat ipsa puella sui[11] ».

Interim autem qui in ciuitate remanserant, a porta Romana usque ad palatium diuersis palleis ac multicoloribus strauerunt uiam, dextrorsum sinistrorsumque appendentes quicquid preciosum, quicquid odoratu suaue, quicquid uisu pulchrum in auro, argento, gemmis uarioque ornatu uel in cuncti generis speciebus in ciuitate potuit inueniri. Denique ipsum palatium templumque Iouis intus et extra eadem gloria uestiuere.

Rex autem Dolopathos cum agmine suo lento incedens gressu, in quandam spaciosi campi planiciem duobus iam peractis miliaribus deuenissent, uidit a longe filium uenientem proximumque fore mimorum turme. Qui statim laxatis equo habenis ipsumque calcaribus urgens per mediam campi illius planiciem celeri cursu uectus peruenit ad filium, quem iam mimi suorum musicorum uocibus salutabant. Ruunt ergo in mutuos amplexus pater et filius optataque diu sibi imprimunt oscula,

[11] Citation non identifiée. La proposition de B. Gilleland (*op. cit.*, p. 99) qui renvoie à la satire 6 de Juvénal ne nous paraît pas convaincante.

d'or et son glaive ceint au-dessus de sa jambe. La reine à sa droite, toute scintillante dans son manteau doré, était montée sur une mule blanche ; la suivaient, exultant, les filles des rois revêtues de manteaux multicolores avec des franges d'or. Une fois réunis tous ceux qui étaient venus à la rencontre du fils du roi, le cortège se divisa en trois groupes. Le premier groupe était formé par le roi, escorté par les autres rois et les princes ainsi que par la fine fleur des soldats et des jeunes gens. La reine avec la troupe des femmes et des jeunes filles marchait devant à pas lents. En tête, le troisième groupe rassemblait les mimes, qui faisaient résonner les sons multiples des instruments. Chaque groupe était distant du suivant d'une longueur d'un stade. Qui pourrait décrire la gloire et la richesse d'un tel apparat ? Qui saurait narrer la pompe des rois et des princes, le faste de la reine, des femmes, et surtout des jeunes filles joyeuses, et même les couvertures des chevaux ? En vérité, je pense que l'éloquence de Cicéron n'y parviendrait pas, ni même Homère accompagné des neuf Muses. Car, sans parler de la splendeur des rois, des princes et des femmes, si on s'en tient aux harnachements des chevaux, tout était d'or ou d'argent, de pierre précieuse ou de soie. La reine, les femmes et les jeunes filles pouvaient à peine supporter la lourdeur de leurs vêtements et le poids de leurs colliers. Car à cette occasion, suivant le mot du poète, «la jeune fille n'était que la plus petite part de sa propre personne». Pendant ce temps, ceux qui étaient restés dans la ville avaient tendu la rue qui mène de la porte romaine jusqu'au palais de tissus divers et multicolores. Ils avaient suspendu à gauche et à droite tout ce qu'ils avaient pu trouver dans la ville de précieux, d'odorant, d'agréable à la vue, en or, en argent, en pierre précieuse, tous les ornements multicolores et les parfums de tous genres. Enfin ils avaient décoré l'intérieur et l'extérieur du palais et du temple de Jupiter avec la même splendeur.

Le roi Dolopathos s'avançait à pas lent avec sa troupe et il avait déjà parcouru deux miles sur l'immense plaine lorsqu'il vit venir son fils de loin et s'approcher du cortège des mimes. Il lâcha aussitôt la bride à son cheval, l'éperonna, et par une course rapide au milieu de la plaine, parvint à la hauteur de son fils que saluaient déjà les mimes au son de leurs instruments. Le père et le fils se jettent dans les bras l'un de l'autre et échangent des baisers longtemps espérés. Le père, cependant, dans son

copiosius tamen pater nunc mellifluum os, nunc teneram faciem, nunc illa duo oculorum sydera deosculatur. Videres tunc reges, principes, milites et adolescentulos certatim concurrere, salutare Lucinium, osculari demissisque ceruicibus adorare. Patrem igitur et filium undique uallantes pariter ad ciuitatem uestigiis retrouersis repedant. Regina uero ac matrone cum uirgunculis suis molliter ac gradatim ut moris est feminarum incedentes longe adhuc aberant. Que ubi repedantibus sociate sunt, prior regina Lucinium reuerenter salutatum osculata est ac deinde relique omnes: nullam mariti retraxit zelotipia, nullam pudor uirginalis ab osculis que caste [29] et pudice offerebantur, redarguit. Voces ergo omnium tolluntur in altum laudantium deos suos, qui talem ac tantum concessissent regi Dolopathos successorem; dulces ergo uirgunculorum cantilene iuuenumque in equis currentium lusus ac mimorum dulcisone uoces letos omnium animos efficiunt letiores. Cum hac gloria, cum hac pompa Lucinius in modum triumphantis deducitur ad urbem, ipse uero religionis sue non immemor uno eodemque modo semper fuit, omnibus hylarem exhibens faciem ac salutantes se sine uoce motu labiorum, oculorum nutu ac submissione capitis resalutans, nec potuit quisquam in tanto tumultu concursuque populi eius aduertere silentium.

Cum audissent qui in ciuitate remanserant, quod iam proximus esset Lucinius ciuitati, exierunt ei obuiam cum floribus oliuarumque ramis clamantes et dicentes: Gloria, laus et honor sit filio Dolopathos regnaturo! Sicque cum precedentium subsequentiumque laudibus, cum cytharis, cymbalis et psalteriis, symphoniis et sambucis omnique genere musicorum ingreditur ciuitatem, uia illa auro, gemmis sericisque strata pergens ad palatium. O cum quanta rerum gloria, cum quantis diuiciarum copiis receptus est! Putares ibi confluxisse quicquid glorie continet orbis, quicquid aureis harenis Pactolus trahit, quicquid lapidum gemmarumque nutrit India, quicquid habet Alexandria specierum. Sed quid explicare singula frustra conor? Nunquam cum tanta gloria, cum tanta pompa tantoque apparatu Roma potens orbisque domina aliquem suorum recepit consulum, sed nec suum Octauianum de Cleopatra triumphantem. Ipse etiam sol Lucinio quodammodo famulans solito clarior illuxerat terris; qui luminis sui radios in obiectas sibi auri argentique ac gemmarum copias uibrans eorum intantum augmentauerat fulgorem, ut reuerberato ful-

emportement, couvre de baisers tantôt la bouche suave, tantôt le tendre visage, tantôt les étoiles de ses yeux. On aurait pu voir alors les rois, les princes, les soldats et les jeunes gens d'un même mouvement accourir, saluer Lucinien, l'embrasser, se prosterner et l'adorer. Faisant escorte au père et au fils, ils prirent le chemin du retour et regagnèrent la ville. La reine, les matrones et les jeunes filles, comme à leur habitude, marchaient lentement et avec nonchalance et étaient encore loin derrière. Lorsqu'elles furent rejointes par ceux qui revenaient, la reine la première salua Lucinien avec révérence et l'embrassa, à sa suite toutes les autres. La jalousie d'un mari n'en retint aucune, la pudeur virginale n'en empêcha aucune de lui offrir de chastes baisers. S'élevaient de toutes les bouches des louanges aux dieux qui avaient accordé au roi Dolopathos un tel successeur: les douces cantilènes des jeunes filles, les jeux des jeunes gens montés sur leurs chevaux, et les chants harmonieux des mimes portaient à son comble l'allégresse générale. C'est entouré de cette gloire et de cette pompe que Lucinien fut conduit en triomphe jusqu'à la ville. Mais lui, n'oubliant pas son serment, garda toujours la même attitude; il montra à tous un visage souriant et saluait en retour ceux qui l'acclamaient par des regards bienveillants et des signes de tête, sans ouvrir la bouche, sans desserrer les lèvres. Personne n'aurait pu, dans un tel brouhaha et parmi une telle foule, remarquer son silence.

Lorsque ceux qui étaient restés en ville entendirent que Lucinien s'approchait, ils sortirent à sa rencontre avec des fleurs et des rameaux d'olivier en proclamant: «Gloire, louange et honneur au fils de Dolopathos qui bientôt régnera!» Ainsi il entra dans la ville, précédé et suivi de louanges, au son des cithares, des cymbales et des psalterions, des symphonies[14] et des sambuques et de toutes sortes d'autres instruments et il arriva au palais par cette rue tendue d'or, de pierres précieuses et de soie. Ô avec quelle splendeur, avec quelle profusion de richesse il fut accueilli. On aurait pu penser qu'ici s'était rassemblé tout ce que l'univers contient de magnificence, tout ce que le Pactole charrie de sable d'or, tout ce que l'Inde produit de pierres et de gemmes, tout ce que qu'Alexandrie contient d'épices. Mais à quoi bon tenter en vain de décrire chaque chose? Jamais avec une telle splendeur, avec une telle pompe et avec un tel apparat la Rome toute-puissante et maîtresse de l'univers n'a reçu un de ses consuls, pas même son Octave triomphant de Cléopatre. Le soleil lui-même se mit au service de Lucinien et, plus brillant qu'à son habitude, illumina la terre. Dardant ses rayons sur tous ces objets, d'or, d'ar-

[14] Sur ces divers instruments, *cf.* Isidore de Séville, *Étymologies* 3, 21-22 (catalogue des divers instruments de musique, à vent puis à percussion).

gore intuentium acies in se ipsam reflecti cogeretur. Sic ergo uentum est ad templum Iouis, ubi pater pro filio quem post longum tempus receperat sanum, diis gracias agens plurimas uictimas immolauit dimisitque singulos ad domos et ad tentoria abire. Ipse autem et Lucinius cum priuata familia palatium, illud auro, gemmis pal[30]liisque uestitum ascenderunt. Lucinius uero Virgilii preceptum quasi quoddam signum ante oculos ponens linguam suam arte custodie mancipabat salutationibusque ac plausibus omnium nutibus oculorum motuque capitis absque lingue officio respondebat. Nec potuit pater hoc illo die aduertere, quadam leticia inenarrabili sensum animumque eius penitus occupante, sed nec alius quidem exceptis legatis qui rei conscii erant.

Verum cum Phebus suo cursu peracto in Esperias se recepisset undas noxque sopori quietique hominum ordinata preuiis tenebris aduenisset, rex Dolopathos cum regina in suum cubiculum se recepit. Lucinius autem uirguncularum sibi deputatarum ministerio in aliud cubiculum collocatus ilico menbra dat fessa quieti animumque spectaculis lassum grato sopore reficit. Hanc noctem Dolopathos de crastino apparatu sollicitus tōtam duxit insonnem; surgens uero summo diluculo uenit ad cubiculum filii insinuaturus ei intentionem et consilium suum exploraturusque eius super hoc uoluntatem. Exclusis ergo a cubiculo uirginibus ostium obserauit filiumque excitatum, salutatum ac deosculatum hiis uerbis allocutus est:

Quo mundus iste feratur casu cuiue fato ceco incertoque genus hominum subiaceat, te optime scire, fili mi dulcissime, non ignoro. Hic enim ut nosti mundus semper labilis stareque nescius uarietati et inconstantie sue suos subigit amatores, alios aliis cogit succedere, illos eicit ut istos introducat, priuat illos honoribus ac diuiciis et ad solum usque humiliat, ut istos exaltet ditatos post modicum in deterius ruituros. Ipsos preterea reges ac principes qui quodammodo naturaliter mundi pollent diuiciis, quanta inconstantia, quanta uarietate casuum Fortuna deludit! Nunc letis erigit, nunc aduersis deicit uariisque angit doloribus, [31] nunc ad summam extollit gloriam, nunc iterum ad ultimam redigit paupertatem.

gent et de pierre qui s'offraient à lui, il augmentait tellement leur éclat que les spectateurs éblouis devaient baisser les yeux.

C'est dans cet apparat qu'on arriva au temple de Jupiter où le père fit de nombreux sacrifices rendant grâce aux dieux de lui avoir ramené après si longtemps son fils sain et sauf. Il renvoya les uns chez eux, les autres sous leur tente. Quant à lui et à Lucinien, ils gagnèrent avec leurs intimes le palais tout orné d'or, de pierres précieuses et de draperies. Lucinien, qui gardait le commandement de Virgile comme inscrit devant ses yeux, se faisait le gardien de sa langue et répondait aux salutations et aux applaudissements de tous par des mouvements de ses yeux et de sa tête sans faire usage de la parole. Son père ne put s'en rendre compte ce jour-là tant une joie indicible avait profondément envahi son âme, pas plus que quiconque, excepté les messagers qui connaissaient la situation.

A l'heure où Phébus, sa course achevée, s'était couché dans les eaux orientales et que l'obscurité annonciatrice de la nuit était tombée pour le sommeil et le repos des humains, le roi Dolopathos se retira avec la reine dans sa chambre. Quant à Lucinien, installé dans une autre pièce par les soins de jeunes servantes à son service, il abandonna aussitôt son corps las au repos et plongea son esprit fatigué de tout ce qu'il avait vu dans un sommeil réparateur. Dolopathos, préoccupé par la cérémonie du lendemain, n'arrivait pas à s'endormir. Il se leva au milieu de la nuit et se rendit dans la chambre de son fils pour sonder ses intentions et pour l'interroger sur son état d'esprit. Une fois les servantes chassées de la chambre, il ferma la porte, réveilla son fils, le salua, l'embrassa et lui parla en ces termes: «Où va le monde, à quel hasard ou à quel destin aveugle et incertain le genre humain est soumis, tu le sais bien, mon très cher fils, je n'en doute pas. Ce monde, en effet, comme tu le sais, toujours chancelant et instable, maintient ceux qui l'aiment dans le changement et l'inconstance, obligeant les uns à succéder aux autres, chassant les uns pour mettre les autres à leur place, privant les uns des honneurs et des richesses, les mettant plus bas que terre, pour exalter les autres, enrichis pour un temps et bientôt réduits à une condition plus misérable encore. Grande est l'inconstance, nombreux les changements de condition par lesquels la Fortune trompe même les rois et les princes qui, naturellement pourrait-on dire, ont le pouvoir et les richesses du monde! Tantôt elle les sort de la ruine, tantôt elle les plonge dans l'adversité et les accable de douleurs diverses, tantôt elle les porte à la gloire suprême, tantôt, par contre, elle les réduit à la dernière indigence.

« Sic uarium Fortune ludibrium dat tribunal[12] ». Sic
« Omnia sunt hominum tenui pendencia filo
Et subito casu que ualuere ruunt[13] ».

Ipsa etiam inimica nature hominumque deuoratrix Mors « equo pede pulsans regum turres pauperumque tabernas[14] » nec regi nec pauperi scit parcere. Non illam terret purpura, non auro argentoque domus tecta, non illam excludunt turres in montium superciliis constitute, quin eo modo regem inter purpuras aurumque cubantem indifferenter perimat, quo pauperculum homuntionem in tuguriolo commorantem. Et heu, cum diutius se quis potentum uicturum putat acturumque plura, tunc illum Mors occupat insperata.

« Inuida » est enim « fatorum series summisque negatum
Stare diu[15] ».

Hodie homo in regni solio positus ut deus ab hominibus adoratur, cras si mortuus fuerit ab eisdem a quibus adoratus fuerat, ut cadauer fetidum abhominatur. Videns igitur in rebus tantam fallaciam mutabilitatemque quodque incertus sit homini finis suus, boni esse consilii uisum est michi si, dum uitalibus fruor auris, dum mea prosperis uentis nauis deducitur, tibi regnoque Sicilie in posterum prouiderem, ut quandocumque post hoc me fata suprema exemerint humanis rebus, tu securus de regno sis resque publica composita maneat et pacata. Hoc enim magnis regibus summe cure fuit et ob hoc felices commendabilesque feruntur, si regna sua composita reliquissent. Feci ergo te cum magno cordis desiderio accersiri, ut te antequam moriar regni constituam successorem. Hec est intentio mea, hoc consilium meum, hoc uotum, hoc uiscerum meorum desiderium. Ego enim deorum adiutorio mundi gloria feliciter hucusque usus [32] sum fortiterque amministraui regni negotia. Et ecce iam labore et senio fractus sum, spiritus meus attenuatus est, defecit uirtus mea, fortitudo recessit, subintrauit corpus debilitas, tremor menbra occupauit nichilque michi aliud superesse uideo quam sepulchrum. Emeritus itaque tibi cedo, resigno honorem regni et honoris pondus. Tu ergo philosophorum studia intermittens

[12] Citation non identifiée.
[13] Ovide, *Pontiques* 4, 3, 35-36.
[14] Horace, *Odes* 1, 4, 13-14.
[15] Lucain, *Pharsale* 1, 70-71.

«Ainsi la Fortune tient un tribunal dérisoire et instable», ainsi «toutes les réalités humaines sont suspendues à un fil ténu / et tout ce qui a quelque valeur peut s'effondrer sur un coup du destin»

La Mort elle-même, ennemie de la nature et dévoreuse d'hommes, «d'un même élan ébranle les tours des rois et les cabanes des pauvres», ne sait épargner ni le roi ni le pauvre. Ni la pourpre ni une demeure couverte d'or et d'argent ne la retiennent, les tours érigées au sommet des collines ne lui résistent pas, si bien qu'elle décime avec indifférence le roi couché parmi la pourpre et l'or et le plus pauvre des pauvres dans sa misérable hutte. Hélas! c'est au moment où l'on pense être au sommet de sa puissance, sur le point d'accomplir tant d'exploits et d'avoir la victoire, que la Mort que l'on n'attendait pas s'empare de nous:

«Les enchaînements du hasard sont nos ennemis et il n'est pas accordé aux grandes choses de demeurer telles longtemps.»

Aujourd'hui un homme, assis sur le trône du royaume, est adoré à l'instar d'un dieu par les hommes, demain, si la mort survient, il sera abhorré comme un cadavre fétide par ceux-là mêmes qui l'adoraient. Voyant, par conséquent, de toutes choses la fausseté et l'instabilité et considérant le caractère incertain de la destinée humaine, il m'a semblé judicieux, tant que je jouis des richesses si utiles à la vie, tant que ma barque est poussée par des vents favorables, de veiller à ton avenir et à celui du royaume de Sicile. Ainsi, lorsque le destin suprême m'aura exclu des affaires humaines, tu pourras être assuré du royaume et l'état demeurera en bon ordre et pacifié. Le souci principal des grands rois fut celui-ci et c'est ce principe qui fit leur félicité, de laisser derrière eux un royaume en bon ordre. C'est pourquoi je t'ai fait venir, suivant le désir ardent de mon cœur, afin de te constituer le successeur du royaume avant que je ne meure. Tel est mon dessein, tel est mon projet, c'est mon souhait, c'est mon désir intime. Avec l'aide des dieux, j'ai joui jusqu'ici avec bonheur de la gloire du monde et j'ai administré avec vigueur les affaires du royaume. Me voici aujourd'hui brisé par le labeur et l'âge, mon esprit est fatigué, le courage me fait défaut, ma vigueur s'en va, la faiblesse a atteint mon corps, un tremblement secoue mes membres et je vois bien qu'il ne me reste rien d'autre que le tombeau. Ayant accompli mon devoir, je te cède la place, je renonce aux honneurs du royaume et à leur charge. Mais toi, qui entre-temps t'es adonné à la philosophie, tourne

ad paterni regni negotia animum transfer, succede patri forti, tu fortior feliciorque felici, gesta mea tuis amplioribus illustrans factis.

Hec et hiis similia patre perorante Lucinius quidem aures prebebat uerbis, linguam uero suam iugi silentio coartabat. Quod cum cerneret pater ait: Quid est, fili, quod taces? Bonane an mala tibi uidetur talis intentio, placet an displicet? Tuam, fili, edicito uoluntatem: quid tibi uidetur? Illo autem tacente, cum iam irasceretur indignareturque pater, Lucinius amplexatus eum iterum atque iterum osculatus quibus poterat signis se omnino non posse loqui monstrabat. Pater hoc intellecto conturbatus animo ac stupens ait: Cum septem esses annorum, maternam perfecte sonabas linguam, et modo cum quindecim peregeris, mutus effectus es? Ideo liberalibus studiis imbuendum te tradidi, ut mutus fieres? Tantumne tibi prestitit illa eloquentie mater, rethorica? Quid est, quid accidit, si uere obmutuisti? An mea uerba spernis meamque derides senectutem, an indignum me tua responsione iudicas? Cumque hec dicens pre dolore nimio hac illacque agittaret caput manusque comploderet, Lucinius humili simplicique uultu pedibus eius prouolutus nunc ipsos pedes, nunc ipsas manus, nunc ipsam uenerandam capitis caniciem deosculatur, per hoc attestans quod non contemptus patris esset in causa, sed necessitas. Sed magis ex hoc eius augmentauit dolorem, ita ut modo se ipsum, modo Virgilium, modo legatos huius mali auctores hiis uerbis proclamaret: Heu michi, unde michi consilium fuit, ut filium unicum a me remouerem? Huius doloris ego ipse michi auctor existo. O Virgili, ubi est amicicia, quam fingebas, [33] ubi fides? Ita erudisti amici filium, ut mutum redderes? Sed quis hoc tibi imputet, quis credat te filio Dolopathos Cesarisque nepoti hoc intulisse malum? Sed hoc pessimis legatis imputo, hii alicuius corrupti pecunia te bono custode remoto filium perdiderunt. O homines maleficos, o ueneficos, o mille mortibus perimendos! ubi cruces, ubi aculei, ubi Siculorum tormenta? O si taurum eneum haberem, ut hos inclusos igne supposito horrendum cunctis spectaculum exhiberem! Lucinius autem uidens dolorem patris esse uehementem legatisque iam mortem parari, sce-

ton esprit vers les affaires du royaume paternel, succède à un père puissant avec plus de puissance encore, à un père comblé avec plus de bonheur, illustrant mes hauts faits par des exploits plus grands encore.»

Alors que son père tenait ces propos et d'autres semblables, Lucinien prêtait bien l'oreille à son discours, mais condamnait sa langue au joug du silence. Son père le remarqua et lui dit: «Pourquoi gardes-tu le silence, mon fils? Mon dessein te semble-t-il bon ou mauvais, te plaît-il ou te déplaît-il? Exprime ta volonté: quel est ton avis?» Persévérant dans son silence, comme son père commençait à se mettre en colère et à s'indigner, Lucinien le prit une fois encore dans ses bras et une fois encore l'embrassa, lui signifiant de toutes les manières possibles qu'il ne pouvait pas parler. Son père, dès qu'il l'eut compris, s'écria, bouleversé et stupéfait: «Quand tu avais sept ans, tu parlais parfaitement ta langue maternelle, et aujourd'hui que tu en as quinze, serais-tu devenu muet? T'ai-je envoyé t'imprégner des arts libéraux pour que tu perdes l'usage de la parole? Est-ce là tout ce que t'a offert la mère de l'éloquence, Rhétorique? Que se passe-t-il, qu'est-il arrivé pour que tu te retranches dans le silence? Sont-ce mes paroles que tu méprises et ma vieillesse dont tu te moques, ou me juges-tu indigne d'une réponse de ta part?» Comme il ponctuait son discours, du fait de sa douleur extrême, par des mouvements convulsifs de la tête et des battements de mains, Lucinien, avec un air d'humilité, se jeta à ses pieds et lui embrassa alternativement les jambes, les mains, sa tête chenue et vénérable, attestant ainsi que ce n'était pas le mépris de son père, mais la nécessité qui était en cause. Ce qui ne fit qu'augmenter la douleur de Dolopathos qui tantôt s'accusait lui-même d'être l'auteur de son malheur, tantôt incriminait Virgile ou les messagers: «Malheur à moi, d'où m'est donc venue l'idée d'éloigner de moi mon fils unique? Je suis moi-même l'artisan de ma douleur présente. Ô Virgile, où est l'amitié, dont tu donnais l'apparence, où est ta loyauté? Tu as si bien éduqué le fils de ton ami que tu l'as rendu muet? Mais qui pourrait t'accuser, qui pourrait penser que tu agisses mal envers le fils de Dolopathos et le descendant du césar? J'accuse plutôt ces méchants messagers: corrompus par quelque argent ils ont arraché mon fils à ta bonne garde et l'ont perdu. Ô scélérats, ô malfaisants, ô vous qui méritez mille morts! Où sont les croix, où sont les piques, où sont les tortures siciliennes?[15] Ah si seulement j'avais un taureau d'airain, pour les y enfermer, y mettre le feu et montrer à tous ce spectacle horrifiant!» Lucinien, voyant que la douleur de son père était de plus en plus violente et que

[15] Phalaris, tyran d'Agrigente fit brûler dans un taureau d'airain l'inventeur de ce procédé cruel (Ovide, *Art d'aimer* 1,651-656). Jean de Haute-Seille, qui connaît Lactance, a aussi pu trouver chez cet auteur le récit de l'anecdote (*Institution divine* 3,27).

dulam et calamum et atramentum cum festinatione sumit scribitque patri quod eius non despiceret senectutem, nec a Virgilio nec a legatis aliquas insidias passus esset, sed hoc ei ex matris defuncte tristicia dum ueniret acciderit. Absoluit ergo et magistrum et legatos a criminis suspicatione.

Interim autem dum hec in cubiculo aguntur, amici regis in palatium conuenerant, tractaturi cum rege de hiis que coronando Lucinio deberent fieri. Querunt ubi sit rex, accipiuntque eum summo diluculo filii cubiculum introisse. Accedunt autem ad ostium, pulsant fiducialiter ut amici et ut sibi aperiatur postulant. Rex uero ut audiuit adesse amicos, surgit cito cum uultu lugubri eisque aperit. Visis ergo amicis iterum soluitur in fletum, deducunt oculi sui lacrimas et palpebre defluunt aquis; dolor, singultus, suspiria renouantur. Turbantur amici stantque attoniti, stupent nouitatem reique mutationem mirantur. Sciscitantur quid acciderit, unde pristine leticie tanta successerit tristicia. Tum, rex ait: O boni amici qui mee felicitatis hucusque participes extitistis, audite quomodo uersa sit in luctum cythara mea et organum meum in uoces flentium! Casumque eis filii per ordinem narrat. Amici uero consolatoriis utentes uerbis rogabant ut innate uirtutis esset et ne ampliori tristicia animum absorberet, quia ipsi facerent ut filius iterum loqueretur. [34] Aiebant enim phisicos tradere quod contraria contrariis curantur. Nunc ergo, aiunt, utere consilio nostro et depone luctum iubeque differre presentem curiam usque in diem septimum, et interim filio tuo quicquid leticie, quicquid gaudii excogitari potest, quicquid dulce musicorum resonant instrumenta exhibeas. Assistant ei uirgines speciose, que dulces susurrent modulos eumque gestu attactuque, osculis et amplexibus ad usum prouocent Venerium. Vtatur lecioribus cibis uinoque fortissimo cotidie deebrietur; nichil fedum, nichil triste eius offendat oculos, sed cuncta leta, cuncta iocunda ei exhibeantur. Sic profecto tristicia eius inolita animo succedente leticia resoluetur omninoque abolebitur filiusque tuus pristinam recipiet loquelam. Inter hec uerba superuenit regina; audierat enim regem positum in merore. Que ut doloris causam cognouit

la mort attendait les messagers, s'empara dans sa hâte d'un feuillet, d'une plume et d'encre et écrivit à son père qu'il ne méprisait pas sa vieillesse, qu'il n'avait souffert de pièges ni de Virgile, ni des messagers, mais que cela lui était arrivé en chemin à cause de la tristesse due au décès de sa mère. De cette façon il put laver de tout soupçon son maître et les messagers.

Pendant ce temps, alors que ces événements avaient lieu dans la chambre, les amis du roi s'étaient réunis au palais, pour discuter avec le roi des préparatifs du couronnement de Lucinien. Ils demandent où est le roi et apprennent qu'il est allé dans la chambre de son fils au milieu de la nuit. Ils se rendent donc à sa porte, frappent, comme le feraient des amis loyaux et attendent qu'il leur soit ouvert. Mais le roi, en entendant ses amis arriver, se lève rapidement et, le visage sombre, leur ouvre. A leur vue, il fond à nouveau en larmes, les pleurs coulent de ses yeux et tombent de ses paupières; la douleur, les sanglots, les soupirs recommencent. Les amis s'en émeuvent, restent sans voix et stupéfaits de cette nouvelle situation: ils s'étonnent de voir un tel changement. Ils demandent ce qui s'est passé, pourquoi à l'allégresse de la veille a succédé une telle tristesse. Alors le roi leur dit: «Ô mes chers amis qui jusqu'ici avez partagé mon bonheur, apprenez comment ma cithare s'est trouvée en deuil et ma lyre transformée en pleurs[16]!» Il leur raconte depuis le début les malheurs de son fils. Les amis, avec des mots de consolation, lui demandèrent de faire preuve de son courage habituel et de ne pas se complaire dans sa tristesse, car eux-mêmes feraient en sorte que son fils parle à nouveau. Ils dirent que les physiciens recommandent de soigner les contraires par les contraires. «Suis maintenant notre conseil, calme ton chagrin et ordonne à l'assemblée présente de se disperser pour sept jours; pendant ce temps on fera montre devant ton fils de tout ce qu'on peut imaginer de joyeux, de réjouissant, de tout ce que la musique peut exprimer de douceur. Les plus belles jeunes filles l'entoureront et en susurrant de douces mélopées et par le geste et les caresses, par les baisers et les embrassements, elles l'inciteront aux plaisirs de Vénus. Il mangera les mets les plus réjouissants et, chaque jour, s'enivrera des vins les plus capiteux; rien de laid, rien de triste n'offensera ses yeux, mais tout ce qui s'offrira à sa vue sera joyeux et agréable. Ainsi assurément la tristesse enracinée dans son cœur cédera la place à la joie, se résoudra et disparaîtra complètement; ton fils retrouvera l'usage du langage». Sur ces entrefaites survint la reine; elle avait appris que le roi était dans l'afflic-

[16] Job 30, 31: «Ma harpe n'est plus qu'un instrument de deuil, / Et mon chalumeau ne peut rendre que des sons plaintifs.»

consiliumque amicorum, ultro se regi offert dicens quod ipsa Lucinium in suis reciperet thalamis exiberetque ei quicquid consuluerant amici, spondetque se ei lingue officium reddituram. Confortatus ergo rex bonum iudicat amicorum consilium, gracias de oblato officio refert regine iuratque per deos suos quod si illud efficere possit, regnum illi proprium dimidiabit. Tradidit ergo regine Lucinium mandauitque regibus ac principibus quod ipse quibusdam prepeditus negotiis filium usque in diem septimum non posset coronare.

Regina autem susceptum Lucinium suis uirginibus sociauit, summa cura laborans ut quod regi promiserat effectui manciparet. Elegit ergo ex tota ciuitate uirgunculorum pulcherrimas que propriis uocibus musicisque instrumentis canere nossent, hasque suis uirginibus copulauit, precipiens omnibus ut decenter ornate Lucinio die noctuque assisterent eumque quibuscumque possent modis ad leticiam et ad opus Veneris prouocarent: nullam uirginalis pudor retraheret, nulla illi sinum, nulla gremium prohiberet. Ille uero lote uitro, fucate colori[35]bus, unguentis uariis delibute, amicte splendidis preciosisque uestibus Lucinio, ut preceperat regina, assistebant, assidebant ministrabantque. Et nunc quidem illum dulci cythare sono, nunc modulis uocum, nunc amatoriis uerbis, nunc uero amplexibus, nunc suauiis, nunc etiam impudicarum manuum circa loca pudenda attactibus ad leticiam ludumque Veneris incitabant: hoc monebant uiole, hoc rose, hoc lilia, hoc lectulus floridus expetebat. Regina quoque ipsa auro gemmisque tecta ei assidens ad uirgunculorum nuptias ortabatur, et ut cordi eius leticiam facilius inmitteret redderetque ad Venerem proniorem, uino forti eum inebriare studebat, sciens quod uinum letum facundumque hominem redderet quodque ebrii et in uerba et in Venerem precipites essent. Quid igitur illustrissimus iuuenis ageret inter colubras cupidinisque flammas habitans? In igne positus non arderet, uirgunculorum quas merito colubras dixi –non enim est astucia super astuciam serpentis nec malicia super maliciam mulieris– harum inquam omnium calliditati non succumberet? Quis tam ferreus quem amplexus tales, talia suauia non emollirent, cuius cor adamantinum licet ista non frangerent, quis tam saxeus, tam insensibilis cuius caro ad impudicos attactus non titillaret? Et quid mirum? Quem enim sapientum mulierum species non decepit, quem non subuerterunt earum contu-

tion. Quand elle sut la cause de sa douleur et les desseins de ses amis, elle offrit spontanément ses services au roi en disant qu'elle-même accueillerait Lucinien dans sa chambre et lui proposerait tout ce que les amis avaient conseillé; elle promit de lui rendre l'usage de la parole. Rasséréné, le roi accepta le projet de ses amis, remercia la reine de son offre et jura par les dieux qui étaient siens que, si elle pouvait faire quelque chose, il partagerait son royaume avec elle. Il remit donc Lucinien aux mains de la reine et fit savoir aux rois et aux princes qu'accaparé par quelque affaire, il ne pourrait couronner son fils avant sept jours.

La reine, l'ayant accueilli, mit au service de Lucinien des jeunes filles de sa suite et travailla ardemment à réaliser la promesse qu'elle avait faite au roi. Elle choisit donc dans la ville les plus belles des jeunes filles qui sachent chanter et jouer des instruments de musique et les associa aux dames de sa compagnie, elle leur enjoignit à toutes de tenir compagnie jour et nuit à Lucinien, élégamment parées, et de l'inciter par tous les moyens possibles à la joie et aux plaisirs de Vénus: qu'aucune pudeur virginale ne les arrête, qu'aucun sein, qu'aucun giron ne lui soit refusé. Alors lavées de pastel, fardées, ointes d'onguents variés, revêtues de manteaux splendides et précieux, comme l'avait ordonné la reine, elles l'assistèrent, s'assirent près de lui et le servirent. Tantôt par le doux son de la cithare, tantôt par les chants, tantôt par des petits mots, tantôt surtout par des embrassements, des douceurs, des attouchements impudiques autour des parties honteuses, elles l'incitaient à la joie et à Vénus: ce sont ces plaisirs que suggéraient les violettes, les roses, les lis; la couche fleurie les réclamait. La reine, elle aussi parée d'or et de pierres précieuses, assise à ses côtés, l'exhortait à s'unir aux jeunes filles, et pour mieux inciter son cœur à la joie et aux plaisirs de Vénus, elle s'efforçait de l'enivrer d'un vin capiteux, sachant bien que le vin rend l'homme joyeux et disert et qu'un homme enivré est plus enclin à la parole et à l'amour. Que pouvait faire notre illustre jeune homme jeté parmi les couleuvres et les flammes du stupre? Au milieu des flammes, ne devait-il pas brûler? En proie aux ruses de ces jeunes filles que j'ai nommé couleuvres à juste titre – aucune ruse, en effet, ne dépasse la ruse du serpent et aucune rouerie la rouerie de la femme – ne devait-il pas succomber? Qui pourrait avoir la dureté du fer que de tels embrassements, de telles douceurs n'amollissent pas? Qui pourrait avoir un cœur, même d'acier, qu'ils ne brisent pas? Qui pourrait avoir l'insensibilité de la pierre de sorte que sa chair ne s'émouvrait pas d'attouchements si impudiques? Pourquoi s'étonner? Lequel des sages, en effet, n'a pas été trompé par la beauté des femmes,

bernia! Sed iuuenis fortissimus et continentissimus, sciens quo hoc ageretur consilio, sciens quod omni arte ars mulieris preualet, statuit et proposuit in animo quod omnia earum blandimenta preter usum Venerium ob patris graciam pateretur, gloriosum sibi tutumque fore arbitrans, si de eo solum quod captiuabat etiam decrepitos ipse iuuenis triumpharet. Sciebat enim quia si in hac parte uinceretur, necesse quoque esset ut et preceptum infringeret preceptoris. Prebebat ergo hylarem uultum singulis, earum amplexus, suauia attactusque admittens, in lectulo uero et ad usum petulantie [36] ut lapis insensibilis habebatur. Sic duos regina sueque uirgines in cassum duxerunt dies.

At regina dolens suam a iuuene deludi sollicitudinem magis deliberauit semetipsam exponere quam quod cuperet non expleret. Preciosiori igitur solito cultu se preparat, pectus gemmis, anulis manus, collum circulis circumdat, lacte, rosis faciem pingit, addit duplicem uestem, auro uerticem cingit, dat auream errare comam per humeros. Hanc sic cultam, sic paratam si uideres, putares alteram Helenam te uidere, pro qua iterum merito totus Oriens commoueretur. Eius enim candori comparata nigrabant lilia, rose pallebant admote rubori. Tali igitur cultu, tanta armata pulchritudine puellis a thalamo exclusis iuuenem inermem, omnino pudicicie protectum armis aggreditur, obsidet undique, circumuenit multiphariis multimodisque sermonibus, enigmatibus uariis interrogat. Vibrat illa ignita Cupidinis iacula, machinas admouet, illam firmissimam cupiens euertere pectoris arcem, et nunc propria lambendo, comprimendo sugendoque labellula, nunc obliquando circumflectendoque in eum oculos impudicos, nunc agitando brachia ad duellum Venerisque certamen prouocat. Sed ille pretenso continencie clypeo iacula machinasque eius fortiter repellit; nec tamen desistit illa ceptis, sed acrior insurgit in eum. Dum igitur hoc modo die noctuque iuuenem obsideret, tandem et ipsa obsidens capitur fitque spolium predatrix. Dum enim candorem faciei iuuenis rubore permixtum sepius contemplatur, dum oculos ridentes flauamque cesariem, dum manus et brachia ceteraque nature munera, –nichil enim ei diuitiarum suarum artifex hominum, Natura, subtraxerat– dum inquam ad hec sepius aciem figit oculorum, repente ceco insanoque capta cupidine tota in amorem Lucinii flagrat. Ex hoc non iam uerborum ymagini-

lequel n'a pas succombé à leur commerce? Mais notre jeune homme, très résolu et très chaste, sachant que tout ceci se faisait à dessein, sachant que l'habileté des femmes prévalait sur tout, décida en son âme de supporter toutes leurs caresses, excepté le commerce de Vénus, pour plaire à son père; il jugea que ce serait un titre de gloire et une protection pour lui que de triompher, lui jeune homme, de cet attrait qui prend au piège même les vieillards. Il savait de surcroît que, s'il était vaincu sur ce point, il lui faudrait aussi enfreindre l'ordre de son précepteur. Il montra donc à chacune un visage content, acceptant leurs embrassements et leurs doux attouchements, mais au lit, en butte à leur fougue, il se comporta comme une pierre insensible. La reine et ses jeunes filles passèrent deux jours de cette façon, en vain.

Mais la reine, souffrant du fait que le jeune homme repoussait ses avances, préféra mettre en jeu sa propre personne plutôt que de ne pas obtenir ce qu'elle désirait. Elle se prépara avec plus de soin encore qu'à l'accoutumée, orna sa poitrine de pierres précieuses, sa main de bracelets, son cou de colliers, donna à son visage un teint de lait et de rose, revêtit un manteau doublé, ceignit sa tête d'or, laissa sa chevelure d'or retomber sur ses épaules. On aurait cru voir, en la voyant ainsi parée, une autre Hélène pour qui, une nouvelle fois, l'Orient tout entier, à juste titre, serait bouleversé. En comparaison de sa blancheur, le lis paraissait sombre, la rose pâlissait devant son éclat. Parée et armée de tant de beauté, une fois les jeunes filles chassées de la chambre, elle partit à l'attaque du jeune homme désarmé, protégé seulement par les armes de la pudeur; elle l'assaillit de toute part, fit son siège par des discours divers et variés, lui posant différentes énigmes. Elle brandissait les piques enflammées de Cupidon, elle faisait avancer ses machines, pour abattre la citadelle de ce cœur inébranlable. Tantôt elle se mouillait les lèvres, les pressant et les mordillant, tantôt elle jetait sur lui des regards obliques et impudiques, tantôt elle agitait les bras, le provoquant au duel amoureux. Mais lui, brandissant le bouclier de la continence, repoussait avec force ses piques et ses machines; cependant elle ne renonça pas à ses entreprises, mais marcha sur lui, plus déterminée que jamais. Après avoir fait ainsi le siège du jeune homme pendant un jour et une nuit, elle, l'assaillante, devient une captive et la prédatrice se mue en proie. Alors qu'elle avait contemplé tant de fois le jeune homme, la blancheur de son visage mêlée au rouge, ses yeux rieurs et sa chevelure blonde, ses mains, ses bras et tous les autres dons de nature – Nature, artisane de la race humaine, ne lui avait rien refusé de ses richesses – alors que, dis-je, elle avait fixé tant de fois ses yeux sur lui, soudainement, prise d'un désir aveugle et, démente, elle brûle tout entière d'amour pour Lucinien. Alors elle n'utilise plus

bus uel circuitionibus utitur, sed nude et aperte omni pudore postposito uerbis, suauiis, amplexibus [37] attrectationeque uerendorum uiolenter impudenterque stuprum exigit. Interim autem regem bono animo esse iubebat, prospera ei de Lucinio nuntians. Iuuenis uero existimans eam non tam depuduisse quam uersam in insaniam, cum horrore et indignatione maxima eam a se repulit. Nec tamen repulsa quieuit illa, sed maiori igne succensa libidinis instat oportune inportune semperque repulsam se pati dolet. Ad fortiora item incantationum ueneficiorumque recurrit auxilia, consulit herbarum sucos et ex hiis potum confectum ad bibendum illi propinat. Sed Lucinius omnia precognoscens more aspidis surde et obturantis aures suas incantantis ueneficia non exaudit nec potum admittit amatorium. Illa uero nec se preualere in hac parte uidens ad preces et lacrimas iterum se conuertit, infelicissimam miserrimamque se proclamat omnium, que fide sua talia pateretur. Ipse uero nec mouetur precibus nec querelis nec lacrimis flectitur impudicis.

Regina igitur cum nec sic nec sic proficeret amorque uehementior eius depasceret intima, ad se uocat puellas suorum conscias secretorum et alloquitur hiis uerbis ministras: O meorum, ait, conscie secretorum meeque felicitatis participes, ecce dum regi placere cupio, dum eius affecto graciam dumque ei ut ita dicam manum porrigo naufraganti, ipsa quoque incauta proruo in profundum, sicque nec illum liberaui, sed perdidi memetipsam. Eius etenim compassa dolori filio loquelam promiseram me illi reddituram, et non solum quod spoponderam non expleui, uerum potius, ut de uiatore refert fabula, serpentem glaciali rigore torpentem in sinu in mei perniciem calefeci. Intantum enim eius flagro amore, intantum eius pulcritudine crucior, ut nichil pulchrum, nichil dulce, nichil iocundum michi preter eum in mundi deliciis uideatur: fugit sonnus ab oculis, deseruit quies membra, tocius cibi suauitas et in amaritudinem et in fastidium uersa est, semper in illum cor, semper in illum oculi etiam me nolente feruntur. Pulsaui illum precibus, pulsaui lacrimis, querelis ad misericordiam flectendum putaui, [38] adieci his herbarum sucos, incantationes, ueneficia, sed in cassum, quia omnia hec

ni métaphores ni circonlocutions, mais ouvertement, mettant son âme à nu, renonçant à toute pudeur, par des mots, des douceurs, des embrassements, des attouchements des parties honteuses, elle exige le plaisir avec violence et impudeur. Pendant ce temps, elle demandait au roi de se réjouir, lui annonçant que tout se passait bien pour Lucinien. Le jeune homme, pensant qu'elle était moins impudique que folle, avec horreur et indignation la repoussa. Mais, même repoussée, elle le harcelait, et enflammée par le feu grandissant du désir, elle insistait sans vergogne et elle souffrait de se voir toujours repoussée. Elle a recours aux aides puissantes des enchantements et des philtres, elle s'en remet aux sucs des plantes et, ayant préparé une potion, elle s'approche pour la lui faire à boire. Mais Lucinien, doué de prescience, pareil à l'aspic qui se bouche les oreilles, reste sourd aux enchantements maléfiques et refuse le philtre d'amour. Elle, voyant qu'elle n'aurait pas le dessus de cette façon, change d'attitude et essaye les prières et les larmes; elle se proclame la plus malheureuse des créatures, elle, dont la loyauté souffre de tels affronts. Mais lui ne se laisse pas émouvoir par les prières et les supplications ni fléchir par les larmes impudiques.

La reine, comme la situation n'évoluait ni dans un sens ni dans l'autre et que son amour toujours plus violent lui dévorait les entrailles, fait venir les jeunes filles de sa suite qui connaissent ses secrets et s'adresse à ces servantes en ces termes: «Ô vous qui connaissez mes secrets et partagez mon bonheur, voici que, dans mon désir de plaire au roi, en cherchant à gagner ses bonnes grâces, en tendant la main, pour ainsi dire, à un naufragé, je me suis précipitée imprudemment en pleine mer. Loin de le sauver, je me suis perdue moi-même. Touchée par la douleur qu'il ressentait à cause de son fils, j'avais promis de rendre à celui-ci l'usage de la parole, et, non seulement je n'ai pas accompli ce que j'avais promis, mais au contraire, comme le rapporte la fable du voyageur, j'ai réchauffé dans mon sein, pour ma perte, un serpent engourdi par un froid glacial[17]. Je brûle pour ce jeune homme d'un amour si fort, sa beauté me crucifie au point que je ne vois rien de beau, rien de doux, rien de plaisant que lui au monde: le sommeil fuit mes yeux, le repos déserte mon corps, tout l'agrément de la nourriture se transforme en amertume et en dégoût, mon coeur toujours, toujours mes yeux, malgré moi, sont attirés sur sa personne. Je l'ai sollicité par mes prières, je l'ai sollicité par mes larmes, j'ai pensé que mes plaintes provoqueraient sa pitié, j'y ai ajouté les sucs des plantes, les enchantements, les philtres, mais en vain, car il

[17] Phèdre 4, 19; Pierre Alphonse, *Disciplina clericalis* ex. 5.

ut stipulam reputauit. Adamantinum siquidem cor eius pectusque ferreum nec lacrimis mouetur nec flectitur precibus nec ullis herbarum uel incantationum ueneficiis superatur, non generositatem meam attendit, non speciem, sed ut ancillulam in mola sedentem me contempnit. Nec tamen ob repulse iniuriam tepescit amor, sed magis magisque estuans tenerum sine intermissione depascit corpusculum. Aliquando etiam

«nec mens michi nec color
Certa sede manent, humor et in genas
Furtim labitur, arguens
Quam lentis penitus macerer ignibus[16].»

Quid igitur faciam, quod maius consilium, que michi post hec spes salutis relicta est? Aut enim mori michi aut potiri uoto necesse est. Sed facilius sol solitum mutabit cursum quam hic ab obduratione mentis recedat. Restat igitur ut moriendum michi sit.

Hec regina interrupte et immoderate ut moris est amantium proferente una puellarum que ei familiarius inherebat, magna mentis simulata indignatione tali in eum inuectione usa est: O uere, ait, omnium stultissima omniumque miserrima feminarum, que ad tantum dedecus et ad tantam contumeliam deuoluta es, ut pulchritudinem tuam, generositatem tuam muto et insensibili trunco prostitueris; qui etsi sensu et lingue officio sicut homines ceteri uteretur, omni tamen odio tibi persequendus esset: quem accersiri ideo fecit pater, ut hunc supra ceruicem tuam regem constituat teque et filios si habueris a regno Sicilie exheredet. Huius ergo amore langues et torquens pulcritudine, quem in tui tuorumque obprobrium et iacturam uiuere constat, presertim cum tuam omnino despiciat inpudicitiam? Muta igitur animum uiresque resume et hunc inimicissimum tibi omnes pariter perdere festinemus. Cras cum [39] coadunati fuerint in palatio reges et principes, tu solito ornata cultu sola ad Lucinium ingredere et coram eo uestes, ora, crines manibus unguibusque discerpe, altissona uoce adiutorium proclamans. Nos autem ad uocem clamoris accurremus similique modo nosmetipsas laniabimus totumque commouebimus palatium, dicentes filium regis thorum patris

[16] Horace, *Odes* 1, 13, 5-8.

prévoyait toutes mes tentatives. Son coeur d'acier, sa volonté de fer, ne se sont pas émus de mes larmes, n'ont pas été ébranlés par mes prières, n'ont pas été vaincus par l'effet magique des herbes et des enchantements; il ne fit aucun cas de ma noblesse, de ma beauté, mais m'accabla de son mépris comme si j'étais une servante assise sur une meule. Ce n'est pas pour autant que mon amour, sous le coup de cette injure, s'est attiédi, au contraire bouillonnant de plus en plus, il dévore mon faible corps sans répit. Ou pour dire autrement:

«Alors mon esprit s'égare,
Mes joues pâlissent et rougissent tour à tour, la sueur en découle
Goutte à goutte et témoigne assez
De quel feu lent je suis intérieurement consumé.»

Que puis-je faire, quel dessein supérieur, quel espoir de salut me reste-t-il dans ces circonstances? Il faut soit que je périsse, soit qu'il cède à mes vœux. Mais le soleil changera sa course avant qu'il ne revienne sur son attitude obstinée. Il ne me reste plus qu'à mourir.»

La reine s'étant laissé emporter par un discours haché et excessif, comme le font toujours les amants, une jeune fille de sa suite qui était plus proche d'elle que les autres, feignant l'indignation extrême, l'invectiva en ces termes: «Ô toi, vraiment la plus stupide et la plus misérable des femmes, qui dois subir un affront et une injure telle que tu prostitues ta beauté et ta noblesse pour une moitié d'homme muet et insensible! Même s'il jouissait de sensibilité et de l'usage de sa langue, comme tous les autres hommes, tu devrais le poursuivre de toute ta haine: son père l'a fait venir pour lui donner la royauté, ce qui le place au-dessus de toi, et pour t'exclure, toi et tes fils, si tu en as un jour, de la succession du royaume de Sicile. Tu languis d'amour et te torture pour la beauté d'un homme dont la vie sera une injure pour toi et les tiens, surtout que ton impudeur n'a attiré que son mépris. Sans rien dire, rassemble ton courage et tes forces et hâtons-nous, toutes ensemble, de causer la perte de cet homme qui est ton ennemi juré. Demain, quand tous les rois et les princes se seront réunis au palais, toi, dans ta parure habituelle, rends-toi seule chez Lucinien et en sa présence, de tes mains et de tes ongles déchire tes vêtements, lacère-toi le visage et défais tes cheveux, en appelant à l'aide de toute la force de ta voix. Nous autres, en entendant ton cri, nous accourrons et nous nous lacérerons comme toi, en ameutant tout le palais et en prétendant que le fils du roi a voulu pol-

te scilicet stupro uiolenter maculare uoluisse. Tu uero ilico sic dissipata ad regem uenias, eius prouoluaris pedibus coramque regibus et principibus super tanto flagitio iusticiam requiras. Virilis esto animi, ne timeas mutum: adest pater tuus, adsunt fratres tui reges, adsunt quoque amici tui, patres nostri reges et principes, qui partem tuam potenter defendant. Hec dicens illa Medee ministra animum regine amore languidum tanta aduersum Lucinium armauit rabie, ut maiori in eum seuiret odio amore quo prius urebatur. Sic ergo uertitur in crudelitatem amor, uertitur in furorem, uere ut ait poeta

« uarium et mutabile semper femina[17]. »

Sub unius etenim hore spatio quod petiit spernit, odit quod amauerat, quod obtulerat negat, insequitur quod fugerat,

« soluitur in risum, lacrimis madidatur amaris »

et hec omnia e conuerso. Sed quid plura? Mane facto illa ad Lucinium ingressa secundum quod edocta erat, in conspectu ipsius unguibus exarat faciem manibusque capillos euellit. Cruor haut modicus hinc profluit atque inficit, hec uestes lacerat et uoce grandi concutit et conturbat aulam. Conglomerantur in unum fautrices sceleris, strepitum clamoribus augent, dilacerant, rumpunt cum uestibus ora, capillos. Sed quid agis, Medea, o Medea seuior, trunculentior Clitemnestra omniumque inpudentior mulierum, quid agis? Vt perimas innocentem, te ipsam dilanias? Hunc quia recusauit stuprum, persequeris? Tantumne promeruit pudicitia? Vbi amor ille quo urebaris, ubi [40] lacrime, ubi preces, ubi amplexus, ubi suauia impudica? Vnde nunc tantum odium? Sed idem, ut ait philosophus, exitus est odii et amoris insani. Hec est insania mulieris, hec audatia: cum uincere non potest, furit audetque omne nefas perpetrare.

Congregati autem fuerant reges ac principes ad palatium tractaturi cum Dolopathos de quibusdam regni negociis persenserantque clamorem et strepitum, sed quid portenderet ignorabant. Et ecce illa uirulenta colubra cum caterua minorum colubrarum de cauerna prodiens, ut erat, sparsa comas, lacerata genas suoque cruentata sanguine et uestibus usque ad umbilicum discissis, lugubribusque gressibus usque ad regem peruenit. Cuius prouoluta pedibus ab omnibus se audiri rogat. At rex et qui aderant, uiso uultu habituque regine dolore, ira

[17] Virgile, *Énéide* 4, 569.

luer la couche royale et a tenté de te violer. Quant à toi, ainsi meurtrie, rends-toi aussitôt auprès du roi, jette-toi à ses pieds et, devant les rois et les princes, réclame justice pour un tel outrage. Montre-toi virile et ne crains rien d'un muet: ton père sera présent, tes frères qui sont rois, et aussi tes amis, nos pères, les rois et les princes qui prendront fermement ton parti.» Par ses mots, cette servante de Médée arma de rage contre Lucinien le cœur de la reine, affaibli par tant d'amour, si bien qu'une haine plus grande encore que l'amour dont elle brûlait auparavant l'anima contre lui. C'est ainsi que l'amour se change en cruauté, se transforme en fureur, comme dit le poète:

«La femme est chose variable et changeante.»

En l'espace d'une heure, ce qu'elle recherchait, elle le méprise, elle hait ce qu'elle aimait, ce qu'elle offrait, elle le refuse, elle recherche ce qu'elle fuyait, «elle éclate de rire, elle est trempée de larmes amères» et tout se change en son contraire. A quoi bon en dire davantage? Le lendemain, «elle entra chez Lucinien comme on le lui avait conseillé et, devant lui, elle laboure sa face de ses ongles et arrache ses cheveux de ses mains. Le sang en coule à profusion et fait tache, elle déchire ses vêtements et son cri puissant ébranle la cour et y jette le désordre. Les complices du forfait se rassemblent, augmentent la confusion par leurs cris, mettent leurs vêtements en pièces, lacèrent leurs visages et leurs cheveux en même temps que leurs habits. Mais que fais-tu, Médée, ô toi qui es plus cruelle encore que Médée, plus acharnée que Clytemnestre, la plus impudente des femmes, que fais-tu ? Pour perdre un innocent, tu te lacères toi-même? Tu poursuis celui qui t'a refusé le plaisir? Est-ce là le prix de sa pudeur? Où est cet amour dont tu brûlais, où sont les larmes, les prières, les embrassements, les douceurs impudiques? D'où vient aujourd'hui cette haine? Mais, comme le dit le philosophe, la haine et l'amour insensé ont la même issue. Voilà la folie d'une femme, voilà son audace: comme elle ne peut vaincre, elle perd la raison et ose accomplir tous les forfaits.

Or les rois et les princes s'étaient réunis au palais pour discuter avec Dolopathos des affaires du royaume. Il entendirent le vacarme et le tumulte, mais en ignoraient la cause. Et voici que cette couleuvre forcenée, sortant de son antre avec sa troupe de couleuvres, comme elle était, cheveux défaits, joues lacérées, dégoulinante de sang et les vêtements déchirés jusqu'au nombril, s'avança douloureusement jusqu'au roi. S'étant jetée à ses pieds, elle demande à être entendue de tous. Le roi et sa cour, à la vue du visage et de l'attitude de la reine, sont bouleversés

nouitateque rei turbantur. Rex uero Dolopathos reginam de terra eleuat iubetque ut citius edicat, quis in eam tantum nephas committere ausus sit. At illa primo magno simulato dolore in argumentum probationemque eorum que dictura erat uerborum, singultus, suspiria lacrimasque testes inducit falsos aiens: Ego ob tui amorem et honorem, o equissime regum, filium tuum suscipiens omnibus modis die nocteque per me perque meas puellas elaborare studui, quatinus hunc tibi sane mentis redderem et loquentem, putabamque id feliciter effecisse cum uiderem et gauderem eum iocunde et loqui et epulari nobiscum. Verum hodie experta sum quod non dolor ex defuncta matre, non tristicia ex absentia magistri fuerit in causa, sed dolus. Cum enim me hodie solam in thalamo haberet, oportunitatem sui sceleris se ratus inuenisse, ut equus efrenis –quod etiam dicere confundor– in me insiluit uolens me uiolenter stupro illico maculare. Ego autem tantum execrans facinus quantum potui petulantis reppuli impetum, sed ille totis uiribus utens, dum quod prece nequiuerat ui extorquere cupit, me ut uidetis unguibus lacerauit. Videns autem ego quod michi libidinosus preua[41]leret, cum aliud agere non possem, fortiter exclamaui: porro undique accurerre puelle ceperunt meque ab insano liberarunt. Qui uidens quod iam in me preualere non posset, me relicta in puellas conuertit rabiem easque modo simili lacerauit. Nos quidem in eum iniurias vindicasse possemus, sed maluimus ob tui reuerentiam cohibere furorem et ad te deferre querelas. Super tanto igitur scelere et obprobrio coram omnibus qui assunt principibus a te, o rex, iusticiam et iudicium expeto. Et hiis dictis conticuit.

Rex uero uix dum regina sermonem finiret sustinens cum magno rugitu in hec prorupit uerba: O dii immortales, ait, o Jupiter, o Apollo, o Mercuri, o Juno, o Venus, cur contra me bella iniusta initis? Quare cultorem uestrum doloribus subitis cruciatis? Hucusque me felicem uiuere concessistis, hucusque erga me fuistis benigni, et ecce uitam meam miserabili, sed immerito clauditis fine! Semper templa, aras ymaginesque uestras deuotus colui, ampliaui sacrificiis, ornamentis decoraui super omnes temporis mei reges. Filium diu optatum, diu expectatum precibus et lacrimis a uobis obtinui. Et

par la violence et la nouveauté de la situation. Le roi Dolopathos relève la reine de terre et lui ordonne de raconter sur-le-champ qui a osé commettre contre elle un tel crime. Elle, feignant tout d'abord une grande douleur, pour porter argument et preuve de ce qu'elle va dire, convoque le faux témoignage des larmes, des soupirs et des sanglots: «J'ai, pour l'amour de toi et pour ton honneur, ô le plus juste des rois, reçu ton fils et, par tous les moyens, nuit et jour, par mon entremise et celle de mes suivantes, me suis efforcée de parvenir à te le rendre avec toutes ses facultés et doué de parole; je pensais avoir réussi dans mon entreprise quand je le vis, et je m'en suis réjouie, joyeusement parler et banqueter avec nous. Aujourd'hui je sais bien que ce n'était pas la douleur du décès de sa mère ni la tristesse de l'absence de son maître qui était en cause, mais bien la ruse. Comme, en effet, je me trouvais aujourd'hui seule avec lui dans la chambre, il pensa avoir rencontré une occasion pour son mauvais dessein, comme un cheval effréné, – à ces mots, la confusion me gagne – il se jette sur moi, voulant me violer et me souiller par cet acte infâme. Et moi, dans mon dégoût pour un tel crime, je repoussai l'assaut de cet impudique comme je pus, mais lui, usant de toutes ses forces, en essayant de m'extorquer par la contrainte ce qu'il n'avait pu obtenir par la prière, me déchira de ses ongles, comme vous pouvez le voir. Voyant que ce débauché aurait le dessus, ne pouvant pas faire autrement, je me mis à pousser des cris stridents: mes suivantes se mirent à affluer de toute part pour me délivrer de ce forcené. Et lui, voyant que désormais il n'était plus en position de force, m'abandonna pour tourner sa rage contre mes servantes qu'il lacéra de la même façon. Nous aurions pu nous venger de cet affront directement sur lui, mais nous avons préféré, par déférence envers toi, contenir notre colère et t'adresser notre plainte. Pour un tel crime et un tel déshonneur, en présence de tous les princes de ta cour, j'attends de toi, ô roi, justice et réparation.» A ces mots, elle se tut.

Le roi put à peine laisser la reine finir son discours; dans un grand rugissement sa colère éclata en ces termes: «Ô dieux immortels, Jupiter, Apollon, Mercure, Junon, Vénus, pourquoi suscitez-vous contre moi une guerre injuste? Pourquoi torturer votre adorateur par des malheurs inattendus? Jusqu'ici vous m'aviez accordé de vivre heureux, jusqu'ici vous m'aviez traité avec bienveillance, et voici que vous me donnez une fin de vie misérable autant qu'imméritée! Toujours vos temples, vos autels et vos statues, je les ai vénérés, empli de dévotion, je les ai honorés par des sacrifices, je les ai ornés plus que tout autre roi de ce temps. J'ai obtenu de vous, à force de prières et de larmes, un fils, souhaité depuis longtemps, depuis longtemps attendu. Et pourquoi alors qu'il était

quare hunc bene natum, bene educatum, bene instructum inuidi quodammodo collati muneris penitentes aufertis? Sed o me miserum, cur in deos benignos culpam retorqueo? ac non potius mee filiique miserie peccatum deputemus? Dii iusti, ego miser filius ue blasphemus? O uos omnes, reges et principes, gloria regnique mei robur, attendite et uidete si est dolor sicut dolor meus! Filium enutriui et erudiui, quem exaltare decreueram, ipse autem intantum me spreuit, ut in me commiserit crimen quod nondum aliquis in patrem commisisse feratur. Dum hoc modo lamentaretur pater, aduenit filius simplicem serenumque uultum gerens et astitit comminus patri. Mirabantur autem omnes si tanta uultus simplicitas tantum perpetrare facinus potuisset. Dolopathos autem uiso filio intantum assumit dolorem, innouat planctum nouoque uulnere sauciatur. Fili, ait, si numquam [42] fuisses natus, numquam me tua letificasset natiuitas, qui michi tot malorum, tot obprobriorum auctor futurus eras! Vere fallaces mathematici diuinique mendaces, qui te, fili, regnaturum summique cuiusdam dei cultorem futurum predixerant! Nichil sinistri te acturum testati sunt, sed sapientem philosophum insidiasque inuidorum passurum predixerunt; nec eos in hoc sua fefellit ars. Et quomodo, in aliis mentiti sunt, qui in hoc uerum dixerunt? Anne iste sunt insidie quas tibi futuras uaticinati sunt? Ad hec uerba regina maiori succensa igne et furore acrior instat testans deos numquam se illum de cetero pro rege habituram, numquam recepturam illum in gremio, nisi prius plenam iusticiam de illata contumelia consequatur. Pater quoque et fratres cognatique ipsius, reges scilicet et principes qui aderant, constanter in medium prosilientes aiunt se quidem dolere super regis fortuna, nolle tamen iniuriam filie sue manere inultam, presertim cum rex insidias suspicari uideatur nec credat uestibus uultibusque laceratis nec cruori mananti, que satis per se regina tacente Lucinii facinus accusarent. At uero ipse cui mens bene conscia, nichil respondebat ad hec omnia patris illorumque uerba nec colorem eciam mutauit nec faciem, ita ut ex hoc omnes cogeret ammirari.

bien né, bien éduqué et bien instruit me l'enlevez-vous, comme si vous étiez jaloux et que vous vous repentiez du cadeau que vous m'aviez accordé? Mais, malheureux, pourquoi reporté-je la faute sur les dieux bienveillants? Pourquoi ne pas plutôt en imputer la faute à ma faiblesse et à celle de mon fils? Dieux justes, nous blasphémons, moi et mon malheureux fils! Ô vous tous, rois et princes, gloire et pilier de mon royaume, écoutez et considérez s'il existe une douleur semblable à ma douleur[18]. J'ai nourri et élevé un fils, que j'avais décidé d'élever aux plus hautes charges, et en récompense, il m'accable de son mépris au point de commettre contre moi un crime que, à ce que je sais, personne encore n'avait osé commettre contre son père.» Pendant que son père se lamentait ainsi, le fils se présenta, le visage serein et candide, et prit place près de son père. Chacun se demandait avec étonnement s'il était possible de perpétrer un forfait si affreux avec une telle apparence de candeur. A la vue de son fils, Dolopathos conçoit une douleur plus grande encore, renouvelle sa plainte sous l'effet d'une blessure nouvelle. «Mon fils» dit-il «puisses-tu n'être jamais venu au monde, puisse ta naissance ne m'avoir jamais causé de joie, toi qui devais être la cause pour moi de tant de maux, d'une injure si grande! En vérité ils étaient trompeurs ces astronomes, ils étaient menteurs ces devins qui avaient prédit que tu régnerais pour être l'adorateur d'un dieu suprême! Ils m'assurèrent que tu ne commettrais rien de mal mais prédirent que, sage et philosophe, tu aurais à supporter les intrigues des envieux; leur art ne les a pas trompés sur ce point. Comment donc ont-ils pu mentir sur tout le reste et dire vrai en cela? Est-ce donc là ce piège qui, dans leur prédiction, devait t'être tendu?» À ces mots, la reine fut enflammée d'une ardeur plus grande et sa fureur augmenta encore. Elle menace en prenant les dieux à témoin de ne plus jamais le considérer en rien pour son roi et de ne plus jamais le recevoir sur son sein, avant que pleine justice ne soit faite de son affront. Son père, ses frères et ses parents, c'est-à-dire les rois et les princes de l'assemblée, bondirent au centre de la pièce et, sans désemparer, prétendirent qu'ils souffraient eux-mêmes de l'infortune du roi, mais qu'ils ne toléreraient pas que l'injure faite à leur fille demeure impunie, surtout qu'il semblait que le roi suspectât un piège sans accorder de crédit aux vêtements et aux visages lacérés et au sang qui coulait, preuves accablantes, au-delà des accusations de la reine, du crime de Lucinien. Mais ce dernier, sa bonne conscience pour lui, ne répondait rien, ni aux propos de son père, ni à ceux de ses détracteurs; il ne changeait ni de contenance ni de couleur, ce qui devait forcer l'étonnement de tous.

[18] Lamentations de Jérémie 1,12.

Quantus queso, o lector, tunc tumultus conflictusque in animo regis uersabatur, dum illum iusticia ad puniendum scelus impelleret, paternus uero affectus inflecteret ad misericordiam? Quid ageret, cum se ipsum patrem regemque cerneret? Alterum enim misericordiam, alterum iudicium exigit. Sed tandem uirtuti cedente affectu precipit rex principibus iudicare ferreque sentenciam, qua uidelicet morte esset filius puniendus. Illi uero aliquanti temporis dilationem petentes ex licentia regis in secretum secedunt locum, scrutantur Romanas per singula capitula leges inueniuntque hunc talem fore ignibus concremandum. Sed quis liberos habens sciensque quantus inter patrem et [43] filium sit amor, regi de unico filio tam gravem tristemque ferret sententiam? Metuebat enim unusquisque, ne odium regis incurreret, neue si aliquando tale ei infortunium accideret, similem subire sentenciam cogeretur. Ipsi etiam qui partium erant regine quique paulo ante ita efferati fuerant, ut imbelles damule pauideque ad leonum occursum tremebant. Denique cum reuersi essent ad regem, nullus eorum ausus est in medium ferre sentenciam, sed accusabant omnes ignorantiam suam dicentes quod nec leges super hoc aliquid decreuissent. Rogabant ergo ut sibi ad propria remeandi daretur licentia et ipse quomodo uellet et quantum uellet filium castigaret; hoc sibi gratum fore aiebant. Rex autem intelligens quod non ignorantia esset in causa, sed timor, iurabat per deos quod nullum eorum amore uel honore priuaret, si quod sentiret ediceret. Ceterum non se moturum de loco testabatur, antequam de filio sententiam protulissent. Iterum ergo atque iterum, ad consilium reuertuntur totidemque uicibus se apud regem excusant, sed illo urgente coacti tandem propalant, quid leges de talibus decreuissent. Approbat rex sententiam statimque per totam ciuitatem preconari iubet ut omnes a minimo usque ad maximum, tam uiri quam mulieres, tam nobiles quam ignobiles, reges quoque et principes extra ciuitatem in quandam planitiem lignis paleisque onusti conuenirent.

Mane igitur facto omnes, parui et magni, lignorum uepriumque onerati fasciculis in designatam congregantur planitiem ibique sua in unum deponunt onera. Facile aduertere quis potest, quanta ibi lignorum congeries fuerit, ubi plus quam ducenta hominum milia onera singula deposuerunt. Dolopatos autem cum regibus principibusque ac regina cum puellis

Quelle émotion et quel conflit dans le coeur du roi, je te le demande, ô lecteur, alors que son sens de la justice le poussait à punir le crime et son affection paternelle l'inclinait à la miséricorde? Que pouvait-il faire, quand il voyait en lui un père et un roi? La situation exigeait d'un côté la miséricorde, de l'autre la justice. Finalement la vertu eut le pas sur l'affection et le roi ordonna à ses princes de statuer sur le genre de mort que son fils méritait pour sa punition. Ceux-ci demandent un délai au roi, avec son accord se retirent en un lieu secret, étudient une à une les prescriptions des lois romaines et découvrent que pour un tel forfait il devait être immolé par le feu. Mais qui, ayant lui-même des enfants et conscient de l'amour qui lie un père à son fils, pourrait rendre une telle sentence, si accablante et triste, au sujet du fils unique d'un roi? Chacun craignait en effet d'encourir la haine du roi ou, s'il devait subir un malheur semblable, d'être forcé de se plier à pareil jugement. Ceux-là même qui étaient partisans de la reine et qui peu avant faisaient preuve de tant d'emportement, tremblaient maintenant comme de tendres faons effrayés par l'arrivée des lions. Lorsqu'ils revinrent enfin devant le roi, aucun d'eux n'osa exprimer leur jugement, mais tous accusaient leur ignorance, disant qu'aucune loi ne statuait sur le cas présent. Ils prièrent le roi de considérer cette affaire comme privée et de punir lui-même son fils comme et autant qu'il le voulait; ils ajoutèrent qu'ils lui en seraient reconnaissants. Le roi comprenant que ce n'était pas leur ignorance mais leur peur qui était en cause, jura par les dieux qu'il ne priverait aucun d'eux de son amour ou d'honneur, s'il disait ce qu'il pensait. De plus, il fit le serment de ne pas quitter les lieux avant qu'ils ne prononcent leur sentence au sujet de son fils. Ils se retirent pour délibérer encore et encore, et chaque fois, en présence du roi, se dérobent, mais, devant l'insistance de ce dernier, ils sont finalement forcés de rendre public ce que les lois décrètent à ce sujet. Le roi approuve la sentence et ordonne que, sur-le-champ, on annonce à travers la cité que tous, de plus petit au plus grand, les hommes comme les femmes, les nobles et les roturiers, les rois et les princes également, doivent se réunir en dehors de la ville sur une place, chargés de bois et de paille.

À l'aube, donc, pauvres et puissants, chargés de falots de bois et de brindilles se réunissent sur la place désignée et y déposent en un tas leur charge. On peut aisément imaginer la quantité de bois qu'il y avait sachant que plus de cent mille hommes y avaient déposé chacun sa charge. Dolopathos, avec les rois et les princes, ainsi que la reine et son

suis omnibus onustis uepribus ad locum pedes ueniebat, dextra quidem manu ignem leuaque fasciculum palee portans. Porro Lucinius ut agnus innocens ac mansuetus sine uoce, sine reluctatione, nudis pedibus manibusque ad tergum ligatis ac toto nudatus corpore ad supplicium, ducebatur. Cum igitur [44] peruenissent ad locum, rex propria manu ignem lignis supposuit. Qui statim uepres illas paleasque ac ligna humore carentia inuadens hac illacque lambendo singula queque discurrit. Consurgit in altum flamma, fumus ipsum obscurat aerem, horribilis omnibus prebetur aspectus. Precipit rex filium in flammas proici, sed nullus de tanto populo repertus est qui manum in illum auderet mittere; omnes enim tale preceptum crudelitatem magis quam iusticiam existimabant. Sed quantus tunc dolor paterna carpebat uiscera, cum hoc preciperet, quantus eciam meror amicorum animos, cum hoc audirent, laniabat! Mirabatur populus tantam rerum mutationem, pauebat casum, stupebat tante glorie tantam miseriam successisse dolebatque perire quem super se putauerat regnaturum.

Cum igitur instaret rex iubendo omnesque iussionem declinarent, ecce senex reuerendi uultus prolixeque barbe et cani capitis, ramum oliue in signum pacis manu dextera ferens, mula candida uectus ad regem usque populis sibi iter prebentibus peruenit. Qui desiliens de mula regem omnesque qui aderant reuerenter salutat. Resalutato eo a rege ut decebat, querit rex patriam gentemque et casum aduentus, unde ueniat et quo uadat. At ille: Ego ait, o rex, et gente et natione Romanus sum unusque de septem sapientibus dicor. Est autem mos michi circuire orbem et perambulare terras, urbes, castella uicosque pertransire, adire curias regum nobiliumque personas, iudicia exemplaque ac causas antiquorum ad uiuorum noticiam proferendo; libenter quod nescio disco et doceo quod didici. Dolopathos respondit: En nunc consilio michi et auxilio opus esset sapientum, quia hodie prudentes in regno Sicilie defecere. At sapiens: Vellem, ait, nisi maiestati tue contrarium uideretur, ut quis iste elegantis forme sit adolescens, quidue peccauerit, et quid tantum incendium significet edoceres. Rex uero iuuenem filium sibi unicum fore testatur enumeratque quomodo mutus effectus sit, qua intentione regine commissus, unde et a quibus accusatus quamque [45] a principibus tulerit sententiam. At sapiens ait: Aut nimia crudelitas aut nimia iusticia uidetur, cum pater unicum perimit

escorte, tous chargés de branches, se rendit à pied à cet endroit, portant dans la main droite le feu et dans la gauche un ballot de paille. Lucinien, tel l'agneau innocent, doux et muet, sans résistance, pieds nus et mains liées derrière le dos, le corps entièrement dénudé, était conduit au supplice. Une fois arrivé sur les lieux, le roi de sa propre main mit le feu au tas de bois. Le feu se répand, il enflamme immédiatement les buissons, la paille et le bois sec, léchant de partout tout ce qu'il rencontrait. Une flamme s'élève dans les airs, la fumée obscurcit le ciel lui-même, spectacle horrible aux yeux de tous. Le roi ordonne que son fils soit jeté au feu, mais il ne trouve personne dans la foule qui ait le courage de porter la main sur lui; tous voyaient dans la sentence plus de cruauté que de justice. Quelle douleur devait étreindre les entrailles d'un père, en donnant cet ordre, puisque l'affliction déchirait l'âme de ses amis, en écoutant la sentence! Le peuple voyait avec étonnement un tel retournement de situation, il redoutait le hasard et restait sans voix de ce qu'à une telle gloire ait succédé une telle misère, s'affligeant de voir périr celui dont ils pensaient qu'il régnerait sur eux.

Comme le roi renouvelait son ordre et que tous refusaient de s'y conformer, voici qu'un vieillard au visage vénérable, à la longue barbe et aux cheveux chenus, portant à la main droite, en signe de paix, un rameau d'olivier, monté sur une mule blanche, parvient jusqu'au roi, la foule s'écartant pour le laisser passer. Il descend de sa mule, salue le roi et toute l'assemblée avec révérence. Ayant été salué en retour par le roi, comme il convenait, celui-ci lui demande quelle est sa patrie, son peuple et ce qui l'amène, d'où il vient et où il va. Et celui-ci de répondre: «Ô roi, je suis romain d'origine et on m'appelle un des sept sages. C'est mon habitude de parcourir le monde et de visiter les terres, de traverser les villes, les bourgs et les villages, de visiter les cours des rois et les personnes des princes, en racontant les jugements, les exemples et les affaires des Anciens pour les porter à la connaissance de mes contemporains; c'est volontiers que j'apprends ce que j'ignore et que j'enseigne ce que j'ai appris.» Dolopathos lui répondit: «J'aurais hélas besoin, en ce jour, du conseil et de l'aide des sages, car à ce jour les conseils avisés font défaut au royaume de Sicile.» Et le sage de reprendre: «Je voudrais bien que tu me dises, n'en déplaise à ta majesté, qui est ce jeune homme si beau, quelle est sa faute et que signifie ce bûcher.» Le roi lui apprend que ce jeune homme est son fils unique et raconte comment il est devenu muet, pourquoi il l'a confié à la reine, comment et par qui il a été accusé et le jugement qu'ont rendu les princes. Le sage dit alors: «Il y a soit trop de cruauté, soit un sens trop vif de la justice qui fasse qu'un père immole

filium. Verum quoniam mei iuris est ut tibi de thesauro cordis mei uetus exemplum proferam –sic enim omnibus regibus et principibus ad quos uenire contigerit soleo facere–, iube circumstantibus populis ut me patienter auscultent. Imperante autem rege

« conticuere omnes intentique ora tenebant[18] »,

oculis tantum et auribus in illum intuentes. Sapiens uero in preeminenti loco se statuens sic incipit:

[Historia primi sapientis: Canis.]

Fuit o rex, quidam iuuenis secundum mortalium dignitatem nobilibus ortus natalibus. Qui auariciam ne sue derogaret generositati uitare uolens, immo potius famam suam latius extendere summisque adequare cupiens res a parentibus sibi successione relictas prodige magis quam large dilapidare cepit. Ipse enim, ut moris est iuuenum,

« Cereus in uitium flecti, monitoribus asper,
Vtilium tardus prouisor, prodigus eris,
Sublimis cupidusque et amata relinquere pernix[19] »,

militum seruientiumque turbam multiplicare studuit, per menses quoslibet mutare uestes, « equis armisque nouis gaudere et aprici gramine campi[20] », omni petenti, mimis maxime et saltatricibus quarum ars studiumque in adulatione uersatur, sua absque modo tribuens. Porro amici eius et propinqui

[18] Virgile, *Énéide* 2, 1.
[19] Horace, *Art poétique* 162.
[20] Horace, *Art poétique* 165.

son fils unique. Puisque j'ai le droit de te raconter un exemple ancien puisé dans le trésor de mon coeur – c'est là mon habitude envers tous les rois et les princes qu'il m'a été donné de fréquenter – ordonne à la foule rassemblée de m'écouter attentivement.» Le roi l'ordonna et «tous se turent, attentifs», le regard et l'ouïe tendus vers lui. Le sage se plaça sur une hauteur et commença en ces termes.

Histoire du premier sage: le lévrier fidèle[19]

Il était une fois, ô roi, un jeune homme issu, selon les honneurs mortels, d'une noble ascendance. Celui-ci souhaitait éviter l'avarice afin de ne pas porter atteinte à sa dignité; il désirait, au contraire, voir sa bonne renommée s'amplifier et atteindre à la perfection. Il se montra donc plus prodigue que généreux en gaspillant les biens que lui avaient laissés ses parents.

Comme c'est l'habitude des jeunes gens, le jeune homme était «de cire pour recevoir l'empreinte du vice, récalcitrant lorsqu'on veut le reprendre, lent à pourvoir à ce qui est utile, dépensier, hautain et passionné, et prompt à délaisser l'objet de son amour». Il mit toute son application à augmenter la troupe de ses soldats et de ses serviteurs. Il changeait chaque mois de garde-robe, «les chevaux, des armes neuves, les pelouses ensoleillées du Champ de Mars faisaient sa joie». Il distribuait sans mesure ses biens à tous ceux qui le sollicitaient, en particulier aux mimes et aux jongleurs dont l'art et l'habileté le remplissaient d'admiration.

[19] Le conte du lévrier fidèle (*Canis*) figure dans presque toutes les versions du *Roman des Sept Sages*, ainsi que dans la tradition orientale du *Livre de Sindibad*. C'est une histoire très répandue que l'on retrouve dans le *Pancatantra*, chez Pausanias (X, 33, tr. Frazer, London 1898, t. I, pp. 551s; commentaires, t. V, 421), dans la version anglaise des *Gesta romanorum* (éd. Madden, Londres 1938, pp. 85ss) ou chez J. Pauli, *Schimpf und Ernst* (no 257, éd. Oesterley, Stuttgart, 1866, pp. 169ss). J.-Cl. Schmitt a consacré une étude importante à ce récit, *cf. Le Saint Lévrier: Guinefort, guérisseur d'enfants depuis le 13e siècle*, Paris, 1979. L'auteur prend comme point de départ de son étude un texte d'Etienne de Bourbon publié par Lecoy de la Marche: *Anecdotes historiques, légendes et apologues tirés du recueil inédit d'Étienne de Bourbon*, Paris, 1877, pp. 325-328. L'inquisiteur dénonce le culte superstitieux rendu dans les Dombes à un saint Guinefort, qui n'est autre que le chien fidèle de notre apologue. Dans de nombreuses versions, en effet, la chute du récit rapporte que le chevalier élève une tombe au chien innocent. Un monument à la mémoire d'un tel martyr canin est à l'origine du culte réprimé par Étienne de Bourbon.

quibus cure erat, hunc sepius obiurgationibus et monitis ab inceptis temptabant retrahere, sed ipse eorum monita et consilia quasi inuidentium fame et glorie sue uerba omnino respuebat. Sic igitur prodige uiuendo in paucis annis rebus mobilibus exhaustis proprium quoque fundum cepit distrahere. Interim autem dum hec ageret, fama eius per mundi partes [46] uecta in ore populi colebatur. Verum quoniam si semper accipias inferasque nichil, «puteal Libonis»[21] exhaurire possis, hic semper expendendo, acquirendo nichil, in breui rebus fundoque paterno priuatus nichilque amplius quod daret uel acciperet habens, coactus est tandem dolens et contabescens suam quamuis sero recognoscere stulticiam. Sic ergo, o rex, dum supra modulum suum gloriosus et potens uideri cupit, et modulum perdidit et gloriam quam supra id quod iustum erat affectauerat; in extrema paupertate deinceps constitutus est. Illa autem omnis adulatorum turba quorum laudibus antea usque ad celi sidera ferebatur, cessante munere ipsa quoque a laudum uocibus temperauit, nullo iam cum eo ambulante nec quicquam ei reuerentie exibente. Amici quoque et propinqui quorum dudum salutaria contempserat monita, nec eum saltem uidere patiebantur. Ipse uero in inferiori rote Fortune cantho uidens se positum et quod non solum alienis, uerum et amicis oneri foret et risui, deliberauit patriam relinquere ignotasque adire regiones, melius beatiusque ratus inter extraneos quam cognitos miser esse, quoniam ut quidam ait «Miseros faciunt loca sola beatos[22]». Paratus itaque, o rex, ire quocumque fortuna daret, sub intempeste noctis silentio, nemine sciente domum egressus est, nichil preter coniugem paruulumque in cunis positum, equum, canem accipitremque secum ducens: hoc solum ei de proprio supererat. Pertranseundo igitur terras, urbes et uicos ad cuiusdam, ignote regionis sibi ciuitatem deuenit. Hanc sole iam ad uesperam declinante ingressus cum nesciret quorsum diuerteret, in platea quadam ciuitatis substitit. Videns eum ciuium quispiam sciensque quod peregrinus esset, accessit propius, quesiuit quis et unde esset et ad quid uenisset. Ille autem et conditionem et fortunam narrat, subiungens quod libenter in urbe maneret, si usquam hospitiolum inueniret. [47] Ciuis uero super

[21] Horace, *Epîtres* 1, 19, 8.
[22] Citation non identifiée.

Ses amis et ses proches, inquiets à son sujet, cherchaient souvent à le retenir dans ses entreprises par des avertissements et l'expression de leur réprobation, mais il rejetait leurs conseils et leurs réprimandes comme autant de marques d'envie suscitées par sa renommée et sa gloire. Ainsi cette vie de largesse épuisa en peu d'années les ressources de ses biens meubles et il commença à vendre son patrimoine. Sur ces entrefaites, sa réputation gagnait le monde entier, célébrée par la rumeur publique. Mais puisque l'on peut assécher le putéal Libon en prenant toujours et en ne versant rien, lui, dépensant toujours et n'acquérant rien, se trouva en peu de temps dépourvu de ses biens et, n'ayant rien à donner ou à recevoir, il fut finalement contraint de reconnaître, quoiqu'un peu tard, dans la douleur et l'humiliation, sa stupidité. Ainsi donc, ô roi, alors qu'il cherchait à faire reconnaître sa gloire et sa puissance sans mesure, il perdit toute mesure ainsi que cette renommée qu'il chérissait au-delà de toute justice. Il se retrouva alors dans la plus grande pauvreté. La troupe de ses admirateurs qui auparavant le portaient aux nues par leurs louanges, tempéra ses éloges au fur et à mesure que les présents se faisaient plus rares et bientôt personne ne l'accompagnait plus, nul ne lui témoignait plus aucune considération. Les amis et les proches dont il avait méprisé les avis salutaires ne daignaient même plus le fréquenter. Quant à lui, lorsqu'il s'avisa qu'il était tombé au plus bas de la roue de Fortune et qu'il était une charge et un objet de risée non seulement pour les étrangers, mais aussi pour ses amis, il décida de quitter sa patrie et de s'en aller dans des contrées inconnues. Il pensa qu'il valait mieux vivre sa misère parmi des étrangers qu'aux yeux de ceux qui le connaissaient, puisque, comme le dit quelqu'un, «les lieux solitaires plaisent aux malheureux». Il se prépara donc, ô roi, à se rendre là où la fortune le mènerait. Dans le silence d'une nuit profonde il quitta sa maison à l'insu de tous. Seuls sa femme, son petit enfant au berceau, son cheval, son chien et son épervier l'accompagnaient: c'était là les derniers biens qui lui restaient. Il traversa donc des contrées, des villes et des bourgs et parvint dans une ville d'un pays inconnu de lui. Il pénétra en ces lieux à la nuit tombante et, comme il ne savait où diriger ses pas, il fit halte sur une place de la cité. L'un des citoyens, le voyant et comprenant que c'était un voyageur, s'approcha et s'enquit de sa personne, de son origine et de son but. Le jeune homme raconta quelle était sa condition et son sort et ajouta qu'il resterait volontiers dans cette ville, s'il pouvait y trouver un petit logement. Le citadin,

eum misericordia motus: Habeo, ait, domum lapideam, sed iam quinquennio ab homine innabitata non est. Hanc si placet tibi concedo quam diu uolueris habitare. Gratias agit ille. Vadunt pariter ad domum, recipit ille a ciue clauem seque et sua intro recipit. Mansit ergo miles in ciuitate cibos cottidie cane uel accipitre querens, quia aliud unde uiueret non habebat; neque enim eum more rusticorum uiuere, fodere scilicet aut mendicare, sua generositas paciebatur. Ibat igitur ut dixi cottidie uenari, uxore domi ieiuna manente, dum ille rediens leporem aut gruem uel tale aliquid detulisset; si uero redisset uacuus, usque ad diei sequentis uesperam uel dum ille cepisset aliquid ieiunabant. Contigit autem ut quadam die nichil uenatione caperet sequentique mane adhuc abheri ieiunus cane domi relicto cum accipitre et equo tantum cibum solitum quesitum iret. Porro illo diutius remorante uxor eius biduanam famem non sustinens coacta est domum egredi matroneque cuiusdam, intrare hospicium, ut cibum rogaret. Interim autem dum ista in domo matrone, ille uero in uenatione esset, serpens immanis de cauerna ueteris muri prodiens paruulum qui domi remanserat interimere aggressus est. Quod cum uideret canis, cathenam qua ligatus erat rupit pugnamque iniit cum serpente. Quo uicto et interfecto dentibus ipsum longius a paruulo traxit. In conflictu autem illorum cunabulum fuerat uersum, ita ut uultus paruuli respiceret pauimentum. Ecce autem statim miles capta preda rediens intrauit domum uiditque uersum cunabulum, cruentatum canem totumque infectum sanguine pauimentum. Arbitrans igitur canem fame coactum paruulum deuorasse, fugisse uxorem, in impetu ire et nimie turbationis equum canemque gladio trucidauit, deinde discerpsit accipitrem. Cum uero et se ipsum gladio extinguere uellet, uenit uxor erectoque rursum cunabulo filium lactauit. Tunc et serpentem interfectum [48] reperierunt fidemque canis intuentur. Penitet commissi militem, sed sero. – Aduerte, o rex, quantum isti ira preceps nocuit, dum illud unde uiuebat impetuosus extinxit. Tu autem ne forte sicut et iste penitenda committas, noli precipitare sententiam, sed consilio meo utens retracta et reuolue leges: forte inuenies aliquid latens quo filius tuus liberetur. Et quia tibi unum de thesauro meo exemplum protuli, rogo te ut loco beneficii uel muneris uitam tuo quod superest diei filio concedas. Si interim aliquid consilio intercesserit melioris ut uiuat, tuum

ému de pitié, lui dit : «J'ai une maison en pierre, mais voilà cinq ans qu'elle n'a été habitée. Je te la laisse, si elle te plaît, pour l'habiter aussi longtemps que tu voudras». L'autre le remercie. Ils se rendent tous deux dans cette maison, il reçoit une clé du propriétaire et il prend possession des lieux avec les siens. Il demeura dans cette ville et chaque jour partait à la recherche de nourriture avec son chien ou son épervier, car il n'avait pas d'autre moyen de subsistance. Son sens de l'honneur lui interdisait de vivre comme un paysan, c'est-à-dire de labourer, ou de mendier. Il sortait donc chaque jour pour chasser, comme je l'ai dit. Son épouse restait à la maison, le ventre vide, jusqu'à ce qu'à son retour il lui apporte un lièvre, une grue ou quelque autre gibier. Mais s'il rentrait bredouille, il leur fallait jeûner jusqu'au soir du jour suivant, ou jusqu'à la prochaine prise. Il arriva un jour que, n'ayant rien capturé, à jeun depuis la veille, il partit le matin suivant en quête de nourriture avec son cheval et son épervier en laissant son chien à la maison. Comme il tardait un peu trop, sa femme, ne supportant plus ce jeûne de deux jours, fut poussée à sortir de sa maison et à se rendre au logement de quelque matrone, pour lui demander de quoi manger. Pendant ce temps, alors qu'elle était chez cette femme et que lui chassait, un serpent monstrueux, sorti d'un trou du vieux mur, s'approcha pour tuer l'enfant resté à la maison. Lorsque le chien le vit, il rompit la chaîne à laquelle il était attaché et engagea le combat contre le serpent. L'ayant vaincu et mis à mort, il le tira avec ses crocs le plus loin possible de l'enfant. Mais pendant la bataille, le berceau avait été renversé, de sorte que le visage de l'enfant était tourné vers le sol. Voici que le chevalier, revenant avec une proie, entra dans la maison et vit le berceau renversé, le chien ensanglanté et le sol taché de sang. Il pensa que le chien affamé avait dévoré l'enfant et que sa femme avait pris la fuite. Dans un accès de colère et de démence, il passa son épée au travers du corps du cheval et du chien puis il massacra l'épervier. Mais au moment où il s'apprêtait à retourner son épée contre lui, sa femme arriva et, relevant le berceau, elle mit son enfant au sein. Alors ils découvrirent le corps du serpent et comprirent la loyauté du chien. Le chevalier regretta son geste, mais trop tard.

Considère, ô roi, combien cette colère aveugle fut nuisible à cet homme, puisque, d'un seul élan, il anéantit tous les êtres qui lui permettaient de survivre. Quant à toi, ne précipite pas ta sentence, afin de ne pas commettre comme lui des actes regrettables ; suis mon conseil, reprends et relis les lois : tu y trouveras peut-être un décret caché par lequel ton fils seras libéré. Et puisque je t'ai fait part d'une des histoires exemplaires contenues dans mon trésor, je te demande, en guise de salaire, que tu fasses grâce à ton fils de ce qui reste de ce jour. Si pendant ce temps, quelque bon conseil survenait qui lui donnerait la vie sauve, la

erit gaudium et commodum; sin autem, ad id exequendum quod ceperas cras satis adhuc festinus accedes. At rex: Quoniam, ait, mirum nec a me adhuc quicquam simile auditum narrasti, non possum tibi quod petisti negare. Sicque rex cum filio omnique populo ad ciuitatem reuersus est et sapiens propositum carpit iter.

Iubente iterum rege retractatur sententia, repetitur consilium, releguntur leges, sed nichil aliud quam quod primo prolatum fuerat inuenitur. Tunc mane facto rex uoce preconis totius populi multitudine congregata cum regibus et principibus, regina et filio, oneratis singulis lignis aut uepribus ad locum redit supplicii. Succenso iterum, igne iubetur filius a patre in flammas proici, sed hoc a nullo presumitur.

Et ecce asino magno insidens uenerandi habitus senex per mediam uirorum ac mulierum multitudinem recto tramite uectus regi se cum ramo oliue obtulit. Qui ut decebat regem cunctosque qui aderant salutans recipiensque salutationem a rege querit, quid populi conuentio, quid adolescens nudus, quidue ignis significent. Rex autem ei per ordinem et crimen filii et principum sententiam narrans interrogat et ipse senem, quis et unde esset, que eum illuc uenire necessitas compulisset. [49] At ille: Ciuis, ait, sum Romanus unusque de septem sapientibus dicor. Soleo incessanter regum principumque curias frequentare, circuire ciuitates, uicos et castella, iudicia, leges moresque regionum quarumlibet inuestigans; casus fortunasque hominum audientibus narro, semper discens semperque docens. Sic euntem de loco ad locum fortuna, non necessitas me tibi obtulit. Sed miror nec satis mirari sufficio quomodo tam elegantem forma animoque prudentem filium unicum, quicquid licet uel quantum peccauerit, flammis exuri tua uiscera patiantur. Verum antequam a te recedam, tributum quod ceteris regibus soluere teneor tibi soluam: narrabo quod quondam accidit, si iubeas me audiri. Cunctis ergo iussu regis tacentibus sapiens, in eminenti loco positus, sic incipit:

joie et l'avantage seraient pour toi. Sinon, il sera toujours temps demain d'exécuter ce que tu as entrepris». Et le roi dit: «Puisque tu m'as raconté cette histoire étonnante et si différente de tout ce que j'ai entendu jusqu'ici, je ne peux te refuser ce que tu demandes». Ainsi le roi retourna dans la cité avec son fils et le peuple tout entier, et le sage poursuivit son chemin.

Sur l'ordre du roi, on retira la sentence, on convoqua à nouveau le conseil, on relut les lois, mais on ne trouva rien d'autre que ce qui avait été rendu public la première fois. Alors au matin, une fois que la population eut été rassemblée par la voix du héraut, le roi accompagné des chefs et des princes, de la reine et de son fils, se rendit sur le lieu du supplice. Chacun portait du bois ou des épines. On alluma à nouveau le feu et le père ordonna que l'on jette son fils dans les flammes, mais personne ne pouvait se résoudre à cette action.

Et voici que se présenta, juché sur un grand âne, un vieil homme d'aspect vénérable. Portant un rameau d'olivier, il se dirigea tout droit vers le roi fendant la foule des hommes et des femmes. Il lui adressa, ainsi qu'à ceux qui l'entouraient, les salutations d'usage, et ayant reçu des salutations en retour, il demanda ce que signifiaient cette assemblée, la présence de ce jeune homme dévêtu et ce feu allumé. Le roi lui exposa dans l'ordre et l'acte d'accusation qui pesait sur son fils et le jugement des princes; il interrogea le sage pour savoir qui il était, d'où il venait, quelle nécessité le poussait à se rendre en ces lieux. Ce dernier répondit: «Je suis un citoyen de Rome, on m'appelle un des sept sages. J'ai l'habitude de visiter sans relâche les cours des princes, de voyager dans les villes, les villages et les châteaux pour me renseigner sur les lois et sur les moeurs de toutes les régions. Toujours apprenant, toujours enseignant, je raconte les malheurs et les destinées des hommes à ceux qui m'écoutent. Cheminant ainsi, d'un lieu à un autre, ce n'est pas la nécessité, mais le hasard qui m'a conduit vers toi. Mais je m'étonne et je ne saurais suffisamment m'étonner de ce que tes entrailles supportent de livrer aux flammes ton fils unique, si beau et si sage, quelle que soit ou si grande que soit sa faute. Mais avant de te quitter, je te paierai le tribut que j'ai l'habitude de rendre aux autres rois: je te ferai le récit d'une aventure ancienne, si tu ordonnes que l'on m'écoute». Alors, chacun faisant silence sur l'ordre du roi, le sage, se plaçant sur une hauteur, commença ainsi son récit:

[Historia secundi sapientis: Gaza.]

Fuit antiquo tempore rex quidam magnus et potens. Qui congregandi thesauros maximam curam habens magne altitudinis latitudinisque turrim auro, argento preciosisque quibuscumque rebus usque ad summum repleuerat. Habebat autem hic militem quem in multis fidelem expertus fuerat, cui et claues sui commisit thesauri. At miles thesaurum seruandum suscipiens, cum iam multis annis euolutis labore et senio fractus esset nec posset iam tumultum curamque curie sustinere, regem obnixe rogabat quatenus sue deinceps debilitati senectutique parcens claues sui thesauri reciperet eumque sineret ad propriam redire domum liceretque ei inter filios reliquum uite sue tempus quietum ducere et iocundum. Rex uero considerans quod rationabiliter necessarioque peteret, eum magnis donatum muneribus mestus tamen abire permisit. Receptis itaque clauibus et thesauro ipsum iterum alii commisit seruandum. Miles autem domum ueniens curam sibi sueque familie sollicitus impendebat. Habebat hic multos filios, quorum primogenitus militari [50] iam balteo cingebatur. Quem cum pater nimis tenere diligeret, omnes ei suas exposuit diuitias iussitque ut large expendens famam sibi et amicos diuitiis compararet. Ipse uero ex licentia paternis fiducialius largiusque utens rebus equos, arma, uestes ceteraque quibus magis adolescentum etas extolli delectarique solet, studuit comparare, amicos multos muneribus emens facile post munera ab amicicia recessuros. In breui ergo tempore loculos patris minuit, exhausta pecunia ad patrem redit dicens sibi pecunias defecisse. Tunc demum pater recogitans secum penitensque facti: Quoniam, inquit, te, fili, nimis et stulte dilexi, quicquid habebam tue subdideram potestati. At tu cernens frenum tibi laxatum temperantie immemor ita omnia

Histoire du deuxième sage: le trésor[20]

Il y eut jadis un roi grand et puissant. Sa principale passion était de rassembler un trésor et il faisait remplir jusqu'à son sommet une tour très haute et très large d'or, d'argent et de toutes sortes de choses précieuses. Il avait un chevalier dont il avait éprouvé la fidélité en de nombreuses occasions et il lui confia les clés de son trésor. Le chevalier en assuma la garde, mais après de longues années, brisé par la vieillesse et le travail, il ne put plus supporter le tumulte et les soucis de la cour. Il demanda instamment au roi d'épargner sa faiblesse et sa vieillesse et de reprendre les clés de son trésor car il souhaitait retourner sur ses terres et finir ses jours en menant une vie tranquille et agréable auprès de ses fils. Le roi, considérant que sa requête était raisonnable et inspirée par la nécessité, l'autorisa, malgré sa peine, à partir chargé de somptueux présents. Ayant repris possession des clés et du trésor, il en confia la garde à quelqu'un d'autre. De retour chez lui, le chevalier employa toute son énergie à s'occuper de lui-même et de sa famille. Il avait de nombreux fils, dont l'aîné était sur le point de ceindre le baudrier militaire. Le père chérissait ce fils on ne peut plus tendrement. Il mit donc toutes ses richesses à sa disposition et l'exhorta à s'acheter une réputation et à se faire des amis en dépensant largement. Sur la foi de cette permission, celui-ci fit un usage très généreux et très confiant des biens paternels; il s'appliqua à acquérir des chevaux, des armes, des vêtements et toutes ces autres choses que d'ordinaire la jeunesse apprécie et qui font ses délices. Il s'attacha par des présents beaucoup d'amis prompts à retirer leur amitié une fois les faveurs accordées. En peu de temps, il vida les cassettes de son père et lorsque tout l'argent fut dépensé, il retourna auprès de lui en disant que l'argent lui faisait défaut. Alors seulement le père prit la mesure de ses actes et s'en repentit en ces termes: «Parce que je t'ai trop et stupidement aimé, mon fils, j'ai mis à ta disposition tout ce que j'avais. Mais toi, comprenant que le frein qui te retenait avait été relâché, peu soucieux de modération, tu as tout dépensé, de sorte que tu ne m'as rien

[20] Le conte du trésor (*Gaza*) apparaît dans la plupart des versions occidentales, mais dans aucune version orientale. Gaston Paris lui a consacré une étude qui prend pour point de départ l'histoire du trésor du roi Rhampsinite, rapportée par Hérodote, *Histoire*, II, 121 (*cf.* «Le Conte du trésor du roi Rhampsinite», *Revue de l'histoire des religions* 55, 1907, 151-187 et 267-316). Dans le domaine grec, on retrouve le récit dans Pausanias, IX, 37. Par rapport aux autres versions du *Roman des Sept Sages*, le *Dolopathos* développe considérablement le canevas de l'histoire. Il introduit quelques éléments originaux qui se retrouvent dans certains récits analogues. Le texte français d'Herbert est ici plus long et plus complexe que celui de l'original latin.

consumpsisti, ut nichil michi preter solam domum reliqueris. Quid ergo tibi magis faciam? Doleo quidem quod fama nomenque tuum in flore iuuentutis deperit, sed unde te sustentem non habeo. Hoc tantum unum superest consilii, sed periculosum, ut si ea largitate qua prius uiuere uis, turrim in qua regis positi sunt thesauri sub oscure noctis silentio si adeas audeamus. Audito hoc filius: Nullum, ait, pater, graue licet periculum tecum subire refugio, tantum ne desint diuitie, ne si ille defecerint, nominis quoque mei gloria euanescat. – Hic non, o rex, a uirtute sperabat gloriam, qui eam pecuniis uel furtis putauerat obtinere. – Consurgunt igitur ambo nocte, turrim adeunt, perforant malleis ferreis murum: intrat pater sublatoque quantum placuit de thesauro exiit obstruitque foramen. Reuertuntur domum onusti opibus alienis, et iuuenis iterum sua utitur largitate. Quandocumque iterum opus erat opibus, ad thesaurum sibi notum reuertebantur. Contigit autem ut rex thesaurum suum uidere uellet, accersitoque custode intrat turrim uidetque magnam thesauri partem [51] sublatam fore. Furore ergo repletus, dissimulans tamen egreditur uenitque ad decrepitum quendam senem consilium quesiturus. Fuerat hic senex aliquando famosissimus latro quem comprehensum rex oculis priuauerat eique de mensa sua cotidianos constituerat cibos. Hic regi consilium sepe bonum et utile prebebat, utpote qui multa uiderat et audierat suoque experimento didicerat multa. Narrat ei rex dampnum suum queritque quomodo perdita recuperare possit. Cui senex tale dat consilium: Si, inquit, o rex, nosse cupis, quis hoc an tuus custos an alius egerit, iube fasciculum herbe uiridis in turrim inferri supponique ignem. Tu autem serato ostio turrim iterum atque iterum circueas, considerando si per aliquam muri rimulam fumum egredi uideris. Hoc facto ad me redeas consilium accepturus, quid post hec tibi agendum sit. Rex autem dictum senis festinanter impleri iubens clausit ostium et cepit tacitus turris ambitum circuire. Ecce autem ex calore ignis uiridisque materie humore fumus permaxime excitatus totam usque ad testudinem repleuit turrim. Qui dum alias spiraculum non haberet, per locum foraminis illius, eo quod lapide tantum sine cemento obstructum fuerat, egreditur. Quod intuens rex festinus uenit ad senem, quid uiderit manifestat. Audiens hoc senex: Scias, ait, o rex, fures tibi tuos per locum ubi fumus egreditur abstulisse thesauros; quos nisi ali-

laissé à l'exception seulement de ma maison. Que pourrais-je faire de plus pour toi? Certes je souffre de ce que ta réputation et ton nom se flétrissent dans la fleur de ta jeunesse, mais je n'ai pas de quoi subvenir à tes besoins. Il ne nous reste qu'un expédient, mais des plus dangereux. Si tu désires vivre avec la même libéralité qu'auparavant, il faudra, si nous l'osons, que tu t'introduises, profitant du silence de la nuit obscure, dans la tour où sont déposés les trésors du roi». A ces mots le fils dit: «Je ne crains d'affronter aucun danger, si grand soit-il, en ta compagnie, pour autant que la richesse ne me fasse pas défaut, car la gloire de mon nom se dissiperait, si elle venait à manquer.» – Il n'espérait pas, ô roi, atteindre à la gloire par la vertu, mais pensait l'obtenir par l'argent ou le vol -. Ils se levèrent donc tous deux pendant la nuit, vinrent à la tour et aménagèrent une brèche dans le mur avec des marteaux de fer. Le père entra, préleva ce qu'il désirait du trésor, sortit et colmata la brèche. Ils retournèrent chez eux chargés de ces biens étrangers et le jeune homme reprit sa vie de libéralité. Chaque fois qu'ils avaient besoin de richesses, ils retournaient vers le trésor qu'ils connaissaient. Il arriva que le roi voulut voir son trésor. Ayant fait appeler son gardien, il pénétra dans la tour et constata qu'une grande partie en avait été emportée. Plein de fureur, mais cachant son dépit, il sortit et se rendit chez un vieillard très âgé pour lui demander conseil. Ce vieillard avait été autrefois un voleur très connu que le roi, lorsqu'il l'avait arrêté, avait fait aveugler et à qui il fournissait de sa table la nourriture quotidienne. Souvent cet homme le conseillait utilement, comme il est normal pour quelqu'un qui a beaucoup vécu et qui a beaucoup appris par ses propres expériences. Le roi lui raconta sa mésaventure et lui demanda de quelle manière il pourrait retrouver les biens qu'il avait perdus. Le vieillard lui donna le conseil suivant: «Si tu veux savoir, ô roi, qui commet ces vols, ton gardien ou quelqu'un d'autre, ordonne que l'on dépose une botte d'herbe verte dans ta tour et que l'on y mette le feu. Toi, après avoir fait fermé la porte, promène-toi autour de ta tour en cherchant à voir si de la fumée s'en échappe par une fente du mur. Ceci fait, reviens me voir pour recevoir mes conseils et savoir que faire ensuite.» Le roi s'empressa de faire exécuter l'avis du vieil homme. Il ferma la porte et commença en silence à déambuler le long des murs. Voici que la fumée, produite en profusion par la chaleur du feu et l'humidité du combustible encore vert, emplit la tour jusqu'à son faîte. N'ayant pas d'autre issue, elle s'échappa à l'endroit de la brèche qui avait été bouchée par une pierre seulement, sans ciment. Lorsqu'il s'en rendit compte, le roi se rendit à la hâte auprès du vieillard et lui révéla ce qu'il avait vu. A ces mots le sage dit: «Sache, ô roi que tes voleurs ont emporté ton trésor par cet endroit d'où sort la fumée. Si tu

qua arte capias, quod superest asportabunt. Non enim cessabunt, quippe quibus adhuc prospere cessit res, donec totum thesaurum exhauriant. Meo igitur utens consilio dampnum dissimula et preme silentio, ne rumore hoc per aures populi discurrente tuum furibus studium innotescat. Et tu interim cuppam latam et profundam calenti imple bitumine, resa, pice et glutine, quam foramini introrsus opponas, ut dum fur more solito securus nullam deceptionem suspicans ad assuetum thesaurum recurrerit, repente in cuppam corruat captusque et colligatus glutine se tibi uelit nolit in crastinum manifestet. Admiratus rex astutum, senis consilium cuppam [52] illico feruenti impletam glutine opponit foramini seratoque ostio abscedit. Ecce autem fatalis illa dies, que neminem bonum malumue preterit, miserum patrem cum filio eadem nocte ad turrim adduxit, remotoque a foramine lapide intrat pater nichil de pretensis laqueis suspicatus, dumque festinat ut heri et nudius tertius in pauimentum salire, incautus miser ut erat uestitus calciatusque cuppam mentotenus insilit statimque uallatus glutine redditur immobilis, ita ut nec manum nec pedem uel aliquod membrorum mouere posset, excepta lingua que tantum ab hac iniuria libera remanserat. Ingemiscens igitur infelix filium aduocat, insinuat quibus laqueis teneatur astrictus, orat ut ei cito, antequam aliquis superueniat, caput amputet et abscedat, ne forte per caput cognitus eternam suo generi maculam inferat et iacturam. At vero filius totis uiribus patrem conatus extrahere, cum laborem suum frustrari uideret, cepit anxiari et hesitare, quid de duobus ageret: hinc etenim horrebat suas in nece patris cruentare manus, hinc uero metuebat per faciem patris deprehendi. Dum ergo eum a nece retraheret amor, timor et necessitas urgeret, nesciens quid utilius ad tempus ageret, caput patris cultro abscisum fugiens asportauit.

In crastinum autem rex summo mane de lectulo surgens intrauit turrim cucurritque ad cuppam inuenitque murum perforatum et totam illam bituminis superficiem infectam sanguine, furem quoque adesse suum, sed truncato capite deprehendit. Festinans ergo ad suum recurrit consiliarium, illum uidelicet senem, annuntians captum quidem furem, sed capite mutilatum. Quod cum audisset senex, parumper subridens: Miror, ait, huius latronis astutiam. Quia enim nobilis erat nec uoluit se uel genus suum prodere, idcirco a socio sibi caput amputari fecit. Vnde et difficile uidetur michi te posse aut

ne les attrapes pas par quelque ruse, ils déroberont ce qui reste. Ils ne s'arrêteront pas avant d'avoir épuisé tout le trésor, puisque jusqu'ici l'affaire se présentait de manière si avantageuse pour eux. Fie-toi à mon conseil et cache cette injure, passe-la sous silence afin d'éviter que, la rumeur se répandant dans le peuple, tes intentions ne viennent à être connues par les voleurs. De ton côté, emplis une cuve large et profonde de bitume, de résine, de poix et de glu chaudes que tu placeras devant la brèche, à l'intérieur. Ainsi, lorsque ton voleur, ne soupçonnant aucun piège, solitaire et sûr de lui, s'approchera du trésor qu'il connaît, il se précipitera dans la cuve et te révélera au matin son identité, contre son gré, pris et retenu qu'il sera par la matière gluante.» Le roi admira le conseil plein d'astuce du vieillard. Il plaça devant la brèche la coupe pleine de glu bouillonnante et quitta la tour en fermant la porte. Voici que le jour fatidique – personne, bon ou mauvais ne peut l'éviter – amena nuitamment le malheureux père à la tour avec son fils. Après avoir déplacé la pierre, il entra, inconscient du piège tendu. Comme il se hâtait de sauter sur le sol pour la troisième fois, ce malheureux se précipita imprudemment, tout habillé et tout chaussé dans la cuve. Aussitôt englué, il fut immobilisé de sorte qu'il ne pouvait bouger ni main ni pied ni aucun autre membre, sinon la langue qui seule restait libre de cette entrave. En gémissant, le malheureux appela donc son fils, lui fit comprendre qu'un piège le retenait prisonnier et l'implora de lui couper la tête sur-le-champ et de prendre la fuite, avant que quelqu'un n'arrivât. Il craignait de faire porter à sa famille, si on reconnaissait son visage, le poids d'une faute et d'un préjudice éternels. Mais le fils essaya de toutes ses forces de tirer le père. Voyant que sa peine était inutile, il se mit à trembler d'angoisse. Il ne savait à quoi se résoudre: d'une part l'idée d'ensanglanter ses mains par la mort de son père lui faisait horreur, d'autre part il redoutait que les traits paternels ne le fassent prendre. Alors que l'amour le tenait éloigné du crime, la crainte et la nécessité le pressaient. Ne sachant que faire de mieux en ces circonstances, il prit la fuite en emportant la tête de son père qu'il venait de couper avec son couteau.

Le lendemain le roi se leva au petit matin, se rendit à la tour et courut à la cuve. Il trouva le mur troué et toute la surface de poix souillée de sang. Son voleur était bien là, mais il ne prit qu'un tronc sans tête. Il se rendit à la hâte chez son conseiller, le vieil homme, et lui annonça qu'il avait bien capturé un voleur, mais décapité. En entendant cela, le vieillard eut un sourire: «J'admire, dit-il, l'ingéniosité de ce larron. Parce qu'il était d'origine noble et qu'il ne voulait pas trahir son nom ni sa famille, il s'est fait décapiter par son compagnon. Il me semble donc qu'il

thesaurum recuperare aut cognoscere furem. Tunc rex uehementer [53] urgebat senem ut daret consilium, minime de thesauro perdito aiens se curare, si tantummodo furem quis fuerit agnouisset. Cui senex: Fac illum, inquit, abstractum de cuppa caude equi fortissimi alligari trahique per plateas et uicos ciuitatum regni tui. Porro milites armati subsequantur, capientes si quos uiderint uiros uel mulieres ad aspectum cadaueris lacrimari tibique eos presentent. Et si fuerit ibi socius aut uxor aut filii, nequaquam poterunt a lacrimis temperare. Bonum rex ratus senis consilium iubet festinato truncum equo fortissimo pedibus alligatum cum armatis militibus trahi per proximam ciuitatem. Qui dum miser traheretur, contigit eum ante fores domus sue deuenire. Stabat autem ille filius eius maior, qui et ei in furto fuerat socius, ante ipsas fores. Qui cum uideret patrem sic miserabiliter trahi, flere quidem non audens, sed nec valens lacrimas prohibere, occasione reperta cultellum lignumque arripit, quasi aliquid incisurus, sinistreque manus pollicem ex industria sibi amputat. Tunc uero sub occasione pollicis uocem emittit luctuosam, erumpunt lacrime, accurrit mater, fratres et sorores dilacerant manibus uestes oraque et capillos, in persona filii patris miseriam lamentantes. Affuerunt illico milites qui eos caperent ducerentque ad regem. At uero rex maximo effluctuans gaudio, sperans quod perdita recuperare posset, pollicebatur illis uitam et gratiam suam, si crimen confiterentur redderentque thesauros suos. Iuuenis autem ille ex metu et necessitate audaciam sumens: Non ideo, ait, o serenissime rex, ego aut mei, quia hic miser truncus ad nos aliquid pertineat, lacrimas effundimus, sed quia hic dies nefastus michi sinistre manus pollicem abstulit. Ob hoc ergo lacrime effuse, exarate facies, capilli euulsi, quia ego adhuc iuuenis hodie heu uno et potiori menbro debilitatus sum. Rex uero pollicem adhuc fluentem sanguine certissimum ueritatis argumentum fore ratus, motus [54] misericordia super fortuna iuuenis: Non est, ait, mirum si dolet cui male contigit. Vade in pace et hunc diem male ominatum de cetero precaueto. Sic ergo ille astucia sua se suosque liberans ad propria remeauit, et rex similitudine delusus ueritatis redit ad senem consilium accepturus.

Senex uero asserebat regem uix posse inuenire quod quereret, suadebat tamen ut cadauer iterum per eandem traheretur

te sera difficile et de retrouver ton trésor et d'identifier le voleur». Alors le roi pressa le vieillard de lui donner un conseil, affirmant qu'il se souciait peu du trésor, pourvu qu'il puisse savoir qui était le voleur. A quoi le vieil homme répondit: «Fais attacher le corps que tu auras retiré de la cuve à la queue d'un cheval vigoureux et fais-le traîner sur les places et dans les quartiers des cités de ton royaume. Que des soldats en armes suivent le corps, pour arrêter ceux, hommes ou femmes, qu'ils verront pleurer sur le passage du cadavre et te les présenter. Si son compagnon ou son épouse ou ses fils assistent à ce spectacle, ils ne pourront retenir leurs larmes.». Le roi approuva le plan du vieillard et ordonna en toute hâte que le tronc soit traîné à travers la cité, escorté par une garde armée et attaché par les pieds à un cheval très robuste. Voilà que le convoi du malheureux passe devant les portes de sa maison. Son fils aîné, celui-là même qui avait été le compagnon de ses larcins, se tenait devant la porte. En voyant son père traité si piteusement, il n'osa pas pleurer, mais incapable de retenir ses larmes, il se saisit d'un couteau et d'un morceau de bois que le hasard lui offrait, comme s'il voulait tailler quelque chose, et se coupa délibérément le pouce de la main gauche. Alors, prenant prétexte de ce pouce, il poussa un cri de deuil et ses larmes jaillirent. Sa mère accourut, ses frères et soeurs lacérèrent de leurs mains leurs vêtements, leurs visages et leurs cheveux et déplorèrent, dans la personne du fils, le sort misérable du père. Aussitôt les soldats surgirent, se saisirent d'eux et les déférèrent devant le roi. Celui-ci, ne se tenant plus de joie et espérant retrouver ses biens perdus, leur promit la vie sauve et sa faveur s'ils avouaient leur crime et rendaient le trésor. Mais le jeune homme que la crainte et le besoin rendaient audacieux, dit: «Ce n'est pas, ô roi sérénissime, parce que ce malheureux tronc nous concernait en quoique ce soit que nous versons des larmes, mais parce que ce jour néfaste a vu la perte du pouce de ma main gauche. Les sanglots, les visages déchirés, les cheveux arrachés n'ont pas d'autre cause que celle-ci, puisque moi qui suis encore jeune, je suis aujourd'hui, hélas, privé d'un membre unique, certes, mais fort utile». Le roi se dit que ce pouce sanguinolent offrait les apparences les plus sûres de la vérité et, ému de compassion sur le sort du jeune homme, il lui dit: «Il n'est pas étonnant que celui à qui il arrive malheur se lamente. Va en paix et prémunis-toi, en ce jour défavorable, contre d'autres malheurs.» C'est ainsi que le jeune homme put retourner chez lui, assurant sa sauvegarde et celle des siens par son astuce. Et le roi, trompé par une apparence de vérité, retourna auprès du vieil homme pour prendre conseil.

Le vieillard affirma au roi qu'il obtiendrait à grand peine ce qu'il cherchait, mais il le persuada cependant de faire à nouveau traîner le cadavre

ciuitatem. Quod et factum est. Cumque ut prius uentum esset ad domum eius, filius internum animi dolorem non ferens filium paruulum in puteum qui pro foribus erat clam proiecit, tuncque uultum unguibus carpens uoce lacrimosa populos quasi ad liberandum filium conuocat. Accurrit iterum mater cum filiis, girant puteum, lacrimantur, aliique funibus ad extrahendum puerulum in puteum se demittunt et alii eos iterum sursum trahunt. Quid plura? Capitur iterum ille solus ducitur-que ad regem, et interim cadauer per alias ciuitates in cassum tractum ad regem uix ossibus et neruis coherens reducitur. Porro rex uidens hunc iterum captum quem antea dimiserat et nimium admiratus: Quid prosunt, ait, tibi callide deceptiones? Dii summi te produnt, furta tua et crimina te accusant. Redde ergo thesaurum et iuro tibi per meam magnique Iouis potentiam quod nec te uita nec aliquo priuabo menbrorum, sed sanum et integrum liberumque dimittam. Tunc latro calliditate sua utens producta primo suspiria ab imo pectoris trahit, dehinc talem emittit uocem: O me, inquiens, omnium infelicissimum hominum, quem tanto dii odio persecuntur, ut nec solum michi diem absque doloribus et cruciatibus corporis et animi transire permittant! Heri michi dies infelix pollicem abstulit, hic hodie infelicior filium unicum demersit in puteum, et ecce de thesauro regis requiror. Tunc etiam lacrimis falsis, immo uerissimis perfusus: Magnum, ait, o rex, beneficium solatiumque prestiteris misero, si me ab hac uita que omni tormento, omni morte [55] michi grauior uidetur, subtraxeris. Rex autem cum iuuenem crebris perfundi lacrimis mortemque loco beneficii querere uideret audiretque quod uere ipso die filium perdidisset hesternoque pollicem, miseratus hominem abire permisit, centum ei argenti marcas pro solatio tribuens. Sic iterum rex deceptus consiliarium suum adiit aiens quod in vanum operam insumpsisset.

Sed senex ad regem: Vnum, ait, adhuc superest agendum, quo nisi furem superstitem capias, iam frustra ad alia te conuertes: Elige tibi milites fortissimos quadraginta, quorum uiginti nigris armis nigrisque equis muniantur aliique uiginti albis equis armisque eiusdem coloris sint armati. Hiisque cadauer ligno pedibus suspensum nocte ac die custodiendum committas, uiginti albis hinc, inde uiginti nigris circa ipsum ordinatis. Hii profecto si uigilanter custodierint, tuum capient

dans la même ville. Ce que l'on fit. Alors que l'on passait à nouveau devant la maison du voleur, son fils, incapable de supporter sa douleur intime, jeta en cachette son petit enfant dans un puits qui se trouvait devant la porte et, se déchirant le visage de ses ongles, il appela l'assistance d'une voix éplorée sous prétexte de sauver son fils. Une nouvelle fois, la mère se précipita avec ses fils et ils coururent autour du puits en pleurant. Les uns descendaient dans le puits au bout d'une corde pour en sortir l'enfant, tandis que les autres les tiraient à la surface. Que dire de plus? Il fut pris à nouveau et conduit seul devant le roi. Pendant ce temps, le corps traîné sans résultat dans les autres cités fut ramené au roi, os et nerfs tenant à peine ensemble. Le roi, voyant que l'homme qu'il avait relâché auparavant avait à nouveau été capturé, s'étonna: «A quoi te servent tes ruses habiles? Les dieux d'en haut te trahissent, tes larcins et tes délits t'accusent. Rends le trésor et je te jure, par ma puissance et par celle du grand Jupiter, que je ne te priverai ni de ta vie ni de l'usage d'aucun de tes membres, mais que je te relâcherai sain et sauf.» Alors le voleur mettant à profit toute son ingéniosité, poussa d'abord un très profond soupir, puis prononça les paroles suivantes: «Hélas, je suis le plus malchanceux des hommes, moi que les dieux poursuivent de leur haine puisqu'ils ne permettent pas qu'un jour se passe sans que je subisse dans ma chair et dans mon âme la douleur de la torture! Hier, jour de malheur, m'a arraché mon doigt, aujourd'hui, jour plus malheureux encore, jette mon enfant unique dans le puits et voici que l'on me réclame le trésor du roi!» Alors, répandant des larmes fausses, ou plutôt très véridiques, il dit encore: «Ô roi, tu offrirais un grand soulagement et un bienfait à un misérable si tu m'arrachais de cette vie qui me semble plus pénible que n'importe quel tourment, que n'importe quelle mise à mort.» Le roi, comme il voyait le jeune homme verser des larmes abondantes et rechercher la mort comme une récompense et comme il entendait que celui-ci avait perdu le jour même son fils et le précédent son pouce, fut pris de pitié et lui permit de partir en lui offrant cent marcs d'argent pour le réconforter. Ainsi le roi, à nouveau trompé, se rendit chez son conseiller et lui annonça que son action demeurait vaine.

Mais le vieil homme dit au roi: «Il ne reste qu'une chose à faire. Après quoi, si tu n'as pu prendre celui des voleurs qui a survécu, il te faudra te tourner, ayant échoué, vers d'autres préoccupations. Choisis quarante soldats très vigoureux, parmi lesquels vingt seront équipés d'armes et de chevaux noirs et les vingt autres pourvus de chevaux blancs et d'armes de la même couleur. Confie-leur, nuit et jour, la garde du cadavre suspendu par les pieds, plaçant les vingt hommes en noir d'un côté du corps et les vingt en blanc de l'autre. Ceux-ci assurément captureront ton voleur,

furem, quia non patietur ipse diutius pendere socium, etiam si sciat se mortem protinus subiturum. Rex autem prout dixerat senex milites nigris albisque munitos armis circa suspensum cadauer ordinauit. At uero fur ille suum patrisque obprobrium ferre non ualens malensque semel mori quam diu infeliciter uiuere deliberauit in animo quod aut patrem turpi ludibrio subtraheret aut ipse cum eo pariter moreretur. Subtili ergo ingenio arma partita fabricat, tota scilicet ab una parte alba et nigra ab altera. Quibus armatus equum hinc albo, inde nigro panno coopertum ascendit, sicque lucente luna per medios transit milites, ut nigra pars armorum eius uiginti albos deluderet et alba pars deciperet nigros putarentque nigri unum esse ex albis, et albi unum ex nigris fore. Sie ergo pertransiens uenit ad patrem depositumque a ligno asportauit. Facto autem mane milites uidentes furem furtim sublatum sibi confusi redierunt [56] ad regem, narrantes quomodo eos miles albis nigrisque armis partitis decepisset. Desperans ergo iam rex posse recuperari perdita, et furem et thesaurum cessauit querere.

Vides, o rex, quotiens et qualiter rex iste deceptus sit. Tantis enim ignorantie tenebris mundus iste obuoluitur, ut sepe que iniquissima et falsissima sunt, iustissima et uerissima ab hominibus iudicentur. Tu ergo noli nimis properare perdere filium, quia forte latet quedam ueritas que te ab obprobrio et filium tuum a morte ualeat liberare. Ego etiam rogo te quatinus pro exemplo quod tibi protuli uitam filio hodiernam concedas, crastina die, nisi melior superuenerit fortuna, facturus quod hodie omisisti. At rex: Certe, ait, o uenerande sapiens, magnis si hoc petisses honoribus a me ditandus fueras, sed quoniam uitam tantum hodiernam filio postulasti, nephas duco tibi hoc denegare. Sie ergo rex cum filio cunctisque qui aderant domum rediit, et sapiens salutato rege discessit.

Crastina iterum die, cum nullum pro Lucinio intercederet misericordie consilium, rex et principes sui cunctusque populus in priori planitie congregantur, accenditur uehementer ignis, in quem filius a patre proici iubetur. Tristantur amici regis dolentque ex animo, gaudet e conuerso regina fautoresque sui, insuper et regem de pusillanimitate et mollicie accusant. Dum ergo isti seu illi diuersis trahuntur affectioni-

s'ils montent une garde vigilante, parce qu'il ne supportera pas que son compagnon reste pendu plus longtemps, même s'il sait qu'il va droit à la mort.» Le roi disposa les soldats revêtus de blanc et de noir selon les instructions du vieillard autour du cadavre suspendu. Mais en vérité notre voleur ne put supporter sa honte et celle de son père et préféra mourir plutôt que de continuer une vie malheureuse. Il prit la résolution en son âme, ou bien de soustraire son père à l'outrage infamant, ou bien de trouver lui-même la mort comme lui. Il eut l'idée subtile de se confectionner des armes bipartites, c'est à dire toute blanches d'un coté et toute noires de l'autre. Il les revêtit et monta sur un cheval recouvert de pièces d'étoffes d'une part blanche, de l'autre noire. Et il passa ainsi au milieu des soldats, à la lueur de la lune, de sorte que la partie noire des ses armes leurre les vingt hommes en blanc et que la blanche trompe les hommes noirs. Les noirs pensaient qu'il était un des blancs et les blancs qu'il était un des noirs. Il parvint ainsi jusqu'au corps de son père qu'il emporta après l'avoir détaché du bois. Au matin les soldats, voyant que le voleur avait été enlevé subrepticement, retournèrent honteux devant le roi pour lui raconter comment un chevalier aux armes blanches et noires les avait trompés. Alors le roi, désespérant de retrouver ce qu'il avait perdu, cessa de rechercher à la fois son voleur et son trésor.

Considère, ô roi, combien de fois et de quelle manière ce roi a été trompé. Notre monde est plongé dans des ténèbres d'ignorance si profondes que souvent les choses les plus injustes et les plus fausses semblent aux hommes les plus justes et les plus vraies. Quant à toi, ne te hâtes pas trop de décider la perte de ton fils, parce qu'il y a peut-être quelque vérité cachée qui pourra te libérer de la honte et sauver sa vie. Moi, je te demande en échange de l'exemple que je t'ai raconté, que tu lui laisses la vie sauve pour aujourd'hui; demain, tu pourras accomplir ce que tu as négligé aujourd'hui, à moins qu'une meilleure fortune ne survienne». Et le roi répondit: «En vérité, ô vénérable sage, si tu l'avais demandé, tu aurais été comblé par moi de grands honneurs, mais puisque tu as seulement réclamé que mon fils reste en vie aujourd'hui, je pense qu'il serait injuste de te le refuser». Ainsi donc le roi, avec son fils et tous ceux qui étaient présents, retourna chez lui et le sage prit congé après avoir salué le roi.

À nouveau le lendemain, alors qu'aucun conseil miséricordieux ne venait intercéder en faveur de Lucinien, le roi, ses princes et tout le peuple se rassemblèrent sur la même place et allumèrent un feu vigoureux dans lequel le père ordonna que son fils fût jeté. Les amis du roi s'attristaient et ils souffraient dans leur âme, la reine, au contraire, et ses complices se réjouissaient et accusaient de surcroît le roi de pusillanimité et de faiblesse. Pendant que les uns et les autres étaient agités de sen-

bus, ecce super equum nigrum reuerendi uultus senex per medios populos, manu dextera in signum pacis preferens oliue uirentis ramum, ad regem usque peruenit. Quo cum astantibus salutato sciscitatur causam materiamque spectaculi, ad quod tanta multitudo populi conuenisset. Rex autem filium unicum huius spectaculi causam et materiem esse dicens crimenque et sententiam principum subiungens interrogat et ipse senem, quis sit uel unde, quidue noui afferat. Cui ille: Ego, ait, natione Romanus, unus [57] de septem sapientibus dicor. Est autem mos michi regibus ac principibus mundi de cordis mei thesauro noua proferre et uetera. Vnde tibi etiam, quoniam me huc casus adduxit, uetus quidem sed forsitan tibi nouum, si me audiri iubeas, narrabo exemplum. Rex autem cunctis manu silentium indicens tumultum populi citius repressit. At sapiens in edito loco se statuens sic incipit:

[Historia tertii sapientis: Senex].

Cum olim Romanorum res publica admodum adhuc tenuis sub primis regibus ageretur, rex quidam moriens regnum filio adhuc adolescenti dereliquit. Contigit autem eo regnante quod plerumque in mutatione regum fieri solet, turbari scilicet Romanorum regnum, urbem ipsam obsidentibus inimicis. Protracta uero obsidione in menses plurimos ceperunt ciues fame ualida laborare. Porro dum cottidie foris pugne, intus timores essent famesque magis ac magis ingraueſceret, rex ille adolescens ex principum suorum consilio, qui eiusdem etatis ac sapientie cuius et ipse erant, decretum posuit in urbe ut omnis senum, uirorum ac mulierum etas occideretur, indignos aiens esse uita eos qui nec armis urbem tueri possent nec pascere manuum laboribus tantumque cibi sumerent cotidie quantum quilibet fortiores. Eos uero qui parentes suos neci subtraherent, precepit cum ipsis parentibus mortis sen-

timents divergents, voici qu'un vieil homme à l'allure vénérable, monté sur un cheval noir et portant dans sa main, en signe de paix, un rameau d'olivier verdoyant, s'avança à travers la foule vers le roi. Après avoir salué ce dernier et ceux qui se tenaient auprès de lui, il s'enquit de la cause et de l'occasion de ce spectacle : pour quelle raison une si grande foule s'était rassemblée. Le roi lui dit que son fils unique était la cause et l'occasion de ce qu'il voyait et lui soumit l'acte d'accusation ainsi que la sentence, puis il interrogea lui-même le sage pour savoir qui il était, d'où il venait et s'il apportait quelque chose de nouveau. A quoi celui-ci répondit : «Je suis de nationalité romaine, on m'appelle l'un des sept sages. C'est mon habitude de raconter aux rois et aux princes des choses nouvelles et anciennes tirées du trésor de mon cœur. C'est pourquoi, puisque le hasard m'a conduit en ce lieu, je vais te raconter un exemple ancien, mais peut-être nouveau pour toi, si tu ordonnes que l'on m'écoute.» De la main, le roi imposa le silence et le tumulte populaire cessa rapidement. Le sage, se plaçant dans un lieu élevé, commença ainsi :

Histoire du troisième sage : le vieillard[21]

À l'époque où l'état romain, encore peu affirmé, était régi par les premiers rois, un souverain, mourant, confia son royaume à son fils, encore jeune homme. Or sous son règne, il arriva que le royaume romain subit de nombreux changements de pouvoir, qui causèrent de nombreux troubles, et Rome elle-même fut assiégée par ses ennemis. Le siège durait depuis des mois et les citoyens se mirent à souffrir de la faim. Comme, chaque jour, on livrait des combats à l'extérieur, qu'à l'intérieur la peur régnait en maître et que la famine devenait de plus en plus grave, le roi, encore tout jeune, sur le conseil de ses princes qui avaient le même âge et la même expérience que lui, décréta dans toute la ville que tous les vieillards, hommes et femmes, devaient mourir, prétendant qu'ils étaient indignes de vivre, puisqu'ils ne pouvaient ni prendre les armes pour défendre la ville, ni s'adonner aux travaux des champs. Et pourtant ils consommaient chaque jour autant de nourriture que les plus vaillants. Pour ceux qui soustrairaient leur parent au massacre, il ordonna qu'ils

[21] Le conte du vieillard (*Senex*) est propre au *Dolopathos*. A. Mussafia a signalé quelques récits analogues («Über eine altfranzösische Handschrift der königliche Universitätsbibliothek zu Pavie», *Sitzungsberichte der Akademie der Wissenschaften in Wien, Philosophische-Historische Klasse* 64, 1870, pp. 545-618, en particulier pp. 596-615). On trouve chez Alexandre Neckam, *De naturis rerum* II, chap. 157 (éd. Wright, 1863, p. 255) un exemple qui reprend la seconde partie de notre anecdote (histoire du chien, de l'âne, de la femme et de l'enfant) ; le récit est inséré dans un chapitre consacré au chien.

tentie subiacere. Trucidabantur ergo parentes a filiis sine misericordia et, quod dictu quoque est horrendum, nullum seuiorem hostem pater quam filium sentiebat. Tantum autem hec crudelitas patuit, ut nullus in tota urbe huius etatis mortem euaderet, excepto uno sapiente sene, qui a filio, uxore tantum conscia que hoc secretum se habituram sacramento firmauerat, in specu subterraneo saluatus est. Interfectis igitur cunctis in quibus [58] uelut solis iubar sapientia refulgebat, non post multum tempus urbs ab obsidione pace inter se et hostes mediante soluta est. Rex autem ille adolescens cum nullum sapientem, nullum legum iurisque peritum consiliarium haberet, – habebat enim multos malorum incentores, coetaneos uidelicet suos, qui eum secum in omne nephas sceluscque trahebant – cepit omnia corrumpere, libidine pro ratione uti, exercere in subditos tirannides, insidias in equales, putans sibi licere quicquid animo placuisset. Iamque uenerabiles leges ab usu deciderant nec secundum eas tractabantur cause, sed sepius iusti causam uel meritum tollebat impius et innocens iniqui fortunam sustinebat. Corrumpebantur boni mores et uicia pro uirtutibus colebantur. In hac ergo confusione constituta urbs terraque illi subiecta de se suoque rege ac principibus dolens dicere cogebatur quod olim sapiens dixerat: « Ve », inquiens, « terre cuius rex puer est, et cuius principes mane comedunt[23] ! » Interim autem iuuenis ille qui patrem morti subtraxerat in curia utpote nobilis morabatur causasque ibi propositas ad patrem in abdito referebat. Quarum solutionem a patre suscipiens ad palatium reuertebatur easque iterum diligenter uentilans terminabat. Quod cum cottidie crescens in sapientia ageret regemque paulatim reduceret ad rectitudinem uite morumque honestatem, ad tantam eius pre ceteris quamquam nobilioribus ditioribusque repente peruenit familiaritatem et amicitiam, ut eum primum et super omnes principem et consiliarium ordinaret. Sed ob hoc maxime sodalium contra eum suscitantur insidie, odia succenduntur. Videntes enim iuuenes nobiles super se illum exaltatum, se uero ut inutiles trusos retrorsum, indignabantur uehementer et cogitabant unde eum et quomodo accusarent. Dum autem hic in uirtutibus, illi in malicia crescerent, uenit eis de patre iuuenis in mentem [59] suspicio, ne forte uiueret

[23] Ecclésiaste 10,16

subissent le même sort qu'eux. Ainsi des parents furent massacrés par leur fils sans pitié, et même, crime horrible à dire, un père ne connaissait pas de pire ennemi que son fils. La cruauté s'épanouit au point qu'aucun vieillard dans toute la ville n'échappa à son sort, excepté un vieux sage, qui fut sauvé par son fils et caché dans une grotte sous terre. Sa femme était sa complice et fit le serment de garder le secret. Comme tous ceux en qui la sagesse brillait comme l'éclat du soleil avaient été tués, il ne fallut pas beaucoup de temps pour que le siège fût levé grâce à une paix conclue entre la ville et ses ennemis. Le roi, alors, dans son jeune âge, n'ayant plus de sage ni de connaisseur des lois et du droit pour le guider, se vit entouré de nombreux conseillers du même âge que lui, qui l'incitaient à faire le mal, et le poussaient à tous les crimes. Il fit régner la corruption, préféra le dérèglement à la raison, se mit à exercer sa tyrannie sur ses inférieurs, à tendre des pièges à ses égaux, pensant qu'il pouvait se permettre tout ce qui lui plaisait. Déjà les lois vénérables n'étaient plus en usage et l'on instruisait les causes sans leur secours. Le plus souvent, l'impie usurpait la cause et le mérite du juste tandis que l'innocent subissait le sort de l'injuste. Les bonnes mœurs s'en trouvèrent corrompues et le vice fut cultivé à la place de la vertu. Dans cet état généralisé de corruption, la ville et les terres qui en dépendaient se virent contraintes, dans leur malheur, à proclamer à leur propre sujet, au sujet de leur roi et de leurs princes, ce que le sage autrefois a dit: «Malheur à la terre dont le roi est un enfant et dont les princes dévorent la manne.» Pendant ce temps le jeune homme qui avait sauvé son père de la mort, séjournait à la cour, car il était noble et il exposait à son père dans sa cachette les affaires qu'on y traitait. Il retournait au palais instruit des solutions apportées par son père et menaient les affaires à bien par une discussion appropriée. Telle était sa tâche quotidienne par laquelle, alors qu'il devenait de plus en plus sage, il ramena le roi à une vie droite et à des mœurs honnêtes. Il finit par nouer avec son souverain une intimité et une amitié plus grande que celle dont jouissaient des courtisans pourtant plus nobles et plus puissants que lui, si bien que le roi l'institua premier prince et conseiller, supérieur aux autres. Mais à cause de cette alliance, les pièges contre lui se multiplièrent et les haines grandirent. Les jeunes nobles, voyant qu'il jouissait d'un pouvoir supérieur au leur, tandis qu'eux-mêmes étaient ravalés au rang d'inutiles courtisans, s'estimèrent injustement traités et cherchèrent un motif et un moyen de l'accuser. Comme le jeune homme croissait en vertu et eux en malignité, il leur vint à l'esprit des doutes au sujet de son père et ils se demandèrent

ac filium istam doceret sapientiam. Quod cum frequenter submurmurarent nec tamen hoc ut dubium in palam auderent dicere, artem qua et patrem prodant accusentque filium machinantur. Adeunt etenim regem petuntque ut sollempnes principibus suis exhibeat ludos sollempnesque epulas, precipiens cunctis ex edicto ut quilibet eorum amicorum precipuum pessimumque inimicorum, meliorem mimum seruumque fideliorem secum adducat. Placuit ei petitio, statuuntur sollempnizandi dies, euocantur principes, conueniunt singuli: alius quidem pro amico patrem, alius uxorem, alius amasiam cum eo quem magis oderat eoque quem fideliorem probauerat seruum, mimo quoque quem inuenerat meliorem secum cum magno fastu adducens. Interea autem iuuenis ad patrem ueniens ei quod gestum fuerat enarrauit. Qui mox dolum intelligens interrogat filium si quos haberet emulos, accipitque eum omnium sodalium inuidiam et odium incurrisse. Tunc ad filium pater: Scio, ait, fili mi, propter me et te hoc exisse decretum et hec sollempnia celebrari, ut cum tu me amicum scilicet tuum meliorem regi obtuleris, continuo ut reus contemptorque decreti regis, quia olim me non occideras, accuseris. Sed tu aliter quam sperant emuli faciens me ad presens omisso canem et asinum, uxorem et paruulum ad regem omnium ultimus introducas. Et docuit eum pater, quem horum amicum, quem inimicum, quem servum, quem mimum diceret quamue interrogatus de singulis redderet rationem. Congregatis igitur cunctis principibus exhibitisque regi que adduxerant, introiuit et iste cum pompa sua satis mirabili dissimilique ceteris, regique astitit. Porro diuersis musicarum instrumentis concrepantibus omnia resonabant, ad quorum uoces asinus, stolidum animal, stupefactus aures erigit tenditque caudam magnisque conatibus rugit rugituque suo totum concutiens palatium regem omnesque qui aderant ad sui spectaculum congregauit. Inimici uero eius [60] uidentes se esse deceptos ad irrisionem uerba uerterunt, sub yronia regi dicentes bonum sapientemque consiliarium se habere qui talibus suum palatium replesset monstris. At rex maledicorum uerbis minime intendens –sciebat enim hoc non absque re fieri– interrogabat iuuenem, quid unumquodque eorum que adduxerat representaret. Cui ille per singula sic respondit:

si, par hasard, il ne serait pas encore en vie et enseignerait à son fils la sagesse qui était sienne. Ils le murmuraient fréquemment entre eux sans oser cependant le proclamer en plein jour car la chose n'était pas certaine; ils machinèrent donc un plan pour faire sortir le père et accuser le fils. Ils se rendent auprès du roi et lui demandent d'organiser pour ses princes des jeux solennels suivis de banquets pour lesquels le mot d'ordre serait que chacun y amène avec lui le meilleur de ses amis et le pire de ses ennemis, son meilleur bouffon et son plus fidèle serviteur. La demande agrée au roi, les jours de cérémonie sont fixés, les princes sont mandés, l'un après l'autre, et ils se rassemblent. L'un amène avec lui en grande pompe, pour ami son père, l'autre son épouse, l'autre sa maîtresse avec celui qu'il hait le plus et celui qui s'est avéré le serviteur le plus fidèle, ainsi que le bouffon que chacun a jugé le meilleur. Pendant ce temps notre jeune homme s'était rendu auprès de son père pour lui rapporter ce qui s'était passé. Ce dernier, saisissant bien vite la ruse, demanda à son fils s'il avait des ennemis envieux et comprit qu'il avait attisé la jalousie et la haine de tous ses compagnons. Il lui tint alors ce langage: «Je sais, cher enfant, que c'est à cause de moi et de toi que ce décret a été institué et que ces cérémonies ont lieu afin que toi tu me présentes au roi comme ton meilleur ami et qu'aussitôt tu sois mis en accusation comme contempteur des édits royaux, puisque autrefois tu ne m'as pas tué. Mais agis autrement que tes ennemis l'espèrent, laisse-moi de côté pour l'instant et introduis après tout le monde auprès du roi un chien, un âne, ta femme et un petit enfant.» Son père lui apprit en outre qui désigner comme ami, qui comme ennemi, qui comme serviteur et qui comme bouffon et comment il devrait justifier chacun des cas. Tous les princes s'étant donc rassemblés et tous ceux qu'ils avaient amenés ayant été présentés au roi, il fit lui aussi son entrée avec une escorte aussi étonnante que différente de celle des autres et il se mit aux côtés du roi. Alors, au milieu du brouhaha général des instruments de musique qui résonnaient, un âne, animal stupide, effrayé par ce vacarme, dressa les oreilles, tendit la queue et, dans un effort suprême, se mit à braire. Par son braiment, ébranlant le palais tout entier, il rassembla autour du spectacle qu'il offrait le roi et tous ceux qui étaient là. Les ennemis du jeune homme, voyant qu'ils avaient été trompés, tournèrent la situation en dérision et se moquèrent en disant au roi qu'il avait là un vrai sage et un bon conseiller pour remplir son palais de tels monstres. Mais le roi, prêtant peu d'attention aux paroles de ces médisants – il savait que toute cette affaire n'était pas sans motif – demanda au jeune homme de lui présenter chacune des créatures qu'il avait amenées. Ce dernier lui répondit, au sujet de chacune d'elles:

Canis, inquit, meus tibi amicum optimum representat. Hic enim mecum quocumque iero uadens pericula fluminum latronumque mucrones dentesque ferarum subire non timet, sed ipsam prorsus mortem propter me despicit, sepe etiam me conuiuasque meos sua nobili reficit preda, nunquam absque me letus, nunquam mecum tristis existens. Certe, o rex, nunquam tam fidum sincerumque amicum potui inuenire, sed nec te quidem hoc potuisse reor.

Asinum autem meum seruum fidelissimum patientissimumque tibi adduxi. Hic enim quolibet mane ad siluas pergens lignis inde redit onustus, quibus a dorso depositis frumentum ad molendinum portat reportatque molitum, deinde cum utribus ad fontem pergit reuehitque domum plenos. Cum autem cottidie hec sine murmure et reluctatione faciat, non uestes preciosas, non cibos exigit lautiores, sed sufficit ei si parum feni vel palee pro labore diuturno consequatur. Quem queso, o rex, uel ubi talem seruum inueniam? Profecto nusquam.

Quem autem tibi mimum meliorem filio paruulo adduxissem? Hic etenim michi cottidie exhibet ludos nouos, dumque quod uiderit uel audierit imitari conatur, gestus comicos representat, frangit uerba que plene proferre non ualet, et cum omnino non possit exprimere quod cogitauerit, signis illud motuque corporis manifestat. Sub uno eodemque hore momento letus et tristis, flens et ridens inuenitur, nec hoc artificiose ut [61] alii, sed simpliciter natura et etate impellente agit, nichil inde sperans premii.

Porro grauiorem quem habeo inimicum uxorem obtuli. At uxor cum uideret se huic iniurie reseruatam recoleretque fidem, misericordiam et humanitatem erga maritum maritique patrem habitam, furore succensa vixque dum ille uerba finiret sustinens: O omnium, inquit, pessimum ingratissimumque hominum, qui immemor beneficiorum misericordiarumque quas ego patri eius morti subtracto iam multis annis in cauea exibui, me coram rege omnique populo inimicum sibi reputauit! At iuuenis: Ecce, inquit, o rex, uides uera esse de uxore que dixi, que pro solo uerbo et patrem occultum prodidit et me mortis sententie mancipauit. Ideo sapientissimus quidam olim filium suum docens eam maxime que in sinu suo cubaret cauendam esse mandauit, uxorem uidelicet uel pseudoamicum intelligi uolens. Cum enim manifesti

«Mon chien représente mon meilleur ami. Il me suit où que j'aille et ne craint d'affronter ni les dangers qu'offrent les fleuves, ni les glaives des brigands, ni les crocs des bêtes sauvages. Pour moi, il méprise la mort elle-même. Souvent même il nous réjouit, moi et mes invités, de ses nobles proies. Il n'est jamais joyeux loin de moi, jamais triste en ma présence. Il est certain, o roi, que je ne trouverai pas d'ami plus fidèle, et je ne pense pas que tu l'aies pu, de ton côté.

En ce qui concerne l'âne, je t'ai amené mon serviteur le plus fidèle et le plus endurant. En effet tous les matins il va dans la forêt pour en revenir chargé de bois; une fois son dos déchargé, il porte la moisson au moulin et en revient avec le blé moulu; ensuite, il se rend à la fontaine avec des outres et retourne à la maison une fois qu'elles sont remplies. Alors que chaque jour, il remplit ces tâches, chaque jour, sans murmure et sans résistance, il ne demande ni vêtement précieux, ni nourritures raffinées, mais il se contente d'avoir comme récompense de son travail de la journée un peu de foin ou de paille. Je te pose la question, ô roi, où pourrais-je trouver un serviteur de cette trempe? Assurément nulle part.

Quel meilleur bouffon aurais-je pu t'amener que mon petit enfant? Il me montre en effet chaque jour des jeux nouveaux; quand il s'efforce d'imiter ce qu'il a vu ou entendu, il fait des gestes comiques, il hache les mots qu'il ne parvient pas à prononcer et lorsqu'il n'arrive pas du tout à exprimer ce qu'il veut dire, il le manifeste par des signes et des mouvements du corps. En l'espace d'une heure tu peux le trouver joyeux et triste, pleurant et riant. Il n'agit pas par artifice comme tous les autres, mais en toute simplicité, sous l'impulsion de la nature et de son âge, n'espérant, ce faisant, aucune récompense.

J'ai emmené ma femme en guise de pire ennemi que je puisse avoir.» Mais sa femme, en voyant quelle injure lui était faite, se rappela la loyauté, la pitié et l'humanité avec lesquelles elle s'était comportée envers son mari et le père de son mari. Enflammée de colère, elle le laissa à peine finir son discours et s'exclama: «Ô le pire et le plus ingrat des hommes, qui, oublieux des bienfaits et de la pitié dont j'ai fait montre envers son père qu'il avait soustrait, voilà de nombreuses années déjà, à la mort et caché dans une caverne, me présente en présence du roi et de tout le peuple comme son ennemi!» Le jeune homme dit alors: «Voici, ô roi, que tu peux constater que j'ai dit vrai au sujet de ma femme qui, d'un seul mot, a révélé l'existence cachée de mon père et m'a mis sous le coup d'une sentence de mort. C'est de cette façon qu'un homme très sage autrefois instruisit son fils et lui confia qu'il devait surtout se méfier de celle qui dormait sur son sein, voulant désigner par là sa femme, ou plutôt son faux ami. Alors que les ennemis déclarés sont faciles à déjouer,

inimici facile caueantur, uxorem aut blandum inimicum qui semper incumbunt nullus uitare potest, quia amorem uehementissimum ore simulant et corde insidias machinantur. Rex autem ille subtilitatem iuuenis ammiratus intelligensque ueritatem dictorum accusatores eius preuenit: Vade, inquiens ad ipsum, securus esto patremque tuum, si adhuc uiuit, non differas nostris sollennijs exibere. Deductus ergo senex de specu ob inmensam sapientiam pater urbis patrieque iudex a rege constituitur. Qui in brevi leges et iura ad antiquum statum reduxit, euulsit prauos mores, bonos inseruit, discordes reuocauit ad pacem multosque moriens reliquit uirtutum sectatores. – Hic ergo meum exemplum finiens atque discedens nichil aliud a te, o rex, postulo quam ut filio hodiernam concedas uitam, sciens quoddam latere indicium; quod si inueneris, et te ab homicidio et filium ab hoc supplicio liberabit. Huic quoque sapienti rex uitam filii concedens ualefacto eo cum suo comitatu ad palatium remeauit. [62]

Consiliis iterum tota die et nocte illa inter principes habitis reuolutisque ex integro legibus cum nullum aliud quam ignem remedium Lucinio decernere uiderentur, rex summo mane cum uniuersali illo comitatu ad locum supplicii redit, filium suum ante se ducens. Quem cum iterum nudatum manibusque retrorsum ligatis in ignem uehementer accensum proici iuberet, ecce Romanorum quidam indutus toga muloque morello insidens grandeuus senex cunctis qui aderant mirantibus regi Dolopathos se presentat. Quem cum officiosissime cum astantibus salutasset, querit quis ille elegantis forme sit adolescens quodue crimen eius, qui tanti populi spectaculum tantique ignis pabulum fieri mereretur. Ad hec pater senis uerba totis super filio commotus uisceribus, iusticia tamen rigoreque regio intimum reprimens animi dolorem: Meus, inquit, o reuerende senex, est iste filius, qui ante hos decem dies a scolis rediens nescio quo modo obmutuit. Hunc autem regina intra thalamum suum suscipiens, dum ei loquelam polliceretur, adulterum, paterni thori inuasorem nobis eum, mutum nichilominus resignauit. Ob tantum facinus a regibus principibusque nostris talem sententiam sortitus est. Tu ergo, quoniam te huc fortuna adduxit, quid super hoc tibi uideatur ut dicas obsecro, genus tuum et patriam manifestans. At ille: Civis, ait, sum Romanus, ut habitus ipse meus indicat, unusque de septem sapientibus dicor, iamque per annos

personne ne peut éviter une femme ou un tendre ennemi toujours couché, car elles simulent dans leur discours l'amour le plus fort et machinent dans leur cœur des pièges.» Le roi alors, admirant la subtilité du jeune homme et comprenant la vérité de ses paroles, prévint ses accusateurs en lui disant: «Va et demeure en toute sécurité et, s'il est toujours en vie, ne tarde pas à produire ton père à notre cérémonie.» On amena donc le vieillard de sa grotte et, à cause de son immense sagesse, il fut institué père de la ville et juge de la patrie par le roi. Il restitua au plus vite les lois et le droit dans leur antique usage, chassa les mœurs dépravées et ramena les bonnes, il rétablit la concorde entre les adversaires et à sa mort laissa derrière lui des citoyens vertueux. – J'arrête là mon exemple et en partant je ne te demande rien d'autre, ô roi, que d'accorder un jour de vie à ton fils, sachant que les preuves font défaut; si tu en trouves, elles t'éviteront à toi un assassinat et à ton fils ce supplice.» Le roi accorda au sage la vie de son fils et, ceci fait, revint au palais avec sa suite.

Les princes tinrent à nouveau conseil un jour entier et une nuit et l'on repassa en tout sens, d'un bout à l'autre, les lois sans y trouver aucune autre solution pour Lucinien que le feu. Le roi, au petit matin, avec l'ensemble de sa suite, revint sur les lieux du supplice, menant son fils devant lui. Il ordonna de le dévêtir une nouvelle fois, de lui rattacher les mains et de le jeter dans le feu qui brûlait vivement. Mais voici qu'un romain, vêtu d'une toge et assis sur une mule noire, un vieillard au grand âge, se présenta sous les regards admiratifs de l'assistance au roi Dolopathos. Il le salua cérémonieusement ainsi que l'assemblée et demanda qui était ce beau jeune homme et quel était son crime, pour mériter d'être offert en spectacle à autant de gens et de devenir la proie d'un feu si grand. Aux mots du vieillard, le père ému jusqu'aux entrailles par le destin de son fils, réprimant cependant par esprit de justice et de rigueur royale la douleur intime de son coeur, répondit: «C'est là, ô vieillard vénérable, mon fils qui, de retour auprès de moi après ses études, garde depuis dix jours, je ne sais pour quelle raison, le silence. La reine l'a reçu dans sa chambre, promettant de lui rendre la parole, et nous l'a renvoyé adultère, profanateur de la couche paternelle, mais pas moins muet. C'est pour un tel crime qu'une sentence si cruelle a été prononcée contre lui par nos rois et nos princes. Mais toi, puisque la fortune t'a amené jusqu'ici, je te prie de dire ce qui t'en semble, en déclinant ton origine et ta patrie.» Et lui de répondre: «Je suis citoyen romain, comme mon vêtement l'indique et l'on m'appelle un des sept sages, je parcoure depuis quarante ans le

quadraginta orbem circueo iura, leges, iudicia moresque et casus hominum inuestigans, et nondum simile huic miraculum repperi, ut pater unicum filium flammis exitialibus condempnasset. Verum ut quid michi super hoc uideatur insinuem, puto principes tuos circa leges male intellectas errasse ac secus mortem et supplicium quod decernunt filii tui uitam et remedium omisisse. Quod ita fieri potuisse melius per prolatum exemplum intelligas: narrabo quod quondam accidit. Hoc [63] etenim ius meum est taleque tributum regibus ac principibus soluere teneor. Rex autem cum magna auiditate exemplum sapientis expectans cunctis ilico silentium imponit, et sapiens uoce utens mediocri sic incipit:

[Historia quarti sapientis: Creditor.]

Fuit quondam nobilis uir et potens, castellum munitissimum aliasque multas possessiones habens. Huic filia sola ex uxore relicta fuerat. Quam ipse, cum nullum alium haberet heredem, liberalibus artibus decreuit imbuendam, quatinus ex artium disciplina philosophorumque libris sapientiam que melior est fortitudine mutuaret, per quam paternam sciret hereditatem tueri, quod posse armis aut uiribus ei muliebris infirmitas denegarat. Nec fefellit eum in hoc spes sua. Tantam siquidem illa scientiam subtilitatemque ex artibus comparauit, ut magicam quoque artem nullo se docente magistro perciperet. Contigit autem post hec patrem eius febre acuta correptum in lectum decidere. Qui infirmitatem se euadere non posse intelligens filiam ex testamento omnium bonorum suorum designauit, heredem sicque ordinatis rebus suis defunctus est. Puella uero hereditate patris potita firmauit in animo nullum se ducturam uirum, nisi quem sibi et sapientia et generis nobilitas adequaret. Veniebant autem ad eam

monde, et je répertorie le droit, les lois, les jugements, les mœurs et les malheurs des hommes. Jamais je n'ai rencontré une affaire aussi étonnante: un père qui condamne son fils unique aux flammes de la mort. En vérité, pour exprimer ce qu'il me semble de ce cas, je pense que tes princes se sont trompés sur des lois qu'ils ont mal comprises. Ils s'en tiennent à la mort et au supplice qu'ils ont décidé, en ce faisant ils ont renoncé à laisser la vie sauve à ton fils et à chercher une solution. Tu comprendras grâce à l'exemple que je t'offre quelle issue plus heureuse aurait pu advenir. Je vais te raconter ce qui un jour est arrivé. C'est là ma justice et je suis tenu de payer ce tribut aux rois et aux princes.» Le roi qui attendait avidement l'exemple du sage, fit faire silence et le sage, à voix basse, commença en ces termes:

Histoire du quatrième sage: le créancier[22]

Il était une fois un homme noble et puissant, qui possédait un château très bien fortifié et bien d'autres possessions. Sa femme ne lui avait laissé qu'une fille unique. Il décida, n'ayant pas d'autre héritier, qu'elle devait s'imprégner des arts libéraux, de façon à acquérir, grâce à l'étude des arts et aux livres des philosophes, la sagesse qui vaut mieux que la force et qui lui permettrait de veiller sur l'héritage paternel. En effet, sa faiblesse de femme lui interdisait de le faire par les armes ou la force. Ses espoirs ne furent pas trompés. De la fréquentation des arts, elle acquit tant de savoir et de subtilité qu'elle perça même les secrets de la magie sans qu'aucun maître ne le lui enseigne. Il arriva alors que son père dut garder le lit en proie à une mauvaise fièvre. Comprenant qu'il ne se relèverait pas de sa maladie, il désigna par testament sa fille comme héritière universelle et mourut ainsi, une fois toutes ses affaires réglées. Mise en possession de son héritage, la jeune fille prit la ferme décision de ne jamais se marier, à moins de trouver un homme qui serait aussi sage et bien né qu'elle. Nombreux furent les jeunes gens parmi les plus nobles qui se

[22] Le conte du créancier (*Creditor*) n'apparaît que dans le *Dolopathos*. Il s'apparente au célèbre *Marchand de Venise* de Shakespeare avec lequel il partage le motif de la livre de chair et le sauvetage du jeune homme par son épouse (voir K. Simrok, *Quellen des Shakespeare in Novelle, Märchen und Sagen*, Bonn, 1879, I, 184-254). On trouve d'autres récits analogues dans les *Cesta romanorum*, (éd. H. Oesterly, *op. cit.*, exemple 195, p. 603) et chez Ser Giovanni, *Il Pecorone*, IV, 1. Une anecdote autour d'un crédit sur la chair apparaît dans la légende de la Croix telle que la rapporte la *Bible* anonyme du ms Paris B.N. fr. 763 éditée par J. Szirmaï, Amsterdam, 1985, p. 65sqq et 235, v. 8364sqq. Sur la coutume de mettre sa propre chair en gage, voir la *Loi des Douze Tables* (*Das Zwölftafelgesetz*, éd. R. Dull, 1959, 30-32) et Aulu-Gelle, *Nuits Attiques*, XX, 1, 46sqq. *Cf.* aussi G. Tilander «Acroire sur la hart», *Romania* 83, 1962, 526-31.

quam plurimi nobilium filii, seu eius pulchritudine seu facultatibus capti. Sollicitabant eam de coniugio, pulsabant precibus, muneribus attrahebant, offerentes quidem plurima et multa promittentes. At illa, ut erat prudentis animi, nullum spernens nullique se denegans precantium cuiuis sui contubernium offerebat, sub tali dumtaxat conditione ut prima nocte centum argenti marcas soluens ea prout uellet eiusque amplexibus frueretur, ac deinde mane facto si alter alteri com[64]placeret, tunc sollemniores coram amicis nuptias celebrarent. Hac igitur conditione audita ueniebant multi iuuenes, prouectioris quoque etatis uiri, numerum et pondus marcarum uiginti offerentes, sed uacui tam ab eius amplexibus quam a pecunia recedebant. Incantauerat etenim illa magica sua arte nocturne strigis pennam. Quam, cum capiti secum iacentis supposuisset, statim ille somno grauatus usque ad diei sequentis auroram uel quousque illa pennam tolleret immobilis permanebat. Sicque illa multos spolians pecuniis infinitum sibi congregauit thesaurum et aliorum dampnis lucrum suum augmentauit.

Inter eos autem qui ad hoc puteal suas pecunias offerebant, iuuenis nobilis quidam satis, sed minus facultatibus pollens centum marcas super possessione sua mutuatas uirgini sub illa conditione obtulit. Quibus illa susceptis die illa cum iuuene multum cibi et uini sibi indulget seroque in lectum molliter stratum nudi ambo pariter se collocant, penna illa strigis prius iuuenis supposita ceruicali. Necdum autem ille membra lecto et ceruicali caput aptauerat, cum ipse obdormiens usque ad horam diei primam uirginis secum dormientis oblitus est. Tunc enim illa surgens pennam abstulit illumque euigilatum confusum mittit ad propria. Verum iuuenis se esse delusum dolens a quodam seruo diuite, cui quondam ipse iratus pedem absciderat, centum argenti marcas sibi mutuari rogat, uolens eas iterum aut perdere aut uirginitatis nomine uirginem spoliare. Cui seruus accepte quondam iniurie non immemor pecuniam sub hoc pacto concessit, ut si infra annum ipsam non restitueret, ipse de carne et ossibus iuuenis ad centum marcarum pondus auferret. Quod iuuenis parum curans concessit insuperque ei cyrographum suo munitum sigillo tradidit. Accepta ergo ille pecunia redit ad uirginem, offert

présentèrent à elle, séduits soit par sa beauté, soit par son savoir. Ils la demandaient en mariage, la pressaient de prières, se l'attachaient par des présents, lui offrant beaucoup et lui promettant encore davantage. Mais elle, comme son esprit était empli de sagesse, n'en méprisant aucun et n'en repoussant aucun, à tous ceux qui la requéraient, elle offrait de partager son intimité, à cette seule condition cependant que, la première nuit, on s'acquitte de cent marcs d'argent pour pouvoir à sa guise jouir de son étreinte. Et ensuite, au matin, s'ils se plaisaient l'un l'autre, ils célébreraient alors, en présence de leurs amis, des noces solennelles. À l'annonce de cette condition, de nombreux jeunes hommes affluèrent, ainsi que des hommes d'âge plus mûr, apportant la somme de vingt marcs[23], mais ils repartaient frustrés de son étreinte aussi bien que de leur pécule. Elle avait, grâce à son art de la magie, conféré des pouvoirs surnaturels à une plume de strige nocturne. Elle la plaçait sous la tête de l'homme qui était couché avec elle et aussitôt son compagnon, accablé de sommeil, restait immobile jusqu'à l'aube du jour suivant ou jusqu'à ce qu'elle enlève la plume. C'est de cette façon qu'elle accumula un immense trésor, en dérobant à de nombreux prétendants leur argent, et elle augmenta son profit en lésant autrui.

Parmi ceux qui avaient donné leur argent à ce puits sans fonds, il y avait un jeune homme d'une certaine noblesse, mais moins avisé qu'elle. Il offrit à la jeune fille, aux conditions exigées, les cent marcs nécessaires pour la posséder. Elle les accepte et passe la journée à boire et à manger avec le jeune homme; le soir venu, tous deux se couchent ensemble nue à nu sur la couche moelleuse, la plume de strige ayant été placée auparavant sous l'oreiller du jeune homme. Il n'eut pas plus tôt reposé ses membres sur le lit et sa tête sur l'oreiller qu'il s'endormit et, jusqu'à la dixième heure, ne fit plus cas de la vierge qui dormait avec lui. C'est à cette heure, en effet, qu'elle se leva, enleva la plume et renvoya chez lui, tout honteux, le jeune homme qui s'était réveillé. Mais lui, fâché de se voir trompé, demanda à un riche serviteur, à qui il avait autrefois, dans un accès de colère, coupé le pied, de lui prêter cent marcs. Il était décidé à les perdre une fois encore ou à priver la vierge de son renom de virginité. Le serviteur qui n'avait pas oublié l'outrage infligé autrefois, lui donna l'argent à cette condition que, s'il ne le lui rendait pas dans un délai d'une année, lui-même pourrait prélever à concurrence d'un poids de cent marcs de la chair et des os du jeune homme. Ce dernier, insouciant, accepta le marché et apposa sa signature munie d'un sceau. Il prend l'argent, se rend chez la jeune fille, et le lui offre. Elle l'accepte et il pas-

[23] Incohérence. Vingt ou cent marcs?

argentum: accipit illa diemque letum ad uesperum usque perducunt. Sero autem cum paratum esset cubiculum pennaque ex more puluillo subposita, illa iuuenem subsecutura premittit. Qui iuuenis ad lectum preterite noctis ueniens delusionem sibi ex lecti mollicie contigisse putans [65] ceruical illud molle reuoluit et remouit, cum quo et strigis fortuito casu excussit pennam. Quo facto membra demittit lecto, suspendit sursum palpebras et somno totis uiribus reluctatur. At illa iuuenem suis iterum magicis artibus obdormisse putans secura et nuda iuxta ipsum se collocat. Ille uero postquam aliquantulum graviter se dormire simulasset, uirginem ad se trahit, requirit debitum. Confusa illa repletaque stupore uehementi pactum nequaquam negare potuit. Quid plura? Nox illa usque ad diem leta deducta est. Mane autem inter se uoto et assensu pari concordantes coram amicis et propinquis, non tamen sine admiratione inuidiaque multorum nuptias celebrarunt.

Porro iuuenis prosperis succedentibus creditoris sui oblitus pecuniam infra terminum constitutum non reddidit. Vnde loripes ille ulciscende iniurie oportunitatem se inuenisse gauisus regem qui tunc temporis regnum tenebat adit, mouet de iuuene querelam, testem pacti cyrographum profert in medium, iustitiam sibi super hoc fieri rogans. Rex autem ut equissimus crudele quamquam horresceret pactum, iuuenem tamen ad se uenire precepit accusatoris sui responsurum querelis. Tunc tandem iuuenis debiti reminiscens, regis auctoritate perterritus, cum amicorum turba maximaque auri et argenti copia uenit ad curiam. Profert aduersarius cirographum, recognoscit ille iussuque regis dant sententiam principes licere scilicet loripedi agere quod cirographum testabatur aut quantum uoluerit pro redemptione iuuenis pecuniam accipere. Rogabat ergo rex loripedem quatinus iuueni parcens duplicem reciperet pecuniam. Quod cum illo negante diebus multis efficere conaretur, ecce uxor illius uirili sumpto habitu uultuque et uoce magica sua arte mutatis ante regis palatium equo descendit regemque adit reuerenterque salutat. Inquisita autem que esset aut unde, militem se esse respondit de ultimis mundi partibus oriundum, [66] iuris legumque peritum fore ac iudiciorum subtilem inuestigatorem. Gauisus rex iubet illam quam putabat militem consedere sibi causamque inter loripedem et iuuenem uersatam illi

sent ensemble une joyeuse journée jusqu'au soir. La nuit venue, comme la chambre avait été préparée et la plume posée comme d'habitude sur le coussin, elle y envoie le jeune homme, disant qu'elle le suit. Le jeune homme se coucha dans le lit comme la nuit précédente et, pensant que c'était la mollesse de la couche qui l'avait trompé, remua et retourna le mol oreiller; ce mouvement provoqua la chute accidentelle de la plume de strige. Sur ces entrefaites il se met au lit, se défend de fermer les paupières et s'oppose de toutes ses forces au sommeil. Mais la jeune fille, pensant qu'il s'était endormi une nouvelle fois grâce à son art de la magie, en toute confiance se glisse nue, à côté de lui. Quant à lui, après avoir simulé quelque temps le sommeil profond, il attire la jeune fille contre lui et réclame sa dette. Bouleversée et emplie d'une stupeur absolue, elle ne put d'aucune façon se dégager de sa promesse. Que dire de plus? Cette nuit-là, jusqu'au matin, fut pleine d'agréments. Le lendemain ils échangèrent leurs vœux et se donnèrent leur consentement mutuel; ils célébrèrent leurs noces en présence de leurs amis et de leurs proches, non cependant sans susciter chez certains l'étonnement et l'envie.

Ensuite, le jeune homme, oublieux, au milieu de ses succès, de son usurier, ne rendit pas l'argent au terme fixé. C'est pourquoi, notre boiteux, tout réjoui d'avoir trouvé l'occasion de se venger de l'injure qui lui avait été faite, se rend auprès du roi qui était alors à la tête du royaume, porte plainte au sujet du jeune homme, produit en plein jour le témoignage que constitue la signature du pacte et réclame que justice soit faite. Le roi, en toute équité, malgré l'horreur que lui inspirait ce pacte cruel, ordonna cependant au jeune homme de se rendre à la cour, pour répondre de l'accusation du plaignant. C'est alors seulement que le jeune homme, se souvenant de sa dette, craignant l'autorité du roi, se rend à la cour avec une troupe d'amis et une grande abondance d'or et d'argent. Son adversaire produit la signature, le jeune homme la reconnaît et, sur l'ordre du roi, les princes donnent l'avis suivant: le boiteux aura licence d'agir selon les termes du contrat ou d'accepter pour racheter le jeune homme, autant d'argent qu'il désirait. Le roi proposa au boiteux le double de la somme s'il épargnait le jeune homme. Alors qu'il s'efforce depuis plusieurs jours de convaincre le créancier réticent, voici que l'épouse du débiteur, ayant endossé des vêtements masculins et ayant changé sa voix et son visage grâce à son art de la magie, descend de son cheval devant le palais du roi, vient à lui et le salue avec déférence. Interrogée sur son identité et son origine, elle répond qu'elle est un soldat originaire des confins du monde, fort versé dans le droit et spécialiste des causes difficiles. Amusé, le roi ordonne à celle qu'il prenait pour un soldat de s'asseoir et il lui expose l'objet du litige entre le boiteux et le jeune

committit terminandam. At illis uocatis utrimque partibus: Tibi, inquit, o loripes, secundum regis principumque sententiam licet de carne iuuenis centum marcarum pondus auferre. Sed in hoc quid lucraberis nisi mortem forsitan, si iuuenem interficias? Melius est ut pro eo septuplum pecunie aut decuplum accipias. Ille autem decem etiam marcarum milia se accepturum negabat. Illa autem linteum candidissimum iubet afferri iuuenemque nudatum ueste manibusque ac pedibus ligatum extendi desuper. Quo facto: Abscide, ait loripedi, quocumque uolueris ferramento marcarum tuarum pondus. Verum si plus aut minus iusto pondere ad quantitatem cuspidis accus inde tuleris uel si una sanguinis gutta infecerit linteum, cum sanguis substantia sit iuuenis, scias te continuo mille mortibus perimendum discerptumque in mille frusta fore escam bestiarum et auium, totumque genus tuum simili sententie subiacebit resque tue publicabuntur. Hanc ille horribilem expauescens sententiam: Quoniam, inquit, nullus est hominum excepto deo qui ita manum modificare possit, quin plus minusue auferat, huic incerto me submittere nolens iuuenem absoluo dimittoque debitum, mille ei marcas pro reconciliatione superaddens. Sic ergo iuuenis uxoris prudentia liberatus letus ad propria remeauit. – Quis hac, o rex, subtilitate iuuenem liberari posse speraret? Vides quod fere sub eodem puncto mors et uita, liberatio et dampnatio fuerit. Te quoque hoc exemplo monitum esse uolens rogo quatinus mei causa, immo tui quoque commodi gratia filio usque in crastinum prolonges uitam. Interimque Romanas relegas leges, inuenturus profecto cum dampnatione salutem filii contineri. Hucusque rex ad uerba sapientis suspensus manens: Quoniam, ait, mirum et subtile narrasti exemplum, dignum et iustum censeo tum pro tui ipsius reuerentia tum pro meo commodo [67] tue petitioni obedire. Iterum ergo rex cum filio eisque qui aderant ad palatium remeans sapientem salutatum dimisit.

Ex hoc autem regina sueque in malicia suffraganee, male respondente sibi cautheriata conscientia, dolore metuque nimio cruciabantur, uerentes ne malicia quam erga insontem exercuerant in sua capita redundaret. Nec iam cum rege dormiebat aut epulabatur regina, sed instar bestie humanum sanguinem sitientis tela et spicula, quibus cottidie a sapientibus

homme pour qu'elle y mette fin. Ayant entendu l'un et l'autre parti, elle dit: «La sentence du roi et des princes t'accorde le pouvoir, ô boiteux, de prélever de la chair du jeune homme pour l'équivalent de cent marcs. Mais quel gain attends-tu, dans cette affaire sinon ta propre mort, pour peu que tu causes celle du jeune homme? Il vaut mieux accepter pour son prix sept ou dix fois plus d'argent.» Le créancier refusait d'accepter même dix mille marcs. Elle ordonne donc que soit amené un voile de lin immaculé et qu'on y étende le jeune homme, préalablement dénudé, pieds et mains liés. Ceci fait, elle dit au boiteux: «Prélève, où tu veux, à la pointe de ton glaive le poids des marcs qui te revient. Mais si tu en prélèves à la pointe de ton épée ou plus ou moins que le poids exact, ou si une seule goutte de sang tâche le drap, puisque le sang c'est aussi de la chair du jeune homme, sache que tu devras périr de mille morts successives, que tu seras jeté en mille morceaux pour servir de pâture aux bêtes et aux vautours, que toute ta descendance sera soumise au même jugement et que ton histoire sera racontée partout.» Tout tremblant devant une sentence si terrifiante, il lui répondit: «Puisque personne, excepté Dieu, ne peut posséder une main assez sure pour mesurer exactement ce qu'il prélève, et comme je ne veux pas en prendre le risque, j'absous le jeune homme et je lui remets sa dette, ajoutant mille marcs comme signe de notre réconciliation.» C'est de cette façon que le jeune homme, libéré grâce à la sagesse de son épouse, put rentrer, tout joyeux, chez lui.

Qui pourrait espérer, ô roi, pour le jeune homme une délivrance aussi subtilement obtenue? Considère que c'est presque sur un même point qu'on établit la mort et la vie, le salut et la damnation. Désireux que tu sois mis en garde par cet exemple, je te demande, pour moi mais surtout pour ton propre avantage, de prolonger la vie de ton fils jusqu'à demain. Pendant ce temps, relis les lois romaines pour y trouver sans doute une clause qui sauve ton fils, à côté de celle qui le condamne.» Le roi qui était toujours suspendu aux lèvres du sage dit alors: «Puisque l'histoire que tu as racontée était merveilleuse et subtile, j'estime digne et juste d'obéir à ta demande aussi bien par déférence pour toi que pour mon avantage.» C'est pourquoi, une nouvelle fois encore, le roi, avec son fils et toute l'assistance, revint au palais. On salua le sage, il repartit.

Alors la reine et les complices de sa méchanceté, que leur mauvaise conscience torturait, étaient tourmentées par la peur et la douleur. Elles craignaient que la méchanceté dont elles avaient accablé un innocent ne retombe sur leur propre tête. Dès lors la reine ne dormit ni ne mangea plus avec le roi, mais telle une bête fauve assoiffée de sang humain, elle retournerait contre le roi les traits et piques, qui chaque jour dans les

enigmatice confodiebatur, furibunda spernens regem ipsum iniuriis et conuiciis afficiebat, desidem eum et iniustum indignumque fore et nomine et honore regis clamitans qui impudentem iuuenem tot iam diebus uiuere permisisset. Verum rex cuncta dissimulans leges ex integro reuolui iussit, sed spe suoque desiderio frustratus est. Iterum ergo omnis illa regum et principum promiscuique sexus multitudo cum patre et filio ad locum supplicii congregatur, accenditur iterum uehementer ignis, diffunditur hac illac flamma, non minimum intuentibus prebens horrorem. Super omnia autem admirabilis adolescens Lucinius cum alios flentes, alios subsannantes flammamque in aera ferri uideret, nec indictum sibi silentium fregit nec mutauit colorem, sed semper idem manens sine uoce, sine reluctatione ut animal mansuetissimum paratam sibi aram intrepidus expectabat. Dum ergo eum pater ignibus tradere festinaret, ecce senex habitu uultuque et etate suprascriptis per omnia similis de equo quo uehebatur descendens regem eosque qui aderant salutat inquiritque quo crimine teneatur reus cui tantum preparatum sit supplicium. Cui rex seriatim cuncta que filio acciderant narrans principumque pandens sententiam interrogat et ipse senem unde esset oriundus. At ille: Ciuis, ait, sum Romanus unusque de septem sapientibus dicor. Est autem mos michi diuersarum linguarum terrarumque peragrare regiones, regibus et principibus diuersa exempla casusque mortalium narrans. Verum ut ad presentia transeam, non parum miror si filius tuus post tantam de matre defuncta tristiciam priuationemque lingue potuerit uel [68] uoluerit tantum nephas perpetrare. Videtur enim michi inconsequens ut aliquis, maxime philosophus cui semper de uirtutibus studium est, post tot et tanta infortunia sub eodem ut ita dixerim momento ad tantam libidinem uelit uel possit defluere. Cum cunctis ergo dubium, immo prorsus ueritati contrarium uideatur, darem, o rex, utile tibi consilium, ut factum cuiusdam iustissimi regis imitans filio parceres. Quicquid tamen de eo acturus sis, audi rem gestam. Tunc rex cunctis sub mortis interminatione indicit silentium, et sapiens narrationem suam hiis uerbis incipit:

propos énigmatiques des sages la confondait. Dans sa fureur, elle l'accablait d'injures et de quolibets; elle traitait de nonchalant, d'injuste et d'indigne de son nom et de son rang de roi celui qui accordait si longtemps la vie sauve à un jeune impudent. Mais le roi, qui cachait son jeu, ordonna de passer une nouvelle fois en revue l'ensemble des lois, mais il fut déçu dans son espoir et son désir. C'est pourquoi, une fois encore, les rois et les princes, ainsi que le peuple, hommes et femmes confondus, se réunirent sur les lieux du supplice avec le père et son fils; une nouvelle fois on alluma le feu, les flammes s'élancèrent de partout, offrant un spectacle à chaque fois plus horrifiant. Surtout que l'admirable Lucinien, alors qu'il voyait les uns pleurer, les autres se moquer et les flammes s'élever dans le ciel, ne brisait pas le silence qui lui avait été prescrit, ni ne pâlissait mais, demeurant semblable à lui-même, sans un mot, sans protester, comme un animal docile, il attendait sans peur le bûcher qui lui était destiné. Au moment où son père s'apprêtait à le jeter au feu, voici qu'un vieillard, de même allure, de même expression et du même âge que ceux qui ont été décrits plus haut, descend de sa monture, salue le roi et l'assistance, et demande quel est le crime dont est accusé celui pour qui on a préparé le supplice. Le roi lui raconte en bon ordre tout ce qui était arrivé à son fils, dévoile le verdict des princes et interroge à son tour le vieillard sur son origine. Et ce dernier de lui répondre: «Je suis citoyen romain et on m'appelle l'un des sept sages. Mon habitude est de parcourir les terres de tous les pays et de diverses langues et de raconter aux rois et aux princes différents exemples et aventures humaines. Pour en venir à l'affaire présente, je serais très étonné si ton fils, après avoir été si ébranlé par le décès de sa mère au point d'en perdre l'usage de la parole, avait pu ou même voulu perpétrer un tel crime. Il m'apparaît invraisemblable qu'un homme, de surcroît un philosophe qui, de tout temps, s'est intéressé à la vertu, après tant de malheurs si graves, pour ainsi dire dans un même mouvement, ait voulu, ou même pu s'adonner à une telle débauche. Puisque tous semblent considérer la chose comme douteuse, bien plus, comme contraire à la vérité, je te donnerai, ô roi, le conseil suivant qui te sera bien utile: imite l'action d'un roi très juste et épargne ton fils. Tout ce que tu devras faire le concernant, écoutes-en le récit comme il s'est passé. Alors le roi, suspendant l'arrêt de mort, fit faire silence à l'assemblée et le sage commença son récit en ces termes:

[Historia quinti sapientis: Viduae filius.]

Quidam Romanorum rex dum aliquando contra hostes, qui iam maximam regni sui partem occupauerant, cum exercitu pergeret, contigit ut per quendam transiret uiculum. Habebat ibi uidua quedam pauper cum filio unico domunculam, unam tantum de cunctis que in mundo mouentur gallinulam possidens. Transeunte autem per ante huius domum exercitu regis filius adolescentulus accipitrem, quem nobilium more manu gestabat ad gallinam uidue iecit. Qui dum recuruis unguibus miseram suffocaret, uidue filius auicule succurrere uolens accurrit accipitremque fuste percussum occidit. Ob hoc regis filius indignatus uehementerque furens in ultione accipitris sui uidue filium mucrone transuerberat et abscedit. Quid ergo uidua pauper ageret, filio unico et sua possessiuncula destituta? Cucurrit concita post regem assecutumque lacrimis, uoce, singultibus rogat quatinus filium suum iniuste occisum uindicaret. Rex uero ut erat mansueti miserantisque affectus animi, gradum figens uiduam blande leniterque ammonet ut reditum eius ab hostibus sustineret. Tunc, inquiens, filium tuum ut uolueris uindicabo. At uidua: Et quid fiet, ait, si in bello occideris ? quis filium meum [69] uindicabit ? Mando, ait, pro me ei qui michi in regno succedet. Et illa: Et quam, ait, mercedem accipies, si alius eum uindicauerit qui te uiuente, te regnante occisus est? Nullam, inquit. At uidua: Ergo tu ipse fac quod alii precepturus es, ut inde laudem ab hominibus et a diis premium consequaris. Motus rex tam ratione uidue quam etiam misericordia dilato iterum bello ad urbem regreditur. Cognito autem quod filius suus filii uidue esset interfector: Gallina, ait, tua satis ut puto mortuo accipitre conpensata est. Ceterum pro filio interfecto de

Histoire du cinquième sage: le fils de la veuve[24]

Il arriva un jour qu'un roi romain, s'avançant avec ses troupes au devant d'un ennemi qui occupait déjà la plus grande partie de son royaume, traversa un petit village. En ce lieu vivait une pauvre veuve dans une petite maison avec son fils unique. Elle possédait une seule poule, parmi toutes celles qui peuplent la terre. Alors que l'armée passait devant sa maison, le jeune fils du roi lança sur la poule de la veuve son épervier, qu'il tenait au poing à la manière des nobles. L'oiseau étranglait déjà le malheureux volatile de ses serres crochues, lorsque le fils de la veuve accourut pour porter secours à sa poule et tua l'épervier d'un coup de bâton. Le fils du roi s'offusqua de ce geste et, pris d'un accès de rage, il transperça le fils de la veuve de son épée pour venger son épervier et le tua. Que pouvait faire la veuve privée de son fils unique et de son seul pauvre bien? Elle s'élança éperdue à la suite du roi et, par des larmes, des cris et des sanglots, elle demanda qu'il venge son fils injustement assassiné. Le roi, qui avait l'âme disposée à la miséricorde, arrêta son pas et demanda avec douceur à la veuve de patienter jusqu'à son retour de la guerre. «Je vengerai alors, dit-il, ton fils comme tu le réclames». Mais la veuve rétorqua: «Et qu'arrivera-t-il si tu meurs au combat? Qui vengera mon fils?» «J'en confie la charge, à ma place, répondit-il, à celui qui me succédera dans le royaume.» Mais elle: «Et quel mérite en retireras-tu si un autre venge celui qui a été tué de ton vivant, sous ton règne?» «Aucun», répondit-il. Et la veuve de répliquer: «Fais donc toi-même ce que tu recommanderais à autrui, afin que te reviennent la louange des hommes et la récompense des dieux». Le roi fut ébranlé, autant par le raisonnement de la veuve que par la pitié, et il retourna en ville après avoir différé la bataille. Ayant appris que le meurtrier du fils de la veuve était son propre fils, il dit: «La perte de ta poule a été, à mon avis, suffisamment rachetée par la mort de l'épervier. Pour

[24] Le conte du fils de la veuve (*Viduae Filius*) est une variante d'une anecdote célèbre que la tradition rattache à la légende de l'empereur Trajan. Les premières occurrences se trouvent dans les rédactions de la *Vie de Grégoire le Grand*. Grégoire se souvient de la justice de Trajan et prie pour le salut de cette âme païenne. Les versions françaises de la vie de Grégoire rapportent cet épisode. On en trouve aussi mention dans *Girard de Roussillon* et dans la *Divine Comédie* de Dante (Purg. X, 73-83). Le récit du *Dolopathos* serait indépendant de cette tradition. Il ne cite pas le nom de l'empereur et ajoute une série de détails sur le meurtre du fils. Voir G. Paris, «La légende de Trajan», *Bibliothèque de l'École des Hautes Études. Sciences philologiques et historiques*, 1878, pp. 261-298; A. Graf, *Roma nella memoria e nelle immaginazione del medio evo*, Turin, 1882-1883, II, pp. 1-45; P. Renucci, «Gaston Paris et la légende de Trajan dans la *Divine comédie*», *Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg* 26, 1947, 1-15.

duobus optionem do tibi: aut enim si uis filium meum interficiam, aut si eum uiuere melius decreueris, do eum tibi loco mortui, ut te colat ut matrem, adoret ut reginam, timeat ut dominam seruiatque tibi cunctis uite tue diebus. Illa uero utilius sibi fore iudicans regis filium uiuere quam mori, pro mortuo illum suscepit translataque est de tugurio ad palatium, pannicilos et semicintias uestibus murice tinctis commutans. Rex autem post hec contra hostes profectus est pugnaturus. –Vide, o rex, et imitare equissimi piissimique regis factum, considera quomodo et iustitie rigorem tenuit, et tamen sua prudentia filium reseruauit. Et hoc certe non suam, sed alterius et non cuiuslibet potentis, sed paupercule uidue iniuriam uindicauit. Tu ergo etiam huius exemplo filio, licet incestum patrare uoluerit, quamquam hoc michi incredibile uideatur, parcas, tamen regine et puellis suis quomodo uoluerint satisfaciens. Ceterum autem si principum tuorum sententiam mutare non uis, uel hoc saltim impetrauerim a te ut ei huius diei spatium superaddas. Cras enim sicut et hodie ligna et ignem facile invenies, quibus tuus filius concremetur. At rex: Bonum, ait, o sapientissime hominum, prebes consilium; sed cum quod consulis facere non possim, hoc saltem faciam quod ultimo rogasti. Dimisso ergo sapiente rex cum eis qui conuenerant, regina tamen ac puellis suis beluino more furentibus, ad palatium regressus est. [70]

In crastinum autem sicut prius cum regum principumque ac populorum pompa uentum est ad supplicii locum, accenditur sicut prius ignis iubeturque Lucinius in ipsum proici concremandus. Sed nullo penitus presumente regis adimplere preceptum, ecce quidam uenerande caniciei senex, Romanorum indutus toga, per mediam uirorum ac mulierum multitudinem lento transiens gradu non sine multorum admiratione ad regem usque peruenit. Quo cum astantibus reuerenter salutato doceri se uelle ait quamobrem tanta congregata foret populi multitudo. Cui rex cuncta que filio acciderant sententiamque super eum latam patefaciens interrogat ipsum eundem senem quis esset uel unde aut cuius rei causa aduenerit. At ille: Vnus, ait, septem sapientum uocor, natus ex urba Romana, domina orbis, uti etiam species mei indicat uestimenti. Porro casus, non ullius rei causa me tibi obtulit. Soleo enim a iuuentute longitudinem latitudinemque peragrare orbis, regibus ac principibus me notum faciens. Et licet unus

le reste, en compensation du décès de ton fils, je te donne le choix: ou bien, si tu l'exiges, je tue mon fils ou bien, si tu décides qu'il est préférable qu'il vive, je te le donne à la place du mort, afin qu'il t'honore comme une mère, qu'il te révère comme une reine, qu'il te craigne comme sa dame et qu'il te serve tous les jours de ta vie.» La veuve, jugeant qu'il lui serait plus profitable que le fils du roi vive plutôt qu'il meure, l'adopta à la place du mort. Elle fut conduite de sa chaumière au palais et changea ses guenilles pour des vêtements de pourpre. C'est alors seulement que le roi s'avança contre ses ennemis pour les combattre.

Examine, ô roi, le geste de ce roi très juste et très pieux, imite-le et considère comment il a maintenu la justice dans sa rigueur tout en préservant par sa sagesse la vie de son fils. De plus assurément, ce n'est pas son propre dommage qu'il vengeait, mais celui d'autrui et non pas celui de quelque homme puissant, mais celui d'une pauvre veuve. Quant à toi, d'après cet exemple, épargne ton fils, même s'il a voulu commettre un inceste – quoique cela me semble invraisemblable – tout en donnant satisfaction aux désirs de la reine et de ses suivantes. Mais si tu ne veux pas modifier la sentence de tes princes, au moins obtiendrai-je de toi que tu lui accordes l'espace de ce jour. Demain en effet, comme aujourd'hui, tu trouveras facilement le bois et le feu pour brûler ton fils». Le roi répondit: «Tu es de bon conseil, toi le plus sage des hommes, mais comme je ne peux pas faire ce que tu recommandes, j'accéderai au moins à ta dernière demande.» Le sage ayant pris congé, le roi retourna au palais avec sa cour, alors que la reine et ses suivantes donnaient libre cours à une rage de bêtes féroces.

Le lendemain pourtant, comme les jours précédents, alors que la procession du roi, des princes et du peuple parvenait au lieu du supplice, on alluma comme auparavant le feu et on ordonna que Lucinien y soit jeté pour être brûlé. Mais personne ne se présentant pour accomplir l'ordre du roi, voici qu'un vieillard à la vénérable chevelure blanche, vêtu de la toge romaine s'avança d'un pas lent au milieu de la foule des hommes et des femmes et, non sans provoquer l'admiration de chacun, parvint jusqu'au roi. Ayant salué ce dernier ainsi que ses proches, il dit qu'il voudrait être instruit de la raison d'un si grand rassemblement populaire. Le roi lui révèle tout ce qui est arrivé à son fils ainsi que la sentence portée contre lui et interroge le vieil homme pour savoir qui il est, d'où ou pour quelle raison il vient. Et celui-ci de dire: «On m'appelle un des sept sages. Comme le montre l'aspect de mon vêtement, je suis né à Rome, maîtresse du monde. En outre, c'est le hasard plutôt que toute autre cause qui m'amène à toi. J'ai en effet depuis ma jeunesse l'habitude de parcourir le monde en long et en large, me faisant connaître des rois et des

septem sapientissimorum credar, semper tamen quid discam sicut quid doceam inuenio. Verum ut de instantibus aliquid loquar, uti ex consequentia tuorum portendere queo uerborum, quod tamen sine tui tuorumque iniuria dixerim, nec uerum nec uerisimile, immo penitus inconsequens michi uidetur filium tuum sompniasse saltem hoc scelus, nedum uoluisse dicam. Quomodo enim tantis incommodis tanta sub eodem ut ita dicam puncto continuata libido succedere posset, cum utique ex incommodis dolores, tristitie, merores oriri soleant et ex uoluptatibus libido procedere? Contraria siquidem sunt sibique inuicem repugnantia tristicia et gaudium, risus et meror, libido et philosophia. Ceterum impossibile philosophum, cuius studium est uirtutes colere, frenare uicia, libidini, cum ipsa maxime sit uicium philosophie magis contrarium, operam dare; alioquin philosophus non esset. Vnde magis michi uidetur, ut aliquid audentius loquar, per iniuriam aut [71] alicuius iniurie simultatem filium tuum falso accusatum fore teque ac principes tuos, quod salua reuerentia uestra dixerim, ueri similitudine fuisse delusos. Nec multum miror si bonorum prudentia seduci potuit, cum et malorum interdum iniquitas mentiatur sibi et fallatur malicia peruersorum. Quod ut tibi euidentius prolato ostendam exemplo, ausculta. Tunc cunctis regis iussu silentio manentibus sapiens incipit:

[Historia sexti sapientis: Latronis filii.]

Latro quidam famosissimus diuitias sibi furtis, rapinis et homicidiis congregare uolens multos huius praue uie et peruerse emulos sibi copulauerat. Quorum princeps factus non urbium munitiones, non presidia castrorum sibi habitaculum posuit, sed remotas solitudines, speluncas et cauernas petrarum et opaca queque et abdita siluarum. Diebus autem et noctibus incessanter secus difficiliores regalium uiarum transitus cum satellitibus suis latitans transeuntibus insidiabatur et quoscumque sibi fortuna obtulisset aduersa, cuiuscumque essent conditionis uel sexus, rebus et uita absque ulla misericordia spoliabat. In hac ergo malicia tota uita sua usque ad senectutem transacta, cum

princes. Et bien qu'on me considère comme l'un des sept sages, je trouve toujours matière à apprendre aussi bien qu'à enseigner. Mais si je peux dire quelque chose de la situation présente à partir de ce que je peux tirer de ton récit – et je le dirais sans faire injure ni à toi, ni aux tiens – j'affirmerais qu'il me semble ni vrai ni vraisemblable, mais tout à fait illogique que ton fils ait seulement rêvé de ce crime, encore moins qu'il l'ait voulu. Comment en effet à de si grands malheurs une si grande passion peut-elle succéder pour ainsi dire sans solution de continuité, alors qu'on a l'habitude de voir la douleur, la tristesse et les chagrins naître du malheur, et des plaisirs procéder la passion? La tristesse et la joie, le rire et le chagrin, le désir et la philosophie sont contraires les uns aux autres et se repoussent mutuellement. C'est pourquoi il est impossible pour le philosophe, dont l'occupation principale est de cultiver la vertu et de mettre un frein aux vices, de se laisser aller à la luxure, qui est le vice le plus contraire à la philosophie. Sinon il ne serait pas un philosophe. Il me semble par conséquent, s'il m'est permis de m'avancer un peu plus, que ton fils a été faussement accusé sur un prétexte injuste ou en réponse à une injustice et que tes princes et toi-même avez été trompés, sauf votre respect, par une apparence, dirais-je, de vérité. Je ne m'étonne pas de ce que la prudence des hommes de bien puisse être corrompue, lorsque à la fois l'injustice des méchants lui ment et la méchanceté des pervers la trompe. Je te le montrerai plus clairement par l'exemple que je te propose, écoute-le bien.» Alors le sage commence, le silence ayant été imposé à l'assistance par le roi:

Histoire du sixième sage: les fils du voleur[25]

Un voleur très célèbre, voulant se procurer des richesses par des larcins, des rapines et des meurtres, s'était attaché de nombreux compagnons qui partageaient son vice. Devenu leur chef, il n'élut pas domicile à l'intérieur des murs des villes, ni dans l'enceinte des camps, mais dans des lieux solitaires, à l'écart, dans des grottes et des cavernes de pierre, des forêts sombres et retirées. Sans cesse, nuit et jour, il harcelait les voyageurs, embusqué avec ses acolytes dans les passages dangereux des voies royales en se cachant. Qui que soient ceux que leur mauvaise fortune lui livrait, quels que soient leur sexe ou leur condition, il leur dérobait leurs biens et leur vie sans aucune pitié. Ayant vécu toute sa vie, jusqu'à la vieillesse, dans d'aussi mauvaises dispositions, alors qu'il s'était enrichi

[25] Le conte des fils du voleur (*Latronis filii*) sert en réalité de récit-cadre à deux nouvelles histoires enchâssées. Il s'agit là d'une élaboration propre à Jean de Haute-Seille.

iam immensis auri et argenti copiis sibi male acquisitis ditatus esset, sciens nichil inpunitum fore nichilque quod non reueletur occultum quodque non diutius glorietur in malicia potens iniquitate, huic tandem sero praue renunciauit consuetudini, reliquum uite sue in honestate et emulatione uirtutum ducens. Eratque cunctis miraculo quod tam repente pellem mutasset Ethiops et pardus diuersicolor diuersicolores maculas abstersisset[24]. Porro cum ad decrepitam peruenisset etatem, tres filios suos ex uxore susceptos honestioribus quam ipse fuisset eruditus disciplinis instruere uolens diuersas eis et multiplices proposuit artes, libertatem tribuens eligendi sibi quam quis uellet, cum tertia dumtaxat sue substantie portione. Qui secum habito consilio nullam aliam artem quam eam qua pater illousque uixerat se recipere uno ore responderunt. Quibus pater: Quoniam, inquit, sic placuit uobis ut relicta honestate securaque [72] uia ad sinistram que ducit ad interitum, uiam periculis subditam de qua fere nulli redire datum est, unanimes declinetis, utimini electione uestra, nouas uobis diuitias latrociniis cum uite periculo sub estu solis hyemisque frigore conquirentes, quoniam harum quas habeo diuitiarum nullus uestrum uel quadrantem habebit. Verumtamen sciatis quod paucis huius uie sectatoribus felici exitu gaudere fortuna permittit. Sed illi ammonitione patris contemtui habita nocte sequenti equum quo regina uehebatur omni fere pretio incomparabilem hac arte furati sunt: Collegerunt herbe quam eruum uocamus fasciculum – audierant enim equum illum talis esse nature quod omne pabuli genus hac excepta herba fastitidiret – fratremque suum iuniorem in herba absconsum caute ad forum rerum uenalium circa uesperum quasi uenumdandum detulerunt. Ecce autem custos equi more solito forum deambulans hunc casu cum fasciculo suo repperit nesciensque latere dolum emit herbam, imposuit humeris, tulit in stabulum, apposuit equo seratoque iterum ostio dormitum abiit. Circa mediam autem noctem, quando cuncti mortalium grauiori solent somno deprimi, surgens qui «uiridi latebat anguis in herba[25]», equo frenum imponit aureum, sternit serico, superponit sellam, antelam aptat, omnia hec ex auro purissimo dependentia eiusdem metalli tintinabulis; que ille ne sonitum darent, cera obstruit. Hoc facto reserat ostium, ascendit equum uelo-

[24] Jérémie 13, 23: «Un Éthiopien peut-il changer sa peau, / Et un léopard ses taches?»
[25] Virgile, *Bucoliques* 3, 93.

d'immenses quantités d'or et d'argent mal acquis, sachant que rien ne restera impuni, rien de ce qui a été voilé ne restera caché, et qu'il ne trouverait plus longtemps sa gloire dans la méchanceté, ni sa puissance dans l'injustice, il renonça sur le tard à ses habitudes dépravées et passa le reste de sa vie dans l'honnêteté et le désir de rivaliser de vertu. C'était pour tous un sujet d'étonnement que de voir cet éthiopien changer si soudainement de peau et ce léopard tacheté laver les taches de son pelage. Enfin, comme il parvenait à un âge très avancé, il voulut doter les trois fils qu'il avait eus de sa femme d'une éducation plus honnête que celle dans laquelle il avait été élevé. Il leur proposa plusieurs métiers, laissant à chacun la liberté de choisir ce qu'il voulait, offrant à chacun un tiers de ses biens. Ceux-ci, après réflexion, répondirent d'une seule voix qu'ils ne voulaient retenir aucun autre métier que celui qui avait fait vivre leur père jusque là. Le père leur répondit: «Puisqu'il vous plaît, en délaissant l'honnêteté et le droit chemin, d'emprunter tous le chemin funeste qui conduit à la mort, le chemin dévolu aux dangers qu'il n'est donné sans doute à personne de rebrousser, mettez votre choix à profit en acquérant par des crimes de nouvelles richesses au péril de vos vies, sous la chaleur du soleil d'été et le froid hivernal, parce qu'aucun de vous ne recevra ne serait-ce qu'un quart d'as des richesses qui m'appartiennent. Mais sachez que la fortune accorde rarement une fin heureuse à ceux qui suivent cette voie.» Mais ces derniers méprisèrent l'avertissement de leur père. La nuit suivante ils dérobèrent le cheval incomparable que montait la reine. Voici comment. Ils cueillirent une herbe que l'on appelle ers[26] et en firent une gerbe. Ils avaient en effet entendu dire que le cheval avait de la répugnance pour tout fourrage, cette herbe exceptée. Ils cachèrent dans l'herbe leur frère le plus jeune et l'apportèrent au marché vers le soir, comme s'ils voulaient le vendre. Voici que le gardien du cheval parcourant à son habitude le marché, tomba par hasard sur cette gerbe et ignorant qu'il s'y cachait une ruse, acheta l'herbe, la chargea sur ses épaules, l'apporta à l'étable, la plaça à côté du cheval et alla dormir après avoir refermé la porte. Vers le milieu de la nuit, lorsque le reste des mortels est plongé dans un profond sommeil, le «serpent qui se cachait dans l'herbe verdoyante» se leva, mit au cheval son frein d'or, le couvrit d'une étoffe de soie sur laquelle il plaça une selle et lui fixa son poitrail. Tout ce harnachement était d'or très pur, de même que les clochettes. Il emplit ces dernières de cire afin de les empêcher de sonner. Ceci fait, il ouvrit la porte, monta sur le cheval et parvint au galop au

[26] L'ers, ou lentille bâtarde, est une plante fourragère.

cique cursu pergit ad locum sibi a fratribus constitutum. Verum non bene cesserunt ei latrocinandi principia, quoniam uisus est a custodibus ciuitatis. A quibus etiam fugiens fortiter insecutus est et ad locum designatum cum fratribus perueniens comprehensus est et mane cum eisdem regine oblatus. Que uidens eos forme elegantis audiensque quod filii essent illius quondam famosissimi latronis– erat autem hic familiaris regine – retrusit eos in carcerem et interim patri ut ad se ueniret [73] mandauit. Qui cum uenisset, interrogabatur a regina si filios redimere uellet. Illo negante obolo saltem eos redimere uelle: Nunc ergo, ait regina, refer michi casus uel pericula que tibi, dum latrocinia exerceres, unquam acciderint grauiora, et filios liberos reddam tibi. At ille, ut ipsius uerbis melius utar: Quoniam, inquit, secundum poetam

«perdere uerba leue est paruaque iactura[26]»,

multo leuius puto uerbis solis lucrari. Audi ergo, ait ad reginam, sub sponsione tua casus qui me unquam magis terruerunt:

[Polyphemus.]

Audieramus aliquando gigantem multa auri argentique milia possidentem intra solitudinem uiginte fere milibus remotum ab hominibus habitare. Congregati igitur in unum centum latrones auri cupiditate illecti ad habitationem eius magno cum labore peruenimus, eoque non inuento gauisi abstulimus quicquid auri et argenti potuimus inuenire. Sed dum secure repedaremus, gigas ille nouem aliis comitatus nobis inprouisus superuenit, captique sumus proh pudor! centum a decem. Qui nos inter se diuidentes, deueni ego miser cum nouem aliis in partem eius cuius nos diuitias abstuleramus. Ligatis ergo manibus retrorsum minabat nos ad antrum suum quasi

[26] Citation non identifiée.

lieu convenu avec ses frères. Mais ces premiers exploits de voleur ne tournèrent pas à son avantage, car il fut aperçu par les gardiens de la cité. Ceux-ci se lancèrent résolument à sa poursuite et lorsqu'il parvint au lieu de rendez-vous désigné par ses frères, il fut appréhendé avec ces derniers et déféré le lendemain devant la reine. Les voyant si beaux et apprenant qu'ils étaient les fils de ce voleur autrefois si fameux- il était un de ses familiers – celle-ci les envoya en prison et entre-temps convoqua leur père auprès d'elle. A son arrivée, elle l'interrogea pour savoir s'il voulait racheter ses fils. Il refusa de payer la moindre obole pour les racheter. «Raconte-moi donc, dit la reine, les plus grandes aventures et les plus grands dangers qui t'arrivèrent autrefois, lorsque tu te livrais au brigandage, et je te rendrai tes fils libres». Alors il répondit, – et je reprends ses paroles -: «Puisque, d'après le poète: dépenser sa parole ne coûte rien, ou si peu, je pense même réaliser un gain facile par mes seules paroles. Écoute donc, dit-il à la reine, sans oublier ta promesse, les mésaventures qui m'emplirent le plus de terreur.»

Polyphème[27]

Il nous arriva d'entendre parler d'un géant riche à millions d'or et d'argent qui vivait dans la solitude à vingt lieux de toute habitation humaine. Rassemblés en un groupe d'une centaine de voleurs attirés par la convoitise de l'or, nous parvînmes à grand peine jusqu'à sa demeure et, tout joyeux, nous dérobâmes en son absence tout ce que nous pûmes trouver en fait d'or et d'argent. Mais alors que nous nous en retournions en toute confiance, le géant lui-même, accompagné de neuf autres, nous assaillit à l'improviste et nous fûmes faits prisonniers, ô honte, nous qui étions cent, par dix adversaires. Dans le partage qu'ils opérèrent entre nous, j'échus, malheureux, avec neuf autres, à celui dont nous avions dérobé les richesses. Il nous obligea à revenir sur nos pas vers sa grotte,

[27] Le conte du géant Polyphème (*Polyphemus*) reprend à grand traits un épisode fort connu de l'*Odyssée*, chant IX. Dans le texte latin du *Dolopathos*, le géant se nomme Polyphème. Cette précision disparaît dans le roman français de Herbert. La présence de ce nom est l'un des indices de la culture de Jean de Haute-Seille. G. Paris (compte rendu de l'édition de Oesterley, *op. cit.*) cite à ce propos Virgile, *Énéide* 3, 613sqq qui a pu servir de source à notre auteur. La plupart des commentateurs de ce récit font remarquer que l'histoire de Polyphème est très répandue dans le folklore. Ils penchent donc pour la thèse d'une transmission orale. Voir L. Röhrich, «Die mittelalterlichen Redaktionen des Polyphem-Märchens», *Fabula* 5, 1969, pp. 48-71 et *Sage und Märchen*, Freiburg, Bâle, Vienne, 1976 (importante bibliographie).

decem ouiculas statua illa tredecim cubitos excedens. Dum autem ei immensam pro redemptione nostra pecuniam offeremus, ille insultando nobis non aliud quam carnes nostras se accepturum respondens eum statim quem inter nos pinguiorem uidit comprehensum iugulat diuisumque membratim in cacabum proicit coquendum. Quid plura? Sic illum, sic reliquos usque ad me iugulatos coctosque deuorauit meque proh nefas! de singulis comedere coegit. Porro cum et me iugulare uellet, mentitus sum me esse medicum, promittens me eius oculos quibus grauiter dolebat curaturum, si mortis discrimen euaderem. Quo libenter hoc pro oculorum remedio consequendo annuente [74] roganteque ut promissa citius effectui manciparem, imposui olei sextarium igni, admiscens ei in magna quantitate calcem, salem, sulphur et auripigmentum ceteraque que nociuiora oculis esse cognoueram, factumque exinde collirium, uti super ignem feruebat, super patientis caput ex improuiso effudi. Mox ille ferueuti oleo totas corporis funditus partes decoriatus pelleque tota contracta in rugam neruisque rigentibus illud tantillum lumen quod habere uidebatur amisit. Videres ergo enormem statuam illam quasi quendm epilenticum per pauimentum uolutari et nunc rugitus leonum, nunc taurorum imitari mugitus, horrendum nimis michi sui spectaculum exibentem. Diu autem uolutatus cum sic dolorem mitigare non posset, furibundus clauam suam accipit meque cum illa querens parietes interdum ac pauimentum quasi quodam ariete quatiebat. Sed ego tunc quid agerem, quo fugerem? Clausa erat undique muro solidissimo domus nec aliunde nisi per ostium patebat exitus; sed et illud uectibus ferreis seratum erat. Cum ergo ille per angulos domus me querendo discurreret, ego tandem aliud agere non potens ad tectum per scalam ascendi arreptaque trabe nocte et die tota manibus herens pependi deorsum. Verum cum hoc diutius ferre non possem, coactus sum iterum descendere, et aliquando inter ipsius crura gigantis, aliquando inter ouium suarum gregem occultabar. Habebat enim gigas ille mille fere oues, quas cum numeratas cottidie, una pinguiori sibi retenta, ad pascua dimitteret, eas tamen nescio qua arte uel maleficiis incantatas sero de pascuis sponte sua reuertentes integro recipiebat numero. Has dum cottidie innumerando emitteret, ego euadere cupiens pelle arietis uillosa me

les mains liées, comme dix brebis, et lui nous dépassait de trente coudées. Lorsque nous lui offrons notre grand butin pour nous racheter, en nous insultant, il nous répond qu'il n'acceptera rien d'autre que notre chair et aussitôt il s'empare de celui d'entre nous qui paraît le mieux nourri, l'égorge et le jette, après l'avoir démembré, dans un chaudron pour le faire cuire. Que dire de plus? Comme celui-là, de la même manière les autres, jusqu'à ce qu'il ne reste que moi, il les a égorgés, cuits et dévorés et moi il m'a forcé, ô malheur, à manger de chacun! A la fin lorsqu'il voulut m'étrangler moi aussi, je prétendis être médecin et lui promis de guérir ses yeux qui le faisaient gravement souffrir, si je pouvais échapper à la sentence de mort. Il accepta volontiers mes conditions dans l'espoir de guérir ses yeux et demanda de donner rapidement suite à mes promesses. Je plaçai un setier d'huile sur le feu, y mélangeai de la chaux, du sel, du souffre, de l'orpiment[28] en grande quantité et toutes les substances que je savais être les plus nocives pour les yeux et j'en fis un collyre que je versai sans crier gare, alors qu'il bouillonnait sur le feu, sur le visage de mon patient. Bientôt ce dernier, brûlé sur tout le corps par l'huile bouillante, sa peau toute ridée et les nerfs se rétractant, perdit ce peu de vue qu'il avait encore. Tu aurais dû voir cette gigantesque carcasse qui semblait atteinte d'épilepsie se rouler sur le sol et faire entendre tantôt le rugissement d'un lion, tantôt le mugissement d'un taureau, offrant à mes yeux ce spectacle effroyable. Lorsqu'il se fut longtemps roulé ainsi, comme il ne pouvait calmer sa douleur de cette manière, il saisit furieux sa massue et s'en servit pour me chercher tout en ébranlant les parois et le sol comme aurait fait un bélier. Que faire, où fuir? La maison était close de toute part par un mur solide et il n'y avait d'autre issue possible que la porte. Mais celle-ci était verrouillée par des barres en fer. Pendant que mon adversaire parcourait les recoins de la maison à ma recherche, moi, ne pouvant agir autrement, je grimpai vers le plafond par une échelle et, ayant saisi une poutre, je restai tout le jour et toute la nuit suspendu par les bras. Mais comme je ne pouvais pas tenir plus longtemps, je fus contraint de redescendre et je me cachai tantôt dans les jambes du géant lui-même, tantôt parmi les brebis de son troupeau. En effet ce géant avait près de mille brebis qu'il envoyait paître chaque jour, après les avoir comptées et en avoir retenu une parmi les plus grasses. Le soir, il retrouvait l'ensemble de son troupeau: les bêtes sous l'effet de je ne sais quel artifice ou enchantement maléfique revenaient spontanément des champs. Comme il les envoyait chaque jour dehors en les comptant, je cherchai quant à moi à m'enfuir en m'enve-

[28] L'orpiment est un sulfure d'arsenic.

circumdedi, aptaui capiti cornua sicque exeuntibus me miscui. Porro cum sub manum numerantis uenissem, ille me palpatum ut pinguem retinuit. De te, inquiens, ego hodie uentrem saginabo ieiunum. Sic septies sub manum eius ueni [75] septiesque retentus sum, et tamen semper manus eius euasi. Ad extremum uero cum sub manum eius uenissem, ecce ille me palpans iratus nimis extra ostium me expulit: Vade inquiens, lupi te comedant qui iam totiens dominum tuum decepisti. Ego autem euulsus ab eo quantum iactus est lapidis cepi insultare ei quod totiens deceptum euasissem. Ipse uero anulum aureum de digito abstrahens: Tene, ait, pro munere; non enim decet te a tanto uiro inmunem dimitti. Porrectum michi anulum inserui digito, statimque nescio quibus maleficiis captus cogebar eundo clamare: Ecce ego, ecce ego. Ipse uero quamquam cecus perpeti tamen cursu uocem clamantis sequens minora queque transiliebat arbusta offendensque interdum pedibus quasi quedam moles maxima coruebat. Verum cum iam michi propinquus fieret nec ego a clamore temperare possem nec anulum a digito euellere, coactus sum ipsum digitum cum anulo dentibus abscidere proicereque in eum. Sicque amissione menbri totum ab imminenti morte seruaui corpus. – Hiis dictis latro: Ecce, ait ad reginam, multis tibi periculis sub uno casu pro redemptione filii narratis et alios etiam pro reliquis euentus subiungam:

[Striges.]

Liberatus itaque a gigante cepi per auia solitudinis uaste errabundus discurrere, ignorans penitus quorsum irem. Ascendebam persepe excelsas abietes cedrosque sublimes, scandebam montium supercilia, ut in alto positus terram hominibus habitabilem uisu saltem a longe comprehendere possem, sed nichil aliud quam undique silue et undique celum oculis occurrebat. Descendebam de excelsis montium in profunda uallium quasi in abyssum quandam, iterumque ab eisdem super montes quasi

loppant dans une peau de bélier. Je fixai des cornes sur ma tête et me mêlai ainsi au troupeau qui sortait. Lorsque je passai sous la main du géant pour être compté, celui-ci me retint, après m'avoir palpé et trouvé assez gras. «C'est avec toi, dit-il, que je gaverai aujourd'hui mon ventre affamé!». Sept fois je me trouvai sous sa main et sept fois je fus retenu et pourtant j'échappai toujours à sa main. Mais, lors de ma dernière tentative, il me palpa et me jeta dehors dans un accès de colère: «Dehors, dit-il, que les loups te dévorent, toi qui as trompé tant de fois ton maître.» M'étant éloigné de lui d'un jet de pierre, je commençai à l'insulter en disant que je m'échappais, moi qui l'avais trompé si souvent. Il me répondit en retirant un anneau d'or de son doigt: «Tiens, prends ce présent, il ne convient pas que tu quittes un homme tel que moi sans un présent». Lorsque j'eus passé à mon doigt l'anneau que l'on m'offrait, je me mis à crier en m'avançant, sous la contrainte de maléfices inconnus: «Me voici, me voici.» Le géant, bien qu'aveugle, guidé dans sa course par la clameur incessante de ma voix, enjambait les arbustes les moins imposants et, trébuchant parfois, il s'écroulait comme une masse. Mais, comme déjà il s'approchait de moi et que je ne pouvais faire cesser mes cris ni ôter l'anneau, j'en fus réduit à me couper le doigt avec les dents et à le jeter sur lui. Ainsi en faisant le sacrifice d'un de mes membres, je sauvai ma personne tout entière d'une mort certaine.» Sur ces paroles, le voleur dit à la reine: «Voici que de nombreux dangers t'ont été racontés en une seule aventure pour le salut de mon fils, et j'y ajouterai la suite des événements en faveur de mes autres fils:

Les striges[29]

Délivré du géant, je commençai à parcourir au hasard des lieux impraticables, d'une solitude sauvage, tout à fait ignorant du chemin à suivre. Je grimpais souvent sur des sapins élancés ou sur des cèdres imposants, j'escaladais le sommet des montagnes afin de pouvoir au moins, d'une position élevée, apercevoir de loin une terre habitée par les hommes. Mais rien ne se présentait à mes yeux sinon la forêt et le ciel, de toute part. Je descendais des montagnes élevées dans des vallées profondes comme l'abîme, puis je m'élevais à nouveau de là vers des hauteurs qui

[29] Le conte des striges (*Striges*) poursuit sans interruption notable le fil du récit du voleur. Là encore, nous avons affaire à une élaboration propre au *Dolopathos*. J. Crosland («*Dolopathos* (...)», *Medium Aevum* 25, 1956, p. 9) relève l'analogie entre cette histoire et celle racontée par Geoffroy de Monmouth, *Historia Regum Britanniae* XII, 4. Le jeune Brian sauve la vie de son oncle Cadwallo en lui servant à manger, en guise de venaison, un morceau de sa chair.

usque ad celos consurgebam. Quot autem interim leonibus, ursis, apris, pardis ac lupis obuiauerim, quot michi bubalorum onagrorumque occurrerint greges, quot satiri diuersorumque genera monstrorum nescio quid contra me barbarum inter [76] dentes fringentium, quot serpentes bicipites et tricipites aduersum me sibilantes obuios habuerim, meminisse etiam timorem incutit. Verum cum biduo per abrupta montium ualliumque concaua inter feras et serpentes ieiunus lassusque ac timidus errassem, ad montis tandem cuiusdam cacumen sole ad uesperum declinante perueni. Et ecce in uallem quandam tenebrosam horribilemque profunditate sua oculos dirigens conspicio a longe fumum quasi de clibano consurgentem. Notans igitur locum festinanter de monte descendi, et ecce ad montis radices tres latrones recenter suspensos repperio. Horrui illico nimio terrore correptus cepique hesitare et desperare de salute, putans quod in alicuius gigantis habitationem incidissem. Tamen ex necessitate audaciam sumens, cum etiam tederet me uiuere, ante me progredior inuenioque domumculam ostium apertum habentem, in qua unam tamen cum paruulo mulierculam ad prunas sedere conspexi. Intro autem domum, accedo ad eam, saluto interrogoque quid ibi sola agat, si uirum habeat quantumue ab hominum habitatione distem. Illa uero triginta milibus a terra habitabili me remotum esse affirmans subinfert cum lacrimis se cum filio nocte transacta a sinu uiri sui ab eis quas striges uocant raptam fore delatamque in heremum, iussam etiam ut filium coqueret coctumque proponeret sero strigibus deuorandum. Ad hec ego super mulieris casu motus misericordia filium cum ipsa me liberaturum promitto, et quamquam lassitudine nimia nimiaque inedia affectus essem, quamquam etiam de mea desperarem salute, recucurri tamen ad illos tres latrones quos pendentes transieram depositumque eorum medium qui pinguissimus erat attuli mulieri, monens ut filio michi commiso coctum latronem lamiis apponeret. Concessit illa filiumque michi tradens latronem in frusta concisum igni superposuit. Porro ego paruulum optime in concauo abscondens ligno me prope domum abscondi, uolens et monstra dum uenirent uidere et si opus esset suc[77]currere mulieri. Ecce autem sole iam Hesperias tingente undas intueor de montibus quasi quasdam simias innumerabiles cum strepitu magno descendere nescio quid cruentum post se trahentes. Que intrantes domum maxi-

touchaient presque au ciel. Combien de lions, d'ours, de sangliers, de léopards, de loups ai-je affronté ? Combien de troupeaux de buffles et d'onagres ai-je croisé ? Combien de satires et de monstres divers, barbares, grinçant des dents contre moi[30] combien de serpents à deux et à trois têtes sifflant contre moi ai-je rencontré ? Je ne le sais. Leur seul souvenir me remplit d'effroi. Après avoir erré pendant deux jours, affamé, exténué et terrifié dans ces montagnes abruptes et ces vallées encaissées parmi les bêtes sauvages et les reptiles, je parvins enfin, à la tombée du jour, au sommet d'une montagne. Et voici que portant mes regards dans une vallée obscure et effrayante tant elle était profonde, j'aperçus de loin une fumée qui semblait sortir d'un four. Je me précipitai au bas de la montagne après avoir repéré l'endroit et j'y trouvai trois voleurs récemment pendus. Je fus horrifié et, saisi de frayeur, je commençai à hésiter et à douter de mon salut, pensant que j'allais tomber sur la demeure de quelque géant. Ma détresse me rendit pourtant audacieux. Au bord du désespoir, j'avançai droit devant moi et je trouvai une maisonnette dont la porte était ouverte et dans laquelle je vis une femme assise devant les braises n'ayant pour seule compagnie que son enfant. J'entre dans la maison, je m'approche de la femme, je la salue et lui demande ce qu'elle fait là toute seule, si elle a un mari et à quelle distance se trouve l'habitation la plus proche. Elle me répond que je suis à trente lieues d'une terre habitée et elle ajoute en pleurant qu'elle a été enlevée par des créatures que l'on nomme des striges, arrachée à son mari avec son petit enfant, enfermée dans ce lieu retiré et qu'on lui a ordonné de faire cuire son fils et de l'offrir le soir en guise de souper aux striges pour qu'elles s'en repaissent. Sur ces paroles, ému de pitié par le malheur de cette femme, je promets de les délivrer, elle et son fils. Bien que je fusse très affaibli par la fatigue et par la faim, bien que je désespérasse de mon propre salut, je me précipitai pourtant vers les trois voleurs que j'avais vus pendus. Je détachai celui du milieu, qui était le plus gras, et je l'apportai à la femme en lui proposant de me confier l'enfant et de faire cuire le voleur pour le donner aux lamies. Elle accepta et me confia l'enfant, puis mit sur le feu le voleur coupé en morceaux. Je cachai l'enfant du mieux que je pus dans une cavité et je grimpai sur un arbre proche de la maison pour me cacher. Je voulais voir arriver les créatures monstrueuses et porter secours, si nécessaire, à la femme. Déjà le soleil teintait les eaux d'Hespérie, lorsque je vis descendre des montagnes à grand tumulte comme une troupe innombrable de guenons traînant derrière elles je ne sais quoi de

[30] Le texte est manifestement corrompu. Notre traduction est conjecturale.

mum accendunt rogum illudque cruentum inter se dentibus carpentes deuorant. Interuallo deinde facto ollam nefandam ab igne deponunt frustaque cocti latronis inter se diuidentes sibi Thyesteam peragunt cenam. Hoc facto illa que inter ceteras potentior uidebatur mulierem interrogat utrum eius filium an alium deuorassent. Qua sic fuisse factum respondente: Magis, ait lamia, puto quod filio reseruato unum illorum trium nobis apposueris latronum. Quod ut citius probem, ite, ait, tribus strigibus, deferte michi de quolibet latronum frustum carnis. Hoc ego audiens festinus precucurri meque inter duos latrones medium manibus suspendo. Subsecute illico striges duo frusta de natibus latronum abscidunt, tertium de femore meo, ut adhuc cicatrix et fossa indicat, tollentes et post hec ad suam principem reuertuntur. – Hiis dictis latro: Ecce, ait ad reginam, hac fortuna periculosa satis narrata putans tibi pro secundo filio satis factum terciam pro tercio filio fortunam subnectam.

Grauiter igitur sauciatus de ligno in quo pependeram me submitto locumque uulneris pannis lineis circumligans sanguinem qui instar riuuli in terram defluebat stagnare uolui nec potui. Magis tamen de salute mulieris, quam sub fide mea defendendam susceperam, quam de me ipso sollicitus ad meas redii latebras, crebro ibi ob nimium sanguinis fluxum nimiamque inediam uigilias, lassitudinem defectum, cordis patiens. Illa uero lamiarum princeps singula latronum frusta degustans, cum meam quoque carnem ore cruento temptasset: Ite ait, citius latronemque medium apportate, quia recentes et optime sunt carnes eius. Hoc ego audito ad suspendium redii meque iterum inter latrones suspendo. Veniunt iterum ministre tenebrarum meque depositum a ligno per manus ac pedes perque [78] capillos supra uepres ac cautes ad domum usque protrahunt. Iamque singule super me dentes acuebant iamque auida omnium ad me deuorandum hyabant ora, cum ecce nescio cuius occulte uirtutis sibi contrarie perterrite maiestate cum clamore magno uelut quedam tempestas per ostium, per tectum perque foramina domus diffugiunt,

sanglant. Elles entrent dans la maison, allument un énorme feu et dévorent la dépouille sanglante en la déchiquetant à pleine dent. Après quelque temps, elles retirent du feu la marmite d'abomination et, se partageant le ragoût de brigand, elles se livrent à un festin digne de celui de Thyeste[31]. Le repas achevé, celle qui semblait être à la tête des autres demanda à la femme si c'était bien son fils, ou quelqu'un d'autre qu'elles avaient dévoré. Sur la réponse affirmative de la femme, la lamie[32] lui dit: «Je pense plutôt que tu as préservé ton fils et nous as servi un de ces trois larrons. Pour le prouver au plus vite, allez, dit-elle à trois striges, et rapportez-moi un morceau de la chair d'un des larrons.» En entendant cela, moi je me précipitai à toute jambe et me suspendis par les mains au milieu des deux larrons. Les striges, qui étaient sur mes talons, coupèrent deux morceaux des fesses des larrons et un troisième de ma cuisse, comme le montre cette cicatrice profonde, les emportèrent et retournèrent vers leur chef.» A ces mots, le larron dit à la reine: «Je présume que le récit de cette dangereuse aventure est suffisant pour sauver mon deuxième fils et j'y ajouterai une troisième aventure pour mon troisième fils.

Gravement blessé, je me laissai glisser de la croix où j'étais suspendu et je tentai, sans y parvenir, de retenir le sang qui coulait en ruisseaux jusqu'au sol en pansant ma plaie avec des morceaux de lin. Plus préoccupé du salut de la femme que j'avais promis sous serment de défendre que du mien, je retournai à ma cachette et là, exténué, je trouvai la force de veiller encore, malgré l'hémorragie et la faim qui me tenaillait. Le chef des lamies dégusta un morceau de chacun des larrons et, lorsqu'elle goûta ma chair, de sa bouche sanglante elle s'écria: «Allez vite et rapportez-moi le larron du milieu car sa chair est la plus fraîche et la meilleure.» Alors je retourne au lieu du supplice et me suspend une nouvelle fois parmi les larrons. Les ministres de ténèbres arrivent à nouveau et m'ayant déposé de la croix, par les mains et les pieds et par les cheveux, elle me tirent à travers ronces et buissons jusqu'à la maison. Déjà chacune aiguisait ses dents sur moi, déjà leur gueule avide béait pour me dévorer, lorsque terrorisées par la majesté de je ne sais quelle puissance cachée qui s'opposait à elles, elles prirent la fuite en poussant un grand cri, par la porte, par le toit, par toutes les ouvertures de la maison comme dans une tempête, me laissant sain et sauf avec la femme. Après deux ou

[31] Le récit de l'affreux festin de Thyeste est raconté chez Ovide (*Pontiques* 4, 6, 47 et *Métamorphoses* 15, 462) et cité par Horace (*Art poétique* 91).

[32] Comme la strige, la lamie est une sorte de vampire qui dévore les enfants (Horace, *Art Poétique* 340).

me intacto cum muliere relicto. Statim autem post duarum uel trium horarum spatium effugatas noctis tenebras ministrasque tenebrarum rutilans diei aurora subsequitur. Et ego muliere arrepta ac paruulo solitudinem pertransiens uix tandem post quadraginta dies, herbarum radicibus ac foliis arborum interim uictitans, ad homines perueni, mulierem et paruulum suis reddidi. – Hiis dictis latro, tres filios cum muneribus a regina letus recepit. – Vide ergo, o rex, quomodo in prima fronte malicie illi tres decepti sint fratres, vide quotiens ipsorum pater Poliphemum illum gigantem fefellerit, quomodo ipse idem per anulum sit deceptus, quomodo ipse et quotiens nocturnas deluserit striges. Hec idcirco replico ut deinde intelligas te uel principes tuos, cum sitis boni, similitudine ueritatis facile potuisse deludi, cum etiam sepius fallantur ipsius malicie repertores. Ne ergo in futurum bonitatem tuam deceptam fuisse doleas, meis queso acquiesce consiliis, immo petitionibus filioque tuo uitam dones. Ad hec rex sapienti respondit: Boni quidem, ait, et miserantis uiri tuum est, o sapiens, consilium tuaque peticio, sed hiis acquiescere omnino non audeo, ne uidear regum et principum sententie tanquam iniuste refragrari neue puter reginam ex suspicione magis quam ex ueritate super fictis criminationibus accusasse. Ecce enim hodie sexta dies est qua hic cottidie uenio, michique cottidie multum miranti unus septum sapientum nescio quo fato occurrit, narrat exemplum, impetrat filio uitam meque ad leges remittit asseuerans [79] quod in eis filii liberatio contineatur. Ego autem petitionibus eorum acquiescens differo ac recrastino sententiam, relego leges, pondero singula uerba, sillabas trutino, nec tamen inuenio quod promittunt. Hinc iam ipsi reges ac principes ipsaque regina merito contra me indignantur: hii quod eorum sententie minime credere uidear, illa quod suam iniuriam differam uindicare. Vnde mollis, pusillanimis, tepidus regioque indignus honore uocor. At sapiens: Certe, inquit, cum hactenus a nullo principum mea petitio effectu priuata sit, magnam et importabilem michi feceris iniuriam, si michi negas quod aliis concessisti. Hoc autem audito rex: En, ait, quicquid contingat, faciam quod rogasti. Regressus est ergo cum suis ad palatium, et sapiens itinere quo ceperat profectus est.

trois heures, aux ténèbres de la nuit qui se dissipaient et aux ministres des ténèbres, succède l'aube brillante du jour. Et moi, en compagnie de la femme et de son enfant, je traversai le désert pendant quarante jours, en subsistant grâce aux racines des herbes et aux feuilles des arbres, je revins parmi les hommes et rendis la femme et son enfant aux siens.» – Grâce à ses récits, l'heureux larron regagna ses trois fils et reçut en outre de nombreux présents de la reine.

Considère, ô roi, comment de prime abord, nos trois frères ont été trompés par leur méchanceté, considère combien de fois leur père a abusé le géant Polyphème, comment lui-même a été trompé au moyen de l'anneau, comment et combien de fois il s'est joué des striges de la nuit. J'ai détaillé ces aventures afin que tu puisses ainsi comprendre que toi et tes princes, tout en étant hommes de bien, vous avez pu être facilement trompés par une apparence de vérité, puisque les artisans de ruse eux-mêmes peuvent parfois être à leur tour abusés. Afin que dans un proche avenir, tu ne souffres pas du fait que ta bonté a été trompée, suis mon conseil, je t'en prie, et surtout accorde la vie de ton fils à ceux qui la réclament.» Sur ce, le roi répondit au sage: «Ton conseil et ta requête sont certes, ô sage, le fait d'un homme bon et plein de miséricorde, mais je n'ose cependant y accéder tout à fait, afin qu'on ne pense pas que je m'oppose au jugement des rois et des princes comme s'il était injuste, ou qu'on me soupçonne d'avoir porté une accusation hypothétique contre la reine à partir d'un soupçon plutôt que d'un fait avéré.

En effet c'est aujourd'hui le sixième jour que je viens ici et qu'à mon grand étonnement un des sept sages se présente à moi par je ne sais quel hasard; il raconte un exemple, demande la vie sauve pour mon fils et me renvoie au texte des lois en m'assurant qu'elles recèlent la délivrance de mon fils. Et moi, accédant à leur demande, je diffère et remets la sentence au lendemain, je relis les lois, je pèse chaque mot et j'examine chaque syllabe sans trouver cependant ce qu'ils m'ont promis. C'est pourquoi les rois, les princes et la reine elle-même s'indignent à juste titre contre moi: ceux-ci parce qu'ils croient que je n'accorde que peu de crédit à leur sentence, celle-là parce que je diffère la vengeance de l'injure qui lui a été faite. On me traite d'indolent, de pusillanime, de tiède, d'indigne de l'honneur royal.» Le sage rétorqua: «Jusqu'ici aucune des requêtes que j'ai adressées aux grands de ce monde n'a été vaine, assurément l'injure que tu me ferais serait grande et insupportable, si tu me refusais ce que tu as accordé aux autres.» A cela, le roi répondit: «Quoi qu'il en soit, je ferais ce que tu m'as demandé.» Il rentra donc au palais avec les siens et le sage continua sa route.

Ex hoc iam reges et principes moleste ferentes se tam diu in curia detineri regem adeunt ipsiusque pedibus prouoluuntur, rogantes et obsecrantes quatinus sibi licentia ad propria remeandi concessa filio uitam donaret nichilque de regia seruitute uel gloria minui aientes, si aliquid de legibus, cum non divine sed humane sint, misericordie uel clementie intuitu dispensaret. Econtra autem regina tigride seuior ac puelle sue uiperarum imbute uenenis iniqua consilia peruersaque iudicia inclamabant, iniustum regem, principes infideles corruptosque muneribus esse dicentes, qui et antea iustam sententiam in scelestum iuuenem protulissent et modo a rectitudinis limite recedentes absoluere niterentur quem antea dampnauissent. Hec rex Dolopathos conuicia diutius ferre non ualens deos suos testatus est quod ipsa die et contumeliosis uerbis et sceleri finem daret, iussitque preconis uoce per totam clamari ciuitatem ut omnes a minimo usque ad maximum, reges et principes, seruus et liber, ancilla et matrona, onusti omnes lignis ad locum supplicii conuenirent. Quibus ut preceptum fuerat ilico concurrentibus septies solito uehementior accenditur ignis, in quem a patre iubetur filius proici. Nullo tamen in illum manum mittere presumente, ecce senex longe [80] ceteros persone eminentia gloriaque uultus et habitus precellens, hedera uirenti coronatus caput ferulamque auream manu gestans, cunctis stupentibus ante regem a fauello quo uehebatur descendit salutatque regem ac circumstantes. Intuens autem iuuenem nudum flammamque uisu terribilem sciscitatur quid peccauerit qui tam horrendum populi spectaculum sit factus. Rex uero ipsum esse suum filium indicans subiungit reditum eius ab scolis et quomodo obmutuisset, quamobrem regine commissus, quomodo interim et quo crimine ab ipsa accusatus sit quamque a regibus principibusque tulerit sententiam. At senex nimium super hoc se ammirari uultus immutatione significans: Quis, inquit, sani capitis credere iuuenem possit tam elegantis forme simplicisque uultus ipsumque philosophum inter tot maxime tantaque incommoda tantum scelus uel animo concepisse ac non potius animaduertat reginam inpudicasque puellas eius fuisse pulchritudine captas eumque, quia earum libidini acquiescere noluerit, ficto uel falso crimine fuisse accusatum? Certe, o rex, ueteris prouerbii meminisse debueras mulieri scilicet non magis quam scorpioni credendum eamque maxime precauendam que in sinu tuo dormitet. Sed ne stultum temerariumque me putes

Alors les rois et les princes, qui supportent difficilement d'être retenus plus longtemps à la cour, se rendent auprès du roi, se jettent à ses pieds et le supplient de les laisser rentrer chez eux et d'accorder la vie sauve à son fils. Ils affirment que la servitude ou la gloire royale ne seraient en rien diminuées s'il interprétait, au nom de la miséricorde ou de la clémence, des lois qui ne sont pas divines, mais humaines. La reine par contre, plus sauvage qu'une tigresse, et ses suivantes gonflées d'un venin de vipères, répandaient leurs conseils injustes et leurs jugements pervertis. Elles prétendaient que le roi était injuste, que les princes étaient infidèles et corrompus par des cadeaux, eux qui, dans un premier temps, avaient rendu une juste sentence contre un jeune homme criminel, pour s'éloigner aujourd'hui du terme de la justice et s'efforcer d'absoudre celui qu'ils avaient auparavant condamné. Le roi Dolopathos, excédé par ces criailleries, prit les dieux à témoin qu'aujourd'hui même il mettrait fin à la polémique et au crime. Il ordonna à un héraut d'annoncer à travers toute la cité que chacun, du plus petit au plus grand, rois et princes, hommes libres et serfs, matrones et jeunes filles, chargé de bois, se rende au lieu du supplice. Tous se rassemblèrent sur-le-champ selon l'ordre du roi et pour la septième fois on alluma un feu, plus puissant que d'habitude, dans lequel le père ordonna que son fils fût jeté. Comme personne ne pouvait se résoudre à poser la main sur lui, voici qu'un vieillard, surpassant les autres par sa prestance et pas l'éclat de son apparence, la tête couronnée de lierre verdoyant, une férule d'or à la main, à la stupéfaction générale descendit de sa monture fauve et salua le roi ainsi que l'assistance. Voyant le jeune homme nu et les flammes impressionnantes, il demande quel crime horrible ce dernier avait commis pour mériter d'être si cruellement offert en spectacle au peuple. Le roi alors lui dit que le jeune homme était son fils, et ajouta le récit de son retour de l'école: comment il avait gardé le silence, pourquoi il avait été confié à la reine, comment et de quel crime elle l'avait alors accusé et quel jugement les rois et les princes avaient rendu. Mais le vieillard, signifiant par l'impassibilité de son visage l'ampleur de son étonnement, prit la parole: «Quelle personne sensée pourrait croire qu'un jeune homme d'un maintien si élégant et d'une expression si franche, et philosophe de surcroît, ait seulement pu concevoir, au milieu de si grands malheurs, un tel crime? Ne devrait-on pas plutôt imaginer que la reine et ses servantes impudiques ont été séduites par sa beauté et qu'elles ont ensuite porté contre lui, parce qu'il ne voulait pas accéder à leurs désirs, une accusation fausse, voire fallacieuse. Assurément, ô roi, il faut te souvenir de ce vieux proverbe qui prétend qu'on peut faire autant confiance à la femme qu'à un scorpion qui dormirait sur ton sein et qu'il faut y prendre autant garde.

qui hoc proferre audeam, ciuem Romanum unumque de septem sapientibus me esse noueris, a quo etiam fortunam que quondam accidit, ut mulieris malicia detegatur, audire te conuenit. Non longum est quod narraturus sum, accommoda tantum paulisper aures strepitumque tumultuantis populi compesce. Sedato statim auctoritate regis populi tumultu sapiens hiis uerbis incipit:

[Historia septimi sapientis: Cygni.]

Adolescens quidam magnus secundum eos quos uulgo ex nobilitate sanguinis et ex rerum opulentia magnos uocamus aliquando siluam cum canibus uenandi gratia ingressus ceruam niue candidiorem, decem in quolibet cornu habentem ramos in collibus inuenit. Quam fugientem ipse ueloci equo per saltus [81] opacitatem insequens longius in siluam progressus in uallem quandam profundam condensamque arboribus descendit. Vbi cerua canibusque amissis dum hac illacque cornicando reuocandoque canes peruagatur, fontem repperit nimphamque in eo uirginem cathenam auream tenentem manu nudaqua menbra lauantem conspicit. Cuius statim pulcritudine et amore captus illa non presciente accurrit cathenamque in qua uirtus et operatio uirginis constabat auferens ipsam nudam inter brachia de fonte repente leuat. Oblitus ergo cerue canumque suorum illam statim sibi desponsauit uxorem eademque nocte sub diuo iuxta fontem nuptias celebrauit. Sub mediantis autem noctis silentio nimpha iam uirginitatis priuata nomine stellarum cursum considerans sex filios cum filia se concepisse cognouit hocque tremens et pauens insinuauit coniugi. Quam ille amplexibus uerbisque recreans consolatoriis mane facto ad castrum suum rediit uxorem secum ducens. Mater autem iuuenis uisa nimpha cognitoque quod eam filius duxisset uxorem, sciens quod sibi citius potestate et honore preferretur, anxiabatur animo, inuidia tor-

Afin que tu ne croies pas que je suis sot ou téméraire, moi qui ose tenir ce discours, sache que je suis romain et un des sept sages, de la bouche de qui il faut que tu entendes une aventure qui arriva autrefois pour te démontrer la malice des femmes. Ce que j'ai à te raconter n'est pas long, tends seulement un peu l'oreille et réprime le tumulte du public». Une fois la rumeur apaisée par l'autorité royale, le sage commença en ces termes:

Histoire du septième sage: les enfants cygnes[33]

Un jeune homme noble, à l'image de ceux que nous appelons communément nobles à cause de l'importance de leur lignée et de leur richesse, était un jour entré dans la forêt avec ses chiens pour y chasser et y rencontra sur une colline une biche plus blanche que la neige et qui portait sur une de ses cornes dix ramures. Elle fuit et lui, la poursuivant sur son cheval rapide à travers les bois obscurs, s'avança profondément dans la forêt et descendit dans un val profond et touffu. Il y perdit la trace de la biche aussi bien que de ses chiens, et alors qu'il errait de ça de là en soufflant dans son cor pour rappeler ces derniers, il trouva une fontaine et y découvrit une nymphe vierge qui tenait à la main une chaîne en or et qui lavait son corps dénudé. Aussitôt, ravi par cette beauté et par l'amour, il courut vers elle, avant qu'elle ne l'ait remarqué, lui arracha la chaîne qui, par son pouvoir, protégeait sa virginité et d'un seul coup la souleva, nue, dans ses bras, hors de la fontaine. Il avait oublié la biche et ses chiens. Sur-le-champ il lui demanda de l'épouser et cette même nuit, en plein air, près de la fontaine, il célébra ses noces. Au cœur de la nuit silencieuse, la nymphe, qui avait perdu le nom de vierge, considérant le cours des astres, y apprit qu'elle avait conçu six fils et une fille; tremblante de peur, elle en avertit son mari. Celui-ci la réconforta par des baisers et des paroles rassurantes et à l'aube prit le chemin de son château en emmenant sa femme. Mais la mère du jeune homme, quand elle vit la nymphe et apprit que son fils l'avait épousée, comprenant que bientôt le pouvoir et l'honneur de cette dernière surpasserait le sien, en conçut une grande angoisse

[33] Le contes des enfants cygnes (*Cygni*) obéit à un scénario de conte de fées. Il a été intégré dans la légende du Chevalier au Cygne, dont il est censé rapporter l'enfance. Jean de Haute-Seille ne fournit que de vagues allusions aux rapports entre son récit et cette légende, alors qu'Herbert, son traducteur français, met explicitement le conte en rapport avec elle (*cf. Le Roman de Dolopathos*, éd. Jean-Luc Leclanche, 1997, t. 2, vv. 10103-10111). Pour une analyse du conte, *cf.* Cl. Roussel, «Le conte et le mythe: histoire des enfants-cygnes», *Frontières du Conte*, éd. Marotin, Paris, 1982, p. 15-24; Cl. Brémond, *Mille et un contes de la nuit*, Paris, 1991, pp. 234-251.

quebatur et quibus poterat modis filium ab amore eius reuocare odiumque inter eos seminare studebat. Sed cum hoc efficere non posset, uerba eius non solum filio non audiente, uerum etiam contra eam grauiter indignante ad alia se conuertit nephandumque scelus, ipso auditu horrendum, animo concipit conceptumque usque ad tempus oportunum intra pectoris archana premit. Et ut cautius scelus meliusque implere possit, ferales dissimulat inimicitias, celat internum animi rancorem blandamque exterius nurui exibet faciem, honorat ut dominam, ut filiam fouet et instruit. Verum ipsa cum utero cottidie intumescente ad tempus pariendi peruenisset, sex natos cum filia, sicut iam dudum ante predixerat, cathenulas aureas in circulorum modum circa collum habentes in gremio impie socrus feliciter an infeliciter dixerim nescio enixa est. Tunc etiam et socrus scelus [82] quod iam dudum conceperat animo oportunitate temporis operibus complens septem filios matri furata est, pro quibus septem catellos infra nouem dies natos iuxta dormientis lectum collocat. Paruulos autem cuidam seruo suo fideli tribuens adiurat eum sacramento fidei sue ut ipsos suffocatos terra reconderet aut submergeret undis. Quod se ille caute fideliterque acturum promittens susceptos paruulos tulit in siluam deposuitque sub arbore. Quos cum manibus suffocare pararet, ab hoc misericordia seu horrore sceleris reuocatus uiuos reliquit, aiens inter se quod et manus seruasset innoxias et mandatum fideliter satis impleuisset. Conditor autem satorque omnium deus qui cuncta respicit cunctaque sustentat et gubernat, maxime autem hominum genus, paruulos illos licet modicas creaturas sua tamen opera esse recognoscens eis eadem hora qua seruus recesserat nutricium misit, senem uidelicet quendam qui philosophandi gratia siluam pro urbe elegerat inque specu quodam morabatur. Hic eos repperiens ut proprios filios collegit tulitque ad antrum suum, septem annis eos lacte cuiusdam cerue nutriens. Interim autem dum paruuli a prefato seruo in siluam portarentur, nefanda anus filium ad se uocans: Veni, ait, fili, uide quam pulchros et generosos filios tibi tua genuerit uxor. Et ostendit ei catulos, increpans eum quod eo usque uerba matris quibus eum a tali coniuge reuocare temptabat, minime audisset. Credulus nimium ille matri horruit uxorem, cuius amore primo intantum flagrabat, conuersusque totus in

et fut en proie au tourment de la jalousie. Elle chercha par tous les moyens possibles à éloigner son fils de l'amour de sa femme et à insinuer entre eux la haine. Mais comme elle n'y parvenait point et que son fils, loin d'écouter ses discours, s'emportait contre elle, elle décida de recourir à d'autres moyens et, crime abominable, horrible même à entendre, conçut en son âme un plan et le garda dans le secret de son cœur jusqu'au moment opportun. Et, afin de pouvoir commettre son forfait en toute sécurité et avec davantage de chance de succès, elle dissimula sa haine féroce, cacha la rancœur qui habitait son âme et montra un visage aimable à sa bru, l'honorant comme sa maîtresse, la choyant et l'instruisant comme sa fille. Quant à la nymphe, comme son ventre grossissait chaque jour et que le jour de la délivrance était venu, elle accoucha – je ne sais s'il faut dire avec bonheur ou pour leur malheur – de six fils et une fille, comme elle l'avait prédit depuis longtemps. La belle-mère impie était à son chevet. Quant aux nouveau-nés, ils avaient autour du cou, en guise de collier, une petite chaîne en or. La belle-mère, ayant enfin trouvé l'occasion de commettre le crime qu'elle avait conçu dans son cœur depuis longtemps, vola les sept fils à leur mère; elle mit à leur place sept chiots de neuf jours à côtés de la couche de la mère qui dormait. Elle confia les nouveau-nés à un de ses fidèles serviteurs et lui fit jurer par un serment solennel, de les étouffer, de les enterrer sous la terre ou de les noyer dans les flots. Ce dernier promit d'agir avec habilité et fidélité, emporta les nourrissons qu'elle avait enlevés dans la forêt et les déposa sous un arbre. Il s'apprêtait à les étouffer, lorsque la pitié ou l'horreur de son crime l'arrêta et il leur laissa la vie sauve, se disant qu'il voulait garder ses mains propres et qu'il avait rempli son contrat avec suffisamment de loyauté jusque là. Le Créateur du monde, Dieu, qui voit toute chose, soutient toute chose et les gouverne, reconnaissant comme son œuvre par excellence le genre humain, mais aussi ces nourrissons, bien que créatures de peu d'importance, leur envoya, dans l'heure même où le serviteur les avait abandonnés, une nourrice en la personne d'un vieillard qui, pour philosopher, avait préféré à la ville cette forêt et qui demeurait dans une grotte. Celui-ci les découvrit donc, les recueillit et les emmena dans sa grotte, comme s'ils étaient ses propres enfants, les nourrissant pendant sept ans du lait d'une biche. Pendant ce temps, tandis que les nourrissons étaient portés dans la forêt par le serviteur en question, l'horrible marâtre fit venir son fils et lui tint ces propos: «Viens voir, mon fils, quels beaux et nobles fils ta femme a engendrés.» Et elle lui montra les chiots, lui reprochant de n'avoir pas prêté jusque là attention à ses avertissements maternels qui l'encourageaient à répudier une telle épouse. Le jeune homme, trop naïf, crut sa mère et conçut de la répulsion pour sa femme; l'amour dont il

odium eius catellos quidem submergi fecit, ipsam uero nulla sibi pro se respondendi aut negandi crimen facultate concessa uiuam in medio palatii sui infodi usque ad mamillas iubet, precipiens omnibus militibus, seruientibus, scurris et parasitis ut pransuri aut cenaturi manus super uxoris caput abluerent abstergerentque capillis nullusque ei alius ad reficiendum daretur cibus quam qui cani[83]bus parabatur. Mansit autem sub hac iniuria per septem continuos annos et nudata sunt menbra illa candida, uestimentis uetustate corruptis, conuersusque est candor ille niueus in nigredinem, fuscata facies, defossi oculi, rugata frons, nigrati capilli consumptisque carnibus pellis tantum super ossa remansit extensa. Paruuli autem a sene illo philosopho optime per septem annos illos lacte educati ceruino iam carnibus auium ferarumque quas ipsi uenatione capiebant uescebantur. Post hoc autem dispensatione cuncta cernentis dei contigit ut patri siluam uenandi gratia ingresso paruuli ex inprouiso occurrerent cathenas aureas circa colla habentes. Qui naturali statim tactus affectu cepit fugientes insequi uolens capere eos, sed illis repente ab oculis eius disparentibus fraudatus desiderio suo ad castrum rediit, narrat matri ac ceteris quid reperisset. Illa uero conscia mali, animo eius super auditis titillante, ilico seruum aduocat, inquirit si paruulos occiderit aut reliquerit uiuos. Confitetur ille uiuos quidem sed statim morituros sub arbore reliquisse. Tunc illa: Certe hodie, ait, a filio meo inuenti sunt, et nisi cito succurras querasque paruulos cathenasque auferas quoquomodo, et me et te perdidisti.

Servus autem tam pro se quam pro domina sua sollicitus siluam festinus ingreditur pueros quesiturus. Quos cum primo et secundo et tercio die per densum saltum quesisset, inuenit eos tandem die quarta in cygnos transformatos, ludentes in flumine quodam, sorore super ripam eorum cathenas seruante. Dum ergo hac illacque ludentes discurrerent et puella eorum ludos intenta conspiceret, seruus ille caute molliterque mouens pedes illi inprouisus superuenit abstulitque ei fratrum cathenas, sua sibi tantum quam ille auferre non potuit remanente. Redit ergo letus ad dominam offertque ei cathenas, uocat illa aurifabrum sibique exinde cyphum fieri iubet. Sumptis ille cathenis igni eas temptauit dissoluere nec potuit,

s'était si vite enflammé se transforma tout entier en haine contre elle. Il fit noyer les chiots et ordonna que son épouse soit enterrée jusqu'au sein, au milieu de son palais, sans lui donner l'occasion de répondre de son crime ou de se justifier; il ordonna à tous, soldats, serviteurs, bouffons et courtisans que, lorsqu'ils viendraient pour déjeuner ou dîner, ils se lavent les mains au-dessus de la tête de son épouse, s'essuient à ses cheveux et qu'elle ne reçoive pour sa subsistance aucune autre nourriture que celle qu'on préparait pour les chiens. Elle resta dans cette position humiliante pendant sept ans pleins. Ses vêtements tombèrent en lambeaux après tant de temps, dénudant son corps blanc; sa blancheur de neige tourna au noir, son visage se tanna, ses yeux s'exorbitèrent, son front se rida, ses cheveux foncèrent, elle maigrit et il ne lui resta plus que la peau sur les os. Quant aux enfants, nourris de lait de biche par le vieillard philosophe avec beaucoup de soin pendant ces sept années, ils mangeaient désormais la chair des oiseaux et des bêtes qu'ils attrapaient à la chasse. A cette époque, par la volonté de Dieu à qui rien n'échappe, il arriva que les enfants qui portaient leur chaîne d'or autour du cou rencontrèrent leur père venu dans la forêt pour chasser. Ils s'enfuirent aussitôt et lui, sous l'emprise de l'instinct paternel, se mit à les poursuivre dans son désir de les rattraper, mais soudain ils se soustrairent à sa vue et il dut rentrer au château sans avoir obtenu ce qu'il voulait. Il fit le récit de sa rencontre à sa mère et à tous les autres. Cette dernière, consciente du danger, conçut une grande inquiétude à propos de ce récit et fit sur le champ mander le serviteur; elle lui demanda s'il avait bien tué les enfants ou s'il les avait abandonné vivants. Le serviteur avoua avoir laissé sous l'arbre les enfants encore vivants certes, mais destinés à périr dans les plus brefs délais. Elle dit alors: «Assurément ce sont eux que mon fils a rencontrés aujourd'hui et si tu ne parviens à retrouver les enfants et à leur arracher d'une manière ou d'une autre leur chaîne, tu causes à la fois ta perte et la mienne.»

Le serviteur, inquiet sur son sort autant que sur celui de sa maîtresse, se hâta d'aller dans le bois pour y chercher les enfants. Il les chercha à travers la forêt épaisse un jour, deux jours, trois jours et les trouva enfin le quatrième, métamorphosés en cygnes, s'ébattant dans une rivière pendant que, sur la rive, leur sœur surveillait leurs chaînes. Pendant qu'ils s'égaillaient de ci de là et s'ébattaient et que leur sœur était plongée dans la contemplation de leurs jeux, le serviteur, s'approchant tout doucement et avec précaution, la surprit à l'improviste et lui arracha les chaînes de ses frères. Seule la fillette conserva la sienne, qu'il ne put lui dérober. Il revint tout content auprès de sa maîtresse et lui remit les chaînes. Elle appela sur-le-champ un orfèvre à qui elle ordonna d'en faire une coupe. L'orfèvre prit les chaînes et tenta de les faire fondre dans le feu sans suc-

temptauit eas martello frangere, sed in uanum laborem consumpsit, illis nec ferro nec igni cedentibus, excepto unius cathene anulo qui parumper quassatus est. Videns ergo quod nichil proficeret, ponderauit [84] cathenas easque apud se reposuit sumensque de auro suo ad ipsarum pondus ciphum inde parauit, paratum uetule reddidit. Quem illa statim in scrinio suo reponit, nunquam in eo bibens, nunquam illum filio uel alicui ostendens.

Pueri uero transformati ut dictum est in cygnos amissis cathenulis suis ad formam humanam redire non potuerunt. Tunc casum suum ut fata illa suprema disposuerant in olorum morem mutati suarum dulcedine uocum multum diuque deflentes assumpta secum sorore in specie cigni transformata in altum alarum adminiculo se tollunt, quesituri stagnum seu flumen aliquod habile sibi ad manendum. Diu autem per inane aeris uolitantes conspiciunt stagnum longitudine et latitudine sua mirabile, contiguum cuidam castro. Cuius pulchritudine delectati in ipsum se demittunt congruum sibi manendi locum inuenisse gaudentes. Erat hoc castrum patris ipsorum quod ita natura loci in cuiusdam prerupti montis rupe situm erat, ut a stagno fere undique cingeretur. Porro ipsa rupes de monte exuberans tante erat altitudinis, ut magis nubibus herere uideretur quam terre, ex parte montis tantum difficillimum angustissimumque sui prebens ascensum, ex altera uero toto corpore in stagnum porrecta, ut superne pendulam si uideres, putares eam ilico cum tota edificiorum mole in baratrum ruituram. In hac parte erat constructum palatium, fenestras habens in stagnum respicientes. Ad quas se tunc forte castri dominus nescio quid secum meditans inclinauerat, cum ecce hoc genus auium ipsi adhuc incognitum eo loco intuetur. Quorum pulchritudine et suauitate uocum delectatus precepit cuncte familie sue, ne quis eos terrere presumeret, sed eis potius ciborum mensarumque reliquie diebus singulis proicerentur, quatinus hiis assuefacti in stagno libentius morarentur. Quod cum a seruis paucis fieret [85] diebus, ita repente domestici facti sunt, ut cottidie prandii uel cene hora secus ripam uenirent solitum uictum cum magna auiditate prestolantes. Eratque uidere iocundum et delectabile, dum semesas panis aut piscium particulas per stagni undas insectarentur. At puellula, cignorum uidelicet soror, humana iam forma resumpta castrum ascenderat cottidianumque uictum ut orphana mendicabat, et quicquid fragmentorum de patris accepisset mensa reseruabat partemque inde nimphe, que ut dic-

cès, il essaya de les briser avec un marteau, mais il usa ses forces pour rien, car ni le feu ni le fer n'en vinrent à bout, à l'exception d'une seule chaîne dont un maillon à la fin se brisa. Voyant qu'il n'obtenait rien, il pesa les chaînes, les dissimula chez lui et, prenant dans sa propre réserve le même poids d'or, il en fit une coupe qu'il donna à la vieille femme. Elle l'enferma sans tarder dans son coffre et jamais n'y but, jamais ne la montra à son fils ou à qui que ce soit.

Les enfants, métamorphosés, comme je l'ai dit, en cygnes, ayant perdu leur chaîne, ne purent retrouver leur forme humaine. Ils avaient accepté ce coup du sort comme leur destinée et, à la manière du cygne dont ils avaient l'apparence, de toute la douceur de leur voix, sans fléchir ni s'arrêter, ils firent entendre leur plainte. Accompagnés de leur sœur, elle aussi transformée en cygne, à grands coups d'aile, ils s'élevèrent dans les airs pour trouver un étang ou un fleuve où ils puissent demeurer. Après avoir longuement volé à travers les airs, ils aperçurent un étang de proportion remarquable, près d'un château. Charmés par sa beauté, ils s'y posèrent tous ensemble, heureux d'avoir découvert un endroit où séjourner. C'était le château de leur père, que la configuration du lieu avait placé sur l'éperon rocheux d'une montagne abrupte, de sorte qu'il était entouré quasi de toute part par cet étang. Cet éperon, dépassant la montagne, était si haut, qu'il semblait être posé sur les nuages plutôt que sur la terre, présentant, du côté de la montagne, un accès si impraticable et étroit, se précipitant de l'autre côté droit dans l'étang, que, à le voir ainsi suspendu dans le vide, on aurait dit qu'il allait s'écrouler dans l'abîme, avec l'ensemble des bâtiments. Le palais y était adossé et ses fenêtres donnaient sur l'étang. A ce moment là, par hasard, y était accoudé le maître des lieux, poursuivant je ne sais quelle méditation; il y vit alors une race d'oiseaux qui lui était encore inconnue. Charmé par leur beauté et par la douceur de leur voix, il ordonna à toute sa maisonnée de ne jamais les effrayer, mais de leur jeter chaque jour de la nourriture et les restes de leur table, afin qu'habitués à être nourris, ils demeurassent volontiers dans l'étang. Quelques serviteurs s'acquittèrent de cette tâche chaque jour, si bien qu'il devinrent bientôt familiers et que tous les jours, à l'heure du dîner ou du déjeuner, ils s'approchaient du rivage en attendant avidement la nourriture à laquelle ils s'étaient habitués. C'était un plaisir et une joie de les voir poursuivre dans les eaux de l'étang les restes de morceaux de pain ou de poissons. Mais la jeune fille, c'est-à-dire la sœur des cygnes, ayant retrouvé sa forme humaine, montait tous les jours au château et mendiait sa nourriture comme une orpheline. Tous les restes qu'elle recevait de la table de son père, elle les gardait pour en donner une partie à la nymphe qui, comme je l'ai raconté, demeurait tou-

tum est defossa mammilla tenus in palatii medio tenebatur, offerebat flebatque super eam naturali compulsa affectu, nesciens tamen hanc suam esse matrem, residuum uero fratribus ad stagni litus portabat. Qua uisa cigni ilico aduolabant sororique plausu alarum uocumque modulatione adgaudentes delatos cibos in sororis gremio sumebant osculatisque dehinc amplexatisque illa singulis ad castrum remeabat, noctibus iuxta matrem, quamquam ipsam ut dixi non cognosceret, dormiens. Videbant eam omnes cottidie ad stagnum descendere ac cignis diuidere que mendicando quesisset, uidebant eam super defossa nympha flere et mirabantur, dicentes eam eundem fere uultum habere quem et nimpha habuerat dum prosperis frueretur. Sed et castri dominus cum eandem uideret, naturali amore cogebatur in eam sepius oculos figere, donec ipsa ad se uocata diligentiusque intuita quedam in ea generis sui notaret signa cathenamque auream circa eius collum deprehenderet. Tunc ilico sue recordans nymphe: Dic, ait, michi, o puellula, que sis aut unde, qui parentes tui et quomodo cignos ad te de stagno uenire facias. At illa suspirans perfundensque lacrimis ora: Vtrum, ait, mi domine, patrem aut matrem habuerim quos ipsa non uiderim nec alium uidisse eos uel cognouisse acceperim, ignorare me dicerem, si aliquem absque hiis nasci uel esse hominibus natura pateretur. Verum cigni de quibus me interrogas fratres mei [86] uterini sunt. Et narrauit quomodo a sene philosopho inuenti sint, quomodo per septennium ceruino lacte nutriti, quomodo fratres in flumine balneantes cathenulas perdiderint suas nec ualuerint postea ad humanam redire formam, quo etiam consilio in stagno illo consederint.

Aderat tunc ibi anus illa, totius iniquitatis coagulum omniumque pessimarum mulierum caput, seruus quoque qui tanti sceleris minister extiterat, et inter puellc ucrba sesc mutuo respiciebant utpote conscii huius mali nec omnino dissimulare poterant, quin rubore uultus proderent crimen occulte commissum. Et quoniam semper occasione aliqua bonum uel malum omne panditur, cunctarum rerum sator parensque deus, cuius oculus cuncta penetrat, cuius scientiam nichil effugit, qui nec insontes perire nec iniquos patitur diutius de malicia gloriari, cruentum uetule seruique animum ad hoc incitari permittit, ut ipsam puellulam perimere conarentur. Nam ipsam suo more ad stagnum descendentem secutus est seruus; sed dum eam nudato gladio fugientem insequitur,

jours au milieu du palais enterrée jusqu'au sein – elle pleurait sur son sort, mue par une affection innée, sans savoir que c'était sa mère – et portait le reste à ses frères au bord de l'étang. Dès qu'ils la voyaient, les cygnes volaient vers elle et faisaient joyeux accueil à leur sœur, applaudissant des ailes et chantant. Ils venaient chercher la nourriture dans le sein de leur sœur, qui les embrassait chacun à son tour. Elle rentrait ensuite au château pour y dormir chaque nuit auprès de sa mère quoique, comme je l'ai dit, elle ne la reconnût point. On la voyait, jour après jour, descendre vers l'étang et distribuer aux cygnes ce qu'elle avait reçu en mendiant, on la voyait pleurer sur le sort de la nymphe enterrée et on s'étonnait de sa ressemblance avec la nymphe, au temps de son bonheur. Mais le seigneur lui aussi, à sa vue, par un sentiment d'affection inné, ne pouvait s'empêcher de fixer souvent sur elle ses yeux jusqu'au jour où il la fit appeler, la regarda attentivement, reconnut en elle les traits de sa race et découvrit la chaîne d'or à son cou. Se souvenant alors de la nymphe, sa femme, il lui tint ce discours: «Dis-moi, jeune fille, qui tu es et d'où tu viens, qui sont tes parents et comment tu fais pour attirer à toi les cygnes de l'étang.» Elle soupira et fondit en larmes en lui répondant: «Monseigneur, je dois avouer que j'ignore si j'ai un père ou une mère, puisque moi-même je ne les ai jamais vus et que personne, à ce que je sais, ne les a jamais vus ou connu. Serait-il possible que la nature permette à un être humain de naître sans parents? Quant aux cygnes au sujet desquels tu m'interroges, ce sont mes frères utérins.» Et elle lui raconta comment ils furent découverts par le vieillard philosophe, comment ils furent nourris sept années durant de lait de biche, comment ses frères, un jour qu'ils se baignaient dans le fleuve, avaient perdu leur chaîne et n'avaient pu ensuite retrouver leur forme humaine, et même pourquoi ils s'étaient établis dans cet étang.

La vieille, instigatrice de toute cette méchante affaire et de toutes les mauvaises femmes la souveraine, assistait à cet entretien ainsi que le serviteur qui avait été l'exécuteur de ce crime affreux. Pendant le discours de la jeune fille, ils se lançaient des regards parce qu'ils étaient complices de ce forfait et ils ne purent plus rien dissimuler car la rougeur de leur visage trahissait le crime qu'ils voulaient tenir caché. Et parce que l'occasion se présente toujours de révéler le mal ou le bien, Dieu, origine et créateur de toutes choses, dont l'œil voit tout, à la connaissance de qui rien n'échappe, qui ne supporte pas longtemps de voir la perte des innocents ni le triomphe de la méchanceté, permit à la cruauté de la vieille et du serviteur de trouver un moyen pour faire disparaître la jeune fille. En effet, alors qu'elle descendait comme à son habitude vers l'étang, le serviteur la suivit; mais au moment où, de la pointe de son glaive dégai-

superuenit a tergo castri dominus casu de agro rediens eique gladium euaginatum de manu excutit. Territus ille mortis metu secretum statim scelus aperit narratque per ordinem sibi hoc a domina sua imperatum fuisse proclamans. Quid plura? Requirit ille super hoc matrem scelestam ueritatemque ab ea tormentis extorquet, profertur de scrinio cyphus ille aureus qui de cathenulis paratus esse putabatur, uocatur etiam aurifaber et an cathenulas in cyphum expenderit interrogatur. Qui quod actum fuerat confessus reddit cathenas. Quas puella leta suscipiens fratribus ad stagnum refert redditque singulis singulas. Redeunt ergo omnes ad humanam formam, excepto uno cuius cathenule anulum fregerat faber. Hic reformari nequaquam potuit, sed cignus permanens uni suorum adhesit fratrum. Hic est cignus de quo fama in eternum perseuerat quod cathena aurea militem in nauicula traxit armatum. Recognouit ergo recepitque pater filios, receperunt filii patrem, educitur iterum nimpha de cauea [87] balneisque, unguentis ac uariis fomentis in solitam speciem reparatur. Porro pessima anus que conceperat et pepererat iniquitatem secundum sapientis sententiam in foueam quam foderat incidens pene qua nimpha dannata fuerat conpellitur subiacere.

Vide ergo, o rex, quanta sit mulieris malicia, meoque utens consilio ac precibus acquiescens filio tuo ut insonti parcas, sciens quod tibi citius nuda pateat ueritas. Nondum sapiens uerba finierat deprecatoria, cum regina ut leena que proprios amiserit catulos furens prorumpit in medium: Me me, inquiens, o omnium iniquissime regum, me quia libidinem filii tui pati nolui, quia non tacui, flammis trade, parcens filio tuo criminiso. Hec hii deliri senes a te inducti figmentis suis expetunt, ut impudicum reserues filium et perimas me innocentem? Huiusmodi conuicia rex Dolopathos audiens et diutius ferre non ualens manum leuat ad celos iuratque per deos quod filium per semetipsum flammis iniceret. Tunc clamor populi, tunc omnium uoces tolluntur in altum, concutitur ac reboat tota illius terre planicies clamorosis vocibus et fletibus singulorum. Iamque pater filium manibus a terra leuauerat, iam in flammas ipsum proicere conabatur, cum ecce Virgilius noster super alipedem quasi fulgur per medium populi discurrens superuenit illiusque frangit conatum hec clamans: Cessa, o rex, retrahe manum ab innocente, leges innocentem occidi prohibent. Reuertere ad iudicium, quia et falso accusatus est et iniuste ac contra leges dampnatus. Ad hec Luci-

né, il s'était mis à poursuivre la jeune fille qui s'enfuyait, le seigneur survint derrière lui, revenant par hasard des champs, et lui arracha des mains l'épée tirée du fourreau. Le serviteur terrorisé à l'idée de mourir lui découvrit sans hésiter le crime ourdi en secret et lui raconta depuis le début ce que sa maîtresse lui avait ordonné, cherchant à se justifier. Que dire de plus? Le seigneur interrogea sa scélérate de mère et lui extorqua la vérité sous la torture; la coupe qu'elle pensait être fabriqué de l'or des chaînes fut sortie du coffre, l'orfèvre lui-même fut appelé et interrogé pour savoir s'il avait bien utilisé les chaînes pour la confection de la coupe. Ce dernier avoua ce qu'il avait fait et rendit les chaînes. La jeune fille toute joyeuse s'en saisit, les apporta à ses frères dans l'étang et rend à chacun la sienne. Ils recouvrent tous, alors, l'apparence humaine, à l'exception d'un seul dont un maillon de la chaîne avait été brisé par l'artisan. Il ne put jamais retrouver son apparence première, mais restant cygne, il ne quitta plus l'un de ses frères. C'est ce cygne dont la rumeur dit aujourd'hui encore qu'il tirait au bout d'une chaîne d'or un chevalier en arme sur une barque. Le père reconnut ses fils et les fils leur père, la nymphe fut délivrée et par des bains, des onguents et différentes préparations, elle fut ramenée à son aspect d'antan. Quant à l'horrible vieille qui avait conçu et préparé ce crime injuste, suivant le mot du sage, elle tomba dans le piège qu'elle avait ourdi et fut contrainte de subir ce à quoi la nymphe avait été condamnée.

Considère donc, ô roi, combien est grande la méchanceté de la femme, suis mon conseil, écoute les prières et épargne ton fils, car il est innocent; tu dois savoir que bientôt la vérité t'apparaîtra toute nue.» Le sage n'avait pas plutôt fini sa requête que la reine comme une lionne furieuse qui s'est défait de ses liens surgit et s'écria: «C'est moi, moi, ô le plus injuste des rois, que, pour n'avoir pas voulu subir la luxure de ton fils, pour ne m'être point tue, tu veux livrer aux flammes en épargnant ton fils criminel. Ces vieillards insensés que tu as reçus ont-ils réussi par leurs radotages mensongers à ce que tu protèges un fils impudique et que tu condamnes en moi une innocente?» Le roi Dolopathos écouta ces récriminations et, n'en pouvant plus, il leva les bras au ciel pour faire le serment qu'il jetterait lui-même son fils dans le feu. Alors la clameur populaire et de toutes parts des cris s'élevèrent, la terre entière retentit et résonna de lamentations et de sanglots. Déjà le père avait soulevé son fils de terre, déjà il voulait le jeter dans les flammes, lorsque notre Virgile sur un coursier rapide comme l'éclair surgit au milieu de la foule. Il brisa net le geste du roi en s'exclamant: «Arrête, ô roi, retire ta main d'un innocent, les lois interdisent de mettre à mort un innocent. Reviens sur ton jugement, car il a été accusé à tort et a été condamné au mépris

nius uiso auditoque magistro quasi de somno euigalans illud tandem graue rumpit silentium: Aue, inquiens, o preceptor. Stupet igitur pater loqui audiens filium, mirantur reges, principes stantque attoniti, concurrit undique populus, erectis auribus stupidi ut asini perseuerant.

At Virgilius in reginam mordaci utens inuectione: O, ait, furor, o scelus, o nequicia, o malicia mulieris, o uere monstrum, mulier, monstruosius cunctis monstris, quis tantum scelus uidit, quis [88] audiuit, quis huic simile cognouit nec cogitauit! Legi Deianiram Herculem ueneno peremisse, legi Clitemestram iugulasse Agamennonem, sed hec omnia huic comparata esse minima uidebuntur. Ecce uix tandem credidi quod audieram mulierem scilicet una arte uicisse diabolum nec esse maliciam que sue ualeat preualere. Quis enim etiam sapientium eius animum circumscribat, quis cordis eius abissum scrutari sufficiat, quis inuitam ualeat custodire? Non hanc turris enea seruare poterit, non cathene ferree eius frangunt conatus, non sere, non porte eius euincunt consilia. Per hanc commouentur reges, oriuntur bella, euertuntur urbes, uastantur regiones multorumque nobilium sanguis effunditur, per mulierem suscitantur ire, rixe, inuidie, detractiones, emulationes, dissensiones ac simultates. Quid plura? Per mulierem denique totus perditus est mundus. Grande malum mulier.

[Historia Virgilii: Puteus.]

En memini, en subito in mentem redit quod ipse uidi, quomodo a muliere quidam deceptus sit philosophus. Qui cum nubere uolens a me super hoc consilium quereret egoque omnimodis id facere dissuaderem asserens sapienti ut uxorem ducat omnino non expedire, quia per hanc maxime impeditur philosophia nec a quoquam seruari potest in uita, cetera

des lois.» Alors Lucinien, ayant vu et entendu son maître, comme s'il se réveillait d'un songe, rompit enfin son lourd silence: «Salut, ô mon précepteur.» Son père demeura stupéfait de l'entendre parler, les rois, les princes furent abasourdis et restèrent sans voix, le peuple accourut de toute part et chacun, toute ouïe, restait stupide comme un âne.

Mais Virgile lançant contre la reine une attaque mordante s'écria: «Ô rage, ô crime, ô scélératesse, ô la méchanceté de la femme, ô monstre authentique, femme, plus monstrueuse que tous les monstres. Un crime comparable, comment peut-on en être témoin, en entendre le récit, en prendre connaissance, sans s'en indigner! Je sais pour l'avoir lu que Déjanire a tué Hercule en l'empoisonnant, que Clytemnestre a étranglé Agamemnon, mais tout cela me semble peu de choses comparé à la situation présente. Aujourd'hui je peux à peine croire ce que j'ai entendu, qu'il a suffi d'un seul tour maléfique à une femme pour surpasser le diable et qu'il n'y a pas de méchanceté qui surpasse la sienne. Quel homme dans sa sagesse pourrait décrire son cœur, scruter la noirceur de son âme, qui pourrait l'empêcher de nuire? Cette furie, aucune tour d'airain ne pourra l'enfermer, aucune chaîne de fer ne peut briser son élan, aucun verrou, aucune porte ne peut contenir ses desseins. A cause d'elle, les royaumes sont ébranlés, les guerres commencent, les villes sont mises à sac, des régions entières sont dévastées et le sang noble est versé en abondance; à cause de la femme naissent colères, batailles, haines, injures, rivalités, luttes et contestations. Qu'ajouter? A cause de la femme le monde va à sa perte. La femme est un grand mal.

Histoire de Virgile: le puits[34]

Voici que je me souviens et qu'il me revient subitement à l'esprit ce que j'ai vu de mes yeux, comment un philosophe fut trompé par une femme. Un jour, un homme, désireux de se marier, me demandait conseil à ce sujet; je l'en dissuadai par tous les moyens, lui affirmant qu'il ne convient pas du tout à un sage de prendre femme, car l'exercice de la philosophie s'en trouve fort empêché et nul ne peut s'en défendre[35],

[34] En choisissant le conte du puits (*Puteus*), Jean de Haute-Seille renoue avec la tradition du *Roman des Sept Sages*. Ce récit classique apparaît aussi dans la *Disciplina clericalis* de Pierre Alphonse où il figure au sein d'une intéressante collection de récits de ruse féminine (exemplum 14, *De Puteo*). Boccace la connaît également (*Décameron*, 7,4). Dans la version française du *Roman de Dolopathos*, Herbert noue à cette histoire, pour en atténuer la misogynie, le conte de la belle recluse (*Inclusa*). Ces deux récits, d'orientation fort différente, ont pourtant en commun le motif du mari jaloux qui tient sa femme enfermée.

[35] Traduction hasardeuse d'un passage sans doute corrompu.

quoque que in libro aureolo ponit Theophrastus mulieris impedimenta, respondit ille se artem excogitasse qua eius omnes insidias eluderet. Nupsit ergo preter uoluntatem meam fabricauitque turrim lapideam, uno tantum ostiolo ac fenestrula contentam. In hac uxorem inclusit, nullum omnino uirum aut mulierem ad eam accedere permittens. Clauem autem ostii secum portabat et siue intus stans seu foras exiens semper ostium reserabat ac dormitum iens clauem capiti supponebat. Cum ergo paucis diebus illam tanto zelo tantaque diligentia custodiret, illa sola in turri per fenestram forte prospiciens iuuenem ante fores [89] opposite domus uidet sedentem. Quem iterum atque iterum intuita ilico amore illius capitur nec ardorem diu passa libidinis illum manu uocat. Demittit ei per fenestram cartulam, ignes suos locumque et tempus et horam et modum quo ipsa sibi loqui uelit continentem, hoc ammonens ne alicui dicat nec significet. Annuens hoc ille letus discessit. Illa uero artium suarum non inmemor philosopho sero redeunti letiorem solito exibet faciem, astringit amplexibus, osculis demulcet, uerbis palpat mollibus eumque tandem huiuscemodi inani detentum leticia fortissimo inebriat uino. Quid plura? Inebriatus ille somno statim premitur graui, furatur illa clauem, reserat ostium, currit ad suum illum iuuenem seque diu cupita saciat uoluptate. Interim dum hec cum amasio remoratur, euigilat ille iam digesto uino, se ab uxore deceptum dolet. Surgit statim et ostium fortissimis repagulis introrsus firmat, ne adultere pateat introitus redeunti. Reuersa illa ostium seratum uirumque uigilantem inuenit. Precibus ergo, uocibus quasi lacrimosis maritum ut sibi aperiat pulsat, spondens omnem emendationem uitii pro quo egressa fuerat. Negat ille introitum iurans quod eam in crastinum ut adulteram coram amicis et iudicibus traderet puniendam. At illa in proximum puteum se submersuram clamans lapidem magnum in ipsum proicit, se uero sub cuiusdam statue umbra abscondit. Porro philosophus audito sonitu putans illam uere mergi ostium concitus aperit,

et je lui présentai tous les autres arguments sur le désagrément de la femme que Théophraste a mis dans son livre d'or[36]. Or il me répondit qu'il trouverait un moyen pour déjouer tous les pièges qu'elle pourrait lui tendre. Il se maria donc contre ma volonté et fit construire une tour en pierres qui n'avait qu'une seule porte et une seule petite fenêtre. Il y enferma son épouse, ne permettant à personne, homme ou femme, de lui rendre visite. Il portait sur lui la clef de la porte et toujours, qu'il entre ou qu'il sorte, il fermait la porte. Quand il allait se coucher, il mettait la clef sous sa tête. Alors que, depuis déjà quelques jours, il la surveillait avec ce zèle et ce soin particulier, se trouvant seule dans la tour, elle jeta par hasard un regard par la fenêtre et vit un jeune homme assis devant la porte de la maison d'en face. Elle le regarda et le regarda encore et fut sur-le-champ saisie d'amour pour lui. Elle ne put supporter plus longtemps l'ardeur de son désir et l'appela d'un signe de la main. Elle lui envoya par la fenêtre un petit papier, qui contenait l'aveu du feu qui la consumait, le lieu, le temps, l'heure et le moyen de se parler, le priant de ne le dire à personne, ni d'y faire allusion. Le jeune homme acquiesça et s'en alla tout joyeux. Quant à elle, faisant appel à toute sa science, elle montra au philosophe, lorsqu'il revint plus tard un visage plus joyeux qu'à l'accoutumée; elle le serra dans ses bras, le charma par ses douceur, l'émut de ses discours caressants et pour finir, tout occupé qu'il était de cette joie trompeuse, elle l'enivra d'un vin très fort. Qu'ajouter? Une fois ivre, notre homme plongea aussitôt dans un lourd sommeil; elle lui vola sa clef, ouvrit la porte, courut vers son jeune homme, et se livra au plaisir depuis longtemps désiré. Pendant ce temps, alors qu'elle s'attardait auprès de son amant, le philosophe se réveilla une fois son vin cuvé et se lamenta d'avoir été trompé par sa femme. Il se leva d'un bond et renforça la porte de l'intérieur avec de puissantes barres de fermeture pour que sa femme adultère en rentrant ne puisse pas ouvrir. Quand elle rentra, elle trouva la porte fermée et son époux éveillé. Elle harcela son époux, le priant, des larmes dans la voix, de lui ouvrir, promettant de se repentir de ce mauvais penchant qui l'avait fait sortir. Mais il lui refusa l'entrée, faisant le serment que le lendemain il la traduirait comme adultère devant ses amis et les juges pour qu'elle soit punie. Elle cria alors qu'elle allait se noyer dans le puits tout proche; elle y jeta une grosse pierre et se cacha à l'ombre d'une statue. Le philosophe, en entendant le bruit, pensa qu'elle s'était réellement noyée; ébranlé, il ouvrit la porte,

[36] L'*Aureolus* de Théophraste est connu à travers les citations qu'en fait saint Jérôme dans l'*Adversus Jovinianum* (I,47). Ce traité est une des sources de la littérature antiféministe médiévale.

currit ad puteum demissoque telone uxorem liberare conatur. Sed dum hic circa puteum laborat frustra, illa repente domum insilit clauditque ac serat ostium, uirum de omnibus accusans de quibus ipsa debuerat accusari. Deceptus ergo philosophus uxorem uersa uice ut sibi aperiat rogare cogitur, spondens prius quod numquam eam de cetero recluderet aut seruaret inuitam. Vixque intrare permissus ostium statim turrimque diruit, uxori dans licentiam eundi quo [90] uellet. –Et ecce maiorem hac in muliere uideo maliciam, que quasi regi compatiens filium sanandum suscipit ipsumque quia sue non uult parere libidini asserit sibi uiolentiam intulisse.

Sed ut hiis iam finem imponam, tu, o rex, uosque, o principes, contra leges sententiam in Lucinium protulistis, mutum nec respondere nec se excusare ualentem condempnantes. Nam quamuis leges singulis criminibus singulas decernant penas, nulli tamen excusandi se uel pro se respondendi adimunt facultatem, nullum uero surdum aut mutum nisi de his que omnibus patent dampnare uidentur: hunc quia excusare se aut pro se respondere non ualet, illum quia nec audire sufficit accusantem. Soluitur ergo iussu Virgilii Lucinius induiturque uestibus, ex precepto magistri narrat per ordinem quomodo ab eo recesserit quodue ab ipso acceperit mandatum, quibus eum modis regina ac puelle ad libidinem inclinare conate sint, quo etiam consilio contra eum coniurauerint uultus, crines, uestes manibus unguibusque laniantes. Tunc cuncto populo contra reginam eiusque puellas proclamante, in eodem loco absque ulla dilatione a propriis parentibus et cognatis igni tradite sunt et consumpte, sicque in foueam quam foderant et in laqueum quem tetenderant incidentes dignam satis maleficiis suis receperunt penam. Lucinius autem cum omnium leticia ad palatium reductus regni diademate coronatus est homagiumque et fidelitatem a regibus et principibus recepit, postque omnibus ad sua redire permissum est.

Mortuus est autem eo anno rex Dolopathos, sed et Virgilius obiit illosque duos caternulos quos de artibus conscripserat in suprema mortis sue hora manu inclusit, nec ultra ab aliquo potuerunt euelli. Aiunt aliqui eum per inuidiam hoc fecisse, alii dicunt idcirco factum, ne, dum artes ab omnibus facile discerentur, uilescerent nec ulli amodo honor debitus

courut au puits et à l'aide de la perche tâcha de délivrer sa femme. Mais, pendant qu'il suait en vain autour du puits, la femme sauta soudain dans la maison, ferma et verrouilla la porte, accusant son mari de tous les griefs dont elle-même aurait du être accusée. Le philosophe trompé fut contraint, les rôles s'étant inversés, de prier sa femme de lui ouvrir, lui promettant auparavant de ne plus jamais l'enfermer ou la garder prisonnière contre son gré. Dès qu'il fut autorisé à entrer, il brisa sur-le-champ la porte et la tour et accorda à sa femme le droit d'aller où bon lui semblait. – Et aujourd'hui je vois chez cette femme que voilà une méchanceté plus grande encore, elle qui, feignant la sympathie pour le roi, reçut chez elle son fils pour le soigner et jura, parce que ce dernier refusait d'accéder à son désir effréné, qu'il l'avait violée.

Mais, pour mettre fin à tout ceci, ô roi, toi, et vous, ô princes, vous avez rendu un arrêt illégal contre Lucinien, le condamnant alors que son mutisme l'empêchait de répondre et de se défendre. Car, bien que les lois prévoient une peine adaptée à chaque crime, elles n'ôtent cependant à personne le droit de se justifier ou de répondre de lui-même et ne semblent pas devoir condamner un sourd ou un muet, si ce n'est pour des crimes évidents aux yeux de tous: ce serait accuser dans un cas un homme qui ne peut se défendre, dans l'autre un homme qui ne peut entendre.» Sur l'ordre de Virgile, on libéra alors Lucinien, on lui rendit ses vêtements, et, sur l'injonction de son maître, ce dernier raconta depuis le début dans quelles conditions il l'avait quitté, l'ordre qu'il avait reçu de lui, par quels moyens la reine et ses suivantes s'étaient efforcées de l'incliner au plaisir, comment également elles décidèrent de se liguer contre lui en se déchirant le visage, les cheveux, les vêtements, de leurs mains et de leurs ongles. Le peuple tout entier s'éleva alors contre la reine et ses suivantes et sans délai elles furent livrées au feu sur le lieu même, par leurs propres parents et connaissances; elles y brûlèrent, tombant dans le trou qu'elles avaient creusé et dans le piège qu'elles avaient tendu. Elles reçurent ainsi une récompense digne de leur méfait. Lucinien, dans la liesse générale, fut ramené au palais pour y recevoir la couronne du royaume; les rois et les princes lui jurèrent hommage et fidélité, après quoi chacun fut autorisé à rentrer chez lui.

Le roi mourut cette même année, et Virgile trépassa également, tenant à l'heure suprême de sa mort dans sa main les deux volumes qu'il avait écrits sur les arts, si fermement que personne ne put les en retirer. Les uns prétendirent que c'était par jalousie, d'autres disaient que c'était là une mesure pour éviter que les arts, s'ils étaient mis à la portée de tous, ne dégénèrent et pour que personne ne puisse se prévaloir d'un hon-

pro ipsarum scientia prestaretur. Horum corpora Lucinius ritu gen[91]tilium igni comburens ossa in aureis reposuit urnis et patrem quidem in Palerno, magistrum uero in Mantua ciuitate collocauit.

Sed ut michi antequam ad alia transeam, uirtutes patris et filii parumper liceat contemplari, quanta, rogo, erat in patre iusticia, dum filium unicum legibus supponebat! Quanta fortitudo in eo regnabat qui unicum perire pati poterat! Et de filio quid dicam? Laudem in eo obedienciam custodiamque precepti an eius mirer constantiam, patientiam ac pudicitiam? Non inter histrionum plausus mimorumue instrumenta magistri neglexit mandatum, non inter regum principumque allocutiones, salutationesque nobilium feminarum iniunctum fregit silentium, inter tot incantatrices reginam dico eiusque puellas mandatum seruauit et pudicitiam, septies accusatus septiesque dampnatus mandatum tenuit, ignibus applicatus magna constantia usus est. Non mutauit uultum, non deflexit oculos, non emisit lacrimas, non trepidauit, non timuit, sed semper unus atque idem immobilis et intrepidus mansit. Quis hodie regum uel principum aut saltem abbatum patris imitetur iusticiam? Quis pauperum monachorum dumtaxat, ne dicam secularium, filii obedientiam et patientiam exequatur? Sed de hiis hactenus, ne conari uidear meis attolere laudibus quos proprii illustrant actus.

Lucinius igitur regno rebusque patris integraliter potitus illud feliciter cum pace usque ad ultima Tyberii Cesaris tempora gubernauit, sic regem agens, ut se etiam philosophum habitu, uultu et moribus testaretur. Iam autem eo tempore ueritas de terra orta fuerat, iam de sinu patris uerbum prodierat, dominus noster Jhesus Christus, iam passus fuerat, iam resurrexerat, iam ascenderat celos iamque apostoli discipulique eius per totius mundi partes euangelium predicabant. Quorum tunc unus qui ex Iudeis Romanis in Christum crediderat, predicandi gratia Siciliam ingressus in una urbium in qua tunc forte Lucinius morabatur Christum libera uoce predicabat, affirmans ipsum creatorem esse saluatoremque omnium hominum, deum uerum [92] de deo uero, ante secula genitum de ore patris, nouissimis uero temporibus de uirgine natum fuisse, passum, crucifixum, mortuum pro gentium redemptione, resurrexisse autem tertia die et ascendisse celos, inde uenturum ad iudicium, ut reddat unicuique secun-

neur qui était dû à la sagesse qu'ils dispensaient. Lucinien fit incinérer leurs corps selon le rite païen, recueillit leurs cendres dans des urnes d'or et déposa celles de son père à Palerme, celles de son maître dans la ville de Mantoue.

Avant de passer à autre chose, puis-je quelque peu m'attarder sur les vertus du père et du fils ? Quel sens inouï de la justice possédait ce père capable de soumettre aux lois son fils unique ! Quelle force de caractère en lui qui aurait souffert de voir périr son enfant unique ! Et que dire au sujet du fils ? Lourons-nous en lui l'obéissance et la fidélité à l'ordre reçu ou admirerons-nous sa constance, sa patience et sa chasteté ? Au milieu des applaudissements des jongleurs et des instruments de musique des mimes, il n'a pas oublié la promesse faite à son maître ; au milieu des questions des rois et des princes et des salutations des nobles dames, il n'a pas brisé le silence ; au milieu de tant de tentatrices – je veux parler de la reine et de ses suivantes – il a tenu sa promesse et conservé sa chasteté. Sept fois accusé, sept fois condamné, il a tenu parole, devant le bûcher il a fait preuve d'une grande constance. Il n'a pas perdu contenance, il n'a pas détourné le regard, il n'a pas versé de larmes, il n'a pas tremblé, il n'a manifesté aucune crainte, mais à chaque fois le même, il est demeuré immobile et imperturbable. Quel roi, de nos jours, ou quel prince ou même quel abbé égalera ce père en justice ? Quel moine ayant fait vœu de pauvreté, sans parler des laïcs, pourrait faire preuve d'une telle obéissance filiale et d'une telle patience ? Mais assez parlé d'eux, car je ne veux pas qu'on dise que je désire exalter par mes louanges ceux dont les actes ont suffisamment prouvé la grandeur.

Lucinien ayant été investi du pouvoir royal et des affaires paternelles gouverna avec bonheur et dans la paix jusqu'au dernier jour du règne de l'empereur Tibère ; il agissait en roi, mais se montrait philosophe par la prestance, l'expression et la conduite. C'est justement en ce temps-là que la Vérité naquit sur terre, en ce temps-là que le Verbe, notre Seigneur Jésus-Christ, sortit du sein du Père, en ce temps qu'il souffrit sa passion, qu'il ressuscita, qu'il monta aux cieux, que ses apôtres et ses disciples prêchèrent l'Évangile dans toutes les parties du monde. Parmi ceux-ci, il y en avait un qui, juif de Rome, avait mis sa foi dans le Christ et qui, pour prêcher, se rendit en Sicile dans une ville où Lucinien par hasard séjournait. Il y prêchait en toute liberté le Christ, affirmant qu'il était le créateur et le sauveur de tous les hommes, vrai Dieu né du vrai Dieu, engendré avant les siècles de la bouche du Père ; qu'en ces temps-là, il naquit de la Vierge, souffrit sa passion, fut crucifié, mourut pour la rédemption des nations, ressuscita le troisième jour et monta aux cieux, d'où il viendrait pour le jugement, afin de donner à chacun selon ses

dum opera sua, bonis gloriam, malis uero, supplicia eterna. Idola autem que colebantur uana esse, surda et muta uitaque carentia, nullum cultoribus suis subsidium ualentia prestare affirmabat neque deos esse, sed potius domicilia demoniorum. Ad tam nouam inauditamque predicationem stupefacti ciues ad regem currunt, suggerentes quendam neglecte forme uirum in foro esse qui nouam quandam religionem predicaret. Moxque iussu regis uocatus interrogatur ab ipso, de qua natione, de quo genere esset oriundus, cuius conditionis esset uel quid profiteretur. At uir sanctus regi per singula respondens natione Romanum, Iudeum genere, condicione liberum, Christianum professione se esse testatur. Cui rex Lucinius subiungens: Et que est, ait, noua hec et supersticiosa religio quam introducere conaris? Quis est iste deus recens, nobis adhuc nomine incognitus, quem tu nobis diis magnis neglectis colere persuades? An ignoras a Romanis prohibitum esse principibus, ne quis recentem deum absque senatorum principumque consensu introducere presumat? Non, inquit uir sanctus, o illustrissime sapientissimeque regum, recentem, sed antiquum predico deum quem et philosophi uestri summum bonum satoremque omnium rerum appellant. Hic cum ex nichilo, non ex preiacenti uel coeterna sibi materia celum, terram, mare et omnia que his continentur creauerit, nouissimo tempore pro redemptione hominis perditi incarnari nascique de uirgine uoluit. Verum quoniam te philosophum scio et ad ea que profero uideo intentum, paulisper si placet in secretum secedamus locum, ne dum tibi utpote subtilissimo redemptionis saluationisque nostre resero misteria, infirmis intellectibus incredulitatem potius generent quam admirationem. Rex autem Lucinius uerba sancti nimium audire cupiens illum in secretum cubiculum ceteris exclusis ad[93]mittens: Ecce, ait, ambo sine teste sumus: redde ergo promissum, insinuans michi quomodo perditus fuerit homo, pro quo saluando necesse fuerit creatorem omnium fieri creaturam.

Cui sanctus: Vt, inquit, o illustrissime uirorum, facilius intelligas, in qua gloria creatus sit homo et quomodo ab ipsa ceciderit et in hoc dampnatus sit mundo quoue ordine recuperatus sit, paulum superius si placet ordiamur sermonem. Deus ergo, omnium rerum principium, ipse tamen sine omni principio existens, celum, terram, mare creauit, non quidem

œuvres, aux bons la gloire, aux méchants le supplice éternel. Il affirmait en outre que les idoles qu'on vénérait étaient vaines, sourdes, muettes et sans vie, incapables d'apporter la moindre aide à leurs adorateurs, et n'étaient pas des dieux, mais plutôt le séjour des démons. Emplis d'étonnement devant une prédication si nouvelle à leurs oreilles, les citoyens coururent auprès du roi, lui rapportant qu'il y avait sur le forum un homme d'aspect négligé qui prêchait une religion nouvelle. Bientôt sur ordre du roi il fut mandé et interrogé sur son identité, son origine et sa race, sa condition et sa profession de foi. Le saint homme répondit point par point au roi qu'il était de nationalité romaine, d'origine juive, de condition libre et de confession chrétienne. Le roi lui fit alors la question suivante: «Quelle est donc cette nouvelle religion et ce culte que tu t'efforces d'introduire? Quel est ce dieu récent, dont le nom nous est jusqu'à ce jour inconnu que tu veux que nous adorions au mépris de nos grands dieux? Peut-être ignores-tu qu'il a été interdit par les princes romains de tenter d'introduire un dieu nouveau sans l'accord du sénat et des princes?» Le saint homme lui répondit: «Ce n'est pas, ô roi très illustre et très sage, un dieu récent que je prêche, mais un dieu fort ancien que même vos philosophes appellent le souverain bien et le créateur de toutes choses. Il a créé, du néant, non d'une matière préexistante ou coéternelle, le ciel, la terre, la mer et tout ce qui s'y trouve; aujourd'hui, pour la rédemption de l'homme pêcheur, il a voulu s'incarner et naître d'une vierge. Parce que je sais que tu es philosophe et que je vois ton intérêt pour ce que je professe, retirons-nous quelque peu si tu le veux bien dans un lieu écarté; ainsi, pendant que je découvrirai à ton entendement subtil les mystères de notre rédemption et de notre salut, ceux-ci ne susciteront pas, pour des esprits plus faibles, l'incrédulité plutôt qu'admiration.» Le roi Lucinien brûlant d'entendre les propos du saint homme, l'introduisit dans une chambre secrète à l'abri de tous et lui dit: «Voici, nous sommes tous les deux sans témoins: tiens ta promesse en m'expliquant quelle fut la perdition de l'homme, pour le salut duquel il a fallu que le créateur de toute chose devienne créature.»

Le saint lui répondit: «Pour que tu comprennes mieux, ô le plus illustre des hommes, dans quelle gloire l'homme a été créé et comment il en a déchu, comment il se trouva condamné dans ce monde et de quelle manière il a été sauvé à nouveau, nous remonterons un peu plus loin, si tu veux bien. Dieu, donc, principe de toute chose, existant cependant lui-même sans aucun principe, a créé le ciel, la terre, la mer,

ex informi uel aliqua preiacenti materia, quam Plato ylem uocat, sed ut dixi ex nichilo. Ex hiis omnem hanc solis ac lune et stellarum, animalium quoque quadrupedum auiumque ac piscium, arborum atque herbarum fecit pulcritudinem. Ordinato igitur mundo pulcherrimeque disposito delectatus est summus artifex in opere suo uisaque sunt in oculis suis omnia ualde bona. Verum quoniam non erat qui hac pulchritudine delectaretur, secum ipse summe bonus omnique carens inuidia aliquem habere uoluit, cui posset sue glorie ac bonitatis diuitias impertiri. Plasmauit itaque alto consilio quoddam eximium ceterisque excellens animal, hominem scilicet ad ymaginem et similitudinem suam, quoddam ei diuinum inspirans quo carent cetera animalia, rationalem uidelicet animam qua sciret conditoris sui seruare gratiam et discernere bonum a malo. Fecit etiam sibi adiutorium illi per omnia simile, mulierem. Nec hos quidem quadrupedes aut mutos aut oculos deorsum tenentes creare uoluit, sed erectos, eloquentes oculosque sursum habentes. Nam

« Cetera cum prona spectent animalia terras,
Os homini sublime dedit celumque tueri,
Iussit et erectos ad celum tollere uultus[27] »,

ut semper ad ilium oculos haberet defixos a quo originem tantique honoris teneret principatum. Hunc pulcherrimum ac sapientissimum omnium que sub celo creauerat constituit principem posuitque eum cum uxore in orto deliciarum, quem ipse in Orientis capite plantauerat, omnis generis arboribus et herbis [94] consitum, lignum quoque uite habentem, de quo qui semel gustaret numquam moreretur, et lignum scientie boni et mali. Posuit, inquam, hominem in hoc orto, ut operaretur sine labore et uiueret in eo sine dolore, usque dum eum in meliorem transferret locum. Dedit autem eis licentiam, uescendi de fructu omnis ligni paradisi, excepto ligno tantum scientie boni et mali. Illud eis prohibuit annuntians quod in quacumque die gustare presumerent, morerentur. Sed non diu creatoris sui seruauere mandatum. Nam uix adhuc septem horas ibi habitauerant, cum diabolus qui ob superbiam qua contra deum intumuerat fuerat dampnatus, glorie et felicitati hominis inuidens, mulieri utpote infirmiori ore serpentis persuasit, ut de fructu ligni uetiti comederent,

[27] Ovide, *Métamorphoses* 1, 84-86.

non pas d'une quelconque matière informe et préexistante, que Platon nomme hylé, mais, comme je l'ai dit, du néant. Ensuite, il fabriqua dans leur perfection le soleil, la lune et les étoiles, les animaux, les quadrupèdes, les oiseaux et les poissons, les arbres et les plantes. Une fois le monde organisé et disposé dans sa perfection, l'Artisan suprême se réjouit de son œuvre et voyant sa création tout entière, il la jugea bonne. Mais comme il n'y avait personne pour se réjouir de cette perfection, il voulut dans sa bonté suprême, étant exempt de jalousie, avoir avec lui quelqu'un qui puisse partager les trésors de sa gloire et de sa bonté. Il façonna alors, à son image et à sa ressemblance, d'après un dessein sublime, un être vivant, remarquable et supérieur aux autres, l'homme, lui inspirant ce quelque chose de divin que les autres animaux n'ont pas, à savoir l'âme rationnelle qui lui permettrait de rendre grâce à son créateur et de discerner le bien du mal. Il créa pour lui une aide, semblable à lui en tout point, la femme. Il ne voulut pas les créer marchant à quatre pattes ou muets ou tenant les yeux rivés au sol mais debout, parlant, avec des yeux qui regardent vers le ciel. Car

> «Alors que les autres animaux penchés en avant regardent le sol,
> à l'homme il a été accordé un visage tourné vers le haut et de regarder le ciel,
> et il reçut l'ordre de tourner son visage vers le ciel»,

pour que toujours il garde les yeux fixés vers Celui, de qui il tient l'origine et le principe de sa supériorité. Il donna à cette créature, la plus belle et la plus sage de toutes celles qui vivent sous le ciel, la souveraineté et les établit, lui et sa femme, dans le jardin des délices, qu'il avait lui-même planté à l'extrémité de l'Orient, semé de toutes les espèces d'arbres et de plantes et possédant aussi l'arbre de vie – celui qui en goûte ne mourra pas – et l'arbre de la connaissance du bien et du mal. Il plaça, comme je l'ai dit, l'homme dans ce jardin, pour qu'il y demeure sans peine et y vive sans douleur, jusqu'à ce qu'il le transporte dans un lieu encore meilleur. Il leur donna licence de manger du fruit de tous les arbres du paradis, excepté seulement de l'arbre de la connaissance du bien et du mal. Il le leur interdit en leur prédisant que si un jour ils essayaient d'en goûter, ils mourraient. Mais ils ne suivirent pas l'ordre de leur Créateur longtemps. Car, à peine étaient-ils là depuis sept heures que le Diable qui, à cause de l'orgueil dont il était empli contre Dieu, avait été damné, jaloux de la gloire et du bonheur de l'homme, persuada par la bouche du serpent la femme, car elle était la plus faible, de man-

affirmans mendax quod gustato fructu fierent immortales essentque quasi dii, scientes bonum et malum, deum uero ex inuidia eis huiusmodi denegasse cibum. Confusa deceptaque mulier comedit deditque uiro. Qui comedit, statimque senserunt ambo quanto bono nudati fuerint, in quantum etiam ceciderint malum. Quid plura? Statim subsecuta est sententia iudicis eiectique sunt primi parentes de orto illo deliciarum et in hanc miserie et caliginis detrusi uallem. Paradysus autem muro igneoque aquarum tractu circumclusus est.

Lucinius: Si, inquit, presciuit deus hominem peccaturum? Plane, inquit sanctus, presciuit, nam et ante mundi constitutionem presciuit et preuidit qualia queque essent futura, preteritaque et futura quasi presentia comprehendit et conspicit sue oculus maiestatis. Lucinius: Si igitur presciuit hominis casum, quare hunc talem condidit qui posset cadere, uel quare arborem illam plantauit que foret homini peccandi materia et damnationis occasio, presertim cum tu hunc summe bonum predices et hoc quoque Plato noster affirmet? Certe si presciuit et potuit nec uoluit a lapsu custodire, reus est dampnationis eius et culpabilis dicetur, nec iam summe bonus erit. Si autem uoluit nec potuit, impotentie merito arguetur. Quodsi ideo cadere permisit aut uoluit, ut hunc iterum releuaret, ociosus michi uel insipiens esse [95] uidebitur, quia et artifex de stulticia merito arguitur, si domum ideo male edificet, ut reedificet lapsam.

Vir domini respondit: Deus hominem talem condidit, ut immortalis permanere posset, si uellet. Dedit enim ei mandatum, duo ei obedientie uel inobedientie proponens premia, immortalitem scilicet et mortem: uitam si mandatum seruaret, mortem si negligeret. Inter hec duo eum ut ita dicam medium posuit, liberum dans ei arbitrium, ut non coactus, sed spontaneus duorum alterum eligeret, gratia cooperante qua teneret melius et resisteret deteriori. Verum homo libero male utens arbitrio, nulla necessitate cogente, nullo impellente, ultroneus arma sua id est gratiam dei proiciens temptantis suasoriis consensit verbis. Qui si temptanti aliquantulum restitisset, statim ex occasione obedientie – querit enim occasiones deus quibus homines iuste glorificet – in meliorem transferretur gradum confirmareturque in bono, quemadmodum et boni angeli malis ruentibus confirmati sunt, fieretque

ger du fruit de l'arbre interdit, lui jurant mensongèrement qu'une fois le fruit goûté, ils seraient immortels et seraient comme des dieux, sachant le bien et le mal car Dieu leur avait interdit cette nourriture par jalousie. La femme, trompée et abusée, mangea et en donna à l'homme. Il en mangea et d'emblée tous deux comprirent la bonté de leur premier état de nudité et dans quel mal ils avaient déchu. Qu'ajouter? La sentence du juge suivit immédiatement et nos premiers parents furent chassés du jardin des délices et plongés dans cette vallée de misère et d'ombre. Quant au paradis il fut entouré d'un mur de feu et de l'étendue des eaux.»

Alors Lucinien: «Dieu savait-il à l'avance que l'homme pécherait?» «Certainement, répondit le saint homme, et il le savait même avant la création du monde et il prévoyait ce que seraient tous les événements futurs. L'œil de sa majesté comprend et envisage le passé et le futur comme si c'était le présent.» Lucinien: «S'il avait la prescience de la chute de l'homme, pourquoi l'avoir créé tel qu'il puisse choir, ou pourquoi avoir planté cet arbre qui allait être pour l'homme la cause de son péché et l'occasion de sa damnation, surtout que toi, tu professes qu'il est le bien suprême et cela notre Platon l'affirme également. En vérité, s'il le savait d'avance et s'il pouvait le préserver de la chute et s'il ne l'a pas voulu, on peut l'accuser d'être responsable de cette damnation et il ne sera plus souverainement bon. Mais s'il le voulait mais ne l'a pas pu, on peut retenir contre lui à juste titre son impuissance. Et s'il a permis ou voulu cette chute pour mieux relever sa créature, il me semble faire preuve d'inconséquence ou de folie, car on peut vraiment considérer comme stupide l'artisan qui construit une maison branlante afin de la reconstruire une fois écroulée.»

L'homme du Seigneur dit: «Dieu a créé l'homme tel qu'il puisse rester immortel s'il le désirait. Il lui a donné un ordre, lui faisant voir les conséquences de l'obéissance et de la désobéissance, à savoir l'immortalité et la mort: la vie, s'il suivait ses ordres, la mort s'il les négligeait. Il l'a mis pour ainsi dire au milieu de cette alternative, en lui donnant le libre arbitre de choisir l'une ou l'autre voie sans contrainte, de son propre gré, avec l'aide de la grâce qui devait lui permettre d'embrasser le meilleur et de résister au pire. Mais l'homme a mésusé de son libre arbitre; sans que rien ne l'y oblige ni ne l'y pousse, il s'est laissé convaincre par les paroles du tentateur en rejetant de lui-même les armes de Dieu, à savoir la grâce. S'il avait tant soit peu résisté au tentateur, cette occasion d'obéissance – Dieu cherche en effet des occasions pour glorifier les hommes dans la justice – lui aurait permis d'avancer et d'être confirmé dans le bien. De même que les anges ont été confirmés dans

talis quod iam mori non posset. Sed quia mandatum dei scienter et sine necessitate preteriuit, iusto dei iudicio dampnatus est. Porro lignum illud scientie boni et mali non ad ruinam hominis, sed ad glorificationem plantatum est, ut per abstinentiam eius amplioris glorie efficeretur dignus. Presciuit tamen deus casurum hominem, non autem preordinauit neque uoluit, immo sub mortis interminatione prohibuit peccatum, quia, cum sit summe bonus nullum malum uult, uult autem omne bonum. Cum igitur summe bonus sit deus, est etiam omnipotens et summe iustus, iustus autem nil agere aut uelle potest nisi quod omnino iustum est. Quantumcumque ergo summe bonus et summe potens sit deus, nichil tamen agere aut uelle potest nisi quod sua summa dictauerit iusticia. Hominem autem liberare iustum non erat qui scienter et sponte peccauit. Non potuit ergo nec uoluit deus hominem conseruare, quia iustum non fuit ut illum seruaret qui se ipsum custodire leuiter gratia cooperante poterat. Sic itaque dici potest omnipotens posse et non posse, uelle et nolle, [96] quia potest omne quod iustum est et non potest quicquid iniustum est, uult omne quod bonum est et non uult quicquid malum est. Vnde uult omne malum peccatum esse et peccatum esse nichil. Cum illud deus, sine quo nichil fit, agere aut uelle non possit, probamus dampnari a deo peccatorem, non quidem pro nichilo, sed pro uoluntate et intentione qua contrarius est ei. Ne autem deum de insipientia aut ociositate accuses, quasi hominem uolenter infirmum condiderit ut lapsum restauraret, quia ipse sapienter fortiterque disponens gubernansque omnia, cuncta quidem pulchra et perfecta simul et ualde bona creauit, hominem autem condidit uirtute, sapientia et pulchritudine omnibus prestantiorem. Qui neglectis dignitatis sue bonis armisque ut ita dicam deiectis proprio uicio sciens et spontaneus cecidit. Iusticie ergo fuit quod permisit deus cadere eum qui se ipsum deiciebat, et summe fuit misericordie quod iuste dampnatum saluauit. Ceterum numquid dicere potest uas luteum ei qui se finxit: Cur me fecisti sic? Aliud enim uas in honorem, aliud in contumeliam prout sibi placet facit. Sic quoque deus, plasmator hominum, alium quidem misericorditer ad se trahens regni sui omniumque honorum participem facit, alium uero iusto sed occulto iudicio a se repulsum pabulum constituit ignium eternorum.

le bien en repoussant le mal, il serait devenu tel qu'il n'aurait pu mourir. Mais puisqu'il a outrepassé sciemment et sans nécessité l'ordre de Dieu, le jugement de Dieu l'a condamné justement. Bien plus, cet arbre de la connaissance du bien et du mal a été planté, non pour la ruine de l'homme, mais pour sa glorification, afin que, par l'abstinence, il se montrât digne de ce plus haut titre de gloire. Cependant, si Dieu avait la prescience de la chute de l'homme, ce n'est pas pour autant qu'il l'avait ordonnée d'avance ou voulue, bien au contraire, il a interdit le péché sous peine de mort, puisque, étant le bien suprême, il ne veut aucun mal, mais veut tout le bien. C'est pourquoi, comme Dieu est suprêmement bon, qu'il est aussi tout-puissant et souverainement juste, dans sa justice il ne peut rien faire ou vouloir qui ne soit absolument juste. Dans la mesure où Dieu est souverainement bon et souverainement puissant, il ne peut rien faire ou vouloir que ce que lui a dicté sa justice suprême. Il n'était pas juste de libérer l'homme qui a péché sciemment et de son plein gré. Dieu n'a pas pu et n'a pas voulu préserver l'homme, car il n'était pas juste de le protéger, lui qui facilement pouvait se protéger lui-même avec l'aide de la grâce. C'est pourquoi on peut dire que, dans son omnipotence, il peut et ne peut pas à la fois, veut et ne veut pas, car il peut tout ce qui est juste et ne peut rien d'injuste, il veut tout ce qui est bon et ne veut rien de mal. Donc il veut que tout mal soit péché et que le péché ne soit rien. Comme Dieu, sans qui tout est néant, ne peut faire ou vouloir cela, nous établissons la preuve que le pécheur a été damné par Dieu, non certes en vertu de ce néant, mais à cause d'une volonté et d'une intention qui lui est contraire. Ne va pas accuser Dieu de folie ou d'inconséquence, comme s'il avait créé l'homme volontairement faillible pour pouvoir le relever de sa chute : dans sa sagesse et sa force, disposant et gouvernant l'univers, il a créé toutes choses belles et parfaites à la fois et parfaitement bonnes et il a donné à l'homme vertu, sagesse et beauté, le rendant supérieur à toute créature. Ce dernier, négligeant les avantages de sa condition, et rejetant pour ainsi dire ses atouts, chut, conscient de son propre vice et de plein gré. Ce fut justice que Dieu permît la chute de celui qui s'était précipité lui-même et ce fut le sommet de la miséricorde qu'il sauvât celui qui avait été justement condamné. D'ailleurs est-ce que le vase d'argile peut dire à celui qui l'a façonné : «Pourquoi m'as-tu fait ainsi ?». Le potier en effet façonne à son gré un pot digne d'éloge et un autre méprisable. Dieu, de même, créateur des hommes, fait participer l'un à tous les honneurs de son règne, l'attirant à lui dans sa miséricorde, tandis qu'il a voué l'autre à être l'aliment des flammes éternelles, le repoussant loin de lui par un jugement juste, mais caché.»

Placet, inquit Lucinius, quod dicis, sed uellem apertius scire quomodo iuste dampnatus sit homo. At ille: Si quis lata incedens uia, in cuius medio puteus altus haberetur, premunitus esset ut ipsum caueret scienterque omissa dextrorsum sinistrorsumque uia in illum se precipitem daret, quis, rogo, illum plangeret, quis ei iuste manum porrigeret? Quis fleat Empedoclem, deus immortalis haberi qui cupiens sponte flagrantem frigidus Etnam insiluit? Ita de homine qui scienter suggestione, innecessitate peccauit, intelligas.

Lucinius: Satis, inquit, conuenienti ratione hiis probatis restat ut quo ordine redemptus sit homo subiungas. Vir sanctus [97] respondit: Prothoparentes igitur ut dictum est mandato dei negligentia corrupto a beatitudine in qua creati fuerant detrusi in hanc uallem miserie, uitam mortalem et fragilitati obnoxiam deciderunt, terre huius diuina maledictione dampnate habitaculum pro paradiso deliciarum commutantes. Iam uero qui ex huiuscemodi genitoribus per orbem terre diffusi sunt, ferino magis ac beluino ritu oberrantes non urbes ad societatem, non mores ad honestatem, non leges ad uite iustitiam tenuere, artium autem disciplinarumque apud eos et totius prophetie nec ipsum quidem nomen habebatur, sed agrestes et uagi per deserta incerti, nullis sedibus firmati uagabantur. Si qua uero in ipsis boni semina nuturaliter clementia inoleuerat conditoris, hec inculta et incondita relinquentes magis ad usum malicie quo uia humani generis procliuius uergitur conferebant. Ex quo accidit ut nefariis sceleribus inter semetipsos agentes nunc corriperentur, nunc etiam interimerentur ab inuicem, eo usque procedente immanitate ut etiam deuorarentur ab alterutro. Hinc ille que mundo sceleris tabulas reliquerunt theomachie et gigantomachie exorte sunt, donec nefariis ausibus ultio diuina nunc inundatione diluuii, nunc etiam populatione ignei ymbris obsisteret et immanitates seculi et impietates penarum uarietate conprimeret. Verum quoniam creatori suo humanum genus malicie morbo et contagione corruptum emendandum uidebatur potius quam delendum, miseratus tunc obscuratas per nequiciem mentes et tenebris cecitatis obstructas idem ipse qui creauerat nunc angelorum et ministro-

«J'entends bien ce que tu me dis, répondit Lucinien, mais je voudrais savoir plus avant comment l'homme fut damné en toute justice». Il lui répondit: «Si un homme, empruntant un large chemin, au milieu duquel se trouve un puits profond, a été averti d'y prendre garde et dédaignant en toute conscience de passer à droite ou à gauche, s'y précipite tête la première, qui donc, c'est là ma question, le plaindrait, qui lui tiendrait la main, en toute justice? Qui plaindrait Empédocle d'avoir sauté de son plein gré dans l'Etna brûlant dans son désir de passer pour un dieu immortel[37]. Tu comprendras qu'il en est de même pour l'homme qui a péché sciemment sous l'effet d'une suggestion, mais sans nécessité.»

Et Lucinien répliqua: «Il te reste à exposer, pour emporter mon adhésion, comment l'homme fut racheté.» Le saint homme répondit: «Nos premiers parents, comme on le rapporte, ont négligé et outrepassé l'ordre de Dieu, ils furent jetés de l'état de béatitude, dans lequel ils furent créés, dans cette vallée de misère pour y vivre selon une condition mortelle et empreinte de faiblesse. A la place du paradis des délices, ils eurent pour demeure cette terre damnée par la malédiction divine. Et bientôt les descendants de tels parents se répandirent sur la surface de la terre; ils menaient une vie errante à la manière des bêtes sauvages et ne connaissaient ni les villes pour assurer la paix sociale, ni les préceptes moraux pour mener à l'honnêteté, ni les lois pour établir la justice. Et pour ce qui des arts, du savoir, ou de la divination, ils n'en connaissaient même pas le nom. Ils erraient sans but, sauvages, sur les plaines désertes, sans attaches. S'il est vrai que la clémence du créateur a implanté en eux par un acte de sa volonté les semences du bien, ils ne les laissèrent ni prendre racine ni fructifier, mais en firent mauvais usage en vertu de l'inclinaison coutumière au genre humain. Il s'ensuivit qu'ils commettaient les uns contre les autres des crimes abominables, s'agressaient, allaient même jusqu'à s'entre-tuer. Cette démesure crût au point qu'ils se mirent à s'entre-dévorer. C'est là l'origine des théomachies et gigantomachies qui laissèrent à la postérité la liste de leurs crimes. Si bien qu'à cette audace abominable la vengeance divine répondit par les inondations du déluge, par les ravages d'une pluie de feu et il réprima la démesure et l'impiété du siècle par toutes sortes de châtiments. Il sembla préférable au Créateur de corriger plutôt que de détruire le genre humain corrompu par la maladie contagieuse de l'iniquité. Il prit donc en pitié ces esprits obscurcis par la méchanceté et offusqués par les ténèbres de la cécité. Lui qui les avait créés fit appel, tantôt aux légions des anges et des ministres,

[37] Le récit de la mort d'Empédocle apparaît chez Horace (*Art poétique*, 464-466) et chez Walter Map (*Nugae Curialium*).

rum, nunc uirtutum legationibus utitur, nunc etiam ineffabili dignatione ipse adest, et rarum sicubi quem dei ac iusticie memorem repperit, diuinis reuelationibus, monitis salubrioribus, instructione uidelicet qua deum decet hunc imbuit et per hunc reformare ac reuocare de tenebris humanum nititur genus, non in alia quam in hominis specie qua solum homines doceri aliquid et instrui ac iuuari possunt, donec paulatim gentem integram que Hebreorum appellabatur ad [98] sui cultum uenerationemque conuertit. Quibus etiam utpote adhuc rudibus et a contagione uite prioris infectis per Moysen prophetam diuini cultus cerimonias preceptaque legalia uelut elementa sacratioris olim future eruditionis inpressit. Que lex cum uelut initium quoddam luminis huic mundo effulsisset et odoris sui fraglantia mare et terras longe lateque complesset, ex ipsa diuersis in orbis partibus prudentiores quique sapientes legislatores uel philosophi modesta queque et uerecondiora precepta atque honestatis ac iusticie conscia auditoribus suis paulatim tradere atque insinuare ceperunt, feros et agrestes hominum mores ad decora atque honesta instituta reuocantes. Hinc Cecropee cetereque leges sumpserunt initium. Tunc amicitiis coire inter se uiros et concordie subire federa docuerunt, tunc iuuare se inuicem homines et usum rerum discunt habere communem, donec huiuscemodi imbuti preceptis apti iam et parati etiam ad diuina fierent instituta patrisque omnium dei scientie capaces existerent. Cum ergo uenit tempus illud in quo ipse creator hominis hominem redimere disposuerat, ipse omnium uirtutum magister, ipse sermo ac ratio, et uerbum ac sapientia dei, ipse qui initio cum patre hominem creauerat, ipse inquam humane nature assumpta substantia et specie forme seruilis indutus, in nullo penitus ab eo quod nos sumus differens excepto peccato, tempore quo Romani imperii regnum sub Augusto Cesare nobilius latiusque consurgere ipse prestiterat, de uirgine natus hunc mundum ingreditur communi quidem nobiscum nascendi aditu, sed nullo auctore patefacto. Qui secundum quod de eo diuinitus inspirati prophete predixerant homines paternam pietatem docens seque deum et hominem esse miraculis innumerabilibus manifestans ad extremum pro redemptione humani generis mortem crucis a perfidis Iudeis perpessus est, ac die tertia resurgens cum discipulis quos ipse sibi aggregauerat per quadraginta mansit dies, conuescens et bibens cum eis, ut

tantôt à celles des vertus; tantôt même il les gratifia de sa présence ineffable et, si d'aventure il trouvait une âme qui n'avait pas oublié Dieu et la justice, par des révélations divines, des avertissements salutaires, il l'instruisait comme Dieu peut le faire. Il s'efforça de réformer et de rappeler des ténèbres le genre humain, non pas autrement que sous l'aspect humain – c'est ainsi que les hommes peuvent être éduqués, instruits et aidés – jusqu'à ce que peu à peu le peuple tout entier de ceux qu'on appelle Hébreux fut converti à son culte et sa vénération. A ce peuple encore rude et contaminé par le poison de sa vie précédente, il inculqua, grâce au prophète Moïse, les cérémonies du culte divin et les préceptes de la loi, comme autant de prémisses d'un savoir plus sacré qui leur était destiné. Comme cette loi, à la manière d'un premier rayon de lumière avait éclairé ce monde et empli la mer et les terres dans toute leur étendue de son parfum, dans diverses parties du monde, des législateurs pleins de prudence et de sagesse ou des philosophes se mirent peu à peu à élaborer et à enseigner à leurs auditeurs, dans l'esprit de cette loi, des préceptes de pudeur, empreints d'honnêteté et de justice, ramenant leurs mœurs sauvages et agrestes à des principes de décence et d'honnêteté. C'est ainsi que prirent forme les lois cecropéennes et d'autres. Les hommes apprirent d'une part à nouer des amitiés viriles et à se plier à des pactes d'alliance, d'autre part à prendre plaisir à leur fréquentation mutuelle et à la jouissance commune des biens, jusqu'à ce que, imprégnés de ces préceptes, ils furent enfin aptes et prêts à recevoir des institutions religieuses et se révélèrent capables de connaître Dieu, père de l'humanité. Lorsque le temps fut venu où le Créateur de l'homme avait décidé de racheter l'homme, celui-là même qui est le maître de toutes les vertus, discours et raison, verbe et sagesse de Dieu, celui-là même qui, au début avait créé l'homme avec son père, celui-là même dis-je, revêtu de la substance prise à la nature humaine et de l'aspect de cette condition servile, ne différant en rien de ce que nous sommes, exception faite du péché, à l'époque où l'empire romain sous le César Auguste s'efforçait de s'élever en noblesse et de croître en étendue, celui-là donc fit son entrée dans le monde, fils d'une Vierge, il connut une naissance semblable à celle des hommes, mais sans aucun père connu. Suivant ce que les prophètes inspirés par Dieu avaient prédit à son sujet, il enseigna aux hommes la piété du Père, et manifesta sa nature divine et humaine par d'innombrables miracles. A la fin, pour la rédemption du genre humain, il souffrit la mort, crucifié par les juifs perfides, ressuscita le troisième jour et demeura quarante jours avec les disciples qu'il avait rassemblés autour de lui, mangeant et buvant avec lui afin de mon-

ueram carnis resurrectionem ostenderet, tandemque ad predicandum baptizandumque gentes discipulos [99] mittens celos ipsis uidentibus baiulis nubibus ascendit, unde ipsum quoque uenturum ad iudicium expectamus.

Lucinius: Velim, ait, scire quid cause fuerit quod non omnibus passim sicut nunc etiam antea innotuerit et ad omnes eius fides ac scientia peruenerit. Vir sanctus respondit: Nondum capere poterat perfectam Christi doctrinam rudis adhuc mundus et totius peritie ignarus; parum enim aut nichil differebant a brutis animalibus homines. Confirmant hec mea uerba hii qui a Prometheo primum homines esse factos tradunt ob id tantum quod, cum sapiens esset, feritatem eorum et nimiam imperitiam ad humanitatem et scientiam transfigurabat.

> «Silvestre» quoque ut ait Oratius, «homines sacer interpresque deorum
> Cedibus et uictu fedo deterruit Orpheus,
> Dictus ob hoc lenire tigres rabidosque leones,
> Dictus et Amphion, Tebane conditor urbis,
> Saxa mouere sono testudinis et prece blanda
> Ducere quo uellet[28].» Nam initio, ut idem ait poeta,
> «Cum prorepserunt primis animalia terris,
> Mutum et turpe pecus glandem atque cubilia propter
> Vnguibus et pugnis, dein fustibus, atque ita porro
> Pugnabant armis que post fabricauerat usus,
> Donec uerba quibus uoces sensusque notarent
> Nominaque inuenere; dehinc absistere bello,
> Oppida ceperunt munire et ponere leges,
> Ne quis fur esset neu latro neu quis adulter[29].»

Ceterum autem quidam ex vestris prophetis ex celi terreque compositione, ex elementorum concordi discordia, ex temporum uicissitudine planetarumque motu deum esse qui hec regeret cognouerunt; sed cum agnouissent, non sicut deum glorificauerunt, sed euanuerunt in cogitationibus suis, et insipiens factum est cor illorum, seruientes potius creature quam creatori. In angelos siquidem reprobos inciderunt, eos pro deo colentes, diuersorumque extiterunt, auctores errorum, dum quisque quod [100] sentit uerum esse testatur. Tam enim diuersa ac dissona de creatione mundi eiusque conditore senserunt,

[28] Horace, *Art Poétique* 391-396.
[29] Horace, *Satires* 1, 3, 99-106.

trer la vérité de la résurrection de la chair. Enfin, il envoya ses disciples prêcher et baptiser les gentils et monta sous leurs yeux aux cieux, portés par les nuages, d'où nous attendons sa venue au jour du Jugement.»

Lucinien dit alors: «Je voudrais savoir pour quelle raison il ne s'est pas fait connaître auparavant à tous aussi largement qu'aujourd'hui et pourquoi sa foi et sa sagesse ne sont pas parvenues à tous.» Le saint homme répondit: «Le monde encore rude et totalement inculte n'aurait pas pu recevoir l'enseignement du Christ dans sa perfection. Les hommes en effet ne différaient pas ou peu des animaux sauvages. Ils confirment bien mes dires ceux qui rapportent l'origine des hommes à Prométhée pour cette seule raison que, étant plein de sagesse, il transforma leur sauvagerie et leur ignorance en humanité et savoir. De même que le dit Horace:

> «Les hommes vivaient dans les bois quand un personnage sacré, un interprète des dieux, Orphée, les détourna du meurtre et d'une nourriture infâme, et voilà pourquoi l'on a dit qu'il domptait les tigres et les lions féroces; et d'Amphion aussi, fondateur de la ville de Thèbes, on a dit qu'il remuait les pierres au son de la lyre et, par la douceur caressante de sa prière, les conduisait où il voulait.»

Car au début, comme le dit ce même poète:

> «Lorsque les premiers vivants furent sortis en rampant de la terre encore nouvelle, bétail sans parole encore et hideux, ils se disputaient du gland et des tanières en luttant avec leurs ongles et leurs poings, puis avec des bâtons, et ainsi de suite, avec les armes qu'avait plus tard fabriquées l'expérience: cela dura jusqu'au moment où ils eurent trouvé les verbes et les noms pour fixer les sons de leur voix et leurs idées; alors ils commencèrent à renoncer à la guerre, à fortifier les places, à établir des lois défendant à quiconque d'être voleur, brigand, adultère.»

D'ailleurs certains de vos prophètes tirèrent de la composition du ciel et de la terre, de la discorde concordante des éléments, de la succession des saisons et du mouvement des planètes, la certitude que c'était Dieu qui régissait tout cela. Mais tout en sachant cela, ils ne reconnurent pas sa divinité et s'égarèrent en vaines spéculations. Leur cœur fut rempli de folie, car ils servaient la créature plutôt que le créateur. Et quand ils devenaient la proie des anges déchus, qu'ils vénéraient comme Dieu, ils se firent les promoteurs de toutes les doctrines aberrantes, puisque chacun prônait la vérité de ses perceptions. Leurs perceptions de la création du monde et de son créateur étaient si diverses et dissonantes qu'ils furent

ut merito condampnentur. Aristotiles siquidem in mundi creatione quatuor ponit causas, id est principia coeterna, materiam scilicet et opificem ac formam, quam ipse ydos uocat, facientisque propositum; Plato quinque: materiam, opificem, formam facientisque propositum et ydeam, id est exemplar; Tales Milesius duo: ignem et aquam; Epicurus item duo: inane et athomos, et ex athomis quatuor elementa facta asserit mundumque sine rectore casu uolui. Cuius sententia si uera esset, iam dudum hic mundus, qui ex contrariis partibus constat, in antiquum redisset chaos. Stoycorum autem alii duo principia ponunt: materiam et opificem, alii tria his apponunt: tempus quando, locum ubi, motum cum quo deus mundum creauit. Quomodo igitur uera dixerunt qui tam diuersa senserunt? Non enim uerum, esse potest quod diuersum est.

Lucinius: Rogo te, ait, que fuit necessitas ut deus tam crudele mortis genus pro homine pateretur, cum ipsum per hominem uel per angelum liberare potuisset? At ille: Nulla, inquit, necessitas urgebat deum, sed sua miseratio, sua dispositio fuit et uoluntas, ut is qui primum hominem uicerat ab homine qui simul esset et deus uinceretur; nam neque angelus neque homo carnalis ad hoc idonei erant. Lucinius: Certe, ait, indignum stultumque michi uidetur ut hec deus pro homine patiatur. At ille: Non hoc stultum dixeris, sed potius dignationem dei pensa. Pensa quanti estimauerit hominem quem nullo alio pretio quam proprio sanguine redimere uoluerit. Propter hominem quippe humanitatem assumpsit ultro nec tamen perdidit deitatem, immo potius nostram deificauit humanitatem: assumpsit quod non erat, mansit tamen quod erat. Vnde eleganter ex persona eius matrisque uirginis quidam ex nostris dixisse uidetur:

> «Sum» inquiens «quod eram, nec eram quod sum, modo factus utrumque[30].» [101]

Secundum autem mandatum homini – nam primum quidem prothoplastus corruperat – imposuit, baptisma scilicet quod ex aqua et spiritus sancto per confessionem et inuocationem sancte trinitatis efficitur, triplexque illud Ade peccatum: superbiam scilicet qua dei mandatum contempsit, gastrimar-

[30] Citation non identifiée.

condamnés à juste titre. Par exemple, Aristote postule quatre causes dans la création du monde, à savoir, le principe coéternel, la matière, l'artisan et la forme, qu'il appelle ydos et projet du créateur; Platon en postule cinq: la matière, l'artisan, la forme, le projet du créateur et l'idée, c'est-à-dire l'exemplaire. Tales de Millet en postule deux: le feu et l'eau, Epicure deux également: le vide et les atomes. Il affirme que des atomes naissent les quatre éléments et que le monde évolue sans dessein, sous l'effet du hasard. Si cette proposition était vraie, cela ferait déjà longtemps que ce monde, constitué de parties qui s'opposent, serait retourné à l'antique chaos. Quant aux stoïciens, certains postulent deux principes, la matière et l'artisan, d'autres en ajoutent trois: le temps quand, le lieu où, le mouvement avec lequel Dieu a créé l'univers. Comment ont-ils pu dire vrai eux qui avaient des conceptions aussi diverses? En effet ce qui est divergent ne peut être vrai.»

Lucinien dit: «Je te demande par quelle nécessité Dieu a dû subir une mort si cruelle alors qu'il aurait été possible de s'en affranchir par une intervention humaine ou angélique?» Le saint répondit: «Aucune nécessité ne pressait Dieu, mais sous l'effet de sa miséricorde, de sa libre disposition et de sa volonté, il fit en sorte que celui qui avait d'abord vaincu l'homme soit vaincu par l'homme qui était en même temps Dieu. Car ni un ange, ni un homme de chair n'étaient aptes à cela.» «Assurément, dit Lucinien, il me paraît indigne et absurde que Dieu ait souffert cela pour l'homme.» Il rétorqua: «N'en parle pas comme d'une stupidité, mais considère plutôt le respect de Dieu: considère combien il a estimé l'homme qu'il a voulu racheter seulement au prix de son propre sang. A cause de l'homme, il a volontairement revêtu l'humanité sans perdre pour autant sa divinité, mais bien plutôt a déifié notre humanité. Il a revêtu ce qu'il n'était pas, tout en restant ce qu'il était. A ce sujet, un des nôtres est réputé avoir dit avec à-propos, conformément à la nature de celle qui fut sa mère, et vierge: «Je suis ce que j'étais et je n'étais pas ce que je suis mais j'ai été fait l'un et l'autre.» Il a imposé un second commandement à l'homme – le premier créé avait corrompu le commandement initial – à savoir le baptême d'eau et d'esprit saint qui est accompli par la confession et l'invocation de la Sainte Trinité. Il a effacé par la proclamation de la Sainte Trinité le triple péché d'Adam: l'orgueil qui lui a fait mépriser le commandement de Dieu, la gloutonnerie qui lui a

giam qua cibum uetitum concupiuit, auariciam qua deus esse uoluit, confessione sancte trinitatis purgauit.

Lucinius: Quid tu, ait, trinitatem appellas? Respondit: Vnum, inquit, deum in tribus personis. Nec ideo tamen tibi tria principia predico, sed unum simplicemque deum, a quo omnis hec rerum turba non quidem ex preiacenti materia, ut Plato uoluit, sed ex nichilo creata est. Trinitatem autem tribus nominibus distinguimus: patre uidelicet et filio et spiritu sancto, id est potentia, sapientia et beneplacito. Hec tria: posse uidelicet, scire et uelle, in quolibet artifice aliquid facere proponente concordare oportet; alioquin, si horum unum desit, effectus rei non sequitur. Que tamen tria cum in homine sint, non tres homines ideo sunt, sed unus. Sic ergo unum deum confitemur in tribus personis colendum, et patri quidem ex quo omnipotentiam, filio uero per quem omnia sapientiam, spiritui autem sancto in quo omnia beneplacitum attribuimus, quamquam et sapiens sit pater et potens sit filius et sapiens sit spiritus sanctus, et equalis sit patri filius et patri et filio, et coequalis et coeternus sit spiritus sanctus. Sed de hac ineffabili et indiuidua trinitate tibi utpote gentili et forsitan incredulo longius disserere non audemus, quia et hec tantum supra nos est quantum suam creator supereminet creaturam, cum et quod corde concipimus et sentimus ore proferre ea dignitate uerborum qua deceat non possimus, immo prorsus opprimamur a gloria et in scrutanda maiestate deficiat intellectus.

Lucinius: Placent michi que dicis, sed uellem scire si unquam reprobi angeli quos tu cecidisse asseris misericordiam sicut et homo consequi merebuntur. Vir sanctus respondit: Numquam certe ueniam consequentur, quia neque ipsam querunt, sed semper in malo eorum uersatur ingenium, iusto dei iudicio indurati. Quia enim ex subtilissima substantia creati pondere [102] terrene materie ut homo pregrauati non erant nulloque suggerente uel instigante, sed propria malicia in ipsum auctorem suum peccauerunt, merito in eternum dampnantur. Homo autem qui proprie carnis mole grauatus angelo malo suggerente peccauit, ueniam deo miserante consecutus est.

Lucinius: Sufficientem, inquit, de hoc reddidisti rationem, sed adhuc uellem scire quid tu de diis nostris sentias. Ad hoc ille: Quid aliud, ait, quam quod poeta Virgilius sentiebat:

fait désirer la nourriture interdite et la cupidité qui lui a donné la volonté d'être Dieu.»

Lucinien: «Qu'appelles-tu Trinité?» Il répondit: «Un Dieu en trois personnes. Bien loin de proclamer devant toi un triple principe, je prêche un seul Dieu, créateur de l'ensemble des choses non pas à partir d'une matière préexistante, comme le voulait Platon, mais à partir du néant. Nous distinguons dans la Trinité une triple dénomination: le Père, le Fils et le Saint-Esprit, à savoir, la puissance, la sagesse et la bonne volonté. Ces trois principes: pouvoir, savoir et vouloir, doivent concorder chez l'artisan quel que soit son projet. Mais, si l'un d'entre eux fait défaut, l'objet ne se voit pas réalisé. Pourtant ces trois principes cohabitent en l'homme sans pour autant qu'il y ait trois hommes, mais un seul. De la même façon nous confessons un dieu unique qui doit être vénéré en trois personnes et nous attribuons au Père la toute-puissance, origine de toute chose, au Fils sa sagesse, moyen de toute chose et au Saint-Esprit la volonté principe de tout chose. Pourtant le Père lui aussi est sage, le Fils lui aussi puissant, l'Esprit Saint sage lui aussi, et le Fils est égal au Père et l'Esprit Saint est égal et coéternel au Père et au Fils. Mais de cette trinité ineffable et indivisible, nous n'osons discuter plus avant avec toi, qui es païen et peut-être incrédule, car elle nous dépasse autant que le créateur dépasse sa créature; ce que nous concevons et percevons dans notre cœur, notre bouche ne peut l'énoncer, car les mots ne peuvent avoir la dignité requise et nous sommes écrasés par sa gloire, notre raison défaille au spectacle de sa majesté.»

Lucinien: «Ce que tu dis me plait, mais j'aimerais savoir si un jour les mauvais anges dont tu m'a affirmé qu'ils avaient déchus mériteront d'être touchés par la miséricorde, tout comme l'homme.» Le saint homme répondit: «Jamais ils ne seront pardonnés parce qu'ils ne cherchent pas le pardon, mais leur volonté se tourne toujours vers le mal, endurcis par le juste jugement de Dieu. Puisqu'ils ont été créés à partir d'une matière très subtile et n'avaient pas été alourdis comme l'homme par le poids de la matière terrestre, qu'ils ont péché contre leur créateur, non pas à l'instigation ou sur la suggestion d'un tiers, mais par leur propre méchanceté, c'est à juste titre qu'ils ont été damnés pour l'éternité. Mais l'homme qui, alourdi du poids de sa propre chair, a péché sur la suggestion de l'ange du Mal, a été touché par le pardon de Dieu miséricordieux.»

Lucinien: «Tu m'as fourni à ce sujet des preuves satisfaisantes, mais je voudrais savoir encore ce que tu penses de nos dieux.» A ceci il répondit: «Que dire de plus que ce qu'a exprimé le poète Virgile: «C'est tout

« Primus » inquiens « in orbe deos fecit timor[31]. » A Nino enim qui primus omnium arma mouens in exteras gentes tyrannidem exercuit humanique effusione sanguinis hominibus dominari quesiuit, hee statue auree, argentee ligneeque ac lapidee et metalline initium hac occasione ceperunt: Ninus siquidem, cum dolorem ex morte Beli patris sui ferre non posset, ymaginem ei subtiliter fabricauit, ut ex hoc saltem aliquantulum suum temperaret uel potius pasceret merorem. Eratque ei mos diebus singulis genu flexo patris statuam adorare, sed dum dolori suo cupit satisfacere, tanti erroris tanteque perditionis exemplum prebuit. Nam et alii uiri potentes per alias orbis partes factum huius imitati parentibus suis et caris statuas erexerunt; ad quas cum confugerent rei, mortem sibi a dominis pro commissis criminibus inferri timentes ipsarum gratia ueniam merebantur. Ceperunt ergo ipsas ymagines quarum gratia mortis discrimen euaserant pro diis habere, sicque paulatim herror creuit in terra. Sed et demones semper saluti hominum inuidentes eorumque insistentes perditioni, ut ceptum herrorem tenacius hominibus imprimerent, sumpta humana forma nigromantiam et ydolatriam docuerunt ipsaque deinde intrantes simulacra se deos simulabant hominesque aliquando ambiguis fallebant responsis, quemadmodum Delphicus ille Apollo Pirrum Epirotarum regem ambiguo decepit uersu: « Aio te » inquiens « o Eacida, Romanos uincere posse », duplicem includens sensum: quod scilicet et uincere posset Romanos et uinci a Romanis; quorum alterum, si bellum fieret, Pirro sine dubio futurum erat. Postremo etiam ipsi tiranni et qui in criminibus famosiores extiterant dii [103] uocati sunt. Habes enim Saturnum propriorum uoratorem filiorum, Iouem patrem de regno expellentem et nunc quidem in taurum, nunc in cignum iterumque in aurum mutatum adulteria cum mulierculis committentem, habes Martem furantem, ebrium Bacum et stertentem, Venerem autem nunc cum Marte, nunc cum Vulcano, nunc cum Anchise aliisque multis fornicantem. Et quomodo deos nomines, quorum uitam et actus imitari erubescas? Coluerunt etiam miseri ipsa elementa, solem quoque et lunam et planetas, que omnia pro uoluntate et ordinatione conditoris necessitate mouentur aut stant. Animalia etiam, boues et asi-

[31] Servius, *Sur Virgile* 2, 715; Stace, *Thébaïde* 3, 661

d'abord la peur qui fit les dieux sur la terre?» Ninus[38] exerça le premier la tyrannie en prenant les armes contre des nations étrangères et chercha à établir sa domination sur les hommes par des effusions de sang. A cette occasion, les idoles d'or, d'argent, de bois, de pierre et de métal furent érigées pour la première fois. Ninus, en effet, ne pouvant supporter la douleur de la mort de son père, Belus, fabriqua une image fidèle de ce dernier afin d'atténuer un peu par ce moyen son affliction, ou plutôt de la nourrir. Il prit l'habitude d'adorer chaque jour à genoux la statue de son père, mais, dans son désir d'apaiser sa douleur, il offrit l'exemple d'une erreur et d'un égarement immenses. Car les autres potentats, eux aussi, se mirent, à travers le monde entier, à ériger des statues à l'effigie de leurs parents et de leurs proches; les accusés se réfugiaient à leur pied dans la crainte d'être mis à mort par les seigneurs à cause de leurs crimes et obtenaient le pardon grâce à celles-ci. Ils se mirent à considérer ces images par la grâce desquelles ils échappaient à leurs condamnations comme des dieux et ainsi peu à peu l'erreur grandit sur la terre. Mais les démons, toujours jaloux de salut des hommes et s'acharnant à leur perte, afin d'enraciner plus profondément l'erreur dans leur cœur, prirent forme humaine et enseignèrent la magie et l'idolâtrerie. Ils entrèrent ensuite dans ces statues, firent croire qu'ils étaient des dieux et trompèrent les hommes par des oracles ambigus comme cet Apollon de Delphes qui trompa Pyrrhus, roi d'Epire, par ce vers ambigu: «Je t'affirme, ô Eacide, qu'une victoire romaine est possible.»[39] Le sens en est double: qu'il pouvait soit vaincre les romains, soit être vaincu par les romains. Sans aucun doute Pyrrhus connaîtrait l'un ou l'autre sort, si la guerre avait lieu. Pour finir, les tyrans eux-mêmes et ceux qui avaient tiré gloire de leurs crimes furent appelés des dieux. Tu as aussi Saturne qui dévora ses propres fils, le vénérable Jupiter chassé de son royaume et commettant l'adultère avec des mortelles sous la forme tantôt d'un taureau, tantôt d'un cygne et même d'une pluie d'or; tu as Mars dans sa fureur, Bacchus ivre et ronflant, et Vénus forniquant tantôt avec Mars, tantôt avec Vulcain, tantôt avec Anchise et beaucoup d'autres. Comment peux-tu appeler dieux ceux dont tu rougirais d'imiter la vie et les actes? Dans leur misère, les hommes allèrent jusqu'à rendre un culte aux éléments eux-mêmes, au soleil, à la lune et aux planètes qui tous, nécessairement se meuvent ou demeurent en place selon la volonté ordonnatrice du créateur. Ils rendirent même un culte aux animaux, bœufs et ânes,

[38] Ninus, roi mythique de Babylone.

[39] Quintilien (*Institution oratoire* 7, 9, 6) cite cette réponse célèbre dans son chapitre consacré à l'ambiguïté.

nos, capras et simias, ligna quoque et cepe et alia coluerunt, maxime autem Egiptii quorum stoliditas quanta sit patet. Quid etiam liricus noster rex et propheta David de diis tuis sentiat audi: « Deus autem noster in celo omnia quecumque uoluit fecit. Simulacra autem gentium, argentum et aurum, opera manuum hominum. Os habent, et non loquentur: oculos habent, et non uidebunt. Aures habent, et non audient: nares habent, et non odorabunt. Manus habent, et non palpabunt: pedes habent, et non ambulabunt: non clamabunt in gutture suo. Similes illis fiant qui faciunt ea, et omnes qui confidunt in eis[32] », id est insensibiles. Sed et alius propheta – Ysaias is uocatur – ydola eorumque cultores deridens ait: « Faber lignarius succidit lignum et medietatem eius conbussit igni et coxit panes et pulmentum, reliquum autem eius deum fecit et sculptile sibi. Curuatur ante illud et adorat illud et obsecrat dicens: Libera me, quia deus meus es tu. Non recogitat neque intelligit, ut dicat: Medietatem eius conbussi igni et coxi super carbones eius panes, coxi carnes et comedi, et de reliquo eius ydolum faciam? ante truncum ligni procidam[33] ? » Alius quoque propheta: « Dii, » inquit qui celum et terram non fecerunt, dispereant de terra[34]. » Sed et Flaccus uester, cum quendam deum de se loquentem introduceret, quid aliud quam deos tuos irridebat? [104]

> « Olim » inquit « truncus eram ficulnus, inutile lignum,
> Cum faber, incertus scamnum faceretne Priapum,
> Maluit esse deum. Deus inde ego, furum auiumque
> Maxima formido; nam fures dextra cohercet
> Obscenoque ruber porrectus ab angoisse palus[35]. »

Lucinius: Iam eos, ait, deos omnino deserere Christumque tuum colere persuaderes, si aliquem de philosophis ipsi testimonium dixisse monstrares. Sed cum tantum de ignotis nescio quibus hominibus proferas testimonia, incertum habeo uera an falsa sint. At ille: Certe, ait, recte me mendacii argues, nisi et a tuis dicta Christo domino testimonia protulero: Et primum quidem ad Sibile Tiburtine scripta mitto te, ubi quid Augusto sciscitanti utrum decretum senatorum deum eum ac

[32] Psaume 113, 3-8.
[33] Isaïe 44, 13-19.
[34] Jérémie 10, 11.
[35] Horace, *Satires* 1, 8, 1-5.

chèvres et singes, aux bois aussi, aux oignons et autres végétaux, surtout les Egyptiens, dont l'immense stupidité saute aux yeux. Ecoute ce que pense de tes dieux notre poète, le roi et prophète David:

> «Notre Dieu est au ciel, il fait tout ce qu'il veut. Leurs idoles sont de l'argent et de l'or, elles sont l'ouvrage de la main des hommes. Elles ont une bouche et ne parlent point, elles ont des oreilles et n'entendent point, elles ont des nez et ne sentent point, elles ont des mains et ne touchent point, des pieds et ne marchent point, elles ne produisent aucun son dans leur gosier. Elles sont semblables à ceux qui les font et à ceux qui mettent leur foi en elle.»

C'est à dire insensibles. Et encore un autre prophète, il est appelé Isaïe, dit en dérision de leurs idoles et de leurs adorateurs:

> «Le charpentier coupe du bois et il brûle au feu la moitié de son bois, et il cuit du pain et de la viande et avec le reste il fait un dieu, son idole. Il se prosterne devant elle, il l'adore, il l'invoque, et s'écrie: «Sauve-moi! Car tu es mon dieu!» Et il n'a ni l'intelligence, ni le bon sens de dire: «J'en ai brûlé une moitié au feu, j'ai cuit du pain sur les charbons, j'ai rôti de la viande et je l'ai mangée, et avec le reste je ferai une abomination! Je me prosternerai devant un morceau de bois!»

Et aussi un autre prophète dit:

> «Les dieux qui n'ont point fait les cieux et la terre disparaîtront de la terre.»

Et même votre Flaccus, lorsqu'il fait parler un dieu à son propre sujet, que fait-il d'autre que de se moquer de vos dieux:

> «J'étais autrefois un tronc de figuier, bois sans valeur, lorsqu'un artisan, ne sachant ce qu'il allait faire de moi, un escabeau ou un Priape, se décida pour le dieu. Je suis dieu depuis lors, et grand épouvantail pour les voleurs et pour les oiseaux: les voleurs, mon bras droit les écarte, et aussi le pieu rouge qui se dresse, partant de mon aîne impudique.»

Et Lucinien: «Tu emporterais la conviction d'abandonner tout à fait ces dieux et de vénérer ton Christ, si tu prouvais qu'un philosophe lui a rendu témoignage. Mais comme tu cites exclusivement les témoignages de je ne sais quels hommes inconnus, je n'arrive pas à savoir s'ils sont vrais ou faux.» Et le sage de rétorquer: «Assurément tu me traiterais à bon droit de menteur, si je ne produisais pas des témoignages de la bouche des tiens en faveur de notre seigneur le Christ. Et pour commencer, je te renvoie aux écrits de la Sibylle Tiburtine, où tu trouveras ce qu'elle a répondu à Auguste qui cherchait à savoir s'il devait ou non

dominum appellare uolentium reciperet responderit, quale Christo meo testimonium dederit inuenies. Triduo enim prius in uigiliis ac ieiuniis celebrato Augustum intra secretarium suum adiit hec inquiens: « O Cesar, pro certo erit

Judicii signum tellus sudore madescet,
E celo rex adueniet per secla futurus,
Scilicet in carne presens ut iudicet orbem;
Vnde deum cernent incredulus atque fidelis. »

Et cetera que sequuntur que de natiuitate Christi, passione et resurrectione et futuro iudicio apertissime leguntur. Item alio in loco ait: « Filius deus deum dedit filiis hominum colendum, ipsum autem tuum cognosce dominum dei filium esse. » Et de ligno crucis Christi ait: « O terque quaterque beatum lignum in quo deus extensus est.« Virgilius quoque uester, inquam, quia nobiscum facit et sentit de Christo, de quo illos uersus: « Iam noua progenies celo demittitur alto, » quid promebat nisi de Christo qui post paucos annos nasciturus erat de uirgine? Vnde ipsius quoque uirginis in precedenti uersu mentionem facit: « Iam redit et uirgo, » inquiens, « redeunt Saturnia regna[36]. » Verba queque patris ad filium: « Nate, mee uires, mea magna potentia salus[37]. » Et de saluatore in cruce pendente: « Talia perstabat [105] memorans fixusque manebat[38]. » Mercurii etiam, Semele filii, qui a uobis mediator deorum et hominum falso creditus est, habetur liber qui logos telios id est de perfecto uerbo titulum habet, ubi se hominem mortalem tantum et non deum apertissime prodit uerumque mediatorem dei et hominum filii dei Ihesum Christum futurum pronuntiat: « Dominus », inquit, « et omnium factor deus secundum fecit dominum. Quoniam ergo hunc fecit primum et solum et unum, bonus autem ei uisus est et plenissimus omnium bonorum, letatus est et ualde dilexit unigenitum suum quem primo factum dei tanquam unigenitum postea appellauit. Ego autem non sum filius dei. Itemque filius bene-

[36] Virgile, *Bucoliques* 4, 7-8. Il s'agit de la fameuse quatrième églogue qui a été lue comme une prophétie sur la venue du Christ par les premiers chrétiens déjà.
[37] Virgile, *Énéide*, 1, 664. Cette adresse de Vénus à Cupidon est utilisée avec beaucoup de liberté par notre auteur qui choisit de lire «*salus*» au lieu de «*solus*».
[38] Virgile, *Énéide* 2, 650, à propos d'Anchise refusant de quitter Troie.

accepter un décret des sénateurs qui voulaient lui accorder le nom de Dieu et Seigneur. En cela, elle a rendu témoignage à mon Christ. Après avoir observé une période de trois jours de veilles et de jeûnes, elle vint à la rencontre d'Auguste au plus profond de son sanctuaire avec ces mots: «O César, certain sera le signe du jugement, la terre sera mouillée de sueur, du ciel un roi viendra pour les siècles, et incarné pour juger le monde. Alors l'incrédule et le fidèle reconnaîtront Dieu[40].»

Et tout ce qui suit, où l'on peut lire ouvertement l'annonce de la nativité du Christ, de sa passion, de sa résurrection et du jugement dernier. Elle dit aussi ailleurs: «Le fils de Dieu a donné Dieu aux fils des hommes pour qu'ils le vénèrent, reconnais que ton seigneur est fils de Dieu.» Elle dit aussi du bois de la croix du Christ: «Ô trois et quatre fois bienheureux le bois sur lequel Dieu a été fixé[41].» Votre Virgile aussi dis-je, lui qui avec nous a composé et parlé du Christ, dont voici les vers: «Désormais une nouvelle descendance sera envoyée du haut du ciel», qu'annonçait-il sinon le Christ qui devait naître d'une Vierge quelques années plus tard? C'est pourquoi il fait mention d'une vierge au vers précédent: «Déjà revient la Vierge et reviennent les royaumes de Saturne.» Et ces mots du père au fils: «Mon fils, mes forces et ma grande puissance, le salut» et au sujet du sauveur mis en croix: «Il persistait ainsi et demeurait inébranlable.» On attribue à Mercure, fils de Sémelé, à qui vous accordez faussement le statut de médiateur entre les dieux et les hommes, un livre qui porte le titre de «Logos telios», c'est-à-dire, discours parfait, où il se présente ouvertement comme un homme mortel seulement et non pas un dieu et annonce la venue d'un vrai médiateur entre Dieu et les hommes en la personne de Jésus Christ, fils de Dieu. Il dit: «Le seigneur et créateur de tout chose fit un second seigneur. Puisqu'il le créa premier et seul et unique et qu'il lui sembla bon et empli de tous les biens, il se réjouit, et chérit son fils unique qu'il appela tout d'abord issu de Dieu, aussi bien qu'ensuite fils unique. Moi je ne suis pas fils de Dieu,

[40] Nous connaissons sous le titre d'*Oracles sibyllins* un recueil de poèmes grecs d'origine juive (attesté déjà vers 80 avant notre ère par Alexandre Polyhistor). De très bonne heure le christianisme les a utilisés dans son apologétique. Lactance les mentionne très souvent et se trouve être le premier à noter un poème acrostiche dont les premières lettre de chaque vers forment la proposition suivante (en grec): Iésous chreistos théou uhios soter stauros. Augustin le cite également en le traduisant dans le chapitre consacré aux Sibylles dans sa *Cité de Dieu* (18, 23). C'est de ce poème que sont tirés les prédictions citées dans notre texte.

[41] Outre les extraits des *Oracles sibyllins* traduits par Lactance et le poème transmis par Augustin, le Moyen Age connait une traduction du 8ème livre et un livre sibyllin latin de 136 vers.

dicti dei atque bone uoluntatis cuius nomen non potest humano ore narrari.» Sed et magnus Socrates Athenis altare edificauit titulum inponens: Ignoto deo. Qui cum deum celi solummodo coleret idolaque nec saltem nominare dignaretur, a quinquaginta tyrannis circumuentus esse legitur, qui tamen eius fortem animum nec prece nec pretio, sed neque minis ad hoc inclinare potuerunt, ut uel Iouem aut Mercurium inuocaret, sed hoc ydolum esse, illud argentum, illud aurum aut lignum aut lapidem dicebat. Vnde postremo in carcere potatus cicuta pro fide quam in deum habebat interiit. In Egipto etiam antiquissimi Heliopolitanorum pontifices uirgineam ymaginem puerum leuo tenentem brachio in templo suo posuerunt, hoc posteris suis dantes signum quod tunc ydola Egipti corruerent, cum uirgo que filium peperisset illud intraret templum. Nato autem Christo cum uirgo mater Herodem, Iudee prouincie regem, puerum uolentem occidere fugiens in Egiptum descendisset intrassetque templum, statim ydola quibus plenum erat ante eius pedes corruerunt. Quod uidentes sacerdotes hominesque ciuitatis uirginem ac puerum diligenter intuiti sunt similitudinemque sue uirginee ymaginis ac pueri in ipsis deprehenderunt expressam. Venerati ergo sunt uirginem et puerum ut deum adorauerunt. Sed et Rome tem[106]pore natiuitatis Christi templum Pacis et Concordie corruit funditus, in cuius superliminari scripserat Romulus quod non antea corrueret quam uirgo filium peperisset. Quod utrum prophetando dixerit an negando, quasi impossibile esset ruere templum sicut uirginem parere impossibile uidebatur, tu uideris. Hoc tamen constat quod nato Christo de uirgine templum euersum est. Rome etiam trans Tiberim natiuitatis ipsius tempore fons olei erupit de terra et tota die defluxit in Tyberim, significans uerum oleum, id est ueram misericordiam, de terra, id est de uirgine, ortam esse.

ce fils du Dieu béni et de bonne volonté dont le nom ne peut être prononcé par une bouche humaine[42].»

Et aussi le grand Socrate a édifié à Athènes un autel portant l'inscription «au Dieu inconnu[43].» Ce dernier vénérait seulement le Dieu du ciel et ne daignait même pas donner un nom aux idoles. On lit à son sujet qu'il fut harcelé par les cinquante tyrans, qui ne purent cependant infléchir son courage ni par la prière, ni par la corruption, ni par la menace afin qu'il invoque Jupiter ou Mercure. Il prétendait que c'étaient autant d'idoles, l'une d'argent, l'autre d'or ou de bois, ou de pierre. Finalement, il périt en prison après avoir bu la ciguë pour être resté fidèle à son dieu.

Et dans l'ancienne Egypte également, les prêtres héliopolitains avaient érigé dans leur temple une statue d'une vierge tenant un enfant dans son bras gauche; ils léguèrent ainsi à leur postérité ce présage que s'écrouleraient les idoles d'Egypte au moment où la Vierge qui aurait enfanté un fils entrerait dans ce temple. Après la naissance du Christ, lorsque la Vierge sa mère, pour fuir Hérode, roi de la province de Judée, qui volait tuer l'enfant, descendit en Egypte et entra dans le temple, aussitôt les idoles dont il était plein s'écroulèrent à ses pieds. A ce spectacle, les prêtres et les citoyens considèrent avec attention la vierge et l'enfant et furent frappés de la ressemblance qu'ils y trouvaient avec l'image de leur vierge à l'enfant. Ils se mirent à vénérer la vierge et l'enfant comme s'ils adoraient un dieu[44]. Et aussi, à Rome à l'époque de la naissance du Christ, le temple de la paix et de la concorde sur le fronton duquel Romulus avait inscrit qu'il ne s'écroulerait pas avant que la Vierge ait enfanté un fils, s'écroula complètement. Qu'il ait dit cela en manière de prophétie ou parce qu'il jugeait aussi impossible la destruction de ce temple que l'enfantement d'une Vierge, à toi d'en juger. Cependant il est clair qu'à la naissance virginale du Christ répondit la ruine du temple[45]. A Rome encore, au-delà du Tibre, au temps de cette nativité une source d'huile jaillit de la terre et s'écoula pendant un jour entier dans le Tibre, pour signifier que l'huile véritable, c'est-à-dire la véritable miséricorde, provenait de la terre c'est-à-dire de la Vierge[446].

[42] Lactance, notamment, consacre le sixième chapitre du premier livre de ses *Institutions divines* à Hermès Trismégiste qu'il cite à plusieurs reprises.

[43] Actes 17,23. Lors de son séjour à Athènes, l'apôtre Paul, sommé de s'expliquer sur le sens de ses prédications, fait référence à la présence d'un tel autel dans les rues de la cité.

[44] Ce récit est contenu dans l'Évangile apocryphe *De nativitate Mariae* (pseudo-Matthieu) (12,2-14,1) à partir d'une prophétie d'*Ésaïe* (19,1).

[45] L'anecdote est consignée dans les *Mirabilia Romae*.

[46] Pierre le Mangeur relate cette histoire (Petrus Comestor, *Historia scholastica* Ev. 5).

Passionis quoque ipsius die tantus factus est terre motus ut lapides scinderentur soleque deficiente facte sunt tenebre super uniuersam terram ab hora sexta usque in horam nonam. Vnde et Phlego, olimpiadum egregius disputator, meminit ita dicens: Anno quarto ducentesime secunde olimpiadis, id est decimo octauo anno Tiberii Cesaris, magna et excellens inter omnes que ante eam acciderant solis defectio facta est; dies ab hora sexta ita in tenebrosam noctem uersus, ut stelle in celo uise sint ac terre motus in Bithinia multas Nicee urbes euerteret. Quam solis defectionem preter morem solitum, id est XIIII[a] luna qua semper Iudei suum celebrant pascha in quo et Christum crucifixerunt, omnes tam Grecorum quam Latinorum philosophi uidentes factam, cum semper XXX[a] aut prima luna soleat euenire, turbati sunt et cum nullam aliam inuenirent rationem, deum, nature conditorem, pati dixerunt. Sufficiunt tibi ista, o rex, an adhuc plura desideras a tuis Christo proferri testimonia?

Lucinius: Vere, ait, sufficiunt. Magna certe et omni ueneratione digna sunt que dicis, sed tenebre quedam crasse cordis mei obducte oculis lumen ueritatis me plenius intueri non sinunt. Et ego, ait sanctus, confido in domino quod hee cordis tui tenebre lumine sue uisitationis citius illustrabuntur. His autem dictis, ecce iuuenis nobilis quidam nuper defunctus efferebatur gentilium ritu extra ciuitatem concremandus, quem magna populorum turba clamantium ac flentium sequebatur. Porro Lucinius audito clamore flentium agnitoque quod funus [107] plangerent: En, ait, o reuerende uir, iam omnem de corde meo expellere posses incredulitatis nebulam, si hunc iuuenem in dei tui nomine resuscitare ualeres. Protinus uir sanctus confidens de Christi uirtute currit iubetque stare feretrum inuocatoque nomine Christi alta uoce clamat: Adolescens, in uirtute domini Ihesu Christi saluatoris tibi dico: Surge et predica populo potentiam dei magni. Et surrexit qui erat mortuus et magnificabat Christum, hunc esse solum deum et uerum proclamans, ydola uero non deos esse sed demonia. Fit ergo magnus populorum concursus laudantium et magnificantium Ihesum Christum, et siccate sunt lacrime plorantium gaudio subsequente.

Et même le jour de sa passion, il se fit un tel tremblement de terre que les pierres se fendirent, que le soleil s'obscurcit et que les ténèbres envahirent la terre entièrement, de la sixième à la neuvième heure[47]. Phlégon, remarquable chroniqueur des olympiades, évoque cet événement en ces termes: «La quatrième année de la deux cent deuxième olympiade, à savoir la dix-huitième année du règne de Tibère, eut lieu une très grande éclipse, remarquable parmi toutes celles qui eurent lieu auparavant. Le jour, à partir de la sixième heure, fut plongé dans une telle nuit ténébreuse que les étoiles furent visibles dans le ciel et que le tremblement de terre ébranla de nombreuses villes de Nicée en Bithinie». Les philosophes tant grecs que latins constatèrent que cette éclipse avait lieu exceptionnellement à la quatorzième lune c'est-à-dire à la date où les juifs célèbrent leur pâque, pendant laquelle ils crucifièrent également le Christ, alors que cet événement se produit habituellement à la première ou à la trentième lune. Ils furent troublés et ne trouvant aucune autre raison à ce phénomène, ils dirent que Dieu, créateur de la nature souffrait. Ces preuves te suffisent–elles, ô roi, ou faut-il en produire davantage qui, émanant des tiens, parlent en faveur du Christ?»

Lucinien répondit: «Vraiment, elles me suffisent. Ton discours est grand et des plus dignes de respect, mais les ténèbres épaisses qui recouvrent mon cœur ne permettent pas à mes yeux de contempler pleinement la lumière de la vérité.» «Et moi, dit le saint, je me fie au Seigneur pour que ces ténèbres de ton cœur soit bientôt éclairées par la lumière de sa visitation.»

Sur ces entrefaites, voici qu'un jeune homme de la noblesse récemment décédé était porté selon le rite païen hors de la cité pour être brûlé. Une grande foule le suivait avec des cris et des larmes. Alors Lucinien, reconnaissant à ces cris qu'on déplorait un deuil, dit: «O vénérable sage, voici que tu pourrais à présent dissiper de mon cœur tous les nuages de l'incrédulité, si tu étais capable de ressusciter ce jeune homme au nom de ton Dieu.» Aussitôt le saint homme, confiant en le pouvoir du Christ courut, ordonna d'arrêter le brancard et, invoquant le nom du Christ, s'exclama d'une voix forte: «Jeune homme, au nom de la puissance de Jésus Christ notre seigneur, je te dis: «Lève-toi et prêche au peuple la toute-puissance de Dieu.» Et celui qui était mort se leva et rendit gloire au Christ en proclamant qu'il était le dieu unique et véritable et que les idoles n'étaient pas des dieux mais des démons. Il se forma un grand rassemblement de gens qui louaient et chantaient la gloire de Jésus Christ. Chacun sécha ses larmes et la joie succéda au deuil.

[47] Matthieu 27, 51-52; Marc 15, 33; Luc 23, 44-45

Eodem autem die Lucinius cum magna populi parte in Christum credens baptizatus est nomenque priscum sibi retinuit. Inde uero desiderans uidere Christi apostolos, regnum illud diues Sicilie cuidam amicorum fidelissimo ordinato in regem dereliquit assumptoque secum uiro sancto tantum Iherosolimam pedes perrexit. Verum quid post hec egerit, utrum apostolos ad predicationem gentium secutus fuerit an circa loca sancta remanserit, incertum habentes hoc certum habemus quod ad regnum suum ulterius non rediit. Aiunt tamen quidam quod circa natiuitatis et passionis Christi loca sancta usque ad finem uite sue manserit. Quidquid autem egerit, confidimus in eo qui eum et ad fidem suam uocauit et ad loca sancte conuersationis sue traxit, quod usque in finem eius actus direxerit eumque in quietis susceperit mansionem.

Hic ergo narrationi mee finem imponens lectorem rogo ne incredibilia uel impossibilia me scripsisse contendat nec me iudicet reprehensibilem, quasi eos imitatus sim quorum uitia in libri prefatiuncula carpserim, quia non ut uisa sed ut audita ad delectationem et utilitatem legentium, si qua forte ibi sint, a me scripta sunt; quamquam etiam etsi facta non sint, fieri tamen potuisse credendum. Ceterum autem cogetur nemo munus habere meum, neminem hec legere compello. Verum [108] si quis malicia aut invidia magis quam iusto zelo succensus nostra dampnat nec nostram recipit satisfactionem, dicat et ipse michi quomodo magi Pharaonis virgas suas in colubros mutaverint, quomodo produxerint ranas de paludibus, quomodo aquas Nili verterint in sanguinem; dicat et ipse michi quomodo Phythonissa prophetam suscitaverit Samuelem, quomodo etiam Circe, Solis filia, Vlixis socios in diuersa transformauerit animalia, quod uere factum beatus Augustinus Ysidorusque Hyspalensis testantur. Et cum hec negare omnia non possit, nostra quoque ut recipiat necesse est.

Le jour même Lucinien, mettant sa foi dans le Christ, fut baptisé avec une grande partie du peuple. Il garda son ancien nom. Ensuite, désireux de rencontrer les apôtres du Christ, il laissa son riche royaume de Sicile à un des ses fidèles amis qu'il avait investi de la royauté et, accompagné du seul saint homme, il se rendit à pied à Jérusalem. Quant à savoir ce qui s'est passé ensuite, s'il suivit les apôtres pour prêcher aux gentils, ou s'il demeura dans les environs du lieu saint, nous restons dans l'incertitude. La seule certitude que nous avons est qu'il ne revint jamais plus dans son royaume. Certains affirment pourtant qu'il èst resté jusqu'à la fin de sa vie autour des lieux saints de la Nativité et de la Passion du Christ. Quoiqu'il ait fait, nous nous en remettons à Celui qui l'a appelé à lui et attiré vers les lieux saints où il avait séjourné, en sachant qu'Il a dirigé jusqu'au bout les actions de Lucinien et qu'Il l'a accueilli dans la maison du repos éternel.

J'ai maintenant terminé mon récit et je prie le lecteur qu'il ne me prenne pas à partie pour avoir écrit des choses incroyables ou impossibles. Qu'il ne me juge pas coupable d'avoir imité ceux dont j'épinglais les vices dans ma préface. Ces merveilles, s'il s'en trouve, je les ai écrites sans les avoir vues, pour les avoir entendues[48], afin de réjouir mon lecteur et de lui être utile. Et, quand bien même ces événements n'ont pas eu lieu, il faut pourtant croire que leur existence est possible. D'ailleurs, personne n'est obligé de recevoir mon cadeau et je ne force personne à me lire.

En vérité, si quelqu'un, par méchanceté ou par jalousie, plutôt qu'enflammé par une ardeur légitime, condamne notre oeuvre et refuse notre justification, qu'il me dise, celui-là, comment les mages de Pharaon changèrent leurs bâtons en couleuvres, comment ils tirèrent des grenouilles des marais, comment ils transformèrent les eaux du Nil en sang[49], et qu'il me dise lui-même comment la magicienne Pythonissa fit apparaître le prophète Samuel[50] et même comment Circé, fille du Soleil, métamorphosa les compagnons d'Ulysse en divers animaux. Saint Augustin et Isidore de Séville attestent ceci[51]. Comme il ne pourra pas nier tous ces faits incroyables, il faudra bien qu'il accepte aussi les nôtres.

[48] Contrairement aux éditeurs du *Dolopathos*, nous ne pensons pas que l'indication selon laquelle les merveilles ont été rapportés «*non ut visa, sed ut audita*» permette d'affirmer que l'auteur a travaillé d'après une source orale. Cette expression se rapporte plutôt au débat sur la véracité des fables, dont l'auteur ne peut cautionner l'historicité, dans la mesure où il n'est pas un témoin oculaire des événements rapportés (sur ce point, voir *Le Temps des fables*, *op. cit.*, p. 98, note 13).

[49] Ces miracles sont racontés dans Exode 7, 9-29.

[50] Samuel 28.

[51] Augustin, *Cité de Dieu*, 18, 17-18; Isidore de Séville, *Étymologies*, 8, 9.

Planche 1 Bruxelles, Bibliothèque royale 11190-91, fol. 1r:
Le roi confie son fils aux sept sages. 34

Planche 2 Bruxelles, Bibliothèque royale 11190-91, fol. 6r:
Entretien du roi et d'un sage. 35

Planche 3 Bruxelles, Bibliothèque royale 11190-91, fol. 11r:
La reine raconte le conte du trésor (Gaza). 36

Planche 4 Paris, Bibliothèque nationale, fr. 93,
Roman des sept Sages en prose, fol. IVr.:
Le conte du lévrier (Canis). 37

Planche 5 Paris, Bibliothèque nationale, fr. 93,
Roman des sept Sages
en prose, fol. VIv.: Le conte du trésor (Gaza). 38

Planche 6 Paris, Bibliothèque nationale, fr. 93,
Roman des sept Sages en prose, fol. XIv.:
Débat des sages et de la reine. 39

Planche 7 Paris, Bibliothèque nationale, fr. 93,
Roman des sept Sages en prose, fol. XIIIIv.:
Le conte de la belle recluse (Inclusa). 40

Planche 8 Genève, Bibliothèque publique et universitaire,
Imprimé de Genève, 1498, fol. a 1r:
La mort de la première épouse de l'empereur. 41

Planche 9 Genève, Bibliothèque publique et universitaire,
Imprimé de Genève, 1498, fol. b 3v:
Le conte du lévrier (Canis). 42

Planche 10 Genève, Bibliothèque publique et universitaire,
Imprimé de Genève, 1498, fol. b 5v:
Le conte du puits (Puteus). 43

Planche 11 Genève, Bibliothèque publique et universitaire,
Imprimé de Genève, 1498, fol. c 1r:
Le conte du trésor (Gaza). 44

Planche 12 Genève, Bibliothèque publique et universitaire,
Imprimé de Genève, 1498, fol. d 3r:
Le conte du miroir de Virgile (Virgilius). 45

Planche 13 Genève, Bibliothèque publique et universitaire,
Imprimé de Genève, 1498, fol. d 5v:
Le conte du médecin (Medicus). 46

Planche 14 Genève, Bibliothèque publique et universitaire,
Imprimé de Genève, 1498, fol. f 2v:
Le conte de la matrone d'Ephèse (Vidua). 47

INTRODUCTION 5
- *Une tradition méconnue* 5
- *Du roman oriental à la fable romaine* 8
- *Fonction du récit enchâssé : exemple et parabole* 9
- *Un roman « grec et latin »* 12
- *L'art salvateur de la ruse* 18
- *Le plaisir des contes et le cauchemar du démembrement* 22
- *La misogynie, une problématique protéiforme* 24

BIBLIOGRAPHIE 29

PLANCHES 34

PRAEFATIUNCULA 48

JEAN DE HAUTE-SEILLE 50
- *Historia* 54
- *Historia primi sapientis: Canis* 124
- *Histoire du premier sage : le lévrier fidèle* 125
- *Historia secundi sapientis: Gaza* 132
- *Histoire du deuxième sage : le trésor* 133
- *Historia tertii sapientis : Senex* 144
- *Histoire du troisième sage : le vieillard* 145
- *Historia quarti sapientis: Creditor* 154
- *Histoire du quatrième sage : le créancier* 155
- *Historia quinti sapientis: Viduae filius* 164
- *Histoire du cinquième sage : le fils de la veuve* 165
- *Historia sexti sapientis: Latronis filii* 168
- *Histoire du sixième sage : les fils du voleur* 169
- *Polyphemus* 172
- *Polyphème* 173
- *Striges* 176
- *Les striges* 177
- *Historia septimi sapientis: Cygni* 186
- *Histoire du septième sage: les enfants cygnes* 187
- *Historia Virgilii: Puteus* 198
- *Histoire de Virgile : le puits* 199

TABLE DES ILLUSTRATIONS 236

TABLE DES MATIÈRES 237